ANTOINETTE

MA COUSINE

PREMIÈRE PARTIE

I.

Château de Francœur, 30 juin 18..

— *Deus!.. Deus!.. Ecce Deus!..* Ou si ce Dieu n'est point Eros ou Cupidon lui-même, mon cher Carol, c'est à coup sûr un Sosie fort présentable du divin fils de Cythérée... qui m'a féru d'un de ses traits... A vingt-sept ans, dans ma fleur!..

Glorieux et blasé, dans ton riche hôtel de la rue de Varennes, ris si tu veux de ce phébus... J'en suis là, dès le début de la grande aventure que je viens ici tenter!

Apprends tout d'un seul mot:

Ma cousine Antoinette Lebel (de la fameuse maison Victor Lebel de Nantes, et future héritière d'une vingtaine de millions) n'est point du tout la simple bécasse dorée que nous imaginions, d'après la photographie déplaisante qui la représentait à onze ans, au fond de mon tiroir...

Un vrai coup de baguette de fée...

Élevée dans le plus aristocratique des couvens en renom, qu'elle

a quitté depuis quelques semaines, on dirait un beau papillon sorti de son horrible chrysalide. Maintien modeste, nuancé d'un naturel vernis d'élégance, regard pudique et joues vermeilles, innocence et calme des sens, mais avec le je ne sais quoi d'inconnu qui réside dans les âmes des filles, comme au fond des grands lacs... (méfie-toi de l'image), ces germinations naissantes dont les fleurs viendront plus tard s'épanouir à la surface des eaux... hum!.. Au point de vue plastique : un vrai Rubens, très abondamment pourvu déjà des attraits nécessaires au bonheur d'un hymen... Prévenance dont je lui sais gré!..

Ledit Rubens s'habille, se tient, marche, parle selon les règles d'une éducation rare où nul maître n'a été épargné, et elle vous exécute des révérences d'une perfection et d'un style... Je ne te dis que ça!.. Une ample chevelure blonde, et, dans un ovale de visage parfait, un front, des yeux, un nez, une bouche, des dents... le tout harmonié « par la main des Grâces. » Ajoute un teint de Hollandaise, et, si tu ne la vois pas en pied, d'après cet inventaire réel, n'essaie plus de me saluer.

Quant à mon crésus d'oncle et à l'extraordinaire incident qui nous réconcilie tout à coup, après sept ans de brouilleries acharnées, c'est une tout autre affaire à traiter en son temps!.. En attendant, toutefois, comme procédé de l'art pur, je me plais à croire que, malgré tes principes farouches de romancier scientifique, tu vas admirer du moins l'ordre et la marche de ce morceau qui débute de façon si triomphante, en t'emplissant tout d'abord les yeux du portrait de l'héroïne... L'horreur d'un plat récit de mon débarquement dans mon ancien château de Francœur, avec la description obligée, plus conforme peut-être à l'outil documentaire, m'eût absolument révolté, n'eussé-je point ressenti le coup de foudre à l'apparition du Dieu. — Sache, enfin, mon cher, que l'Amour n'est pas du tout, comme tu le présumes, un de ces dieux purement allégoriques de l'école arriérée du romantisme, qu'il faille traiter avec dédain. Élément troubadour à part, je te jure que dans cet éveil d'un sentimentalisme surprenant, à la vue d'une belle et jeune créature que l'on va prendre pour femme toute neuve à la vie, il y a véritablement une sorte de sensualité, capiteuse comme une griserie du parfum des lilas. C'est frais, léger, doux, charmant et subtil... Sans lourdeur de tête ou dérangement de santé.

Des ailes! des ailes! des ailes!..

Tel est le cri de ton disciple ami : Jacques-Armand-Maxime Haudoin de Francœur.

Donc, comme tu le sais, j'étais parti l'autre soir. L'étonnante

conjoncture qui me faisait revoir le domaine des miens, sournoisement racheté par mon oncle et tuteur, la réconciliation, si imprévue surtout, qui m'y ramenait n'était certes pas pour altérer l'heureux sang-froid de nature que je tiens de mon père. Fils d'un général, et pékin par contrainte, j'ai des fougues guerrières qui s'allument aux occasions de batailles... Tu as su nos débats de famille, ce procès d'héritage interminable : « Victor Lebel contre le général baron Haudoin de Francœur, » et les ennuis, et les colères... Bref, après sept années d'égaremens, neveu prodigue, je rentrais au bercail.

Décidé à affronter, en homme, tout retour sur le passé, blessant mon orgueil de race ou mes convictions acquises, même en présence d'un tel coup de fortune, inutile de te dire que je me sentais un roc.

T'assurer pourtant qu'à cette démarche, si pleine de risques, je courais allègrement, ce serait puérile bravade. J'allais tomber dans ce ménage désuni, où ma pauvre tante a enduré de si rudes chagrins. — Qu'allait-il advenir, avec mon oncle, des rancunes déjà si vieilles, aggravées de mes révoltes, avivées enfin par le train de dettes si lestement poursuivi dans ma vie d'insouciance?.. Comme dans un loyal examen de conscience, mon passé, certes orageux, me revenait à l'esprit, en même temps que le souvenir de mes griefs fondés, et si longtemps aigris, contre cette autorité brutale de grand raffineur millionnaire, dont je n'avais point voulu subir le joug démocratique et social. Quoi qu'il en fût, torts de jeunesse et agissemens de tuteur pesés, je me trouvais en droit d'arriver tête haute. Le tout était de savoir si mon oncle prendrait la chose du même point de vue. Assuré par les lettres de ma tante d'un complet oubli de mes frasques, et après des ouvertures formelles qui n'allaient à rien moins qu'un mariage avec ma cousine, je ne pouvais certes douter qu'une pareille hardiesse d'avances ne fût dictée ou approuvée par mon oncle, en vue de projets dans lesquels son avantage et sa parfaite convenance n'étaient point négligés. Établir aristocratiquement sa fille et, par surcroît, me faire rentrer sous sa coupe : évidemment l'objectif était là. Un recommencement du *Gendre de M. Poirier*... avec cette différence que, en homme d'esprit supérieur, viveur de grand ton, et beaucoup plus jeune encore que ses quarante-huit ans, mon oncle se savait certes de taille à n'être jamais le beau-père du Gymnase.

Bien que je visse en plein dans le jeu adverse, acculé au vrai, je ne pouvais me dissimuler pourtant que cet événement capital d'une réconciliation me constituait, à coup sûr, un fort appoint d'avenir. Élevé par mon père dans le courant de prodigalités que tu sais, et lancé trop tôt dans le mouvement de haute vie, les mal-

heureux cinq cent mille francs de ma légitime, déjà fort écornés, bien que placés dans la compagnie Victor Lebel à un taux fabuleux, ne sont certes point pour suffire au train que je mène, sans un effort de raison que j'ai déjà trop retardé. — Enrayer, dételer, liquider, me réduire à un entresol, mon valet de chambre, une cuisinière... un seul cheval... Une chute enfin!.. J'en étais là de mon chef!..

D'autre part, les fourches caudines du mariage, et surtout de mon oncle... doué comme personne d'une de ces volontés que nul obstacle ne rompt.

Si doré que fût le joug, les préventions qui me troublaient d'après l'ancien portrait de ma cousine, la perspective d'une existence bête dans le giron de la vertu, ma belle liberté perdue... tout cela me rendait rêveur... Toutefois, malgré ces dispositions rétives, il n'était plus temps de reculer.

Arrivé à Blois, je trouvai un break qui m'attendait, et dont l'attelage, des plus corrects, ma foi, dénonçait une écurie supérieure. La fraîcheur du matin, les bonnes senteurs de la forêt de Russy que je côtoyais, l'idée que j'allais revoir Francœur me rassérénèrent en route. Après tout, je n'ai jamais été manchot dans ma lutte pour l'indépendance; au moindre froissement du joug, j'étais homme à décliner nettement le bonheur fabriqué par mon ancien tyran, et à me raidir sans effort contre toute tentative oppressive...

Que te dirai-je?.. Le souffle de l'air natal ravivant des énergies mortes, je me sentis tout à coup allégé, heureux, content de vivre...

Mon cher ami, n'allons pas plus loin!.. Depuis que j'ai commencé cette lettre, je te vois, je t'entends, déblatérant, tonnant, tempêtant contre ce que tu appelles en moi : « la bête à enthousiasmes... » Le portrait enflammé de ma cousine, le poncif de « l'amour, » la rengaine de « l'air natal » mêlée à mes débats virils... Tout cela est assurément fort dithyrambique, et déroge à nos solides principes de pessimisme et d'esthétique... j'en conviens! Notre élégant cénacle des *Raffinés,* formé entre amis de club, et dont tu es le chef incontesté de par tes deux romans à succès, en doit trembler... Mais qu'y faire?.. Au détour de la colline, à la vue de ce coin du Blésois qui m'a vu naître, un ridicule battement de cœur, une joie des yeux, déroutèrent la belle tenue de sceptique dont je me pique de faire parade. Des rappels de ma mère, des souvenirs d'enfance accrochés çà et là aux buissons... L'image de mon père, si vivante encore en moi, semblait m'accompagner, comme autrefois dans nos chevauchées matinales; et, du fond de quelque taillis, j'attendais presque un appel de sa grande voix de comman

dement... On a beau se bronzer... à tout retour des impressions jeunes, l'écorce craque...

Mon écorce a craqué, voilà tout!..

Ayant ton équipage de chasse dans le pays, tu connais le manoir historique de Francœur, bâti par Henri IV pour la belle comtesse de Guiche, sa façade finement sculptée, ses fenêtres en arceaux, ses pignons ajourés, la grande allée d'acacias centenaires, le beau parterre de Corisande et la célèbre fontaine monumentale avec ses naïades lutinant des dauphins, ses jets d'eaux vives... ils ne jaillissaient pas ce matin-là; mais les massifs tout pleins de floraisons, dont le printemps seul fait les frais, me saluaient toutefois de leur gloire.

Le break me fit les honneurs du perron Renaissance, où je tombai dans les bras du fidèle Joseph, lequel s'attendrit en bon serviteur de la famille. Il était ordonnance de mon père, alors que mon père était lieutenant. Sa joie bête de me revoir m'émut aussi, par suite d'un effet naturel de choc en retour.

— Est-on levé? lui dis-je...

— Pas tout le monde, monsieur Jacques!.. Mais M. Lebel vous attend, répondit-il en me précédant à travers les salons.

On n'a jamais pu dresser Joseph à appeler mon oncle autrement que M. Lebel. C'est toujours pour lui un étranger.

— Et ma cousine?.. ajoutai-je...

— Mademoiselle est dans le parc avec la *sauvage*.

— Une sauvage!.. Quelle sauvage?.. demandai-je.

— Une sauvage suisse... qui est arrivée depuis quinze jours. Elle est de la famille de M. Lebel!..

— Pourquoi ce nom de sauvage?..

— Je ne sais pas!.. c'est M. Lebel qui l'appelle souvent comme ça...

Connaissant de longue date le fond d'idées de Joseph, je ne l'interrogeai point; nous arrivions à la bibliothèque.

Mon oncle était assis devant son bureau. Élégant, soigné et correct de tenue à la façon anglaise, haut de taille et toujours beau cavalier, sauf un léger grisonnement de ses longs favoris, et certain échauffement de teint révélant l'épicurien toujours en activité de service, il me parut presque rajeuni. Sans se lever, aimable et adoucissant son grand air de financier, il me tendit la main, en camarade, comme s'il m'eût vu la veille. A cette dépense d'effusion, après nos sept ans de brouilles, je compris qu'il avait décidé d'annuler tout souvenir des rigueurs qu'il ne m'avait point ménagées; mais, les motifs de mon bannissement oubliés, il ne put se tenir pourtant de me décocher cette pointe pour premier mot :

— Tu t'es bien amusé?.. me dit-il en souriant.

— Beaucoup, mon oncle!.. Ma tante et ma cousine vont bien?..

— Je le suppose. Autant du moins que ta tante soit elle-même fixée là-dessus, ce matin! Tu les verras au déjeuner... Joseph va te conduire à ton logis d'autrefois.

— Merci, mon oncle, répondis-je naïvement, étonné d'avoir si bellement esquivé toute bourrasque.

Comme je me levais, sans demander mon reste :

— Diantre! tu as encore grandi! exclama-t-il. Et tu as une mine en point, comme si tu revenais du vert.

— C'est un effet de la croissance et de ma complexion naturelle... J'ai vingt-sept ans, mon oncle.

Il me regarda, trop fin pour ne point comprendre que je lui glissais là, en douceur, une déclaration des immortels principes, en même temps que le rappel de ma complète émancipation en regard de son ancienne tutelle.

— Vingt-sept ans, reprit-il... Eh bien, garde-les!

— J'y tâcherai pour vous obéir, mon oncle.

Je suivis de nouveau Joseph, qui jubilait d'un aussi bel accord. Je dois dire que, de mon côté, après tant d'efforts perdus à me hérisser en boule, je détendis mes piquans.

Mon oncle, je l'ai déjà dit, n'est point du tout un oncle de comédie, pour la tendresse s'entend, et je ne sache pas que, par caractère, il se soit jamais cru prédestiné à l'agrément de ses proches; mais il vaut qu'on le connaisse. Original, humoriste même parfois, malgré certain fond de morgue et d'aplomb, particulier aux nouvelles couches financières de notre temps, le train des grandes affaires lui a conquis ce fond réel et cette pratique d'homme fort, lancé dans les millions; mais sans lui rien faire perdre d'une tournure d'esprit qui le porte à saisir volontiers l'envers des choses, pour y exercer sa verve. Très suffisamment lettré, philosophe à sa façon, il a pendant vingt ans méprisé l'industrie où il a fait fortune, déplorant l'erreur du sort qui le rivait, disait-il, à la vie prosaïque des affaires... De là peut-être les jalousies secrètes contre la haute situation de mon père, le reléguant, dans la famille, au second plan. Au demeurant, pourtant, guère plus mauvais qu'un autre, lorsque son intérêt n'est point en jeu; mais despote avant tout, et menant sa vie selon son tempérament fort vif, sans prendre souci de la casse ou du qu'en dira-t-on.

II.

Je ne saurais rien imaginer de plus bizarre qu'un retour au foyer natal, *à titre d'étranger*; et l'impression que je ressentis en me

retrouvant dans ma fameuse tourelle de l'Est, si soigneusement aménagée en d'autres temps pour mon précepteur et pour moi, me jeta du premier coup dans un véritable désarroi; l'instinct d'un côté, les réflexions nouvelles de l'autre. — Mes dix-sept ans avaient rêvé là leurs rêves de chérubin, dans une apothéose de richesse et de gloire : amours, duels, batailles; les hauts faits de mon père à Gravelotte et à Saint-Privat, ses anciens succès de cour et de salon, tout cela m'éblouissait, me grisait alors, à faire trembler ma pauvre mère de ces exubérances de sève, et du bruit qu'elles menaient...

— Ah ! que mon tapage guerrier s'est vite éteint!..

Un bête de coup d'épée... Trois mois sur le dos, au moment de mes examens à Saint-Cyr. Un stupide fonds de paresse pendant mon année de volontariat. Et ma carrière de soldat enterrée.

A cette heure plus expérimentée des réalités de la vie, revenu au bercail, je revoyais, presque sans les reconnaître, tous les chers objets de ce réduit familier, comme si je les eusse retrouvés dans une boutique de bric-à-brac. Des mains maladroites de tapissier célèbre avaient passé sur tout; ornant de façon riche, de tentures riches et de bibelots riches ce vieux fonds de mobilier empire, qui composait jadis mes pénates. La révélation la plus nette était là des vingt-cinq années de discordes où j'apportais le rameau d'olivier. Cette luxueuse transformation de mon naturel désordre criait encore, comme dans un rappel de triomphe : « Victor Lebel contre le général baron de Francœur. » A la place même de mon petit lit de caserne, un grand lit tout neuf, à baldaquin, semblait s'étaler à l'aise, disant : procès gagné ! Un philosophe, au courant de la cause, n'eût point manqué peut-être de conclure à nouveau comme les juges. Pour moi, je retrouvais au fond du cœur les grondemens du passé, à ces débats juridiques sur un détail de testament, où le caractère franc, loyal et généreux de mon père se heurtait à l'esprit positif, sec et précis de l'industriel chicanant par avoués.

Par ma fenêtre ouverte, des bouffées de souvenirs m'arrivaient des jardins. Je m'abîmai dans un tas de pensées à la fois amères et tendres...

La cloche du déjeuner. *Ma cloche!* dont le son m'était bien connu, rompit tout à coup mes réflexions, et me donna un sursaut de joie pénétrant, irréfléchi, comme un rappel, vibrant encore, malgré tout, des insouciances d'autrefois.

L'entrée de Joseph qui survint, prolongeant la sensation fugitive, je crus presque qu'il allait me dire que mon père m'attendait.

— Tout le monde est en bas ! me dit-il.

— Hum!.. je te suis ! répondis-je, revenant vite au réel.

Je descendis l'escalier de mon donjon, m'apprêtant à tenir bon, à l'aspect de mon laideron de cousine.

J'entre au salon, où les jalousies baissées ménageaient un demi-jour protecteur, mon oncle et ma tante debout, comme en front de bataille; au piano, deux jeunes filles, jouant, à quatre mains, une romance sans paroles de Mendelssohn qui reste en l'air à mon entrée; ma tante, toujours jolie malgré ses trente-huit ans, s'avance vers moi, m'embrasse avec une effusion vive. Une des jeunes personnes se lève. A un certain rayonnement de grâce, je salue gravement :

— Eh bien ! tu ne reconnais pas Antoinette? me dit ma tante.

J'avoue que je dus avoir l'air terriblement sot, à paraître si déconcerté. Par bonheur, un geste de ma cousine me suggéra d'instinct l'idée de lui tendre la main.

— Moi, je t'ai bien reconnu ! dit-elle.

Ce tutoiement inattendu me parut gentil ; mais il me dérouta. Je restai coi.

Un domestique ouvrait la porte à deux battans :

— Allons, à table ! s'écria mon oncle, me sauvant d'une réplique que je n'arrivais vraiment pas à formuler.

Je tendis mon bras, ma cousine le prit, et je couronnai ma balourderie en prenant le pas sur mon oncle et ma tante, pour passer à la salle à manger, où je reconnus mes belles tapisseries de haute lice, les boiseries de chêne, et les dressoirs flamands, dont les bêtes sculptées amusaient mon enfance.

Une fois assis à côté d'Antoinette, l'usage des bienséances me rendit mon sang-froid.

— Vous me... Tu me pardonneras, cousine, repris-je, mon hésitation et ma surprise, en te revoyant si grande jeune fille.

— Oh ! j'avais onze ans, la dernière fois que nous nous sommes rencontrés, répondit-elle, avec un sourire un peu fier qui lui sied fort bien.

Le train du déjeuner, la présence des gens et le ton général de causerie rompirent forcément notre aparté. En dépit de ce luxe tout princier réglé par ma tante, mon oncle critiquait, selon sa coutume, des détails du service, s'informait des choses, avec cette importance naturelle qu'il apporte à toute parole qui tombe de ses lèvres. Moi, je pris l'air dégagé d'un hôte désintéressé dans l'affaire.

Remis d'aplomb, et revenu de l'extraordinaire surprise à laquelle je m'attendais si peu, je me livrais à l'examen sérieux de ma cousine, en expert amateur d'un joli morceau d'art; et je dois dire que je fus bientôt gagné par une satisfaction absolument complète.

Vêtue, en matin, d'une robe de barège couleur crème, non ajustée, qui laissait libre une grâce de mouvemens toute particulière à sa nature opulente et jeune, elle se nourrissait fort sérieusement,.. ce qui ne me déplut point... en personne soigneuse de ses appas et de sa santé. L'éclat de son teint, ses formes arrondies, le moelleux de ses gestes, et je ne sais quel calme indolent accompagnant la régularité de ses traits, presque trop corrects, ce qui leur donne une légère expression de froideur, tout cela me surprenait, me ravissait. Je me mis à lui savoir gré de cette jolie métamorphose comme si elle n'eût eu d'autre intention que de me l'offrir en cadeau. Arrivé dans les idées de défiance que tu sais, j'en vins presque à me sentir attendri. La jeune personne placée à ma gauche, cette parente de mon oncle, sans doute, que Joseph appelait « la sauvage, » fit heureusement diversion au sentiment, et au contentement peut-être un peu trop vif de mes observations plastiques. Ni belle ni laide; mais avec de jolies façons patriciennes, ma voisine me fit l'effet au premier regard d'une jeune sauvage passablement futée. Vingt ans, de grands yeux bruns, le sourire franc, mais surtout un air de vive intelligence, lui tiennent lieu de ce qu'on appelle la beauté du diable, en tant que j'aie pu voir; nous n'eûmes pas échangé trois mots que j'avais compris qu'elle devinait en plein le fond et le tréfond de mon manège et de mes pensées. Comme j'échangeais quelques paroles banales avec elle :

— A propos, dit mon oncle, vous ne vous connaissez pas... et vous êtes cousins.

Ma présentation m'apprit que ma voisine, *la sauvage*, était Mlle Antoinette Wéber, fille d'une sœur de mon oncle, établie à Genève, et morte il y a huit ou dix ans, dont j'avais entendu parler autrefois. Je commis le plus déplorable madrigal en partie double, en la complimentant sur son gracieux prénom d'Antoinette.

— Oh! vous ne ferez pas de confusion, cousin, me dit-elle avec malice. Dès le premier jour ici, il a bien fallu convenir d'une distinction. Moi je suis naturellement, par ordre dynastique: *Antoinette seconde*. D'où il suit que, pour abréger, mon oncle et ma tante m'appellent maintenant: *Seconde* tout court. C'est donc sous ce numéro d'ordre que j'ai bien l'honneur d'être votre servante! ajouta-t-elle en riant.

Mon oncle et ma tante se parlant peu, je conclus vite que rien n'était changé dans leur désaccord d'autrefois. Pourtant, je fus frappé d'une sorte de sérénité ferme qu'elle semblait avoir conquise et que je ne lui avais jamais vue. Sœur de mon père, à qui elle ressemble... à me tirer des larmes des yeux, elle m'a toujours aimé; j'attribuai naturellement à mon retour son air de contentement, et je pressentis en elle mon plus solide appui.

Le déjeuner prit fin. Ses fraises achevées, avec sa même jolie mine friande, Antoinette *première* se recueillit subitement, et, entre deux signes de croix, dit mentalement ses grâces; puis se levant, tout en sourires, elle reprit mon bras et nous allâmes sous la vérandah ; elle me détacha une révérence, et je lui serrai la main.

En te racontant ces minutieux détails, mon cher Carol, je n'ignore pas que tu continues à rugir, et à me qualifier des noms très durs de Galaor ou d'Alcindas. — Mièvreries de sentimens, t'écries-tu, dégradantes fadeurs !.. Je t'entends m'accabler de tes ronflantes injures, en me voyant du premier coup barboter dans les ondes du tendre, et mollir comme cire aux flambeaux d'hyménée... Un peu plus, tu vas me flétrir de l'épithète d'idéaliste ! — Tout beau, mon maître !.. Je veux bien avouer que je prélude peut-être un peu trop dans le ton fâcheux de l'idylle, et que l'école du pessimisme, du positivisme, et des mâles amours trouverait certes à redire à ce troubadourisme tout à fait subit auquel j'ai l'air d'être en proie. La vraie vérité, c'est que notre cénacle des forts est tout autre chose que le château de Francœur, et que ta favorite Eulalie Brochard, honorée par toi du beau nom de Phryné, n'a rien du tout de mon Antoinette. Que ta Phryné soit, en son essence, plus près de la nature, la question n'est pas là : « Poupée à ressort, demoiselle du monde, Agnès bourgeoise ou Cydalise de roman, » tant que tu voudras !.. La vérité vraie, c'est que la fraîcheur des dix-neuf ans, le ton, les manières de ma cousine, m'ont l'air si bien nature, que je me sens malgré moi séduit, intimidé, et presque captivé par ce naturalisme-là.

Que te dirais-je?.. la récitation de ses grâces, et ses deux signes de croix ne me firent pas sourire !.. Prends ma tête, quoi !

Nous descendîmes au jardin, avec ma tante et Mlle Antoinette *seconde*, devisant toutes deux devant nous en catimini, tandis que je marchais auprès de mon Agnès, un peu plus ému que je n'eusse voulu l'être, à ce moment venu de me développer dans toute la plénitude de mes moyens. Tu vois le cadre, la jolie fontaine et le portique circulaire qui lui fait fond, tu connais ce luxe de fleurs, ces corbeilles, ces gazons parsemés de violettes, les jets d'eau s'irisant au soleil. Nous gagnâmes les ombrages. Par une habile manœuvre de nos chaperons, nous nous trouvâmes bientôt seuls... Antoinette, en son calme charmant, allait silencieuse; mêlant sa beauté aux floraisons des parterres avec des allures de nymphe.

Je ne me dissimulais point la gravité de mon rôle. Le premier mot de tête-à-tête que je cherchais devait évidemment trahir le trouble d'un cœur épris, et ce diable de mot me venait mal, ou ne me venait pas.

Par bonheur, un incident me sauva. Nous passions devant une belle statue de Diane que mon père a fait autrefois restaurer.

— Jacques, me dit-elle, est-ce que c'est vrai que cette déesse-là me ressemble ?

— Oh ! elle te ressemble en moins bien ! répondis-je avec un empressement convaincu.

— Tu trouves ?.. Et pourquoi ces deux C entrelacés sur le piédestal ?

— Ce sont les initiales de Corisande, la divinité de ces bocages.

— Et qu'est-ce que c'était que Corisande ?

— Une belle personne... amie d'Henri IV, qui lui a fait bâtir ce château.

— J'aurais bien voulu être à sa place et vivre comme elle à la cour !

Sur cet écart d'une sainte ignorance, dont je ne me plaignis point, elle cueillit trois ou quatre fleurettes qu'elle mit à son corsage et dans ses cheveux. Ce qui m'amena à lui faire un autre compliment bête... qui ne lui déplut pas.

L'entretien une fois engagé, je n'eus plus qu'à suivre le courant facile d'idées champêtres, qui ouvrait un sursis à l'escarmouche sentimentale dont j'étais si fort préoccupé. Après tout, cette sage pensée me vint que d'adroits préliminaires m'étaient avantageux, en guise de travail d'approche, avant d'assiéger tout à fait grièvement le cœur de ma cousine. Expert du moins dans le verbiage, je sus me montrer brillant à des rappels d'enfance, où la note tendre pouvait me venir aisément, mêlée à des gaîtés que le souvenir de quelques escapades communes faisait naître entre nous, et dont elle riait, malgré cette tenue un peu froide qui semble un pli gardé de sa parfaite éducation de couvent. J'animerai ma Galatée !

Au bout d'un quart d'heure, ma tante et Mlle Seconde réapparurent subitement au détour d'une allée. Le soleil devenu vif, on rentra.

Content de moi, et jaloux de laisser cristalliser dans l'imagination de ma cousine l'impression que je devinais déjà vibrante, je remontai à mon donjon, presque étourdi de ce ravage de cœur si nouveau, éclatant, tout à coup, dans l'économie de ma constitution cependant robuste.

— *Deus ! Deus !.. Ecce Deus !..*

J'en suis là, et je t'écris.

Je rouvre ma lettre. Un petit bout de causerie avec ma tante m'a mis au courant des choses : Antoinette ne sait encore rien des projets de famille. On veut lui laisser le temps de me connaître.

Je suis tout simplement à l'essai !

III.

Depuis ma très importante lettre, mon cher Carol, huit jours se sont passés, pendant lesquels je n'ai pu avoir avec ma tante, qui me comble, aucun entretien bien sérieux. Huit jours, du reste, pleins d'événemens : des excursions, des dîners, des visites, des préparatifs pour la réception d'un évêque... Ajoute à cela *mon état d'âme*,.. et, dans les quelques occasions que j'attrape à la dérobée, les opérations d'investissement du cœur de ma cousine : aimables soins, lacs d'amour, galant servage, et tout le bataclan de l'Astrée... Je m'emballe très décidément dans ce bleu qu'il te plaît d'appeler le *genre romance*.

Enfin, tranchons dans le vif...

Malgré les seize pages d'objurgations dont tu me foudroies, en ta qualité de maître psychologue, tes alambiquages philosophiques sur le néant de la passion et de l'amour font long feu... Le *déterminisme* et l'*indéterminisme* ne passionnent plus ma raison; en fait de *cause finale efficiente*, pour l'heure, je ne connais plus qu'une belle fille, qui me fait tout l'effet de devoir être bientôt ma fiancée...

Eh bien! oui!.. *je me dédouble!..* Mon *moi* philosophique est vaincu par cet autre *moi* trop sensitif que tu méprises comme un reste d'attache à la *bête;* ma psychologie m'assomme. Les bois, les prés, le grand soleil et les bonnes odeurs des foins dissipant l'enchifrènement de pessimisme enragé qui vous tient tous là-bas, je me mets en vacances!.. Un pas de plus, je suis presque prêt à jurer qu'il fait bon de vivre, et que je prends plaisir à madrigaliser sous les ombrages...

Après ces révélations suprêmes, j'en reviens à l'attachant récit des faits, dont tu sauras, je le suppose, apprécier l'importance.

Tout d'abord j'ai repris pied dans la famille, et je me complais dans les bonnes grâces de mon oncle, en attendant l'heure solennelle des accordailles. Cet âge d'or paisible et nouveau, écartant toute appréhension des conflits redoutés, j'ai donc pu me livrer, sans distraction morose, à l'étude approfondie de ma cousine, et, comme elle n'a réellement aucune idée du rôle que je joue près d'elle, j'y gagne de saisir son naturel sur le vif.

Ma cousine est très décidément splendide : avec ses allures de déesse, sa belle tête remplie d'idées vaines, qui, chez elle, semblent une grâce, je t'ai fait son portrait... Au moral, d'intelligence un peu courte... peu ou pas de lecture... Suivant le joli mot de Rivarol, pour tout dire : « Elle a de l'esprit comme une rose!.. »

Mais est-ce un défaut chez une fille que l'on doit épouser!.. Je ne le crois pas! L'éducation monastique, d'ailleurs, sagement pondérée pour développer avant tout le sentiment religieux, et par conséquent les plus sûrs principes des vertus, n'a point pour but de fabriquer des doctoresses. Mon Antoinette ne vise point au diplôme. Un goût passionné pour la toilette, cultivé avec un rare bonheur d'instinct, éclaire à miracle la tranquillité un peu indolente de sa vénusté blonde. Très fière de sa beauté, et l'imagination pleine de rêves de grandeurs, qu'elle combine avec l'innocence d'une novice tout fraîchement émancipée; avide de vivre sans savoir ce qu'est la vie, elle a toute la saveur d'un beau fruit attendant la main qui le cueille. Sensible à toute louange, et crédule comme l'Innocence, elle reçoit mes attentions galantes avec des airs de Célimène du plus délicieux effet...

C'est une âme, un cœur, un esprit à former, quoi!.. Mais telle qu'elle est, c'est une belle promesse!

Une première conversation avec mon oncle me porte un coup de Jarnac très imprévu.

Ce matin, je descendais au jardin, où se promenait Antoinette. Me voyant à ma fenêtre, elle m'avait fait un signe d'appel. M'empressant de la rejoindre, je traversais la terrasse devant les fenêtres du fameux cabinet qui fait l'angle, lorsque mon oncle m'appela, en m'ouvrant sa porte de plain-pied,.. « pour lui dire un petit bonjour en passant. » J'entrai sans défiance, rassuré par un air de bonhomie définitif dont il ne s'est point encore départi depuis mon arrivée. Nous devisâmes sur le temps, « propice aux biens de la terre, » sur un gros nuage noir « nous menaçant pourtant d'une forte ondée... » Puis, il m'interrogea sur mon installation, s'informant si rien ne me manquait, m'invitant à donner des ordres à ce sujet.

Ravi d'un tel excès de sollicitude, je commençais à pressentir, dans ce début aimable, une sorte de préparation à un plus important colloque; quelques regards de père, jetés vers certain massif, où la robe blanche de sa fille se détachait sur la feuillée, semblaient l'amener, peu à peu, à entamer un intéressant entretien touchant les grands projets que tu sais... J'attendais avec candeur, et un peu palpitant, songeant, à part moi, que ma cousine « avait déjà parlé peut-être... »

Je n'attendis point longtemps.

— Mon cher Jacques, me dit-il tout à coup, comme à brûle-pourpoint, il faut que nous causions.

Je me sentis monter au front une aimable rougeur de fiancé.

— Causons, mon oncle! répondis-je.

Et, bien qu'impatient de rejoindre Antoinette, je m'assis plein d'espoir.

— Il me paraît important, puisque te voilà revenu, reprit-il, de couler tout d'abord à fond l'état de tes affaires, pour bien déterminer notre situation.

— Déterminons, mon oncle!

— Sais-tu où tu en es?... ajouta-t-il avec un sourire.

— Je le sais... vaguement!.. répliquai-je, souriant comme lui.

— Bon!.. Tu le sais, sans le savoir,.. reprit-il tout paternel; il importe donc que tu sois renseigné.

Là-dessus il attira quelques feuillets, tout préparés sur son bureau, et poursuivit, après avoir pris un temps :

— Mon cher garçon, il y a six ans, à ta majorité, mes comptes de tutelle apurés, il te restait, en biens-fonds, la terre de Francœur, assez hypothéquée; de plus, en capital et valeurs mobilières, une somme de quatre-vingt-sept mille francs.

— Très juste, mon oncle!

— Francœur, mis tout de suite en adjudication par toi; ta tante, désireuse que cette terre patrimoniale ne passât point à des mains étrangères, l'acheta, en son nom, cinq cent soixante-deux mille francs. — Hypothèques purgées, et liquidation accomplie, il te resta cinq cent quarante mille francs. Tu eus la sagesse d'en placer quatre cent mille, en actions au pair de ma compagnie, que, depuis lors, je t'ai gardées, et qui t'ont rapporté jusqu'à ce jour un intérêt d'environ dix pour cent... C'est-à-dire ni plus ni moins qu'une quarantaine de mille francs par an.

— Je vous suis bien reconnaissant, mon oncle, de tous ces bons soins, dis-je, contraint de me rendre à l'évidence des faits.

— Merci!.. Seulement, poursuivit-il, plusieurs fois tourmenté par Bertaut, ton notaire, à propos de pas mal de dettes, j'ai avancé de ma caisse diverses sommes, plutôt que de laisser vendre de tes actions, que d'ailleurs j'avais en garantie. D'où il suit que tu as un découvert envers moi...

— Il s'agissait de dettes d'honneur, mon oncle! Des pertes au jeu... Des imprudences... qui m'ont corrigé.

— Fort sage!.. Par malheur, te corrigeant du jeu, tu as pris un intérêt dans une écurie de courses...

— Pour me refaire!..

— Pour te refaire!.. Sais-tu à combien ton déficit se monte? reprit-il après un autre temps.

— J'avoue que je ne le sais pas trop, mon oncle...

— Pas trop... Ce n'est guère!.. dit-il en riant. Si encore tu le

savais assez!.. Enfin, heureusement que tu te trouves à la source des renseignemens. Voici ton compte...

Je pris le papier qu'il me tendait, et je demeurai quelque peu déconfit à un certain chiffre total de cent soixante-quinze mille francs, qui frappa brutalement mes yeux.

— Seulement, reprit-il, par un bon coup de ta veine, tes actions, que tu as souscrites à mille francs, sont cotées couramment aujourd'hui à seize cents,.. ce qui te refait, en principal, six cent quarante mille francs, sauf déduction de ma créance sur toi.

Bien que l'arithmétique de mon oncle me heurtât d'un coup fort brusque, son air aimable en amortissait si paternellement l'effet, que je lui en sus presque gré. En bonne logique, n'était-il point tout naturel que, dans la conjoncture où nous étions, les états de fortune et les situations des deux parties fussent clairement définis?..

Le côté fâcheux de mes affaires débrouillé avec tant de bonhomie, nous touchions enfin à ce point capital des ouvertures précises, que rien n'obstruait plus. Une perplexité m'agitait... Allais-je sauter au cou de mon oncle, au premier mot m'accordant ma cousine?.. Ou bien devais-je réprimer mes transports, en fiancé pénétré d'un sentiment sérieux et digne, à la pensée des grands devoirs dont je sentais toute l'importance?..

Mon oncle me fournit encore l'occasion d'un répit.

— Bien que rien ne presse dans le règlement de nos comptes, reprit-il avec la même aménité, il n'en est pas moins à prévoir que, pour l'avenir, il te faudra prendre un parti conforme à la raison, en rapport avec le nom que tu portes...

— Oh! croyez-moi, mon oncle, m'écriai-je convaincu, croyez que si la raison m'a, jusqu'à ce jour, fait parfois défaut, l'expérience de la vie m'a suffisamment armé d'une volonté désormais solide...

— Parfait! interrompit-il. Tu as vingt-sept ans, tu as jeté ta gourme, je comprends tes bonnes résolutions... En ce cas, si tes intentions sont dès à présent sérieuses, voici, moi, ce que je te proposerais.

— Enfin!.. pensai-je à ce mot décisif...

Mais la proposition de mon oncle me fut une nouvelle douche. Sans atténuer son aimable sourire, avec des inflexions de voix, des gestes fondus, des précautions de pêcheur à la ligne soigneux de ne point effaroucher le goujon, il m'expliqua que, « désireux d'aborder la carrière politique, et par suite de quelques renouvellemens nécessaires dans le conseil d'administration de la société Victor Lebel et compagnie, de Nantes,.. résolu enfin à prendre sa re-

traite... en usant toutefois du droit que lui conféraient les statuts de désigner son successeur, etc. »

Bref, ce successeur tout désigné : c'était moi !..

A cette conclusion baroque, je fus, ma foi, si interloqué, que je restai muet tout d'abord; je réussis pourtant à formuler je ne sais quelle phrase « sur ma complète inintelligence du raffinage des sucres... »

— Bon, bon ! interrompit mon oncle, je t'attendais là !.. Mais il ne s'agit pas du tout ici de connaissances spéciales... où les chimistes et les ingénieurs suffisent !.. Grâce à ma poigne, au temps de ta minorité, tu as fait ton droit, tu es avocat : c'est plus qu'il n'en faut pour la compréhension d'affaires administratives ou contentieuses... Trois ou quatre mois de travail te mettront au courant. Je serai là, d'ailleurs, pour t'aider dans le début de tes fonctions. L'important, c'est de ne pas laisser sortir de la famille les magnifiques résultats de la gérance d'une société fondée par mon père et par moi... Or, les appointemens de la gérance, mon cher ami, c'est soixante mille francs par an,.. sans compter les allocations supplémentaires de frais divers... Tu n'es pas un étranger dans la compagnie, puisque tu es titulaire de quatre cents actions, ce qui te constituerait déjà un titre, n'eussé-je point mon droit absolu de présentation de mon remplaçant... J'ai, du reste, déjà parlé de toi,.. et l'affaire est en bon train !..

A mesure que mon oncle me défilait ce qu'il appelait « sa proposition, » il me semblait voir se dérouler, de la façon la plus criante, tout un plan de machinations adroites qui m'avaient enveloppé, leurré, berné comme un nigaud pendant tout le temps de ce fameux état de révolte, que j'appréciais, non sans quelque orgueil, comme une force de caractère peu commune... Je découvrais enfin qu'à l'heure où je m'applaudissais de ma fière indépendance, en mon train désordonné, mon oncle payait tranquillement mes dettes, « me laissant jeter ma gourme,.. » et me gardait intact le seul fonds solide de mes revenus, comme une attache à sa raffinerie... jusqu'à ce jour prévu où je devrais fatalement retomber sous son joug...

Et j'avais fait mon droit !..

Après la belle déclaration de sagesse que je venais de formuler pour l'avenir, en vue de ma cousine, j'étais pris !.. Comment me hérisser contre des projets si conformes à toutes les convenances de famille, à ce moment surtout, où le mariage que je convoitais avait déjà forcé un rapprochement qui mettait à néant toute querelle passée ?.. Quel prétexte invoquer pour dénoncer catégoriquement un refus qui risquait de tout rompre ?..

Tout penaud de ce rôle de pantin insurgé que j'avais joué sept ans, et dont mon oncle avait toujours tenu les ficelles, je voulus pourtant faire bonne contenance, l'orgueil des Francœur se réveillant en moi. Il était habile, après tout, de me tenir sur une réserve qui me permît de discuter cette clause, que je n'étais point du tout d'humeur à accepter. Un certain air gouailleur, égayant le visage de mon oncle, me portait sur les nerfs... Je pris une attitude sérieuse, profonde et réfléchie, comme il convenait à la circonstance; et, sans rien préjuger des choses, je lui répondis que, « bien que flatté de la bonne opinion qu'il accordait à mes capacités, l'affaire me paraissait assez grave pour y songer longuement... »

— Oh! rien ne presse, me dit-il, et tu peux prendre ton temps!.. D'ailleurs, tu sais d'autre part les idées de ta tante, au sujet d'Antoinette... Il importe tout d'abord de savoir ce qu'il en ressortira...

— Ah! voilà maître Giraud, s'écria-t-il en voyant entrer un grand gaillard bien connu de moi...

— Salut à monsieur le maire!..

Giraud, maire de Francœur, et ancien fermier de mon père, est le mari de ma nourrice. Je suis parrain d'un de ses enfans. Bien que fort riche de son propre bien, profondément dévoué aux miens, il a continué à gérer la terre de ma tante, et, depuis que j'ai tout vendu, je suis venu presque tous les ans chasser chez lui.

Au courant de nos affaires de famille, il fut presque atterré de me trouver au château...

— Tiens!.. monsieur Jacques!.. s'écria-t-il. Ah! bien, c'est Constance qui va être contente!..

— Je comptais aller la voir aujourd'hui, répondis-je en serrant la bonne main qu'il me tendait.

Il comprit qu'il tombait dans un entretien grave, il n'insista pas... Je le laissai à ses affaires.

Je sortis du cabinet de mon oncle absolument étourdi du tour que prenait l'aventure. Arrivé à Francœur dans les intentions que tu sais, et plein d'une ardeur batailleuse prête à tout renverser, je me trouvais tout à coup devant un état de paix qui désarmait sans combat mon humeur conquérante. Dressé sur mes griefs, résolu dans mon orgueil à affronter des récriminations prévues, je découvrais au premier mot que j'avais été joué comme un niais, pendant tout le temps de cette lutte imaginaire qui m'amenait finalement à une reddition piteuse, à l'heure fixée par une habile tactique... Un mot de mon oncle surtout me restait sur le cœur: « Tu as jeté ta gourme! » avait-il dit. Et, de cet entretien

anxieusement attendu, où, plein d'une émotion bête, j'attendais qu'il m'ouvrît les bras « en m'appelant son gendre, » il ne restait que cette petite incidence presque détournée. *Les idées de ma tante... à propos d'Antoinette.*

Pour le coup, c'en était trop! Sur ce dernier point, corbleu! je saurais montrer à mon oncle qu'il n'a pas tout prévu!.. « Les idées de ma tante » m'ouvrant le champ libre à l'attaque de ma cousine, j'eus bientôt fait mon plan.

Mais tu m'entends, Carol, n'est-ce pas? Je puis buter contre l'amour, choir dans le mariage... Mais raffineur: jamais!

IV.

J'ai tout appris!.. Je sais tout: des causes de mon rappel, des finasseries de mon oncle, et d'un imbroglio caché qui se joue, à l'ombre du mariage projeté qui me tombe du ciel!..

Mais procédons par le détail.

N'ayant plus chance de retrouver ma cousine, après le très long entretien par lequel son père m'avait fort démonté, me sentant enfin le besoin de réfléchir, je partis à travers bois, avec l'intention d'aller à la Ferme, où j'arrivai un peu remis de mon alerte, distrait, sans y songer, par tant de souvenirs d'autrefois qui se levaient sous mes pas. Enfant, j'ai passé une moitié de ma vie dans ce coin de Francœur, où les jeux avec la marmaille qui m'était frères et sœurs de lait m'attiraient.

Comme j'entrais dans la cour des Giraud, une voix joyeuse bien connue m'accueillit par ces mots:

— Ah! mon Dieu!.. Comment, c'est toi, Jacques!

Et Constance m'embrassa comme embrassent les nourrices, sa joie, son étonnement lui coupant presque la respiration.

— Mais, ils sont tous au château! reprit-elle avec un sentiment d'inquiétude.

— Je le sais! répondis-je, car j'en viens!.. J'y ai même dit bonjour, à ton mari!

— Ah! bah!.. Tu as revu ton oncle?.. Tu demeures chez lui?..

En quelques mots, je la mis au courant des choses, sa surprise augmentant à chacune des nouvelles que je lui annonçais.

Constance Giraud, autrefois une très belle fille, est aujourd'hui une solide Blésoise de cinquante ans; alerte, instruite, et femme de tête dirigeant habilement sa ferme, et faisant marcher son monde. C'est une bourgeoise, ne t'en déplaise, et non point une paysanne des champs... Gaie, la parole vive; mais avec un fond de bonté de femme heureuse, elle a le sens droit et sûr; ce qui lui vaut presque

même une sorte de prépondérance dans l'administration de la commune, en sa qualité de mairesse. Cinq enfans, dont deux fils; l'aîné, maréchal des logis dans les dragons, vient de finir son congé, et voyage en Amérique pour y compléter ses études agricoles; le second est caporal dans la ligne; trois filles, dont l'une mariée : tous élevés, éduqués, composent la famille. Tout cela m'aime et me choie... Un peu plus, on me prendrait pour un Giraud. Une servante courut appeler les fillettes.

Oublieux de mes soucis du château, je respirais à l'aise dans ce milieu d'affections franches, où, malgré ma dépossession, je me sens toujours chez moi.

Une porte s'ouvrit, comme par un vent de bourrasque. C'était Jacquot qui se précipitait sur moi d'un élan, sa poupée dans ses bras, et m'embrassant à m'étouffer en criant :

— Bonjour, parrain!

Jacquot, c'est Jacqueline, ma filleule, la Benjamine des Giraud, qui va avoir quatorze ans... Si jamais tu veux voir quelque chose de *nature* et d'animé, et de dégingandé, fais le voyage! Ébouriffée, rouge de sa course, un livre de leçon dans sa poche, sa corde à sauter roulée autour d'elle en ceinture... Un flot de questions, de paroles... La porte se rouvre : c'est Sidonie, dix-sept ans, elle est dans un pensionnat de Tours, et vient passer ici huit jours de vacances... Déjà posée, raisonnable, tenue de demoiselle. Elle me tend ses joues pour bienvenue; me demande s'il faut préparer ma chambre, s'informe si je déjeune, cause un instant... Jacquot, sur mes genoux, et qui me veut tout à elle, s'impatiente, l'appelle : bavarde, s'écriant : « Tu me l'accapares! » Elles se querellent... Constance intervient, les met à la porte toutes les deux. Je reste bête et charmé de l'émotion si saine que je ressens.

Grand Dieu! je m'aperçois que je n'ai point fait la description de la ferme, avec ses détails naturalistes; la clôture de haies, la porte charretière, la cour, la mare aux canards, les tas de fumier où picore la volaille qui gratte le sol, les écuries, la grange et l'échelle qui conduit au grenier; les charrettes, brancards en l'air, rangées le long des murs, les charrues démontées; les dindes qui gloussent, les poules qui piaulent, les bœufs qui beuglent, et l'âne qui brait... Est-ce ma faute si, venant voir les gens, je m'intéresse tout d'abord aux gens plus qu'aux choses tant rebattues...

La vérité, c'est que la maison des Giraud, que dans le pays on continue d'appeler la Ferme, est un très confortable et très beau cottage, bâti par un architecte intelligent, pour une nombreuse famille. Sur le devant, une avant-cour, ornée d'une grille; derrière, un superbe jardin, lequel communique aux bâtimens agricoles.

Resté seul avec Constance, dans une très vaste pièce, sorte de grand hall à l'anglaise, à la fois salle à manger, parloir et salon, nous causâmes de l'événement sérieux qui me ramenait à Francœur. Élevée au château par ma grand'mère, près de ma tante de dix ans plus jeune qu'elle, et qu'elle n'a quittée qu'à son mariage avec Giraud, Constance a gardé un attachement fidèle à tous les miens. Intelligente et discrète, elle a reçu bien des confidences depuis six ans que ma tante est revenue s'installer à Francœur, dans une solitude dont il eût été aisé de deviner la cause, même sans savoir ce que nous savions tous des écarts de mon oncle.

Comme j'abordais la grande nouvelle de mon mariage projeté, y compris la proposition qui venait de m'être faite au sujet de l'affaire de Nantes, je fus assez surpris de voir Constance soucieuse... Je l'interrogeai.

— Oh! dit-elle, la question de mariage me paraît aller tout de go!.. Ça a toujours été dans les idées de ta tante!.. Et, pour ce qu'un garçon risque à ces choses-là, ce n'est pas ce qui m'inquiéterait, pour toi, de quelque façon que ça tourne... Ce qui me fait froncer le nez, c'est la condition que ton oncle paraît y mettre par avance de t'envoyer à Nantes.

— Pourquoi?.. lui demandai-je.

— Pardi! reprit-elle, tu n'ignores pas que c'est un malin!.. Il est bien clair qu'il ne t'offre de prendre sa place que parce qu'il veut, par toi, toujours garder une main dans l'affaire... Il compte te tenir encore de ce côté-là pour ses intérêts, quand tout sera fini avec ta tante.

— Comment?.. quand tout sera fini... m'écriai-je.

— Eh bien! Antoinette mariée, ils se séparent, ils divorcent!

— Ils divorcent?..

— Oui!

— Mais quel prétexte prendront-ils?

— Oh! il a joué assez de tours à ta tante pour qu'elle ne soit embarrassée que dans le choix... car il ne s'est guère gêné... et, comme de juste, de son côté à elle, avec la tête des Francœur dans tout ce beau gâchis, elle a naturellement aussi donné prise sur elle. Elle n'a que trente-huit ans... Elle compte se remarier... Et le futur qui, celui-là, vaut mieux dans son petit doigt que ton oncle tout entier, n'est pas bien loin d'ici... Ce n'est pas elle qui y perdra!

Bien que je fusse à peu près édifié sur les galanteries de mon oncle Lebel, même du temps de mon père, j'étais toujours resté sur la simple idée d'un ménage désuni comme tant d'autres, dont on subit la peine, en forçats condamnés à la galère des convenances

sociales. Les événemens autrement graves que me révélait Constance me jetèrent tout à coup dans un ordre de pensées dont je demeurai presque abasourdi. Ce que j'apprenais sur ma tante m'était si inattendu, qu'il me fallut l'assurance réitérée de la certitude des faits, pour que j'en vinsse à les croire réels.

— Ah! çà, est-ce que tu vas t'étonner qu'une femme belle et vivante, et lâchée dans le monde à vingt-huit ans, reste une créature du bon Dieu?.. Avec un mari comme ton oncle qui n'a pas craint, sous son toit, de prendre un jour pour maîtresse la gouvernante de sa fille?.. Jour de Dieu! à la place de ta tante c'est moi qui lui en aurais planté ce jour-là... Mais est-ce sa faute, à elle, si, toute seule, une fois séparée de sa fille que, malgré ses droits de mère, il a voulu faire élever au couvent, est-ce sa faute si, rencontrant un homme de cœur, au bout de douze ans de cette vie-là, elle s'est laissé aimer... et si elle-même elle a aimé...

— Et mon oncle a su?..

— Ton oncle a su qu'elle n'était pas femme à oublier qu'elle était une Francœur; et elle l'en a convaincu, dans une explication après laquelle il n'a pas demandé son reste! — Oh! les choses ont été loin; et il s'en est peu fallu qu'il n'y eût un malheur!.. Ce qui a tout sauvé, c'est qu'il a eu peur de ce qu'il allait arriver d'une séparation bruyante... Son train, à lui, était connu, il en avait trop fait!.. Au pied du mur, il a songé à ses affaires, à sa situation... Il a consenti à tout ce qu'on a voulu... comme s'ils étaient démariés. Ta tante est restée à cause de l'enfant... Le monde n'a jamais rien vu ni rien su. C'est tout ce qu'un mari comme lui pouvait attendre d'elle. — Et toi, à ton tour, Jacques, qu'est-ce que tu as à dire, là-dessus?..

Je revins au château singulièrement troublé, bien qu'en somme allégé des brusques soucis où m'avaient tout d'abord plongé les déclarations de mon oncle.

Dans la situation éclairée par Constance, je pouvais agir maintenant l'œil ouvert sur des machinations trop habiles, où, par instinct, j'avais tout d'abord pressenti une sorte de chausse-trape à mon humeur confiante... Devant une séparation désormais accomplie, en fait, le mariage d'Antoinette s'imposant comme le dénoûment nécessaire d'un conflit ayant trop longtemps duré, je ne pouvais plus douter des intentions formelles qui m'avaient attiré à Francœur. Intéressé par mes liens de famille à couvrir de tristes débats dont la confidence à un étranger était plus que délicate, il était de toute évidence que ma qualité de neveu facilitait beaucoup le très grave événement d'un divorce, que l'établissement d'Antoinette avait seul jusqu'alors retardé...

Assuré de l'intérêt que mon oncle avait à étouffer tout bruit de procès, et conscient désormais qu'il avait besoin de mon concours pour des arrangemens qui pouvaient être atténués, du moins aux yeux du monde, dans leurs effets les plus fâcheux, je n'avais donc plus qu'à conquérir ma cousine...

Antoinette une fois mon alliée, j'esquivais le raffinage...

Quant à la question du divorce, je dois t'avouer que je ne m'en offusquai pas autrement, estimant, en moraliste, que le scandale n'est point la séparation, mais bien plutôt l'exemple d'un mauvais ménage... Et, s'il faut tout te dire, ce n'était pas sans un plaisir malin que je songeais aux représailles que, dans cette autre affaire,.. cette fois : *Francœur contre Lebel*, mon oncle avait dû subir à son tour, malgré ses désinvoltures de tyran.

Le second coup du déjeuner avait sonné comme j'arrivais au château, on était à table. Je m'excusai en invoquant ma visite à la ferme, et je m'aperçus que ce simple mot produisit un subit apaisement sur l'irritation que mon oncle était prêt à témoigner, par suite de mon retard. Ma tante me jeta un regard tranquille.

— Tu as vu Constance?.. me dit-elle.

— Oui, ma tante!

— Elle va bien?

— Très bien,.. et ma filleule encore mieux! Je suis chargé de toutes sortes de bons rappels auprès de vous.

— Merci! ajouta-t-elle.

L'intelligence humaine est vraiment très perfectionnée, mon cher Carol. Je n'avais point achevé le dernier mot, répondant à ces deux questions banales, que ma tante et moi nous n'avions plus rien à nous apprendre. Elle savait que Constance m'avait tout dit, que j'avais médité tout le temps de mon retour ; que, finalement, réflexions faites, j'étais resté de son bord... Et elle m'en avait remercié.

Un léger incident d'un autre ordre me ramena pourtant très vite à mon attitude de coupable : à peine assis à côté d'Antoinette, je dus m'apercevoir d'un certain air piqué, et du silence qu'elle affectait avec moi. Profitant d'un moment propice à un « aparté, » je repris à mi-voix mon apologie pour elle seule.

— Je *vous* ai attendu dans l'allée du bois !.. me dit-elle d'un ton de hauteur dépité, en personne gravement offensée.

Il me fut aisé de me justifier en rejetant ma faute sur l'appel de mon oncle, auquel j'avais dû répondre. Elle parut admettre une aussi bonne raison, sans se départir toutefois de son air de froideur. J'obtins pourtant un demi-pardon, lorsque nous nous trouvâmes plus libres sous la vérandah. J'essayai de renouer la partie perdue en lui demandant si elle descendrait à la même heure le lendemain.

— Je ne sais pas!.. me dit-elle d'un ton indifférent. Cela dépendra du temps...

Sous l'impression de cette querelle, qui était tout au moins un reproche de mon absence, je passai tout le jour à méditer un plan d'attaque décisive. Armé cette fois d'un solide grief contre mon oncle, je me disais que je n'en étais certes plus à m'arrêter devant de vains scrupules. Si poltron que je me fusse montré jusqu'à cette heure, il fallait parler, sous peine de perdre à mes yeux ma propre estime... Une semaine s'était écoulée, et, rougissant d'un si long temps perdu, je me demandais si, malgré les traverses survenues, Antoinette ne m'accusait pas déjà d'un tel retard dans *la déclaration de mes sentimens.*

V.

Le Rubicon est franchi!..

Je me suis levé ce matin avec le jour. A sept heures, j'étais prêt, résolu. A huit heures, je descendis sans bruit par l'escalier particulier de ma tourelle, ouvrant directement sur les jardins. Le cœur me battait... Viendrait-elle?.. ou quelque empêchement ne la retiendrait-il pas?.. Songerait-elle après tout que j'allais l'attendre?.. Et ne s'effraierait-elle pas de cette sorte de mystère entre nous?.. J'arrivai au petit bois, troublé au souvenir des reproches que j'avais encourus, pour son attente inutile de la veille... Je n'avais pas fait vingt pas sous le couvert que je l'aperçus assise sur un banc de pierre, et se fabriquant un paquet de fleurettes... Mon sang ne fit qu'un tour en voyant qu'elle m'avait devancé :

— Tu n'es pas matinal! me dit-elle en riant.

— Ah! mon Dieu! m'écriai-je consterné, je croyais arriver le premier!.. Il n'est que huit heures, et tu ne parais jamais si tôt.

— C'est parce que je reste souvent à bavarder avec Justine, reprit-elle, mais j'en suis encore à mes habitudes de réveil du couvent.

Elle s'était levée.

— Allons faire une navigation sur l'étang, ajouta-t-elle, c'est moi qui ramerai!..

Nous partîmes à travers le taillis; presque à chaque pas, sa robe s'accrochait à des ronces dont je la dégageais. Pour sortir des broussailles, et connaissant mieux qu'elle le court chemin, je voulus prendre une petite allée, qui coupait droit vers le kiosque où l'on attachait les barques et les yoles.

— Oh! non!.. pas par là!.. s'écria-t-elle vivement... on nous verrait du château!..

A ce mot qui dénonçait si bien entre nous une équipée secrète,

j'eus encore un battement de cœur à la pensée que sa crainte même était déjà une sorte d'aveu de complicité. Nous rentrâmes vite sous le couvert, en riant de mon idée malencontreuse, et nous continuâmes notre course par les gazons humides, parsemés de pâquerettes; des mésanges et des merles, voletant sur les branches, nous regardaient passer. Antoinette était radieuse. Son calme naturel, toujours un peu fier, de fille qui se sait belle, semblait se fondre, et s'animer d'une ardeur tranquille d'héroïne en escapade du plus charmant effet. Le ton rosé de ses joues, le brillant de ses yeux, trahissaient si bien la joie de toucher enfin au fruit défendu... que je me sentais tout sot de mes perplexités gauches, et de ma si longue réserve.

Nous arrivâmes à l'étang, nous choisîmes une jolie yole. Comme elle l'avait dit, elle prit les avirons, moi, je m'assis au gouvernail, et nous poussâmes au large, aussitôt entourés par les cygnes et les canards chinois. L'heure matinale et les réveils dans les buissons semblaient nous fêter; les grandes moires de l'eau reflétaient la rive et les nuages...

Pour m'entraîner en guise de transition devant amener le grand sujet d'un aveu, je modulai quelques phrases sur la poésie du lieu... Je m'aperçus bientôt qu'elle écoutait sans paraître autrement impressionnée du pittoresque. Un peu refroidi par son silence, encore une fois je me sentis pris de cet embarras stupide « d'énoncer ma flamme, » que, depuis une semaine, j'essayais de secouer... Mais je m'étais fait, ce jour-là, mon grand serment de couper le câble, dussé-je sombrer dans la dérive. J'avais d'instinct dirigé la yole sous les grands saules bordant les talus pour y chercher « l'ombre et le mystère... » Une fois là, je me lançais bravement dans un exorde court, mais longuement préparé depuis la veille, « sur les charmes de tendresses de deux jeunes cœurs, libres, heureux. » La tirade devait même finir très bien dans un éclat véritablement passionné,.. quand, dès les premiers mots, Antoinette m'interrompit par cette très simple question :

— Dès que nous serons mariés, nous irons vivre à Paris, n'est-ce pas?.. Tu me le promets?..

Mon cher ami, les hauts sommets atteints par la science psychologique, et les découvertes sensoriales dont nous sommes à bon droit très fiers nous ont, à coup sûr, armés d'un admirable outil d'investigation pour déterminer les *états d'âme, et le jeu particulier des mouvemens passionnels, résultat du conflit des sens, du tempérament des sujets, et de leur système nerveux...*

Mais l'esprit d'une fille,.. ça, c'est une tout autre affaire!.. S'il s'agit d'expliquer doctement ce qui se passe dans ces jolies têtes et de deviner leur énigme, le plus savant de nous tous peut tout

aussi bien donner d'avance sa langue au chat... Tu viens de le voir.

Mon morceau littéraire coupé dès le début, et ma déclaration me restant sur les bras, je ne fus cependant pas trop dérouté du tour subit que prenaient les choses. — J'admirais en philosophe la sûreté de méthode d'Antoinette, si simple en son *processus*.

J'entrai sans plus de débat par la brèche ouverte, et, dès les premiers mots, il me fut aisé de comprendre que, à la seule décision de mon rappel, son instinct de fille avait d'autant plus facilement tout deviné, qu'elle avait, dès l'enfance, surpris plus d'un propos lui révélant certains projets de famille... Elle avait donc grandi avec l'idée d'un mariage entre nous... Quelques questions de mon oncle sur moi, « en apparence indifférentes, » depuis mon arrivée; mon empressement, mes phrases galantes, de vagues propos de sa mère avaient suffi à confirmer le cours de son imagination tranquille... » De là, sans prendre par quatre chemins, sa très naturelle question sur nos arrangemens d'avenir...

Vivre à Paris!.. Tu penses si je comblai ses vœux!

En possession de mon sujet et pourvu des pleines connaissances nécessaires pour établir tout un train de vie conforme aux goûts de ma cousine, plus à mon aise cette fois, je n'eus point de peine à me lancer sérieusement dans ce rêve d'or d'une existence planant dans les hauteurs mondaines... J'étais fort convaincu, du reste, et elle m'écoutait ravie...

— Je ne sais pas ce que papa me donnera, mais avec quinze cent mille francs que m'a laissés grand'maman Lebel, et ce que tu as, nous serons très riches, n'est-ce pas? me dit-elle tout à coup.

J'admirai encore la netteté de compréhension de ma cousine, cet art tout vraiment particulier qu'elle possédait de réduire les choses à l'expression la plus exacte, et répondant le plus directement à l'importance du fait. — Tandis que j'en étais encore à accorder ma lyre, en deux très simples questions, elle avait tout condensé, tout élucidé, tout résolu.

Le chiffre de ma fortune et de sa dot énoncé, nous n'avions plus qu'à régler notre train de maison... Ce que nous fîmes à l'instant, en procédant à un établissement très sévère de notre budget... Si nous eûmes un léger désaccord sur les chapitres de l'écurie et des toilettes, ce ne fut qu'un de ces nuages rosés qui traversent les ciels bleus des fiancés... Le ton de notre causerie, à la fois si grave et si familiale, excluait d'ailleurs si bien l'opiniâtreté dans nos avis divers, que nous cédâmes tous deux en même temps... les deux chapitres de la toilette et de l'écurie restant en suspens...

En fin de compte, nous nous trouvâmes réellement un peu à court de revenus... Antoinette consentit gentiment à rabattre une

des trois grandes fêtes que nous devions donner chaque hiver, à condition pourtant que ladite fête serait remplacée, au printemps, par un *garden-party* très simple, clôturant nos séries de réceptions. Je cédai encore sur ce point. La saine raison à vau-l'eau, tout aussi bien que le plus vulgaire élément du calcul, à quoi bon épiloguer sur de futiles détails?.. Elle était si belle dans sa candeur un peu volontaire, avec ses grands yeux bleu de turquoise, son sourire reposé, et tout ce je ne sais quoi d'une jeune déesse assise sur sa nuée!.. Elle ramait, du reste, avec cette grâce accomplie que la jolie rondeur de ses formes imprime au moindre de ses mouvemens, et je me laissais conduire, heureux des perspectives toutes nouvelles du lac et de la vie qui s'ouvrait devant moi. Notre question économique épuisée, par une pente insensible, je fis, comme il convenait, glisser l'entretien dans la note expansive... Je m'étonnai de la facilité avec laquelle, cette fois, je pus orner mon thème, si laborieusement travaillé depuis la veille. Délivré de mon épouvantail d'une déclaration offensive, je trouvai des tours de pensée, pleins de cette grâce naturelle que donne la conscience d'une conquête achevée, et que l'intimité de notre langage d'ailleurs rendait d'autant plus expressifs.

Antoinette m'écoutait pensive; aux *tendres aveux* fleurissant sur mes lèvres, je la voyais presque troublée... je la pressai de me dire à son tour qu'elle m'aimait...

— Mais tu le sais bien! dit-elle.

La cloche du déjeuner, sonnant le premier coup, nous surprit soudainement... Nous nous enfuîmes, comme dans un train de déroute; et, chacun de notre côté, nous gagnâmes le château.

Qu'est-ce que tu dis de ça, savant psychologue!..

VI.

Sans être ni Valmont, ni Lovelace, mon cher Carol, j'ai, tu le sais, suffisamment brûlé la vie pour n'être plus guère en fonds d'ingénuité... On n'a point traversé la rouerie des cercles, des coulisses, des soupers de filles et des salons, sans altérer sensiblement le duvet de ses illusions premières...

Si tu joins, à l'expérience qui en résulte, les théories pessimistes de notre très précieux cénacle des Raffinés, tu m'accorderas, je le suppose, que ce n'est point un brevet de rosière que j'oserais briguer parmi vous. Cependant, si mécréant que je sois, il me faut bien t'avouer l'étonnant état sentimental où me jetèrent les incidens de cette matinée, qui comptera certainement dans ma vie. Je me sentais tellement nouveau à moi-même, en cette sensation bizarre d'un amour virginal, et pur, et frais comme un bouquet

d'avril, qu'en entrant dans la salle à manger, j'eus presque peur d'aveugler les gens, et de dévoiler à tous notre secret... Comme si quelque auréole eût illuminé mon front, et que des ailes blanches m'eussent poussé tout à coup... Par bonheur, l'air candide d'Antoinette, arrivée la première, et humant déjà son œuf à la coque, me rappela au juste sentiment du réel; et, mon propre appétit aidant, je réussis à miracle à dissimuler, comme elle, l'exultation d'âme où nous étions tous deux.

Ma tante et ma cousine, ayant à faire une course à Blois, partirent en se levant de table, et je me trouvai seul avec mes émois...

Au sortir des vives émotions de joie, le plus grand bonheur, à coup sûr, c'est de les savourer à nouveau par la pensée. Incapable de tenir en place, je partis à travers le parc, et je gagnai vite la montée d'où je pouvais suivre du regard, au loin, la calèche qui *portait mes amours*... et je rêvais, émerveillé, à ce changement de mes idées, de ma vie, de mon être... En vain, par quelque mauvais retour de mon scepticisme d'antan, j'essayais de me railler de cette conversion subite au sentimentalisme bourgeois, qui pour la première fois m'égarait. En fait, j'étais bien forcé de m'avouer que dans le train de passions banales ou vénales que jusqu'alors j'avais pratiqué, les fleurs d'innocence et de jeunesse m'avaient fait défaut, et que le piquant d'une attrayante primeur justifiait suffisamment ma chute... Bref, disons le mot, pendant une heure j'effeuillai en pensée des marguerites... Après quoi, ne sachant plus que faire de moi, je m'en allai, au hasard, pour user mes agitations jusqu'à l'heure de *son* retour.

Comme je passais devant les nouvelles constructions du haras, j'y entrai. Quoique mal disposées... (toutes les ouvertures donnent sur le nord!) les écuries neuves sont en somme assez convenablement aménagées à l'intérieur. Je notai rapidement, à vue d'œil, les modifications les plus urgentes que je ferai sans trop de dépense... Ce à quoi je suis bien décidé par exemple, c'est au changement du personnel. Le vieux Sam-Anders, qui dirigeait tout, du temps de mon père, avait déjà laissé les choses en triste état... Informe-toi si Billy-Stuart est encore libre : je le prendrais... Tu seras appelé d'ailleurs au conseil, et tu donneras ton avis... Un terrain d'entraînement est très facile à établir, seulement, il serait en partie sur Giraud; ce qui s'arrangerait, je pense, moyennant location... car c'est en blés... Je suis allé tout de suite à la Ferme, pour lui en parler... Il n'y était pas, et je tombai au cottage en pleine académie. M[lle] Seconde y fait le portrait de Jacquot, ma filleule... Je trouvai Constance et ses filles dans une grande pièce du premier étage, convertie en véritable atelier... Sur des chevalets, des études de figures et de paysages... A l'installation, il me fut

aisé de deviner que Mlle Wéber travaille là une partie de ses journées. Mon entrée mit la séance en complet désarroi, car le portrait, paraît-il, est une surprise qui m'est destinée ; aussi, le panneau fut-il caché avec précipitation ; mais, quelque hâte que mit Mlle Seconde à faire disparaître ce qu'elle put de ses œuvres en les retournant, j'eus le temps d'en voir assez pour rester frappé d'un très grand étonnement, au faire et à l'allure de certaines figures originalement campées, qui n'ont rien du tout d'un talent de demoiselle du monde. L'alerte passée, j'eus l'explication de toute chose et d'une intimité complète que la *sauvage* semblait avoir chez Constance. — Il y a une dizaine d'années, Mme Wéber, la sœur de mon oncle, étant venue de Genève avec sa fille, qu'elle laissa au château pour amuser ma cousine Antoinette, pendant les vacances de Pâques... il arriva que l'enfant fut prise d'une scarlatine... La contagion pouvant gagner l'héritière des Lebel, mon oncle expédia sans barguigner sa nièce chez les Giraud, où Constance la soigna, et la garda six semaines en bon air, pour consolider sa convalescence... De là, depuis lors, des affections entretenues, et quelques voyages de Genève à Francœur, qui font que Mlle Seconde me parut être à la ferme plus réellement en famille qu'au manoir. Bref, dans son atelier, elle se sentait si bien chez elle, qu'elle m'en faisait les honneurs avec certaines façons, ma foi, qui dénoncent une rare pratique des formes mondaines les plus accomplies.

A propos, je ne t'ai encore rien dit de son histoire, la voici en trois mots : — Mlle Seconde est orpheline. Son père, Friedrich Wéber, d'une riche famille d'Alsace, était un peintre de valeur qui a laissé des œuvres. S'étant trouvé à peu près ruiné à la guerre, par suite de son option, il s'était retiré en Suisse, lorsqu'il mourut, il y a deux ans ; et, des débris d'une grande fortune, ne laissant pour tout héritage à sa fille qu'une quinzaine de mille livres de rentes... ce qui toutefois la fait indépendante. Vaillante de caractère, seule au monde, elle vivait à Genève, auprès d'une vieille parente, quand mon oncle, se souvenant qu'elle est sa pupille, l'a appelée à Francœur, ma cousine Antoinette quittant définitivement le couvent.

La séance interrompue, à la grande joie de Jacquot qui n'aime guère rester en place, on descendit au jardin ; Mlle Seconde en connaît naturellement tous les recoins. Ce fut elle qui me mena à mon catalpa... *le catalpa de Jacques*... planté le jour de ma naissance, et toujours magnifique, malgré le fameux coup de tonnerre d'il y a quinze ans qui l'avait fort ébranché... Mlle Seconde en savait l'histoire, et je m'aperçus bientôt que dans ce milieu, où l'on parlait si souvent de moi, elle avait si bien appris, dès longtemps, les moindres incidens de ma vie, qu'elle me connaissait tout aussi particulièrement qu'elle connaissait mon arbre.

L'heure venue de rentrer au château, bien qu'épris d'un désir de solitude pour rêver d'Antoinette, je dus offrir à la nièce de mon oncle d'être son compagnon de retour. Comme elle est bonne marcheuse, nous refusâmes la voiture que Constance voulait faire atteler, et nous nous mîmes en route.

VII.

Tout préoccupé que je fusse de mes propres affaires, je marchais à côté de M[lle] Seconde, un peu surpris de la trouver beaucoup mieux pourvue d'attraits physiques que je ne croyais. Le voisinage de beauté d'Antoinette, et surtout une sorte d'effacement volontaire la réduit, d'ailleurs forcément, à une certaine réserve d'attitude un peu fière que j'avais cru devoir respecter. A quelques échanges de pensées, dans le courant de vie du château, j'avais déjà pourtant noté des reparties primesautières, dénonçant l'intelligence vive et ouverte d'une jeune personne de tête; instruite, comme le sont certaines étrangères, Suissesses, Suédoises ou Russes. Une de ces éducations plus solides enfin, que nous trouvons charmantes, et que nous admirons du reste chez la jeune fille, à condition qu'elle ne soit pas Française. En ma qualité de cousin, je l'appelais familièrement: *Seconde;* elle m'appelait Jacques tout court. Là se bornait notre commerce d'intimité.

N'ayant rien à faire qu'à la regarder tout en l'accompagnant, comme elle me précédait dans un étroit sentier, je commençai à m'apercevoir pourtant, tout d'abord, d'une sorte d'aisance élégante, un peu hautaine, empreinte dans sa démarche. On eût dit que, plus à l'aise qu'au manoir, en ce milieu agreste, à l'air libre et sous le ciel, elle s'enivrait de sa jeunesse et du bonheur de vivre. Grande, souple, la taille bien prise dans sa robe de toile se drapant sur elle en plis abondans. Un simple chapeau de campagne ombrageait son cou bien dégagé, sa nuque de cheveux châtain clair relevés à miracle, avec un tour de main révélant l'esprit d'ordre et le soin de la personne. Comme elle se retournait un peu vers moi, je fus encore surpris de lui découvrir un profil charmant. Au bout du sentier enfin, la voyant en plein dans la lumière du jour, je m'aperçus d'un seul regard que ce que j'avais classé parmi les visages ornés de la *beauté du diable* était fort loin de manquer d'attrait. Pour la première fois, je comprenais nettement la profondeur de ce mot de femme, disant d'une autre : « Qu'on ne pouvait la proclamer régulièrement belle, mais qu'elle était pire. » Une tête fine de statue antique, un front pur; et, dans tous ses traits, la grâce juvénile de ses vingt ans; une bouche rieuse et bien fendue, aux lèvres presque sensuelles, des dents de perles... mais surtout,

par-dessus tout cela, sous l'arcade un peu profonde de ses sourcils, l'éclair de deux grands yeux bruns, qui semblent l'illuminer jusqu'à l'âme et qui vous pénètrent, droit, comme cherchant sans peur à deviner la pensée. Je m'aperçus enfin que je ne l'avais jamais regardée.

Distrait pourtant par mes pensées et par l'obsession d'un autre visage, ne sachant guère que lui dire, je la remerciai de faire pour moi le portrait de Jacquot.

— Prenez garde! me dit-elle en riant, vous ne l'avez pas vu!

— Mais j'ai assez vu les quelques études que vous n'avez pas réussi à me cacher.

— Diantre! comme dit notre oncle, vous n'auriez eu qu'à m'en dérober une, pour l'exposer au prochain Salon...

— Eh bien, mais... j'oserais hardiment vous prédire que, même en ce cas...

— Prenez garde encore!.. répéta-t-elle, vous allez cette fois outrer votre petit compliment!

— Quand cela serait, cousine, je n'excèderais pas mon droit... Mais dites-moi, au moins, pourquoi toutes ces études, vous les signez : *Seconde.*

— C'est pour amuser Jacquot, que ce nom-là fait rire. Est-ce qu'il ne vous plaît pas?

— Il ne me plaît que tout juste! Est-ce que vous n'en avez pas un autre que celui d'Antoinette?..

— Mais si!.. Je vous prie de croire que j'en ai mon dû, comme tout le monde. Je me nomme aussi : France.

— France!.. Oh! c'est charmant! Voulez-vous me permettre de vous appeler ainsi, cousine!

— Appelez-moi ainsi, cousin!.. ou même Françoise, si le diminutif vous paraît trop court. En Grèce, où nous avons habité trois ans, ma mère me donnait souvent ce nom plus tendre, qui lui était un doux rappel... et un regret d'exilée. — Oh! regardez donc ce joli effet de lumière sous bois!..

Nous marchâmes quelques minutes en silence, à cause de l'escalade d'un monticule pierreux et glissant, qui nous abrégeait un détour. L'accès de la crête étant un peu ardu, je lui tendis la main, et je l'enlevai en la félicitant d'être très brave. Elle riait d'un rire si jeune et si franc, que, ne l'ayant encore vue que dans son attitude contenue du château, je fus tout surpris de la voir si vivante et si alerte.

— Mais je suis une montagnarde!.. dit-elle, et, avec mon père, j'ai escaladé toute la Suisse... En touriste, comme un garçon!

Sortis de notre grimpade, nous reprîmes notre causerie.

— Mais, très sérieusement, lui dis-je, savez-vous que vous avez

un talent... qui ne ressemble pas du tout à l'étude des arts d'agrément chez les demoiselles.

— J'ai plus sérieusement travaillé, voilà tout, répliqua t-elle; mais ne vous en étonnez pas; mon père était un maître, lui,.. il m'a donné des leçons et, depuis que je suis au monde, je n'ai guère jamais joué qu'avec des pinceaux. — A Genève, j'ai même suivi pendant quatre ans les cours de l'Académie... car il y a une Académie pour *les demoiselles*, comme vous dites !

Nous parlâmes arts, et, à peine entrés dans ce sujet, nous nous trouvâmes à l'aise... Je continuai à m'étonner des connaissances réelles, des idées, des opinions justes, et parfois presque avancées, qui dénotaient une culture d'esprit peu commune. Sachant l'anglais, l'allemand, l'italien, et le goût formé par les grandes œuvres exotiques... En musique, sans être enragée wagnérienne, elle savait tout des progrès de l'école, comme elle savait tout de notre mouvement littéraire. — Son rêve était de voir Paris qu'elle n'a jamais vu, ses musées, son monde, et surtout l'Opéra.

— J'en grille ! dit-elle. Figurez-vous que, pendant plusieurs jours, j'ai été agitée de l'idée de faire un grand coup... Un beau matin, je feignais une effrayante migraine, pour ne point paraître de la journée. Je m'échappais du château, je prenais le chemin de fer, j'arrivais à Paris, j'entendais *les Huguenots*, et je revenais dans la nuit pour reparaître au déjeuner, guérie et fraîche comme une convalescente... Je n'ai pas osé !.. Et pourtant on n'en aurait rien su !..

— Oui, vous êtes un peu isolée, à Francœur...

— Oh ! j'aime à la fureur l'indépendance, et je ne sais pas rester oisive... Mais je ne suis pas aussi dépourvue que vous le croyez... J'ai de bonnes heures, avec ma tante que j'aime, et qui est adorable pour moi...

— Si vous avez besoin d'un ami de plus, pensez à moi... dis-je gagné par son originalité franche.

— Un ami de plus... Oh ! bon cela !.. J'accepte, ajouta-t-elle en me tendant la main.

Juste comme nous arrivions à la petite porte du parc, sur la route, nous aperçûmes une calèche qui revenait de Blois... Boum ! boum !... dans ma région cardiaque !.. C'était ma tante... et Antoinette... qui nous saluait de loin, en agitant leurs mouchoirs !

VIII.

Après notre rentrée en déroute du matin, j'avais à peine revu ma cousine, et nous n'avions échangé que quelques mots, comme

la voiture se rangeait au perron. Malgré la jolie toilette dans laquelle elle redescendit... et qui me fit bien l'effet de m'être dédiée... le dîner me parut fort long. L'air de mon oncle paraissait à l'orage... Je me demandais si quelque nouvelle de notre escapade n'était point parvenue jusqu'à lui... Le beau visage tranquille d'Antoinette n'était point un indice suffisant pour atténuer mes craintes.

Enfin, le repas achevé, nous sortîmes sous la vérandah. La soirée était belle et tiède; un beau ciel clair, plein d'étoiles... Je me mis, rêveur, un peu à l'écart, afin de profiter du moment où, ma cousine servant le café, nous nous trouverions isolés. Mon stratagème réussit; une tasse à la main, elle vint à moi.

— Est-ce qu'il s'est passé quelque chose, ce matin, à ton retour?.. lui demandai-je furtivement.

— Non, rien!.. répondit-elle, comme étonnée de ma question. Que veux-tu donc qu'il se soit passé?..

— Je ne sais... Ton père semblait soupçonneux...

— Eh bien! il l'est toujours!..

— A demain, n'est-ce pas?..

— A demain!

— Je t'aime... Et toi?..

— T'es bête!.. dit-elle rieuse, en me quittant.

— Pourquoi Jacques est-il bête? demanda indifféremment ma tante qui avait entendu ce dernier mot.

— A cause d'une critique sur ma robe. Il n'y connaît rien!

On rentra au salon; la soirée se passa sans amener le moindre incident. Une fin de journée comme les autres, morne entre mon oncle et ma tante, n'échangeant strictement, avec des formes de grand ton, que de ces paroles banales dont la politesse voulue suffit aux convenances.

Quant à moi, j'étais trop enfoncé dans mes beaux rêves pour n'être pas tout à la joie de mon bonheur parfait. A un moment, comme je me trouvais au piano auprès d'Antoinette, qui déchiffrait vaguement, de la main droite, sa partie d'une sonate que nous allions jouer, je pris dans ma main sa main gauche, qu'elle m'abandonna aussi longtemps que je voulus... tandis que ma tante brodait à son métier, et que mon oncle, ayant accaparé M[lle] Seconde, se faisait expliquer du Tennyson... Cependant à quelques regards de ma tante vers nous, bien qu'elle ne pût rien voir de mon manège, j'eus malgré moi un léger trouble... Une importune rougeur, que, ni plus ni moins qu'une jouvencelle, je me sentis monter au front, me dérouta si bien qu'il me vint un remords subit, à la pensée que, si je croyais de bonne guerre de jouer un

tour à mon oncle, en n'attendant point son agrément pour entamer le cœur de ma cousine; je devais du moins, à ma tante, de n'agir point en séducteur vulgaire, au mépris de la confiance qu'elle me témoignait... Je ne lâchai pas la main d'Antoinette... mais je pris la résolution d'avoir un entretien avec sa mère.

Notre rendez-vous du lendemain, pour moi sans alarme et sans appréhension d'insuccès, fut un véritable enchantement. J'arrivai à temps, cette fois, pour attendre ma cousine... L'accord de nos deux cœurs, de nos volontés libres devançant les lentes formalités des arrangemens de famille, les perspectives enchantées d'une centaine de mille livres de rentes... et, par-dessus tout, peut-être, « ce mystère à deux, » ajoutant je ne sais quelle allure romanesque de coup de tête à des fiançailles déjà décidées entre nous, tout cela se fondait dans une plénitude de sensations si délectable que j'en étais presque oppressé... Notre familiarité de langage, et ces menues privautés de cousin, dont j'usais sans qu'il lui vînt à l'idée d'en prendre le moindre ombrage, donnaient quasiment l'illusion de deux amans... Encore ce jour-là, nous allâmes à l'étang par les couverts, mon bras enroulé autour de sa taille, pour nous glisser en cachette à travers les taillis...

Elle arrivait avec un fond de réflexions de la nuit, toutes fraîches, pour notre entrée en ménage... Une fois à l'embarcadère, à peine assise dans la yole, elle reprit ses avirons, nous gagnâmes les saules, et l'entretien se posa.

Dès les premiers mots, je ne pus me défendre de rire, en m'apercevant que notre sage discussion de la veille était à recommencer. Je dois lui rendre cette justice pourtant qu'elle se rendit, ce matin-là, aux nécessités très évidentes de nos dépenses d'écurie... mais en augmentant toutefois d'autant le fameux chapitre des toilettes que, comme de juste, un grand luxe d'équipage réclamait.

Mon cher ami, rien n'est plus charmant, je te le jure, que tous ces jolis projets d'innocentes à l'entrée de la vie. Les notions générales d'Antoinette sur l'économie domestique et sociale se sont formées au couvent, dans des caquetages de filles cloîtrées, issues de duchesses ou de marquises, dont l'idéal n'a d'autre objet bien naturel que de se voir émanciper, porter des robes longues et décolleter leurs pauvres petites épaules pointues... Ma cousine a du reste, sur ce dernier point, des avantages réels, légitimant ses aspirations... (Passe-moi cette vaine gloriole, qui n'humilie en rien ton goût pour le genre effilé d'Eulalie...) Quoi qu'il en soit, je suis forcé d'avouer pourtant que le décolletage en grande étiquette a bien

aussi son défaut, car il appelle le collier de perles, alternant, suivant la toilette, avec la rivière de diamans... Tel est du moins l'avis d'Antoinette!..

— Tu vois comme j'ai de la raison, dit-elle, je me borne au strict nécessaire... Avec quelques bracelets, je ne demanderai plus rien!.. Les bagues, ce n'est pas assez jeune!..

— Bon! répliquai-je en riant, quatre ou cinq cent mille francs y suffiront. Ce ne sera que le quart de notre fortune!

— Mais voyons, bêta, reprit-elle d'un ton très persuasif, je ne peux pourtant pas aller comme une pauvresse!..

Qu'y faire?.. La laisser dire... C'est ce que je fis!.. A quoi bon couper durement les ailes à ce beau papillon du rêve voltigeant à travers son ciel d'ingénue?... Le moindre petit million de mon oncle, en cadeau de noce, ne pourvoira-t-il pas d'ailleurs, même à des folies?.. Ces désirs éblouis, ces joies d'un cœur jeune, ne sont-ils pas fugitifs comme les fraîcheurs d'aurore des matinées de printemps?.. Remarques-tu comme je m'énonce! — Le mariage, le sérieux de la vie, les réflexions plus hautes éveilleront la raison... Que te dirais-je enfin?.. je la regardais!.. penchée sur ses avirons, avec cette grâce souple et dolente qui semble s'émaner d'elle, comme une sorte d'engourdissement de volupté...

Au bout de l'étang, tous ses comptes faits, nous étions ruinés à plat... J'étais ravi!

Deus!.. Deus!.. Ecce Deus!..

IX.

Mon cher ami, un point noir!.. Si l'amour idyllique (que nous ne connaissons guère, par ce que nous avons de la femme, jusqu'au moment sacré où je me trouve)... si l'amour pur, enfin, a toutes les splendeurs d'un renouveau, la perpétration d'un mariage est une tout autre affaire!.. Le chemin de l'autel n'est jamais sans quelques broussailles, qu'il faut traverser sans souci des épines... Ces broussailles, je les traverserai; mais déjà je m'y pique!.. S'aimer, s'adorer, se le dire, c'est simple comme bonjour, et l'on s'étonne vraiment qu'il y faille ajouter tant de complications accessoires pour chanter: Hyménée!.. Hyménée!..

Mais tu ne connais pas l'amour; et, dans ton ignorance de brute matérialiste (passe-moi le mot, je suis en colère!), tu ne comprends rien de ce que veut dire ce retour de pessimisme qui doit te réjouir...

Cela veut dire que mon mariage n'est plus du tout marché fait, et qu'il m'en faut un peu rabattre de mes airs vainqueurs...

Voilà ce qui s'est passé !..

En honnête neveu, tu le sais, je voulais tout confier à ma tante.

Trouver ma tante sans mon oncle, en son particulier, cela n'a rien de difficile au château. Vers deux heures, pendant qu'Antoinette faisait sa sieste, quittant ma tourelle attenant à l'aile droite de mon oncle, je me dirigeai vers l'aile gauche. Assuré des faveurs de ma destinée, je marchais d'un pas ferme à cet entretien solennel, où j'allais pourtant confesser un très grave accroc aux convenances. Je ne pouvais guère me dissimuler qu'un accord définitif avec Antoinette, avant tout assentiment préalable de famille, et surtout des rendez-vous clandestins, n'étaient point sans manquer à certaines formes sous-entendues d'avance en nos projets.

Ma tante était en train d'écrire, comme j'entrais chez elle, dans le charmant petit salon, autrefois arrangé par ma mère, et qu'elle a pieusement conservé en son état, sans y permettre aucun changement. Je reconnus le joli bureau Louis XVI, avec son paravent de glaces et de verdure, les portières des Gobelins représentant des épisodes de l'Astrée, divers portraits de ma grand'mère en sa jeunesse, vêtue à l'empire, et de quelques Francœur ascendans appendus aux murailles, sur leur fond de lampas lilas foncé, broché de palmes ton sur ton; la pendule de Clodion de la cheminée; et, sur tous les meubles, ou dans leurs vitrines, ces mille bibelots rares : figurines de Saxe, bronzes ou émaux que j'avais tant admirés, enfant, quand il m'était accordé de pénétrer dans le sanctuaire...

— Tiens, c'est toi, Jacques? dit ma tante, c'est gentil de venir me voir!

Je me dirigeai à travers les méandres que formaient les sièges artistement groupés. Sans quitter des yeux son papier, elle me tendit sa main gauche :

— Attends!.. deux lignes, et j'ai fini!

Je m'assis sur un pouf bas, placé près du bureau, et j'attendis, étudiant son visage encore très beau, et dont l'expression trahissait un courant de pensées heureuses, j'en augurai bien pour ma démarche.

Ses deux lignes achevées, elle glissa sa lettre dans le buvard; et, se retournant vers moi :

— Tu ne montes donc pas à cheval aujourd'hui?.. me dit-elle.

— Non, ma tante.

— Bon!.. Ta promenade du matin avec Antoinette t'aura fatigué, reprit-elle en souriant.

Je rougis encore à ces mots... Le diable m emporte, on dirait

que c'est une maladie que j'ai attrapée sur mon chemin de Cythère!..

— Non, je ne suis pas fatigué, ma tante, répondis-je d'un ton qui était bien loin d'être triomphant... Je suis resté précisément... pour causer avec vous... d'Antoinette.

— Est-ce qu'il y a déjà de la brouille entre vous?.. me demanda-t elle...

Pour le coup, en dépit du sourire qui me semblait un encouragement, je passai au coquelicot.

— Antoinette a parlé!.. m'écriai-je.

— Oh! pas si sotte! répondit ma tante. Elle combine son roman... et je la laisse faire, afin qu'elle vienne d'elle-même à nos projets... sans qu'elle croie se soumettre à un mariage comploté par nous... Enfin, qu'y a-t-il ce matin?.. Êtes-vous en querelle?

— Non, chère tante, ni brouille ni querelle!.. Mais, au contraire, un complet accord de sentimens... plus vifs peut-être que vous ne l'aviez prévu... Car, tandis que mon oncle en est à poser des préliminaires sur les conditions de son consentement... éventuel, Antoinette et moi nous discutons nos arrangemens de ménage.

— Tiens! tiens!.. fit-elle.

Allégé du plus dur de ma confession, je n'eus pas de peine, en quelques mots, à mettre ma tante au courant des choses, de l'enchaînement des faits, de mes scrupules de conscience à son égard, et du principe d'honneur qui me portait à tout lui dévoiler... Elle sourit en apprenant qu'Antoinette avait si subtilement pénétré du premier coup la cause de mon rappel... Au fond de toute imagination de femme, l'attrait du romanesque ne perdant jamais ses droits, ma tante me donna avec d'autant plus de bonne grâce l'absolution de mon méfait, que l'importance tyrannique de mon oncle en faisait tout particulièrement les frais. Je la consultai sur la conduite à tenir envers lui.

— Oh! avant toute chose, ne lui dis rien, et ne prends que moi pour confidente!... reprit-elle vivement. Ton oncle a certainement des raisons, à lui, qui l'ont amené à paraître consentir qu'on vous marie, sur des instances très nettes que je me suis cru le droit de formuler...

— Et avec Antoinette?.. repris-je. Ne dois-je pas lui avouer... que je vous ai tout dit?..

— Mais pas davantage, nigaud!.. Pourquoi la désenchanter de son roman?.. Laisse-la donc jouer à l'héroïne!.. Parle-lui, au contraire, d'obstacles que tu prévois à vos fiançailles... Et, sur ce point, tu diras vrai, car *on* en élèvera jusqu'au dernier moment,

ne fût-ce que pour me faire payer plus cher des concessions forcées... — A toi, que te dit-il?..

Rassuré par tant de marques d'affectueux intérêt de ma tante, je lui racontai l'entretien que j'avais eu, la veille, avec mon oncle, « l'état de mes affaires relevé par lui, ses offres relatives à cette direction de la compagnie de Nantes qu'il entendait m'imposer sans doute comme condition de son consentement. »

Quand j'eus tout dit, elle garda un moment le silence, comme hésitant à me dévoiler toute sa pensée; mais ce ne fut que la courte durée d'une réflexion.

— Écoute, Jacques, me dit-elle bravement, l'heure est venue de tout nous dire, notre confiance mutuelle doit être complète; car il faut que nous puissions opposer notre union à tout ce que l'on tenterait pour la détruire... Antoinette, éloignée de moi à dessein, et renfermée dans un couvent pour me retirer toute influence sur ses pensées, sur son cœur, sur son âme; Antoinette, enfin, ignorante de la vie comme une enfant, n'a, comme une enfant, d'autre idée du mariage que les idées de grandeur et de richesse que son père lui a données. Il faut donc que tu la gardes contre l'ascendant qu'il a déjà su prendre sur elle.

— Mais, ma tante, elle m'aime!

— Oui, cela peut être!.. Peut-être y a-t-il là plus que l'impatience de vivre, et d'être libre, et de briller... Mais je ne puis te cacher la véritable raison qui a déterminé ce rapprochement de famille, et le projet d'un mariage sans doute très inattendu pour toi... Et ici, il faut que tu me comprennes!..

— Je vous suis acquis, ma tante!.. m'écriai-je de plein cœur. Et, quoi qu'il arrive, j'ai maintenant le droit de vous défendre, et le devoir de vous protéger.

Elle me regarda dans les yeux, émue, et pourtant hésitante encore.

— Constance t'a tout dit?.. reprit-elle enfin.

— Oui, ma tante, tout!.. Et, en tout, je vous approuve... En tout, à défaut de mon père, je vous offre mon aide, comme chef de notre famille et de notre nom.

— Si tu savais!.. si je pouvais te dire!..

— Ne me dites rien! ajoutai-je en lui baisant respectueusement la main. Depuis mon enfance, j'ai vu!.. J'ai deviné autrefois les interventions de mon père; j'ai compris, depuis lors, les motifs d'une aversion dont je devais hériter.

— Oh! le temps est passé de la souffrance et des pleurs!.. reprit-elle avec une très calme assurance que soulignait son sourire confiant. Je suis revenue des peurs lâches sous lesquelles j'étais abêtie... La vie est la vie, et le monde est aussi ce qu'il est!.. J'ai,

pendant quinze ans, payé ma dette à des convenances que j'étais seule à respecter. A la fin, j'ai rejeté le joug d'un esclavage stupide... Pour ma fille, pour notre nom, j'ai tout sacrifié de moi, dominant mes répulsions, mes révoltes... Ma fille mariée, hors de la maison, je reprends ma liberté, puisque enfin la loi peut me la rendre.

— Êtes-vous sûre au moins qu'*il* ne vous suscitera pas d'obstacles, ou que vous ne faiblirez pas?..

— Oh! malgré des engagemens... et des promesses, je m'attends à tout!.. Mais je suis résolue... Et il sait trop que je suis suffisamment armée pour n'avoir rien à redouter d'un procès... dont le scandale n'atteindrait que lui. — Seulement, je te le répète, il peut me tenir par ma fille, le seul lien qui reste entre nous... Le bruit d'un divorce pouvant compromettre son avenir, je me suis résignée... Aujourd'hui, il s'agit d'elle et de toi, de votre mariage qu'il faut hâter...

— Mais n'a-t-il pas acquiescé à ce projet, dont il m'a parlé lui-même?..

— Oh! sans doute!.. reprit-elle, même en présence de Bertaut, notre notaire, l'ami de ton père... et mon conseil en tout ce qui s'est passé entre ton oncle et moi!.. Mais quoi?.. *Il* dirige l'esprit d'Antoinette... Et s'il a paru céder, en ta faveur, devant des considérations de famille, d'autres partis, déjà soutenus par lui, n'en sont pas moins une menace...

— Quoi!.. même contre le sentiment d'Antoinette?..

— Mais, encore une fois, Antoinette subit son influence!.. Sans caractère, sans volonté, elle peut plier... Et c'est pourquoi je te mets en garde contre des accès de confiance imprudente...

Là-dessus, à propos d'un grand projet de fêtes pour le jour de naissance d'Antoinette, ma tante me parla de plusieurs séries d'invitations déjà lancées par mon oncle, et dont il l'a tout simplement avertie, sans autrement la consulter sur le nom des invités. Nul doute qu'un défilé de prétendans de son choix ne soit compris dans le nombre des élus... Surprendre, éblouir, égarer le cœur et l'imagination d'une naïve, ou la contraindre peut-être...

Mais, corbleu! le cœur d'Antoinette est à moi!.. Et, quant aux rivaux protégés par mon oncle... je m'en charge!

Monseigneur La Jonchée, évêque *in partibus*, nous arrive demain.

MARIO UCHARD.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA BÉRÉSINA [1]

I.

Après avoir désespérément lutté dans Polotsk, Saint-Cyr, attaqué par Wittgenstein et Steinghel, sur les deux rives de la Duna, s'est décidé à opérer sa retraite après avoir mis le feu à la ville... Les blessures que le maréchal Saint-Cyr avait reçues allaient priver l'armée d'un chef en qui elle avait une entière confiance. Il fallait le remplacer. Le comte de Wrède, alléguant son rang de général en chef du corps bavarois, prétendit avoir le commandement sur les généraux de division français; mais ceux-ci refusant d'obéir à un étranger, Saint-Cyr, quoique très souffrant, consentit à garder encore quelque temps la direction des deux corps d'armée et ordonna la retraite vers Oula, afin de se rapprocher de Smoliany et

(1) Dans les deux premiers volumes des *Mémoires du général baron de Marbot* (Plon et Nourrit, éditeurs), on a vu l'auteur remplissant le rôle, en quelque sorte indépendant, d'aide-de-camp auprès des principaux maréchaux de l'Empire, paraissant sur presque tous les champs de bataille de l'Europe et nous retraçant avec les secrets des états-majors le tableau de luttes héroïques. — Le tome III de ces *Souvenirs* nous le fera bientôt voir entrant en ligne à la tête du 23[e] de chasseurs à cheval, toujours vaillant, souvent même vainqueur, en dépit de nos défaites. Homme d'action, il reste toujours observateur et il ne pouvait manquer de nous transmettre, avec l'intensité de vie qui caractérise ses écrits, les scènes dont il a été l'acteur. Après nous avoir si bien décrit les grands jours de l'épopée impériale, il devait nous peindre les désastres du dénoûment. Voici l'un des passages les plus émouvans du grand drame de la retraite de Russie, qui nous est communiqué par le vicomte de Boislecomte, l'un des héritiers de ces *Mémoires*.

couvrir ainsi le flanc de la route d'Orcha à Borisof, par laquelle l'empereur revenait de Moscou.

Cette retraite fut si bien ordonnée que Wittgenstein et Steinghel, qui, après avoir réparé les ponts de la Duna, nous suivaient en queue avec 50,000 hommes, n'osèrent nous attaquer, bien que nous n'eussions plus que 12,000 combattans, et ils n'avancèrent que de 15 lieues en huit jours.

Quant au comte de Wrède, dont l'orgueil blessé ne voulait plus se plier à l'obéissance, il marchait à volonté avec un millier de Bavarois qui lui restaient et une brigade de cavalerie française qu'il avait emmenée par subterfuge, disant au général Corbineau qu'il en avait reçu l'ordre, ce qui n'était pas! La présomption du comte de Wrède ne tarda pas à être punie : il fut attaqué et battu par une division russe. Alors il se retira sans autorisation sur Wilna, d'où il gagna le Niémen. La brigade Corbineau, refusant de le suivre, vint rejoindre l'armée française, pour laquelle son retour fut un grand bonheur, ainsi que vous le verrez lorsque je parlerai du passage de la Bérésina.

Cependant, par ordre de l'empereur, le maréchal Victor, à la tête du 9e corps, fort de 25,000 hommes, dont la moitié appartenait à la Confédération du Rhin, accourait de Smolensk pour se joindre à Saint-Cyr et rejeter Wittgenstein au-delà de la Duna. Ce projet eût certainement été suivi d'un prompt effet si le maréchal Saint-Cyr eût eu le commandement supérieur ; mais Victor était le plus ancien des deux maréchaux, et Saint-Cyr ne voulut pas servir sous ses ordres. La veille de la réunion, qui eut lieu le 31 octobre devant Smoliany, il déclara ne pouvoir continuer la campagne, remit la direction du 2e corps au général Legrand et s'éloigna pour retourner en France.

Saint-Cyr fut regretté des troupes qui, tout en n'aimant pas sa personne, rendaient justice à son courage et à ses rares talens militaires. Il ne manquait à Saint-Cyr, pour être un chef d'armée complet, que d'avoir moins d'égoïsme et de savoir gagner l'attachement des soldats et des officiers en s'occupant de leurs besoins ; mais il n'y a pas d'homme sans défaut.

Le maréchal Victor avait à peine réuni sous ses ordres les 2e et 9e corps d'armée, que la fortune lui offrit l'occasion de remporter une victoire éclatante. En effet, Wittgenstein, ignorant cette jonction et se fiant à sa supériorité, vint attaquer nos postes en s'adossant à des défilés très difficiles. Il ne fallait qu'un effort simultané des deux corps pour le détruire, car nos troupes, maintenant aussi nombreuses que les siennes, étaient animées du meilleur esprit et désiraient vivement combattre. Mais Victor, se méfiant sans doute de lui-même sur un terrain qu'il voyait pour la première fois, pro-

fita de la nuit pour se retirer, gagner Sienno et cantonner les deux corps d'armée dans les environs. Les Russes s'éloignèrent aussi, laissant seulement quelques cosaques pour nous observer. Cet état de choses, qui dura toute la première quinzaine de novembre, fut très favorable à nos troupes, car elles vivaient largement, la contrée offrant beaucoup de ressources.

Le 23e de chasseurs, posté à Zapolé, couvrait un des flancs des deux armées réunies, lorsque le maréchal Victor, informé qu'une nombreuse armée ennemie se trouvait à Vonisokoï-Ghorodié, prescrivit au général Castex de faire reconnaître ce point par un des régimens de la brigade.

C'était au mien à marcher. Nous partîmes à la tombée du jour et arrivâmes sans encombre à Ghorodié, village situé dans un bas-fond, sur un très vaste marais desséché. Tout y était fort tranquille, et les paysans que je fis questionner par Lorentz, mon domestique polonais, n'avaient pas vu un soldat russe depuis deux mois. Je me mis donc en disposition de revenir à Zapolé ; mais le retour ne fut pas aussi calme que l'avait été notre marche en avant.

Bien qu'il n'y eût pas de brouillard, la nuit était fort obscure ; je craignais d'égarer mon régiment sur les nombreuses digues du marais que je devais traverser de nouveau. Je pris donc pour guide celui des habitans de Ghorodié qui m'avait paru le moins stupide.

Ma colonne cheminait en très bon ordre depuis une demiheure, lorsque tout à coup j'aperçois des feux de bivouac sur les collines qui dominent le marais : j'arrête ma troupe et fais dire à l'avant-garde d'envoyer en reconnaissance deux sous-officiers intelligens qui devront observer en tâchant de n'être point aperçus. Ces hommes reviennent promptement me dire qu'un corps très nombreux nous barre le chemin, tandis qu'un autre s'établit sur nos derrières. Je tourne la tête, et voyant des milliers de feux entre moi et Ghorodié, que je venais de quitter, il me parut évident que j'avais donné sans le savoir au milieu d'un corps d'armée ennemi qui se préparait à bivouaquer en ce lieu !.. Le nombre de feux augmentait sans cesse,.. la plaine ainsi que les coteaux en furent bientôt couverts et offraient l'aspect d'un camp de 50,000 hommes au centre duquel je me trouvais avec moins de 700 cavaliers !.. La partie n'était pas égale ; mais comment éviter le péril qui nous menaçait ?.. Il n'y avait qu'un seul moyen : c'était de me lancer au galop et en silence par la digue principale que nous occupions, de fondre sur les ennemis surpris de cette attaque imprévue, de nous ouvrir un passage le sabre à la main et, une fois éloignés de la clarté des feux du camp, l'obscurité nous permettrait de nous retirer sans être poursuivis !

Ce plan bien arrêté, j'envoie des officiers tout le long de la

colonne pour en prévenir la troupe, certain que chacun approuverait mon projet et me suivrait avec résolution!.. J'avouerai néanmoins que je n'étais pas sans inquiétude, car l'infanterie ennemie pouvait prendre les armes au premier cri d'un factionnaire et me tuer beaucoup de monde pendant que le régiment défilerait devant elle.

J'étais dans ces anxiétés, lorsque le paysan qui nous guidait part d'un grand éclat de rire et Lorentz en fait autant!.. En vain, je questionne celui-ci; il rit toujours, et ne sachant pas assez bien le français pour expliquer le cas extraordinaire qui se présentait, il nous montre son manteau sur lequel venait de se poser un des nombreux *feux follets* que nous avions pris pour des feux de bivouac!.. Ce phénomène était produit par les émanations des marais, condensées par une petite gelée après une journée d'automne dont le soleil avait été très chaud. En peu de temps, tout le régiment fut couvert de ces feux gros comme des œufs, ce qui amusa beaucoup les soldats.

Ainsi remis d'une des plus vives alarmes que j'eusse jamais éprouvées, je regagnai Zapolé.

Au bout de quelques jours, il m'échut une mission dans laquelle nous n'eûmes plus à braver le *feu follet*, mais bien les mousquetons des dragons russes.

Un jour que le général Castex s'était rendu à Sienno auprès du maréchal Victor et que, le 24e de chasseurs étant en expédition, mon régiment se trouvait à Zapolé, je vois arriver deux paysans et reconnais dans l'un d'eux M. de Bourgoing, capitaine aide-de-camp d'Oudinot. Ce maréchal, qui s'était rendu à Wilna après avoir été blessé à Polotsk, le 18 août, ayant appris que Saint-Cyr, blessé à son tour le 18 octobre, venait de quitter l'armée, avait résolu de rejoindre le 2e corps et d'en reprendre le commandement.

Oudinot, sachant que ses troupes étaient dans les environs de Sienno, se dirigeait vers cette ville, lorsqu'arrivé à Rasna, il fut prévenu par un prêtre polonais qu'un parti de dragons russes et de cosaques rôdait auprès de là. Mais comme le maréchal apprit en même temps qu'il y avait de la cavalerie française à Zapolé, il résolut d'écrire au commandant de ce poste pour demander une forte escorte et il expédia sa lettre par M. de Bourgoing, qui, pour plus de sûreté, se déguisa en paysan. Bien lui en prit, car à peine était-il à une lieue qu'il fut rencontré par un fort détachement de cavaliers ennemis, qui, le prenant pour un habitant de la contrée, ne firent aucune attention à lui. Peu de momens après, M. de Bourgoing, entendant plusieurs coups de feu, pressa sa marche et parvint à Zapolé.

Dès qu'il m'eut informé de la position critique dans laquelle se

trouvait le maréchal, je partis au trot avec tout mon régiment pour lui porter un prompt secours. Il était temps que nous arrivassions, car, bien que le maréchal se fût barricadé dans une maison en pierres où il avait réuni à ses aides-de-camp et à ses gens une douzaine de soldats français qui rejoignaient l'armée et où il se défendait vaillamment, il allait néanmoins être forcé par les dragons russes lorsque nous arrivâmes.

En nous voyant, les ennemis remontèrent à cheval et prirent la fuite; mes cavaliers les poursuivirent à outrance, en tuèrent une vingtaine et firent quelques prisonniers. J'eus 2 hommes blessés. Le maréchal Oudinot, heureux d'avoir échappé aux mains des Russes, nous exprima sa reconnaissance, et mon régiment l'escorta jusqu'à ce que, arrivé dans les cantonnemens français, il fût hors de danger.

A l'époque dont je parle, tous les maréchaux de l'empire paraissaient résolus à ne pas reconnaître entre eux les droits de l'ancienneté, car aucun ne voulait servir sous un de ses camarades, quelle que fût la gravité des circonstances. Aussi, dès qu'Oudinot eut repris le commandement du 2e corps, Victor, plutôt que de rester sous ses ordres pour combattre Wittgenstein, se sépara de lui et se dirigea vers Kokanow avec ses 25,000 hommes.

Le maréchal Oudinot, resté seul, promena ses troupes pendant quelques jours dans diverses parties de la province et finit par établir son quartier-général à Tchéréia, ayant son avant-garde à Lomkoulm.

Ce fut pendant un petit combat, soutenu devant cette ville par la brigade Castex, que me parvint ma nomination au grade de colonel.

Si vous considérez que j'avais reçu comme chef d'escadrons une blessure à Znaïm, deux à Miranda de Corvo, une à Jacoubowo, fait quatre campagnes dans le même grade et qu'enfin je commandais un régiment depuis l'entrée des Français en Russie, vous penserez peut-être que j'avais bien acquis mes épaulettes. Je n'en fus pas moins reconnaissant envers l'empereur, surtout en apprenant qu'il me maintenait au 23e de chasseurs, que j'affectionnais beaucoup et dont j'avais la certitude d'être aussi aimé qu'estimé. En effet, la joie fut grande dans tous les rangs, et les braves que j'avais si souvent menés au combat vinrent tous, soldats comme officiers, m'exprimer la satisfaction qu'ils éprouvaient de me conserver pour leur chef...

Cependant, la situation de l'armée française s'aggravait chaque jour. Le feld-maréchal Schwarzenberg, commandant en chef du corps autrichien dont Napoléon avait formé l'aile droite de sa Grande armée, venait, par la trahison la plus infâme, de laisser passer de-

vant lui les troupes russes de Tchitchakof, qui s'étaient emparées de Minsk, d'où elles menaçaient nos derrières. L'empereur dut alors vivement regretter d'avoir confié le gouvernement de la Lithuanie au général hollandais Hogendorf, son aide-de-camp, qui n'avait jamais fait la guerre et ne sut rien entreprendre pour sauver Minsk.

La prise de Minsk était un événement grave auquel Napoléon attacha néanmoins peu d'importance, parce qu'il comptait passer la Bérésina à Borisof, dont le pont était couvert par une forteresse en très bon état, gardée par un régiment polonais. La confiance de Napoléon était si grande à ce sujet que, pour alléger la marche de son armée, il avait fait brûler à Orscha tous ses équipages de pont. Ce fut un bien grand malheur, car ces pontons eussent assuré le prompt passage de la Bérésina, qu'il nous fallut acheter au prix de tant de sang!..

Malgré sa sécurité relativement à ce passage, Napoléon, en apprenant la prise de Minsk par les Russes, manda au maréchal Oudinot de quitter Tchéréia pour se rendre à marche forcée sur Borisof; mais nous y arrivâmes trop tard, parce que le général polonais Brownilowski, chargé de la défense du fort (1), se voyant entouré par de nombreux ennemis, crut faire un acte méritoire en sauvant la garnison, et, au lieu d'opposer une vive résistance qui eût donné au corps d'Oudinot le temps d'arriver à son secours, le général polonais abandonna la place, passa avec toute la garnison sur la rive gauche par le pont et prit la route d'Orscha pour venir rejoindre le corps d'Oudinot, qu'il rencontra devant Natscha. Le maréchal le reçut fort mal et lui ordonna de revenir vers Borisof.

Non-seulement cette ville, le pont de la Bérésina et la forteresse qui le domine, étaient déjà au pouvoir de Tchitchakof; mais ce général, que ses succès rendaient impatient de combattre les troupes françaises, s'était porté, le 23 novembre, au-devant d'elles avec les principales forces de son armée, dont le général Lambert, le meilleur de ses lieutenans, faisait l'avant-garde avec une forte division de cavalerie. Le terrain étant uni, le maréchal Oudinot fit marcher en tête de son infanterie la division de cuirassiers, précédée par la brigade de cavalerie légère de Castex.

Ce fut à 3 lieues de Borisof, dans la plaine de Lochmitza, que l'avant-garde russe, marchant en sens contraire des Français, vint se heurter contre nos cuirassiers, qui, ayant fort peu combattu pen-

(1) La tête du pont sur la rive droite. Le comte de Rochechouart, alors aide-de-camp de l'empereur Alexandre, donne dans ses *Mémoires* de nombreux détails sur toute cette affaire, à laquelle il prit une grande part.

dant le cours de la campagne, avaient sollicité l'honneur d'être placés en première ligne.

A l'aspect de ces beaux régimens encore nombreux, bien montés et sur les cuirasses desquels étincelaient les rayons du soleil, la cavalerie russe s'arrêta tout court ; puis, reprenant courage, elle se reportait en avant lorsque nos cuirassiers, chargeant avec furie, la renversèrent et lui tuèrent ou prirent un millier d'hommes.

Tchitchakof, à qui on avait assuré que l'armée de Napoléon n'était plus qu'une masse sans ordre et sans armes, ne s'était point attendu à une vigueur pareille : aussi s'empressa-t-il de battre en retraite sur Borisof.

On sait qu'après avoir fourni une charge, les grands chevaux de la grosse cavalerie, et surtout ceux des cuirassiers, ne peuvent longtemps continuer à galoper. Ce furent donc les 23e et 24e de chasseurs qui reçurent l'ordre de poursuivre les ennemis, tandis que les cuirassiers venaient en seconde ligne à une allure modérée.

Non-seulement Tchitchakof avait commis la faute de se porter au-devant d'Oudinot, mais il y avait encore ajouté celle de se faire suivre par tous les équipages de son armée, dont le nombre de voitures s'élevait à plus de quinze cents ! Aussi le désordre fut-il si grand pendant la retraite précipitée des Russes vers Borisof, que les deux régimens de cavalerie légère de la brigade Castex virent souvent leur marche entravée par les chariots que les ennemis avaient abandonnés. Cet embarras devint encore plus considérable dès que nous pénétrâmes dans la ville, dont les rues étaient encombrées de bagages et de chevaux de trait entre lesquels se faufilaient à la hâte des soldats russes, qui, après avoir jeté leurs armes, cherchaient à rejoindre leurs troupes. Cependant, nous parvînmes au centre de la ville ; mais ce ne fut qu'après avoir perdu un temps précieux, dont les ennemis profitèrent pour passer la rivière.

L'ordre du maréchal était de gagner le pont de la Bérésina ; mais pour cela, il aurait fallu savoir où se trouvait ce pont, et aucun de nous ne connaissait la ville. Mes cavaliers m'amenèrent enfin un juif, que je fis questionner en allemand ; mais soit que le drôle ne parlât pas cette langue, soit qu'il feignît de ne pas la comprendre, nous ne pûmes en tirer aucun renseignement.

J'aurais donné beaucoup pour avoir en ce moment auprès de moi Lorentz, mon domestique polonais, qui me servait habituellement d'interprète ; mais le poltron était resté en arrière dès le commencement du combat. Il fallait pourtant sortir de l'impasse dans laquelle la brigade était engagée. Nous fîmes donc parcourir les rues de la ville par plusieurs pelotons qui aperçurent enfin la Bérésina.

Cette rivière n'était pas assez gelée pour qu'on pût la traverser sur la glace; il fallait donc la franchir en passant sur le pont; mais pour enlever celui-ci, il aurait fallu de l'infanterie et la nôtre se trouvait à 3 lieues de Borisof.

Pour y suppléer, le maréchal Oudinot, qui arriva sur ces entrefaites, ordonna au général Castex de faire mettre pied à terre aux trois quarts des cavaliers des deux régimens, qui, armés de leurs mousquetons et formant un petit bataillon, iraient attaquer le pont. Nous nous empressâmes d'obéir, et laissant les chevaux dans les rues voisines à la garde de quelques hommes, nous nous dirigeâmes vers la rivière, sous la conduite du général Castex, qui, dans cette périlleuse entreprise, voulut marcher à la tête de sa brigade.

La déconfiture que venait d'éprouver l'avant-garde russe ayant porté la consternation dans l'armée de Tchitchakof, le plus grand désordre régnait sur la rive occupée par elle où nous voyions des fuyards s'éloigner dans la campagne. Aussi, bien qu'il m'eût paru d'abord fort difficile que des cavaliers à pied et sans baïonnettes pussent forcer le passage d'un pont et s'y maintenir, je commençais à espérer un bon résultat, car l'ennemi ne nous opposait que quelques rares tirailleurs. J'avais donc prescrit aux pelotons qui devaient arriver les premiers sur la rive droite, de s'emparer des maisons voisines du pont, afin que, maîtres des deux extrémités, nous pussions le défendre jusqu'à l'arrivée de notre infanterie et assurer ainsi à l'armée française le passage de la Bérésina.

Mais tout à coup les canons de la forteresse grondent et couvrent le tablier du pont d'une grêle de mitraille, qui, portant le désordre dans notre faible bataillon, le force à reculer momentanément. Un groupe de sapeurs russes, munis de torches, profite de cet instant pour mettre le feu au pont; mais comme la présence de ces sapeurs empêchait l'artillerie ennemie de tirer, nous nous élançons sur eux!.. La plupart sont tués ou jetés dans la rivière, et déjà nos chasseurs avaient éteint l'incendie à peine allumé, lorsqu'un bataillon de grenadiers russes, accourant au pas de charge, nous force à coups de baïonnette à évacuer le pont, qui bientôt, couvert de torches enflammées, devient un immense brasier, dont la chaleur intense contraignit les deux partis à s'éloigner!

Dès ce moment, les Français durent renoncer à l'espoir de passer la Bérésina sur ce point, et leur retraite fut coupée!.. Cette immense calamité nous devint fatale et contribua infiniment à changer la face de l'Europe, en ébranlant le trône de Napoléon.

Le maréchal Oudinot, ayant reconnu l'impossibilité de forcer le passage de la rivière devant Borisof, jugea qu'il serait dangereux de laisser encombrer cette ville par les troupes de son armée. Il leur envoya donc l'ordre de camper entre Lochmitza et Némonitza.

La brigade Castex resta seule dans Borisof, avec défense de communiquer avec les autres corps, auxquels on voulait cacher aussi longtemps que possible la fatale nouvelle de l'embrasement du pont, qu'ils n'apprirent que quarante-huit heures plus tard.

D'après les usages de la guerre, les bagages de l'ennemi appartiennent aux capteurs. Le général Castex autorisa donc les chasseurs de mon régiment et ceux du 24e à s'emparer du butin contenu dans les quinze cents voitures, fourgons et chariots que les Russes avaient abandonnés en fuyant au-delà du pont. Le butin fut immense. Mais comme il y en avait cent fois plus que la brigade n'aurait pu en porter, je réunis tous les hommes de mon régiment et leur fis comprendre qu'ayant à faire une longue retraite, pendant laquelle il me serait à peu près impossible de leur continuer les distributions de viande que je leur avais fait faire pendant toute la campagne, je les engageais à s'attacher principalement à se munir de *vivres*, et j'ajoutai qu'ils devaient aussi songer à se garantir du froid et ne pas oublier que des chevaux surchargés ne duraient pas longtemps ; qu'il ne fallait donc pas accabler les leurs sous le poids d'une quantité de choses inutiles à la guerre ; qu'au surplus, je passerais une revue, et que tout ce qui ne serait pas *vivres*, *chaussures* et *vêtemens* serait impitoyablement rejeté. Le général Castex, afin de prévenir toute discussion, avait fait planter des jalons qui divisaient en deux portions l'immense quantité de voitures prises. Chaque régiment avait son quartier.

Le corps d'armée du maréchal Oudinot, environnant trois côtés de la ville, dont le quatrième couvert par la Bérésina, était en outre observé par divers postes, les soldats pouvaient se livrer avec sécurité à l'examen du contenu des voitures et chariots russes. Aussitôt le signal donné, l'investigation commença. Il paraît que les officiers du corps de Tchitchakof se traitaient bien, car jamais on ne vit dans les équipages d'une armée une telle profusion de jambons, pâtés, cervelas, poissons, viandes fumées et vins de toutes sortes, plus une immense quantité de biscuits de mer, riz, fromage, etc. Nos soldats profitèrent aussi des nombreuses fourrures, ainsi que des fortes chaussures trouvées dans les fourgons russes, dont la capture sauva ainsi la vie à bien des hommes. Les conducteurs ennemis, s'étant enfuis sans avoir eu le temps d'emmener leurs chevaux, qui étaient presque tous bons, nous choisîmes les meilleurs pour remplacer ceux dont nos cavaliers se plaignaient. Les officiers en prirent aussi pour porter les vivres dont chacun venait de faire si ample provision.

La brigade passa encore la journée du 24 dans Borisof, et comme, malgré les précautions prises la veille, la nouvelle de la rupture du pont avait pénétré dans les bivouacs du 2e corps, le maréchal Ou-

dinot, voulant que toutes ses troupes profitassent des denrées contenues dans les voitures des ennemis, consentit à laisser entrer successivement en ville les détachemens de tous les régimens, qui faisaient place à d'autres dès qu'ils avaient opéré leur chargement. Nonobstant la grande quantité de vivres et d'objets de tout genre enlevés par les troupes d'Oudinot, il en restait encore beaucoup, dont s'emparèrent le jour suivant les nombreux soldats débandés qui revenaient de Moscou.

Cependant, les chefs, ainsi que les officiers capables d'apprécier la fâcheuse position de l'armée, étaient dans de vives anxiétés. En effet, nous avions devant nous la Bérésina, dont les troupes de Tchitchakof garnissaient la rive opposée; nos flancs étaient débordés par Wittgenstein, et Koutousof nous suivait en queue!.. Enfin, excepté les débris de la garde, les corps d'Oudinot et de Victor, réduits à quelques milliers de combattans, le surplus de cette *Grande armée*, naguère si belle, se composait de malades et de soldats sans armes, que la misère privait de leur ancienne énergie. Tout paraissait conspirer contre nous, car si, grâce à l'abaissement de la température, le corps de Ney avait pu, quelques jours avant, échapper aux ennemis en traversant le Dniéper sur la glace, nous trouvions la Bérésina dégelée, malgré un froid excessif, et nous n'avions pas de pontons pour établir un passage!..

Le 25, l'empereur entra dans Borisof, où le maréchal Oudinot l'attendait avec les 6,000 hommes qui lui restaient. Napoléon ainsi que les maréchaux et officiers de sa suite furent étonnés du bon ordre qui régnait dans le 2e corps, dont la tenue contrastait singulièrement avec celle des misérables bandes qu'ils ramenaient de Moscou. Nos troupes étaient certainement beaucoup moins belles qu'en garnison, mais chaque soldat avait conservé ses armes et était prêt à s'en servir courageusement. L'empereur, frappé de leur air martial, réunit tous les colonels et les chargea d'exprimer sa satisfaction à leurs régimens pour la belle conduite qu'ils avaient tenue dans les nombreux et sanglans combats livrés dans la province de Polotsk.

Quand le général bavarois comte de Wrède s'éloigna sans autorisation du 2e corps, il avait emmené la brigade de cavalerie Corbineau, en trompant ce général, auquel il assura avoir reçu des ordres à cet effet, ce qui n'était pas... Eh bien, cette supercherie eut pour résultat de sauver l'empereur et les débris de la grande armée!

En effet, Corbineau, entraîné malgré lui dans une direction opposée à celle du 2e corps dont il faisait partie, avait suivi le général de Wrède jusqu'à Gloubokoé; mais là, il avait déclaré qu'il n'irait pas plus loin, à moins que le général bavarois ne lui montrât

l'ordre qu'il prétendait avoir de garder sa brigade auprès de lui. Le comte de Wrède n'ayant pu satisfaire à cette demande, le général Corbineau se sépara de lui, gagna vers Dockchtsoni les sources de la Bérésina, puis, longeant sa rive droite, il espérait atteindre Borisof, y passer la rivière sur le pont et, prenant la route d'Orscha, aller au-devant du corps d'Oudinot, qu'il supposait être dans les environs de Bobr.

On a reproché à l'empereur, qui avait plusieurs milliers de Polonais du duché de Varsovie, de n'en avoir pas, dès le commencement de la campagne, placé quelques-uns comme interprètes auprès de chaque officier-général et même de chaque colonel, car cette sage mesure aurait fait éviter bien des erreurs et rendu le service infiniment plus exact. On en eut la preuve dans la périlleuse course de plusieurs jours que la brigade Corbineau fut obligée de faire dans un pays nouveau pour elle, dont aucun Français ne connaissait la langue; car fort heureusement, parmi les trois régimens commandés par ce général, se trouvait le 8ᵉ de lanciers polonais, dont les officiers tiraient des habitans tous les renseignemens nécessaires. Cet avantage immense servit merveilleusement Corbineau.

En effet, comme il était parvenu à une demi-journée de Borisof, des paysans russes ayant informé ses lanciers polonais que l'armée russe de Tchitchakof occupait cette ville, Corbineau désespérait de parvenir à traverser la Bérésina, lorsque ces mêmes paysans, l'engageant à rétrograder, conduisirent sa colonne en face de Studianka, petit village situé non loin de Weselowo, à quatre lieues en amont de Borisof, et devant lequel se trouvait un gué. Les trois régimens de cavalerie de Corbineau le traversèrent sans pertes, et ce général se dirigeant ensuite à travers champs, en évitant habilement d'approcher de Borisof, de même que des troupes de Wittgenstein établies à Roghatka, passa entre deux et rejoignit enfin le maréchal Oudinot, le 23 au soir, près de Natscha.

La marche hardie que venait de faire Corbineau fut glorieuse pour lui et on ne peut plus heureuse pour l'armée, car l'empereur, ayant reconnu l'impossibilité physique de rétablir promptement le pont de Borisof, résolut, après en avoir conféré avec Corbineau, d'aller traverser la Bérésina à Studianka. Mais comme Tchitchakof, informé du passage de la brigade Corbineau sur ce point, venait d'envoyer une forte division et beaucoup d'artillerie en face de Studianka, Napoléon employa pour tromper l'ennemi une ruse de guerre qui, bien que fort ancienne, réussit presque toujours. Il feignit de n'avoir pas de projet sur Studianka et de vouloir profiter

de deux autres gués situés au-dessous de Borisof, dont le moins défavorable est devant le village d'Oukoloda.

A cet effet, on dirigea ostensiblement vers ce lieu un des bataillons encore armés, qu'on fit suivre de plusieurs milliers de traînards, que les ennemis durent prendre pour une forte division d'infanterie. A la suite de cette colonne marchaient de nombreux fourgons, quelques bouches à feu et la division de cuirassiers. Arrivées à Oukoloda, ces troupes tirèrent le canon et firent tout ce qu'il fallait pour simuler la construction d'un pont.

Tchitchakof, prévenu de ces préparatifs, et ne doutant pas que le projet de Napoléon ne fût de franchir la rivière sur ce point pour gagner la route de Minsk qui l'avoisine, se hâta non-seulement d'envoyer par la rive droite toute la garnison de Borisof en face d'Oukoloda ; mais par suite d'une aberration d'esprit inqualifiable, le général russe, qui avait assez de forces pour garder en même temps le bas et le haut de la rivière, fit encore descendre vers Oukoloda toutes les troupes placées la veille par lui en amont de Borisof, entre Zembin et la Bérésina. Or c'est précisément en face de Zembin qu'est situé le village de Weselowo, dont le hameau de Studianka est une dépendance. Les ennemis abandonnaient donc le point sur lequel l'empereur voulait jeter son pont, et couraient inutilement à la défense d'un gué situé à six lieues *au-dessous* de celui que nous allions franchir !..

A la faute qu'il commit d'agglomérer ainsi toute son armée en aval de la ville de Borisof, Tchitchakof en ajouta une qu'un sergent n'eût pas commise et que son gouvernement ne lui a jamais pardonnée.

Zembin est bâti sur un vaste marais, que traverse la route de Wilna par Kamen. La chaussée de cette route présente vingt-deux ponts en bois, que le général russe, avant de s'éloigner, pouvait en un moment faire réduire en cendres, car ils étaient environnés d'une grande quantité de meules de joncs secs. Dans le cas où Tchitchakof eût pris cette sage détermination, l'armée française devait être perdue sans ressources, et il ne lui eût servi de rien de passer la rivière, puisqu'elle eût été arrêtée par le profond marais dont Zembin est entouré ; mais, ainsi que je l'ai déjà dit, le général russe nous abandonna les ponts intacts et descendit stupidement la Bérésina avec tout son monde, ne laissant qu'une cinquantaine de cosaques en observation en face de Weselowo.

Pendant que les Russes, trompés par les démonstrations de l'empereur, s'éloignaient du véritable point d'attaque, Napoléon donnait ses ordres. Le maréchal Oudinot et son corps d'armée doivent se rendre la nuit à Studianka pour y faciliter l'établisse-

ment des deux ponts, passer ensuite sur la rive droite et se former entre Zembin et la rivière. Le duc de Bellune, partant de Natscha, doit faire l'arrière-garde, pousser devant lui tous les traînards, tâcher de défendre Borisof pendant quelques heures, se rendre ensuite à Studianka et y passer les ponts. Tels furent les ordres de l'empereur, dont les événemens empêchèrent la stricte exécution.

Le 25 au soir, la brigade Corbineau, dont le chef connaissait si bien les environs de Studianka, se dirigea vers ce lieu, en remontant la rive gauche de la Bérésina. La brigade Castex et quelques bataillons légers marchaient à sa suite; puis venait le gros du 2e corps. Nous quittâmes à regret la ville de Borisof, où nous avions passé si heureusement deux journées. Il semblait que nous eussions un triste pressentiment des maux qui nous étaient réservés.

Le 26 novembre, au point du jour, nous étions à Studianka, et l'on n'apercevait à la rive opposée aucun préparatif de défense, de sorte que, si l'empereur eût conservé l'équipage des ponts qu'il avait fait brûler à Orscha, l'armée eût pu franchir la Bérésina sur-le-champ.

Cette rivière, à laquelle certaines imaginations ont donné des dimensions gigantesques, est tout au plus large comme la rue Royale à Paris, devant le ministère de la marine. Quant à sa profondeur, il suffira de dire que les trois régimens de cavalerie de la brigade Corbineau l'avaient traversée à gué, sans accidens, soixante-douze heures avant, et la franchirent de nouveau le jour dont je parle. Leurs chevaux ne perdirent pas pied ou n'eurent à nager que pendant deux ou trois toises.

Le passage n'offrait en ce moment que de légers inconvéniens pour la cavalerie, les chariots et l'artillerie. Le premier consistait en ce que les cavaliers ou conducteurs avaient de l'eau jusqu'aux genoux, ce qui néanmoins était supportable, puisque malheureusement le froid n'était pas assez vif pour geler la rivière, qui charriait à peine quelques rares glaçons; mieux eût valu pour nous qu'elle fût prise à plusieurs degrés. Le second inconvénient résultait encore du peu de froid qu'il faisait, car une prairie marécageuse qui bordait la rive opposée était si fangeuse que les chevaux de selle y passaient avec peine et que les chariots enfonçaient jusqu'à la moitié des roues.

L'esprit de corps est certainement fort louable, mais il faut savoir le modérer et même l'oublier dans les circonstances difficiles; c'est ce que ne surent pas faire devant la Bérésina les chefs de l'artillerie et du génie, car chacun de ces deux corps éleva la prétention de construire *seul* les ponts, de sorte qu'ils se contrecarraient mutuellement et que rien n'avançait, lorsque l'empereur

étant arrivé le 26 vers midi, termina le différend en ordonnant qu'un des deux ponts serait établi par l'artillerie et l'autre par le génie. On arracha à l'instant les poutres et les voliges des masures du village, et les sapeurs, ainsi que les artilleurs, se mirent à l'ouvrage.

Ces braves soldats donnèrent alors une preuve de dévoûment dont on ne leur a pas assez tenu compte. On les vit se jeter tout nus dans les eaux froides de la Bérésina, et y travailler constamment pendant six et sept heures, bien qu'on n'eût pas une seule goutte d'eau-de-vie à leur donner et qu'ils ne dussent avoir pour lit la nuit suivante qu'un champ couvert de neige !.. Aussi, presque tous périrent-ils lorsque les grands froids arrivèrent.

Pendant qu'on travaillait à la construction des ponts et que mon régiment ainsi que toutes les troupes du 2e corps, attendaient sur la rive gauche l'ordre de traverser le rivière, l'empereur, se promenant à grands pas, allait d'un régiment à l'autre, parlant aux soldats comme aux officiers. Murat l'accompagnait. Ce guerrier si brave, si entreprenant, et qui avait accompli de si beaux faits d'armes, lorsque les Français victorieux se portaient sur Moscou, le fier Murat s'était pour ainsi dire éclipsé depuis qu'on avait quitté cette ville, et il n'avait, pendant la retraite, pris part à aucun combat. On l'avait vu suivre l'empereur en silence, comme s'il eût été étranger à tout ce qui se passait dans l'armée. Il parut néanmoins sortir de sa torpeur en présence de la Bérésina et des seules troupes qui, s'étant maintenues en ordre, constituaient en ce moment le dernier espoir de salut.

Comme Murat aimait beaucoup la cavalerie et que, des nombreux escadrons qui avaient passé le Niémen, il ne restait plus que ceux du corps d'Oudinot, il dirigea les pas de l'empereur de leur côté. Napoléon s'extasia sur le bel état de conservation de cette troupe en général et de mon régiment en particulier, car il était à lui seul plus fort que plusieurs brigades. En effet, j'avais encore plus de cinq cents hommes à cheval, tandis que les autres colonels du corps d'armée n'en comptaient guère que deux cents. Aussi je reçus de l'empereur de très flatteuses félicitations, auxquelles mes officiers et mes soldats eurent une large part.

Ce fut en ce moment que j'eus le bonheur de voir venir à moi Jean Dupont, le domestique de mon frère (1), ce serviteur dévoué dont le zèle, le courage et la fidélité furent à toute épreuve. Resté seul, après que son maître eut été fait prisonnier dès le début de la campagne, Jean suivit à Moscou le 16e de chasseurs, fit toute la

(1) Le général de brigade Adolphe de Marbot, mort en 1844, alors chef d'escadrons au 16e de chasseurs.

retraite en soignant et nourrissant les trois chevaux de mon frère Adolphe, et il n'en voulut pas vendre un seul, malgré les offres les plus séduisantes. Ce brave garçon vint me joindre après cinq mois de fatigues et de misères, rapportant tous les effets de mon frère, mais en me les montrant, il me dit, les larmes aux yeux, qu'ayant usé sa chaussure et se voyant réduit à marcher pieds nus sur la glace, il s'était permis de prendre une paire de bottes de son maître! Je gardai auprès de moi cet homme estimable, qui me fut d'une bien grande utilité, lorsque quelque temps après je fus blessé derechef au milieu des plus terribles jours de la grande retraite.

Mais revenons au passage de la Bérésina. Non-seulement tous nos chevaux traversèrent cette rivière facilement, mais nos cantiniers la franchirent avec leurs charrettes, ce qui nous fit penser qu'il serait possible, après avoir dételé plusieurs des nombreux chariots qui suivaient l'armée, de les fixer dans la rivière à la suite les uns des autres, afin de former divers passages pour les fantassins, ce qui faciliterait infiniment l'écoulement des masses d'hommes isolés, qui le lendemain se presseraient à l'entrée des ponts.

Cette idée me parut si heureuse que, bien que mouillé jusqu'à la ceinture, je repassai le gué pour la communiquer aux généraux de l'état-major impérial. Mon projet fut trouvé bon, mais personne ne bougea pour aller en parler à l'empereur. Enfin, le général Lauriston, l'un de ses aides-de-camp, me dit: « Je vous charge de faire exécuter cette passerelle dont vous venez de si bien expliquer l'utilité. » Je répondis à cette proposition vraiment inacceptable que, n'ayant à ma disposition ni sapeurs, ni fantassins, ni outils, ni pieux, ni cordages, et ne devant pas d'ailleurs abandonner mon régiment qui, placé sur la rive droite, pouvait être attaqué d'un moment à l'autre, je me bornais à lui donner un avis que je croyais bon et retournais à mon poste!.. Cela dit, je me remis à l'eau et rejoignis le 23ᵉ.

Cependant, les sapeurs du génie et les artilleurs, ayant enfin terminé les deux ponts de chevalets, on fit passer l'infanterie et l'artillerie du corps d'Oudinot, qui, dès leur arrivée sur la rive droite, allèrent placer leurs bivouacs dans un grand bois situé à une demi-lieue, au-delà du hameau de Zawniski, où la cavalerie reçut ordre d'aller les joindre. Nous observions ainsi Stakowo (1) et Dominki, où aboutit la grande route de Minsk, par laquelle le général Tchitchakof avait emmené toutes ses troupes vers la basse Bérésina, et qu'il devait reprendre nécessairement pour se reporter sur

(1) Ou Stakof.

nous, en apprenant que nous avions franchi la rivière auprès de Zembin.

Le 27 au soir, l'empereur passa les ponts avec sa garde, et vint s'établir à Zawniski, où la cavalerie reçut l'ordre d'aller les joindre. Les ennemis n'y avaient pas paru.

On a beaucoup parlé des désastres qui eurent lieu sur la Bérésina, mais ce que personne n'a dit encore, c'est qu'on eût pu en éviter la plus grande partie, si l'état-major général, comprenant mieux ses devoirs, eût profité de la nuit du 27 au 28 pour faire traverser les ponts aux bagages, et surtout à ces milliers de traînards qui, le lendemain, obstruèrent le passage.

En effet, après avoir bien établi mon régiment au bivouac de Zawniski, je m'aperçus de l'absence d'un cheval de bât qui, portant la petite caisse et les pièces de comptabilité de mes escadrons de guerre, n'avait pu être risqué dans le gué. Je pensais donc que le conducteur et les cavaliers qui l'escortaient avaient attendu que les ponts fussent établis. Ils l'étaient depuis plusieurs heures, et cependant ces hommes ne paraissaient pas! Alors, inquiet sur eux aussi bien que sur le dépôt précieux qui leur était confié, je veux aller en personne favoriser leur passage, car je croyais les ponts encombrés. Je m'y rends donc au galop, et quel est mon étonnement de les trouver *complètement déserts!...* Personne n'y passait en ce moment, tandis qu'à cent pas de là et par un beau clair de lune, j'apercevais plus de 50,000 traînards, ou soldats isolés de leurs régimens, qu'on surnommait *rôtisseurs*. Ces hommes, tranquillement assis devant des feux immenses, préparaient des grillades de viande de cheval, sans se douter qu'ils étaient devant une rivière dont le passage coûterait le lendemain la vie à un grand nombre d'entre eux, tandis qu'en quelques minutes ils pouvaient la franchir sans obstacle dès à présent, et achever les préparatifs de leur souper sur l'autre rive. Du reste, pas un officier de la maison impériale, pas un aide-de-camp de l'état-major de l'armée ni d'aucun maréchal n'était là pour prévenir ces malheureux et les pousser au besoin vers les ponts!

Ce fut dans ce camp désordonné que je vis pour la première fois des militaires revenant de Moscou. Mon âme en fut navrée!... Tous les grades étaient confondus: plus d'armes, plus de tenue militaire! Des soldats, des officiers et même des généraux couverts de haillons et n'ayant pour chaussures que des lambeaux de cuir ou de drap, mal réunis au moyen de ficelles!.. Une cohue immense, dans laquelle étaient pêle-mêle des milliers d'hommes de nations diverses, parlant bruyamment toutes les langues du continent européen sans pouvoir se comprendre mutuellement!..

Cependant, si l'on eût pris dans le corps d'Oudinot ou dans la

garde quelques-uns des bataillons encore en ordre, ils eussent facilement poussé cette masse au-delà des ponts, puisqu'en retournant vers Zawniski, et n'ayant avec moi que quelques ordonnances, je parvins, tant par la persuasion que par la force, à faire passer deux ou trois mille de ces malheureux sur la rive droite. Mais un autre devoir me rappelant vers mon régiment, je dus aller le rejoindre.

En vain, en passant devant l'état-major général et celui du maréchal Oudinot, je signalai la vacuité des ponts et la facilité qu'il y aurait à faire traverser des hommes sans armes, au moment où l'ennemi ne faisait aucune entreprise; on ne me répondit que par des mots évasifs, chacun s'en rapportant à son collègue du soin de diriger cette opération.

Revenu au bivouac de mon régiment, je fus heureusement surpris d'y trouver le brigadier et les huit chasseurs qui, pendant la campagne, avaient eu la garde de notre troupeau. Ces braves gens se désolaient de ce que la foule des *rôtisseurs*, s'étant jetés sur leurs bœufs, les avaient tous dépecés et mangés sous leurs yeux, sans qu'ils pussent s'y opposer. Le régiment se consola de cette perte, car chaque cavalier avait pris à Borisof pour *vingt-cinq* jours de vivres.

Le zèle de mon adjudant, M. Verdier, l'ayant poussé à retourner au-delà des ponts, pour tâcher de découvrir les chasseurs gardiens de notre comptabilité, ce brave militaire s'égara dans la foule, ne put repasser la rivière, fut fait prisonnier dans la bagarre du lendemain, et je ne le revis que deux ans après.

Nous voici arrivés au moment le plus terrible de la fatale campagne de Russie... au passage de la Bérésina, qui eut lieu principalement le 28 novembre!

A l'aube de ce jour néfaste, la position des armées belligérantes était celle-ci: à la rive gauche, le corps du maréchal Victor, après avoir évacué Borisof pendant la nuit, s'était rendu à Studianka avec le 9ᵉ corps, en poussant devant lui une masse de traînards. Ce maréchal avait laissé, pour faire son arrière-garde, la division d'infanterie du général Partouneaux qui, ayant ordre de n'évacuer la ville que deux heures après lui, aurait dû faire partir à la suite du corps d'armée plusieurs petits détachemens qui, unis au corps principal par une chaîne d'éclaireurs, eussent ainsi jalonné la direction. Ce général aurait dû, en outre, envoyer jusqu'à Studianka un aide-de-camp chargé de reconnaître les chemins et de revenir ensuite au-devant de la division; mais Partouneaux, négligeant toutes ces précautions, se borna à se mettre en marche à l'heure prescrite. Il rencontra deux routes qui se bifurquaient, et il ne connaissait ni l'une ni l'autre; mais comme il ne pouvait ignorer

(puisqu'il venait de Borisof) que la Bérésina était à sa gauche, il aurait dû en conclure que, pour aller à Studianka, situé sur ce cours d'eau, c'était la route de *gauche* qu'il fallait prendre. Il fit tout le contraire, et suivant machinalement quelques voltigeurs qui le précédaient, il s'engagea sur la route de droite, et alla donner au milieu du nombreux corps russe du général Wittgenstein!

Bientôt environnée de toutes parts, la division Partouneaux fut contrainte de mettre bas les armes, tandis qu'un simple chef de bataillon qui commandait son arrière-garde, ayant eu le bon esprit de prendre la route de gauche par cela seul qu'elle le rapprochait de la rivière, rejoignit le maréchal Victor auprès de Studianka. La surprise de ce maréchal fut grande en voyant arriver ce bataillon au lieu de la division Partouneaux dont il faisait l'arrière-garde. Mais l'étonnement de ce maréchal se changea bientôt en stupéfaction lorsqu'il fut attaqué par les Russes de Wittgenstein qu'il croyait tenus en échec par la division Partouneaux! Victor ne put dès lors douter que ce général et tous ses régimens ne fussent prisonniers.

Mais de nouveaux malheurs l'attendaient, car le maréchal russe Koutousof qui, depuis Borisof, avait suivi Partouneaux en queue avec de nombreuses troupes, ayant appris sa capitulation, pressa sa marche et vint se joindre à Wittgenstein pour accabler le maréchal Victor.

Celui-ci, dont le corps d'armée était réduit à 10,000 hommes, opposa une résistance des plus vives! Ses troupes (même les Allemands qui en faisaient partie) combattirent avec un courage vraiment héroïque et d'autant plus remarquable que, attaquées par deux armées à la fois et étant acculées à la Bérésina, leurs mouvemens se trouvaient en outre gênés par une grande quantité de chariots conduits sans ordre par des hommes isolés qui cherchaient tumultueusement à gagner la rivière!.. Cependant le maréchal Victor contint Koutousof et Wittgenstein toute la journée.

Pendant que ce désordre et ce combat avaient lieu à Studianka, les ennemis qui prétendaient s'emparer des deux extrémités des ponts attaquaient sur la rive droite le corps d'Oudinot placé en avant de Zawniski. A cet effet, les 30,000 Russes de Tchitchakof, débouchant de Stakowo, s'avancèrent à grands cris contre le 2e corps, qui ne comptait plus dans ses rangs que 18,000 combattans; mais comme nos soldats, n'ayant pas été en contact avec ceux qui revenaient de Moscou, n'avaient aucune idée du désordre qui régnait parmi ces malheureux, le moral des troupes d'Oudinot était resté excellent, et Tchitchakof fut vigoureusement repoussé sous les yeux mêmes de l'empereur qui arrivait en ce moment avec une réserve de 3,000 fantassins et 1,000 cavaliers de la vieille et

de la jeune garde. Les Russes renouvelèrent leur attaque et enfoncèrent les Polonais de la légion de la Vistule. Le maréchal Oudinot fut grièvement blessé, et Napoléon envoya Ney pour le remplacer. Le général Condras, un de nos bons officiers d'infanterie, fut tué ; le vaillant général Legrand reçut une blessure dangereuse.

L'action se passait dans un bois de sapins de dimensions colossales. L'artillerie ennemie ne pouvait donc apercevoir nos troupes que fort imparfaitement, aussi tirait-elle à toute volée sans que ses boulets nous atteignissent ; mais en passant au-dessus de nos têtes ils brisaient beaucoup de branches plus grosses que le corps d'un homme et qui tuèrent ou blessèrent dans leur chute bon nombre de nos gens et de nos chevaux. Comme les arbres étaient très espacés, les cavaliers pouvaient circuler entre eux, quoique avec difficulté. Cependant le maréchal Ney, voyant approcher une forte colonne russe, lança contre elle ce qui nous restait de notre division de cuirassiers. Cette charge faite dans des conditions aussi extraordinaires fut néanmoins une des plus brillantes que j'aie vues!.. Le brave colonel Dubois, à la tête du 7e de cuirassiers, coupa en deux la colonne ennemie, à laquelle il fit 2,000 prisonniers. Les Russes ainsi mis en désordre furent poursuivis par toute la cavalerie légère et repoussés avec d'énormes pertes jusqu'à Stakowo (1).

Je reformais les rangs qui avaient pris part à cet engagement, lorsque je vis arriver à moi M. Alexis de Noailles avec lequel j'étais lié. Il revenait de porter un ordre du prince Berthier, dont il était aide-de-camp, mais au lieu de retourner vers ce maréchal après avoir rempli sa mission, il dit en s'éloignant de moi qu'il allait jusqu'aux premières maisons de Stakowo *pour voir* ce que faisaient les ennemis. Cette curiosité lui devint fatale, car en approchant du village, il fut entouré par un groupe de cosaques qui, après l'avoir jeté à bas de son cheval et pris au collet, l'entraînèrent en le frappant. J'envoyai sur-le-champ un escadron à son secours, mais cet effort resta infructueux, car une vive fusillade partant des maisons empêcha nos cavaliers de pénétrer dans le village : depuis ce jour on n'entendit plus parler de M. de Noailles!.. Les superbes fourrures et l'uniforme couvert d'or qu'il portait ayant tenté la cupidité des cosaques, il fut probablement massacré par ces barbares. La famille de M. de Noailles, informée que

(1) Tchitchakof a rendu justice à la vigueur de notre cavalerie dans cette affaire. Du reste, ses *Mémoires* (publiés en 1862) et ceux du comte de Rochechouart confirment de point en point les détails donnés sur ces événemens : la prise et la perte de Borisof par les Russes, leur mouvement intempestif sur Bérésino inférieur; le combat de Zawniski près Brillowa et Stakowo; la fatale rupture des ponts et la retraite de nos troupes sur les marais gelés de Zembin.

j'étais le dernier Français avec lequel il eût causé, me fit demander des renseignemens sur sa disparition : je ne pus donner que ceux susmentionnés. Alexis de Noailles était un excellent officier et un bon camarade.

Mais cette digression m'a éloigné de Tchitchakof qui, battu par le maréchal Ney, n'osa plus venir nous attaquer, ni sortir de Stakowo de toute la journée.

Après vous avoir fait connaître sommairement la position des armées sur les deux rives de la Bérésina, je dois vous dire en peu de mots ce qui se passait sur le fleuve pendant le combat. Les masses d'hommes *isolés* qui avaient eu deux nuits et deux jours pour traverser les ponts et qui, par apathie, n'en avaient pas profité parce que personne ne les y contraignit, voulurent tous passer à la fois, lorsque les boulets de Wittgenstein vinrent tomber au milieu d'eux ! Cette multitude immense d'hommes, de chevaux et de chariots s'entassa complètement à l'entrée des ponts qu'elle obstruait sans pouvoir les gagner... Un très grand nombre ayant manqué cette entrée furent poussés par la foule dans la Bérésina, où presque tous se noyèrent...

Pour comble de malheur, un des ponts s'écroula sous le poids des pièces et des lourds caissons qui les suivaient. Tout se porta alors vers le second pont, où le désordre était déjà si grand que les hommes les plus vigoureux ne pouvaient résister à la pression. Un grand nombre furent étouffés. En voyant l'impossibilité de traverser les ponts ainsi encombrés, beaucoup de conducteurs de voitures poussèrent leurs chevaux dans la rivière ; mais ce mode de passage qui eût été fort utile si on l'eût exécuté avec ordre deux jours avant, devint fatal à presque tous ceux qui l'entreprirent, parce que, poussant leurs chariots tumultueusement, ils s'entre-choquaient et se renversaient les uns sur les autres... Cependant, plusieurs parvinrent à la rive opposée ; mais comme on n'avait pas préparé de sortie en abattant les talus des berges, ainsi que l'état-major aurait dû le faire, peu de voitures parvinrent à les gravir et il périt encore là bien du monde...

Dans la nuit du 28 au 29, le canon des Russes vint augmenter ces horreurs en foudroyant les malheureux qui s'efforçaient de franchir la rivière. Enfin, à neuf heures du soir, il y eut un surcroît de désolation, lorsque le maréchal Victor commença sa retraite, et que les divisions se présentèrent en ordre devant le pont qu'elles ne purent gagner qu'en refoulant par la force tout ce qui obstruait le passage !.. Mais jetons un voile sur ces horribles scènes !

Le 29, au point du jour, on mit le feu à toutes les voitures restant encore sur la rive gauche, et lorsqu'enfin le général Éblé vit

les Russes s'approcher du pont, il le fit aussi incendier!.. Quelques milliers de malheureux restés devant Studianka tombèrent aux mains de Wittgenstein.

Ainsi se termina le plus horrible épisode de la campagne de Russie! Cet événement eût été bien moins funeste si l'on eût su et voulu employer le temps que nous avaient laissé les Russes depuis notre arrivée devant la Bérésina. L'armée perdit dans ce passage 20 à 25,000 hommes.

II.

La Bérésina franchie, la masse des isolés échappés à cet affreux désastre était encore immense. On la fit évacuer sur Zembin. L'empereur et la garde suivirent. Venaient ensuite les débris de quelques régimens et enfin le 2e corps dont la brigade Castex faisait l'extrême arrière-garde.

J'ai déjà dit que la route de Zembin, la seule voie qui nous restât, traverse un immense marais, au moyen d'un très grand nombre de ponts que Tchitchakof avait négligé de brûler, lorsque peu de jours avant, il occupait cette position. Nous ne commîmes pas une pareille faute, car après le passage de l'armée, le 24e de chasseurs et mon régiment y mirent aisément le feu avec des joncs secs entassés dans le voisinage.

En ordonnant de brûler les ponts de Zembin, l'empereur avait espéré se débarrasser pour longtemps de la poursuite des Russes, mais il était écrit que toutes les chances nous seraient contraires!.. En effet, la gelée qui, à cette époque de l'année, aurait dû transformer en un chemin facile les eaux de la Bérésina, leur avait laissé presque toute leur fluidité quand nous devions les traverser; mais à peine les eûmes-nous franchies, qu'un froid rigoureux vint les geler au point de les rendre assez solides pour porter du canon!.. Et comme il en fut de même de celles du marais de Zembin, l'incendie des ponts ne nous fut d'aucune utilité (1). Les trois armées russes que nous avions laissées derrière nous purent, sans obstacle, se mettre à notre poursuite; mais fort heureusement elle fut peu vigoureuse. D'ailleurs, le maréchal Ney qui commandait l'arrière-garde française, ayant réuni tout ce qui était encore en état de combattre, faisait de fréquens retours offensifs sur les ennemis lorsqu'ils osaient approcher de trop près.

Depuis que le maréchal Oudinot et le général Legrand avaient été blessés, le général Maison commandait le 2e corps, qui, se trou-

(1) Dans ses *Mémoires*, Tchitchakof trouve dans ce fait une excuse à sa négligence.

vant, malgré ses grandes pertes, le plus nombreux de toute l'armée, était habituellement chargé de repousser les Russes. Nous les maintînmes au loin pendant les journées du 30 novembre et du 1er décembre; mais le 2, ils nous serrèrent tellement avec des forces considérables, qu'il en résulta un combat très sérieux, dans lequel je reçus une blessure d'autant plus dangereuse qu'il y avait ce jour-là 25 degrés de froid!..

Je devrais peut-être me borner à vous dire que je fus frappé d'un coup de lance sans entrer dans aucun autre détail, car ils sont si horribles que je frémis encore lorsque j'y pense! Mais enfin, je vous ai promis le récit de ma vie tout entière... Voici donc ce qui m'advint au combat de Plechtchenitsoni (1).

Pour vous mettre plus à même de comprendre mon récit et les sentimens qui m'agitèrent pendant l'action, je dois vous dire d'abord qu'un banquier hollandais, nommé Van Berchem, dont j'avais été l'intime ami au collège de Sorèze, m'avait envoyé au commencement de la campagne son fils unique qui, devenu Français par la réunion de son pays à l'empire, s'était engagé dans le 23e, bien qu'il eût à peine seize ans. Ce jeune homme, rempli de bonnes qualités, avait beaucoup d'intelligence; je l'avais pris comme secrétaire et il marchait toujours à quinze pas derrière moi avec mes ordonnances. Il était ainsi placé le jour dont je parle, lorsque, en traversant une vaste plaine, le 2e corps, dont mon régiment faisait l'extrême arrière-garde, vit accourir vers lui une immense masse de cavalerie russe qui, en un moment, le déborda et l'enveloppa de toutes parts!.. Le général Maison prit de si bonnes dispositions que nos carrés d'infanterie repoussèrent toutes les charges de la cavalerie régulière des ennemis.

Ceux-ci ayant alors fait participer au combat une nuée de cosaques qui venaient insolemment piquer les officiers français devant leurs troupes, le maréchal Ney ordonna au général Maison de les faire chasser en lançant sur eux tout ce qui restait de la division de cuirassiers, ainsi que des brigades Corbineau et Castex. Mon régiment, encore nombreux, se trouva devant un *pulk* de cosaques de la Mer-Noire coiffés de hauts bonnets d'astrakan, et beaucoup mieux vêtus que ne le sont généralement les cosaques. Nous fondîmes sur eux, et, selon la coutume de ces gens-là, qui ne se battent jamais en ligne, les cosaques firent demi-tour et s'enfuirent au galop; mais, étrangers à la localité, ils se dirigèrent vers un obstacle bien rare dans ces vastes plaines: un immense et profond ravin, que la parfaite régularité du sol empêchait d'apercevoir de loin, les arrêta tout court!.. Se voyant dans l'impossibi-

(1) Ou Plechtchenitzy.

lité de le franchir avec leurs chevaux, et obligés de faire face à mon régiment, qui allait les joindre, les cosaques se retournent, et, se serrant les uns contre les autres, ils nous présentent bravement leurs lances!

Le terrain, couvert de verglas, était fort glissant, et nos chevaux, très fatigués, ne pouvaient galoper sans tomber. Il n'y eut donc pas de *choc*, et ma ligne arriva seulement au trot sur la masse ennemie qui restait immobile. Nos sabres touchaient les lances, mais celles-ci ayant treize à quatorze pieds de long, il nous était impossible d'atteindre nos adversaires, qui n'osaient reculer de crainte de tomber dans le précipice, ni avancer pour venir affronter nos sabres!.. On s'observait donc mutuellement, lorsque, en moins de temps qu'il ne faut pour le raconter, se passa la scène suivante.

Pressé d'en finir avec les ennemis, je criai à mes cavaliers qu'il fallait saisir quelques lances de la main gauche, les détourner, pousser en avant et pénétrer au milieu de cette foule d'hommes, où nos armes courtes nous donneraient un immense avantage sur leurs longues perches. Pour être mieux obéi, je voulus donner l'exemple, et, écartant quelques lances, je parvins en effet à pénétrer dans les rangs ennemis!.. Mes adjudans-majors, mes ordonnances me suivirent, et tout le régiment fit bientôt de même; il en résulta une mêlée générale. Mais, au moment où elle s'engageait, un vieux cosaque à barbe blanche, qui, placé aux rangs inférieurs, se trouvait séparé de moi par d'autres combattans, se penche, et, dirigeant adroitement sa lance entre les chevaux de ses camarades, il me frappe de son fer aigu, qui passa d'outre en outre sous la rotule de mon genou droit!..

En me sentant blessé, je poussai vers cet homme pour me venger de la douleur affreuse que j'éprouvais, lorsque je vis devant moi deux beaux jeunes gens de dix-huit à vingt ans, portant un brillant costume couvert de riches broderies : c'étaient les fils du chef du *pulk*. Un homme âgé, espèce de Mentor, les accompagnait, mais n'avait pas le sabre à la main. Le plus jeune de ses élèves ne se servait pas du sien, mais l'aîné fondit bravement sur moi et m'attaqua avec fureur!.. Je le trouvai si peu formé, si faible, que, me bornant à le désarmer, je le pris par le bras, le poussai derrière moi et ordonnai à Van Berchem de le garder. Mais, à peine avais-je accompli cet acte d'humanité, que je sentis un corps dur se poser sur ma joue droite... Une double détonation éclate à mes oreilles, et le collet de mon manteau est traversé par une balle!.. Je me retourne vivement, et que vois-je?.. Le jeune officier cosaque qui, tenant une paire de pistolets doubles dont il venait de

tirer traîtreusement un coup sur moi par derrière, brûlait la cervelle au malheureux Van Berchem!..

Transporté de fureur, je m'élance alors sur cet enragé, qui déjà m'ajustait avec le second pistolet... Mais son regard ayant rencontré le mien, qui devait être terrible, il en fut comme *fasciné* et s'écria en très bon français : « Ah! grand Dieu! je vois la mort dans vos yeux!.. Je vois la mort dans vos yeux!.. — Eh bien! scélérat, tu vois juste!.. » En effet, il tomba!..

Le sang appelle le sang! La vue du jeune Van Berchem, étendu à mes pieds, ce que je venais de faire, l'animation du combat, et peut-être aussi l'affreuse douleur que me causait ma blessure, tout cela réuni, me jetant dans un état de surexcitation fébrile, je cours vers le plus jeune des officiers cosaques, je le saisis à la gorge, et déjà mon sabre était levé,.. lorsque le vieux gouverneur, cherchant à garantir son élève, penche le haut du corps sur l'encolure de mon cheval, de manière à m'empêcher de remuer le bras, et s'écrie d'un ton suppliant : « Au nom de votre mère, grâce, grâce pour celui-ci, il n'a rien fait!.. »

En entendant invoquer un nom vénéré, mon esprit, exalté par tout ce qui m'entourait, fut frappé d'*hallucination* au point que je crus voir une main blanche, si connue de moi, se poser sur la poitrine du jeune homme que j'allais percer, et il me sembla entendre la voix de ma mère prononcer les mots : « Grâce, grâce!.. » Mon sabre s'abaissa!.. Je fis conduire le jeune homme et son gouverneur sur les derrières.

Mon émotion était si grande, après ce qui venait de se passer, que je n'aurais pu donner aucun ordre au régiment si le combat eût duré encore quelque temps; mais il fut bientôt terminé. Un grand nombre de cosaques avaient été tués, et les autres, abandonnant leurs chevaux, s'étaient laissés glisser dans la profondeur du ravin, où la plupart périrent dans les énormes tas de neige que le vent y avait amoncelés. Les ennemis furent aussi repoussés sur tous les autres points.

Dans la soirée qui suivit cette affaire, je questionnai mon prisonnier et son gouverneur. J'appris que les deux jeunes gens étaient fils d'un chef puissant qui, ayant perdu une jambe à la bataille d'Austerlitz, avait voué aux Français une haine si vive que, ne pouvant plus les combattre, il avait envoyé ses deux fils pour leur faire la guerre. Je prévis que le froid et le chagrin feraient bientôt périr le seul qui lui restât. J'en eus pitié et lui rendis la liberté, ainsi qu'à son vénérable Mentor. Celui-ci, en prenant congé de moi, me dit ces mots expressifs : « En pensant à son fils aîné, la mère de mes deux élèves vous maudira; mais, en revoyant le

second, elle vous bénira, ainsi que votre mère, en considération de laquelle vous avez épargné le seul enfant qui lui reste!.. »

Cependant, la vigueur avec laquelle les troupes russes avaient été repoussées dans la dernière action ayant calmé leur ardeur, nous fûmes deux jours sans les revoir, ce qui assura notre retraite jusqu'à Ma'odeczno; mais si les ennemis nous laissaient un moment de trêve, le froid nous faisait une guerre des plus rudes, car le thermomètre descendit à 27 degrés. Les hommes et les chevaux tombaient à chaque pas, et beaucoup pour ne plus se relever!.. Je n'en restai pas moins avec les débris de mon régiment, au milieu duquel je bivouaquai sur la neige chaque nuit. Où aurais-je pu aller pour être moins mal?.. Mes braves officiers et soldats, considérant leur colonel comme un *drapeau vivant*, tenaient à me conserver et m'entouraient de tous les soins que comportait notre affreuse situation. La blessure que j'avais reçue au genou m'empêchant de me tenir à califourchon, j'étais obligé de placer ma jambe sur l'encolure de mon cheval et de garder l'immobilité, ce qui me glaçait!.. Aussi mes douleurs devinrent-elles intolérables; mais qu'y faire?

La route était jonchée de morts et de mourans; la marche lente et silencieuse... Ce qui restait d'infanterie de la garde formait un petit carré dans lequel marchait la voiture de l'empereur. Il avait à ses côtés le roi Murat.

Le 5 décembre, après avoir dicté son 29e bulletin, qui jeta la France dans la stupeur, Napoléon quitta l'armée à Smorgoni pour se rendre à Paris... L'empereur, en s'éloignant, confia le commandement des débris de l'armée à Murat, qui, dans ces circonstances, se montra au-dessous de sa tâche. Il faut convenir qu'elle était on ne peut plus difficile. Le froid paralysait les facultés morales et physiques de chacun; la désorganisation était partout. Le maréchal Victor refusa de relever le 2e corps, qui faisait l'arrière-garde depuis la Bérésina, et le maréchal Ney eut beaucoup de peine à l'y contraindre.

Chaque matin on trouvait des milliers de morts dans les bivouacs qu'on quittait. Je m'applaudis alors d'avoir, au mois de septembre, forcé mes cavaliers à se munir de redingotes en peau de mouton: cette précaution sauva la vie à beaucoup d'entre eux. Il en fut de même des provisions de bouche que nous avions faites à Borisof; car, sans cela, il aurait fallu disputer à la multitude affamée des cadavres de chevaux!..

On serait dans la plus grande erreur si l'on croyait que les vivres manquaient totalement dans la contrée, car ils ne faisaient défaut que dans les localités situées sur la route même, parce que ses environs avaient été épuisés lorsque l'armée se rendait à Mos-

cou; mais comme elle n'avait fait que passer comme un torrent, sans s'étendre sur les flancs, et que, depuis cette époque, la moisson avait été faite, le pays s'était un peu remis, et il suffisait d'aller à une ou deux lieues sur les côtés pour trouver une certaine abondance... Je me concertai donc avec plusieurs colonels pour organiser des *maraudes armées*, qui revenaient toujours non-seulement avec du pain et quelques pièces de bétail, mais avec des traîneaux chargés de viandes salées, de farine et d'avoine prises dans les villages que les habitans n'avaient pas abandonnés...

Le 6 décembre, l'intensité du froid s'accrut infiniment, car le thermomètre descendit à plus de 30 degrés; aussi cette journée fut-elle encore plus funeste que les précédentes, surtout pour les troupes qui n'avaient pas été habituées peu à peu à l'intempérie du climat...

Ce qui restait d'Allemands, d'Italiens, d'Espagnols, de Croates et autres étrangers que nous avions laissés en Russie, sauvèrent leur vie par un moyen qui répugnait aux Français : ils désertaient, gagnaient les villages à proximité de la route et attendaient, en se chauffant dans les maisons, l'arrivée des ennemis qui, souvent, n'arrivaient que quelques jours après. Car, chose étonnante, les soldats russes habitués à passer l'hiver dans des habitations bien calfeutrées et garnies de poêles toujours allumés sont infiniment plus sensibles au froid que ceux des autres contrées de l'Europe; aussi l'armée ennemie éprouvait-elle de grandes pertes; c'est ce qui explique la lenteur de la poursuite.

Nous ne comprenions pas comment Koutousof et ses généraux se bornaient à nous suivre en queue avec une faible avant-garde, au lieu de se jeter sur nos flancs et d'aller nous couper toute retraite en gagnant la tête de nos colonnes; mais cette manœuvre qui eût consommé notre perte leur devint impossible, parce que la plupart de leurs soldats périssaient ainsi que les nôtres sur les routes et dans les bivouacs, car l'intensité du froid était si grande qu'on distinguait une sorte de fumée sortant des oreilles et des yeux. Cette vapeur se condensant au contact de l'air retombait bruyamment sur nos poitrines comme auraient pu le faire des poignées de grains de millet. Il fallait s'arrêter souvent pour débarrasser les chevaux des énormes glaçons que leur haleine formait en se gelant sur le mors des brides.

Cependant quelques milliers de cosaques, attirés par l'espoir du pillage, supportaient encore l'intempérie de la saison et côtoyaient nos colonnes dont ils avaient même l'audace d'attaquer les points où ils apercevaient des bagages; mais il suffisait de quelques coups de fusil pour les éloigner. Ces attaques partielles, qui en réalité faisaient peu de mal aux Français, ne laissaient pas que d'être fort désa-

gréables par leurs fréquentes répétitions. Beaucoup de blessés et de malades ayant été pris et dépouillés par ces coureurs dont quelques-uns firent un immense butin, le désir de s'enrichir aussi nous attira de nouveaux ennemis sortant des rangs de nos alliés, ce furent des Polonais!.. Mais le général Maison fit faire si bonne garde dans les bivouacs du 2e corps, qu'une belle nuit nos avant-postes surprirent une cinquantaine de Polonais au moment où, s'apprêtant à jouer le rôle de *faux cosaques*, ils allaient faire leur *hourrah* de pillage!.. Se voyant cernés de toutes parts, ces bandits eurent l'impudence de dire qu'ils avaient voulu faire une *plaisanterie!* Mais comme ce n'était ni le lieu ni le moment de rire, le général Maison les fit tous fusiller sur-le-champ. On fut quelque temps sans voir des voleurs de cette espèce, mais ils reparurent plus tard.

III.

Ce grand obstacle franchi, nous arrivâmes le 9 décembre à Wilna, où il existait quelques magasins; mais le duc de Bassano et le général Hogendorf s'étaient retirés vers le Niémen, et personne ne donnait d'ordres... Aussi, là comme à Smolensk, les administrateurs demandaient pour délivrer des vivres et des vêtemens, qu'on leur remît des *reçus* réguliers, ce qui était impossible, en raison de la désorganisation de presque tous les régimens. On perdit donc un temps précieux. Le général Maison fit enfoncer plusieurs magasins et ses troupes eurent quelques vivres et des effets d'habillement, mais le surplus fut pris le lendemain par les Russes. Les soldats des autres corps se répandirent en ville, dans l'espoir d'être reçus par les habitans, mais ceux-ci, qui six mois avant appelaient les Français de leurs vœux, fermèrent leurs maisons dès qu'ils les virent dans le malheur! Les juifs seuls reçurent ceux qui avaient de quoi payer cette hospitalité passagère.

Repoussés des magasins ainsi que des habitations particulières, l'immense majorité des hommes affamés se porta vers les hôpitaux qui furent bientôt encombrés outre mesure, bien qu'il ne s'y trouvât pas assez de vivres pour tous ces malheureux, mais ils étaient du moins à l'abri du grand froid... Cet avantage précaire détermina cependant plus de vingt mille malades et blessés, parmi lesquels se trouvaient deux cents officiers et huit généraux, à ne pas aller plus loin: leurs forces physiques et morales étaient épuisées!

Le lieutenant Hernoux, l'un des plus vigoureux et des plus braves officiers de mon régiment, était tellement consterné de ce qu'il voyait depuis quelques jours, qu'il se coucha dans la neige, et rien

ne pouvant le déterminer à se lever, il y mourut!.. Plusieurs militaires de tous grades se brûlèrent la cervelle pour mettre un terme à leurs misères!

Dans la nuit du 9 au 10 décembre, et par 30 degrés de froid, quelques cosaques étant venus tirailler aux portes de Wilna, bien des gens crurent que c'était l'armée entière de Koutousof et, dans leur épouvante, ils s'éloignèrent précipitamment de la ville. J'ai le regret d'être obligé de dire que le roi Murat fut de ce nombre : il partit sans donner aucun ordre, mais le maréchal Ney resta. Il organisa la retraite le mieux qu'il put, et nous quittâmes Wilna le 10 au matin, en abandonnant, outre un très grand nombre d'hommes, un parc d'artillerie et une partie du trésor de l'armée.

A peine étions-nous hors de Wilna que les infâmes juifs, se ruant sur les Français, qu'ils avaient reçus dans leurs maisons pour leur soutirer le peu d'argent qu'ils avaient, les dépouillèrent de leurs vêtemens et les jetèrent *tout nus* par les fenêtres!.. Quelques officiers de l'avant-garde russe qui entraient en ce moment furent tellement indignés de cette atrocité qu'ils firent tuer beaucoup de juifs.

Au milieu de ce tumulte, le maréchal Ney avait poussé vers la route de Kowno tout ce qu'il pouvait mettre en mouvement; mais à peine avait-il fait une lieue qu'il rencontra la hauteur de Ponari. Ce monticule, qu'en tout autre circonstance l'armée eût franchi sans y faire attention, devint un obstacle immense parce que la glace qui le recouvrait avait rendu la route tellement glissante que les chevaux de trait étaient hors d'état de monter les chariots et les fourgons!.. Ce qui restait du trésor allait donc tomber entre les mains des cosaques, lorsque le maréchal Ney ordonna d'ouvrir les caissons et de laisser les soldats français puiser dans les coffres. Cette sage mesure, dont M. de Ségur n'a probablement pas connu le motif, l'a porté à dire que les troupes pillèrent le trésor impérial.

Dans le *Spectateur militaire* de l'époque, j'ai également relevé cette phrase de M. de Ségur : « Après le départ de l'empereur, la plupart des colonels de l'armée qu'on avait admirés jusque-là marchant encore avec quatre ou cinq officiers ou soldats autour de leur aigle... ne prirent plus d'ordres que d'eux-mêmes... il y eut des hommes qui firent deux cents lieues sans tourner la tête!.. » J'ai prouvé que le maréchal Ney, ayant vu tomber dans un combat le colonel et le chef de bataillon d'un régiment qui ne comptait plus que soixante hommes, comprit que de telles pertes s'opposeraient à la réorganisation de l'armée et ordonna qu'on ne gardât devant l'ennemi que le nombre d'officiers supérieurs proportionnés à celui de la troupe.

Plusieurs jours après notre arrivée à Wilna, l'intensité du froid ayant fait périr beaucoup de chevaux de mon régiment, et empêchant de monter ceux qui nous restaient encore, tous mes cavaliers marchaient à pied. J'aurais bien voulu pouvoir les imiter, mais ma blessure s'y opposant, je fis prendre un traîneau auquel on attela l'un de mes chevaux. La vue de ce nouveau véhicule m'inspira l'idée de sauver par ce moyen mes malades devenus nombreux, et comme en Russie il n'y a pas de si pauvre habitation dans laquelle on ne trouve un traîneau, j'en eus bientôt une centaine, dont chacun, mené par un cheval de troupe, sauvait deux hommes. Cette manière d'aller parut si commode au général Castex qu'il m'autorisa à placer tous les autres cavaliers en traîneau. M. le chef d'escadrons Monginot, devenu colonel du 24e de chasseurs, ayant reçu la même autorisation, tout ce qui restait de notre brigade attela ses chevaux et forma une caravane qui marchait avec le plus grand ordre.

Vous croyez sans doute qu'en marchant ainsi nous paralysions nos moyens de défense, mais détrompez-vous, car sur la glace nous étions bien plus forts avec des traîneaux qui passent partout, et dont les brancards soutiennent les chevaux, que si nous fussions restés en selle sur des montures tombant à chaque pas. La route étant couverte de fusils abandonnés, nos chasseurs en prirent chacun deux et firent aussi ample provision de cartouches, de sorte que, quand les cosaques se hasardaient à nous approcher, ils étaient reçus par une mousqueterie des plus vives qui les éloignait promptement. D'ailleurs nos cavaliers combattaient à pied au besoin; puis, le soir, nous formions avec les traîneaux un immense carré, au milieu duquel nous établissions nos feux. Le maréchal Ney et le général Maison venaient souvent passer la nuit en ce lieu, où il y avait sécurité, puisque l'ennemi ne nous suivait qu'avec des cosaques. Ce fut sans doute la première fois qu'on vit faire l'arrière-garde en traîneaux; mais la gelée rendait tout autre moyen impraticable, et celui-ci nous réussit.

Nous continuâmes donc à couvrir la retraite jusqu'au 13 décembre, où nous revîmes le Niémen et Kowno, dernière ville de Russie. C'était par ce même lieu que cinq mois plus tôt nous étions entrés dans l'empire des tsars. Combien les circonstances étaient changées depuis! quelles pertes immenses l'armée française avait éprouvées!..

LE THÉATRE

DES

PRINCES DE CLERMONT ET D'ORLÉANS

LAUJON ET COLLÉ.

I.

Dame Parade joue un rôle important dans les spectacles de société d'autrefois: c'est une manière de théâtre libre, de café-concert à domicile, ce sont les farces de la foire, de Tabarin et de Bruscambille, de l'ancien théâtre italien, transportées dans les salons, pour se reposer de la comédie sérieuse et du beau langage, pour donner pâture au Gaulois qui est en nous. Expressions grivoises et paysannes, parodies, allusions ridicules, style poissard, fausses liaisons, jeux de mots, calembours, gaillardises truculentes composent son domaine: égayer et faire rire, trouver des spectateurs assez peu rigoristes pour ne point raisonner leur plaisir, persuader à ceux-ci que là où la vertu règne ou semble régner, la bienséance est inutile, que la décence est presque toujours le masque du vice, voilà son programme. Parfois elle se rapproche de la comédie, comme dans *Zigzag*, *la Fille Capitaine, Dom Japhet d'Arménie*, et, il faut bien le reconnaître, la plupart des grands comiques, Aristophane, Plaute, Molière, Shakspeare lui-même, ont écrit des scènes de pure parade: on pourrait donc lui assigner de nobles origines, peut-être même plaider sa moralité ou son innocuité re-

latives, parce que *rire est le propre de l'homme*, et que ses effets sont moins dangereux que ces genres raffinés dont la délicatesse énerve l'âme, en la rendant plus prompte à la tentation. Le rire ne va qu'à l'oreille, tandis que le sentiment pousse droit au cœur.

La parade se glissait déjà sur le théâtre de la duchesse du Maine; mais c'est vers 1730 qu'elle prend ses ébats et commence à envahir les spectacles particuliers. A cette époque, MM. de Maurepas, de Caylus, d'Argenson *la Guerre*, le chevalier d'Orléans, grand prieur de France, allaient souvent, sous la conduite de Sallé (1), aux préaux des foires Saint-Germain et Saint-Laurent. Vêtus de simples redingotes, la figure soigneusement cachée par de larges chapeaux, ils s'amusaient fort aux facéties gratuites des danseurs de corde : les scènes croustilleuses, la gaîté de ces baladins, les cuirs (2) dont ils émaillaient leurs dialogues faisaient rire « à gueule ouverte et à ventre déboutonné » ces beaux seigneurs; tant et si bien que Sallé eut l'idée d'imiter ces bouffonneries, pour servir de divertissement après « des soupers d'honnêtes femmes qui aiment ça. » Il composa le *Père respecté*, *Cassandre aux Indes*, *Blanc et Noir*, et bien d'autres farces qui, presque toutes, coururent le monde sous le pavillon de ses nobles amis (3); car, si l'on en croit cette mauvaise langue de Collé, ces messieurs inventaient leurs parades *sous sa dictée*, mais comme il ne reprenait jamais son esprit quand il l'avait donné, tout allait au mieux : ainsi pour le *Remède à la mode* dont il avait fait présent au duc de La Vallière, qui finit par se persuader très sincèrement qu'il en était l'auteur. De même, *le Complaisant*, *le Fat puni*, *le Somnambule*, ces jolies

(1) Jules Cousin, *le Comte de Clermont, sa cour et ses maîtresses*, 2 volumes. — Sainte-Beuve, *le Comte de Clermont et sa cour*, t. XI. *Nouveaux lundis*, t. VII. — *Journal historique de Collé et correspondance*, 4 volumes. — *Journal de Barbier*. — *Mémoires du marquis de Valfons*. — *Œuvres de Laujon*, 4 volumes. — *Recueils manuscrits de Maurepas*, de Clairambault et du marquis de Paulmy. — De Goncourt, *Portraits intimes du XVIII*e *siècle*. — D'Alembert, *Éloge du comte de Clermont*. — *Mémoires de d'Argenson, de Bachaumont, de Rochambeau, du duc de Luynes*. — *Mélanges de Bois-Jourdain*. — Comte d'Haussonville, *le Salon de M*me *Necker*, t. Ier, p. 264 et suiv. — *Théâtre des boulevards*, 3 volumes. — *Journal des inspecteurs de police*; bibliothèque de la ville de Paris. — *Journal des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, par Pierre Narbonne. — *Journal de Mathieu Marais*.

(2) « Zon appelle *cuirs*, parmi les comédiens de province, les mauvaises liaisons que font les acteurs qui n'ont pas zété à une certaine éducation soigneuse, qui zont été, zavant d'monter sur le théâtre, d'aucuns, garçons de billard, d'autres, moucheux de chandelles, laquais de comédiens de Paris, etc. Voici zun exemple de *cuirs*, pris d'un prologue de la tragédie de Didon :

Za qui de commencer? Ce n'est point za Didon.
Pas t'a vous, pas t'a moi, pas t'a lui, za qui donc? (Collé.) »

(3) Sallé était secrétaire du comte de Maurepas.

comédies, n'auraient pas d'autre source : Pont de Veyle et sa tante, Mme de Tencin, fournirent tout au plus le style qui, dans le dramatique, est l'habillement et non la création, non l'ordonnance du tableau; mais le plan, la combinaison des scènes, l'invention des sujets et des caractères appartiendraient encore à Sallé. Un tel trait de mœurs littéraires n'a rien de surprenant dans un temps où tel philosophe fabriquait des sermons pour certains abbés au prix de cinquante écus, où Piron pouvait répondre à cet évêque qui demandait s'il avait lu son dernier mandement : « Et vous, Monseigneur? » Plus tard, sous les assemblées révolutionnaires, combien de discours manufacturés par celui-ci, prononcés par celui-là! Et même, de nos jours, si chacun voulait reprendre son bien, ne verrait-on pas se produire de très nombreuses revendications de paternité? Ce serait une curieuse histoire à raconter, celle des véritables héros, des inspirateurs réels de mille écrits, de mots célèbres : si l'on savait le fond des choses, combien de geais, réputés paons, perdraient aussitôt leur plumage! Que de généraux, foudres de guerre aux yeux de la foule, incapables de la moindre initiative sans leur chef d'état-major! Que de ministres doivent leur renom d'habileté à leur femme, le succès d'une négociation difficile à un premier commis!

Le secrétaire de Maurepas trouva des imitateurs, des émules, Moncrif, Collé, Favart, Laujon; grâce à eux, la parade a son art, ses règles, ses grâces : une gaîté inépuisable, un fond agréablement ordurier, mais les ordures ne doivent jamais paraître plaquées ou rapportées. Le monde réclame ces farces, ils les écrivent et l'offre ne dépassera jamais la demande : tantôt on alterne comédie et parade, tantôt on commence ou l'on termine un spectacle de comédie par quelque parade. Demoiselles de l'Opéra, grands seigneurs, princes du sang lui ouvrent la porte à deux battans. Gaussin, princesse tragique à la Comédie-Française, vient s'*encanailler* chez le comte de Clermont, où elle joue les rôles de *Cassandre* et de *Gilles niais* dans les parades; le duc de Chartres les adore, lui-même est un excellent Gille, et dans *la Mère rivale,* dans *Isabelle précepteur*, il rend admirablement le personnage de Mme Cassandre. Louis XVI prend un tel plaisir aux parades de Collé, représentées chez son frère, au château de Brunoy, qu'ayant appris que l'auteur avait encore en portefeuille un volume entier de ces folies non imprimées, il dit devant M. Désentelles, l'intendant des menus, qu'il désirait absolument les voir. Emporté par son zèle, ce trop parfait courtisan va le lendemain chez Collé, et, en son absence, se croit autorisé à forcer les serrures de l'appartement, du secrétaire; mais l'auteur a emporté son manuscrit à la campagne, il faut donc lui écrire, confesser... l'indiscrétion, et Collé

de se venger doucement par cette réponse : « Monsieur, je suis bien vieux pour croire que vous avez reçu de Sa Majesté l'ordre de forcer toutes mes serrures pour trouver un recueil de vieilles parades : je n'en obéis pas avec moins de soumission. Il y a bien, dans la préface d'une de ces pièces, quelques mauvaises plaisanteries sur MM. les gentilshommes de la chambre; comme je suis persuadé que ces messieurs ne prendront pas la peine de les lire, je n'hésite pas à vous envoyer l'ouvrage tel qu'il est. » Que ces farces se présentent sous l'aspect le plus rabelaisien, on ne s'en étonnera pas, en se rappelant avec quelle désinvolture, en plein XVIII[e] siècle, les gens les plus huppés emploient des mots qui nous semblent *incompatibles:* dans l'une d'elles, on voyait trois lits sur la scène pour six personnes, et, comme elle échoua misérablement, quelqu'un fit cette réflexion : « Il faudrait bassiner tous ces lits-là. » Lekain, dans une fête donnée en l'honneur de Mesdames Adélaïde et Victoire, jouait un rôle de Zirzabelle, femme grosse, travaillée des douleurs de l'accouchement : dès qu'il parut, un rire homérique souleva la salle, gagnant les acteurs et lui-même au point qu'il ne put prononcer deux mots, et qu'il fallut, séance tenante, remplacer la parade par un proverbe. Le dialogue est à l'unisson des situations et, à défaut d'une analyse de ces folies, analyse trop scatologique pour être tentée, même avec des voiles, voici quelques titres passablement significatifs, et qui promettent tout ce que contiennent les pièces elles-mêmes : *la Confiance des C...*, *Léandre hongre*, *le Marchand de m...*, *l'Amant poussif*, *Isabelle grosse par vertu*, *Léandre étalon.* Point d'euphémismes, point de ces tournures délicates qui, pour la nudité des choses, sont comme les feuilles de vigne devant certaines statues, et tendent en quelque sorte un rideau entre la décence et la réalité : on va droit au fait, les mots les plus gras circulent librement dans cette orgie scénique, et, remontant vers l'antique brutalité, évadée de la prison où règnent les conventions théâtrales et les convenances, grossière et lascive, semblable à ces dieux mythologiques qui bannissaient toute pudeur de leur culte, la farce se rue, victorieuse, dans la société la plus policée qui fut jamais, et avec son cortège de trivialités, s'impose par la loi des contrastes et des appétits blasés.

II.

Parmi les théâtres princiers où la parade eut ses coudées franches et marcha de pair avec les autres spectacles, figurent ceux du duc d'Orléans et du comte de Clermont. Arrière-petit-fils du grand Condé, frère puîné du duc de Bourbon, cet agioteur, du comte de Charolais, un véritable scélérat, voué par son rang de cadet aux

dignités ecclésiastiques, qu'un tempérament chevaleresque, voluptueux et frivole le rendait radicalement impropre à exercer, le comte de Clermont réunit en sa personne une quintessence d'abus et comme une synthèse de vices sociaux. Une existence aussi singulière donne la clef d'une époque, démontre un régime entier, le juge, le condamne, et, disons-le, justifie son écroulement. Écrémer dès l'enfance, à défaut d'apanage, les plus beaux biens d'église, être en même temps abbé de Saint-Germain-des-Prés (moitié plumet, moitié rabat), soldat par la grâce d'un pape (1) et la volonté du roi, se faire nommer académicien, grand-maître de la franc-maçonnerie, se laisser dominer, ruiner par des filles d'Opéra, gaspiller ainsi trois cent mille livres de bénéfices ecclésiastiques, finir dans la dévotion, après un mariage secret (2), tant de disparates, quoi qu'on en ait, choquent la raison la plus sereine, donnent très exactement la mesure de ce qu'on pouvait se permettre alors. Tout ceci ne va pas au reste sans un amalgame de qualités aimables qui accentuent encore les oppositions : affable, spirituel, bonhomme, brave sur les champs de bataille, bienveillant jusqu'à la faiblesse, magnifique dans ses plaisirs et fidèle à ses amis, ce grand seigneur épicurien ne subit que trop l'influence de son milieu, et l'on se prend à rêver que, dans un autre cadre, il eût fourni une carrière toute différente. Il s'en faut de si peu souvent que nos défauts de nature ne tournent à bien, que nos vertus initiales ne dégénèrent par l'excès ou ne se rouillent par le non-usage : les uns et les autres sont devant le monde, devant les circonstances, comme le marbre brut devant le sculpteur, et très rares surgissent ceux qui n'abdiquent rien d'eux-mêmes, et qui, au lieu de subir l'empreinte des choses, les pétrissent à leur gré.

Au sujet de ses défaites, de ses maîtresses, on chansonnait Clermont, en attendant mieux... ou autre chose : pénitence assez douce pour le général-abbé qu'on voyait sans le moindre mystère passer de la duchesse de Bouillon à la Quoniam, de la Quoniam à la Camargo, cette *admirable gigoteuse, grande croqueuse d'entrechats*, puis s'embarquer dans un faux ménage avec la demoiselle Leduc, qu'il fit marquise et finit par épouser. Le 17 mars 1742, cette nouvelle sultane alla se promener aux Ténèbres de Longchamp, dans

(1) « On n'avait point vu en France, dit Voltaire, depuis les cardinaux de La Valette et de Sourdis, d'homme qui réunît la profession des armes et celle de l'Église. Le prince de Clermont avait eu cette permission du pape Clément XII, qui avait jugé que l'état ecclésiastique devait être subordonné à celui de la guerre dans l'arrière-petit-fils du grand Condé. »

(2) Certain gazetier affirma faussement qu'un prêtre, pour le dégoûter de la Leduc, lui aurait procuré une fillette de quinze ans par cette belle raison que les plus grands péchés aux yeux de Dieu sont les péchés d'habitude.

une calèche peinte en bleu, tous les fers en argent, attelée de six chevaux nains pas plus gros que des ânes, avec un petit postillon et un petit hussard habillés, l'un en veste rouge toute couverte de galons d'argent, l'autre en robe bleue, sabre et bonnet garnis de plaques d'argent. Toute chamarrée de diamans, elle tenait les guides des chevaux, escortée de deux valets de pied déguisés. Cette magnificence blessa si fort les amours-propres féminins et la pudeur publique que les brocards recommencèrent à pleuvoir, et le roi lui-même décocha, dit-on, une épigramme rimée à son cousin M. l'abbé. Quelques jours après, dans la grande loge des danseuses, on examinait les avantages et les inconvéniens d'une fortune rapide; l'une d'elles ayant opiné que les diamans sont la croix de Saint-Louis de cet état, Mlle Cartou prit la parole et s'adressant aux envieuses de la Leduc : « Hé! mes pauvres filles, s'écria-t-elle, vous n'entendez rien à votre bonheur; au métier que nous exerçons toutes tant que nous sommes, il est mille fois plus agréable de faire sa fortune sou à sou que d'un seul coup. » Cependant ces extravagances de grands seigneurs s'entassaient obscurément dans l'âme du peuple, contribuant à composer le dossier d'où sortira l'acte d'accusation de la vieille monarchie. Il faut, lorsqu'on étudie le XVIIIe siècle, avoir sans cesse sous les yeux ces onze dernières années qui se dressent en face de l'ancien régime comme la conclusion après les prémisses, comme le juge devant le coupable. Une conclusion extraordinaire en apparence, un juge passionné, d'une âpre logique, qui ignore les circonstances atténuantes, la douceur du pardon et les injustices du droit strict.

Ami des lettres plutôt que vraiment lettré, Clermont eut de bonne heure le goût des choses de l'esprit. D'Alembert raconte qu'à vingt ans il avait, sous le titre de Société des arts, institué une espèce d'académie qui devait embrasser tout ensemble les lettres, les sciences et les arts mécaniques. Pour suivre ce projet grandiose, les rédacteurs des statuts prétendaient non-seulement marier chaque art mécanique à la science dont cet art peut tirer des lumières, ainsi l'horlogerie à l'astronomie, la fabrique des lunettes à l'optique, mais, par une conception baroque qui rappelle un peu les utopistes de l'île de Laputa, ils avaient imaginé d'accoler chacun de ces arts à la partie des belles-lettres qu'ils croyaient s'y rapporter le mieux : le brodeur à l'historien, le teinturier au poète. Ce qui est plus sérieux, c'est que notre prince eut toujours la curiosité éveillée de ce côté : il crut même avoir un jour composé une pièce de théâtre, *Barbarin* ou *le Fourbe puni*, œuvre assez médiocre que Collé, sans autre forme de procès, attribue à son secrétaire des commandemens, M. Dromgold; il

commença par l'appeler *notre pièce*, puis *ma pièce*, on la joua couramment sous le titre de *la Pièce du Prince*, et il en reçut des complimens, de Collé tout le premier. Quelques années après ce grand travail, il voulut (que ne voulut-il pas?) entrer à l'Académie française : Duclos, d'Alembert et quelques immortels mis dans le secret, se chargèrent de patronner cette candidature insolite, non sans se demander si l'égalité qui règne dans les séances académiques s'étendrait jusqu'à un prince du sang ; lui souscrivait à tout, et le roi, consulté, donna son agrément. Les prôneurs manœuvrent, ne divulguent qu'au dernier moment la prétention, et leur candidat est élu à la pluralité, non à l'unanimité des suffrages. Le public applaudit, les académiciens se félicitent d'autant plus de cet hommage rendu aux lettres, que Clermont avait affirmé sa volonté d'être reçu en séance publique et communiqué à quelques-uns son discours : il y parlait de « sa vénération pour l'Académie, de son estime pour ceux qui la composent. » Mais on avait compté sans la conjuration domestique de ses frères et cousins, révoltés à l'idée qu'un des leurs fît acte et profession d'égalité : même ils composèrent un mémoire pour établir qu'un prince du sang ne saurait entrer dans aucun corps sans y occuper un rang distingué, une préséance marquée qui le *tirât de la foule*. Ainsi tiraillé entre l'étiquette et son goût personnel, Clermont s'avisa d'un expédient qui lui permit d'escamoter tant bien que mal la difficulté : un jour d'académie, il se présente à l'improviste, prodigue les caresses à *ses confrères*, les appelle ses amis, leur dit qu'il n'a pu se résoudre à rendre sa réception publique à cause de sa timidité extrême, timidité qu'il n'a jamais pu surmonter quand il a dû parler en public; pendant toute la séance, il parle de son *respect* pour l'Académie, reçoit les jetons de présence, assure qu'il voudrait en porter un sur lui d'une manière ostensible, comme marque distinctive d'un titre dont il se trouve infiniment flatté ; ce jeton, ajoute-t-il, serait ma croix de Saint-Louis d'académicien. Conclusion : le prince ne revint plus à l'Académie, une fois seulement il fit fonction de directeur, pour présenter à Louis XV un vœu de sa compagnie, et le poète Roy, furieux de cette nomination, qu'il briguait pour son propre compte, décocha au prince cette épigramme (1) :

Trente-neuf joints avec zéro,
Si j'entends bien mon numéro,
N'ont jamais pu faire quarante.
D'où je conclus, troupe savante,
Qu'ayant à vos côtés assis
Clermont, cette masse pesante,
Ce digne cousin de Louis,
La place est encor vacante.

(1) Palissot affirme que Roy mourut des coups de bâton que lui valut son épigramme :

Examinons un peu le style et l'orthographe de cet étrange académicien, qui n'eut que des commencemens, et s'arrêta au seuil de toutes choses. Une orthographe fantaisiste, digne de la duchesse de Chaulnes, défaut très commun alors chez les gens de qualité, brouillés en quelque sorte par droit de naissance avec les règles de la syntaxe, science roturière et de mince intérêt. Voici comme Clermont orthographie un billet à son général en chef, Maurice de Saxe, qui, sans écrire plus correctement, songea aussi à l'Académie : « A Cedan, le 7 avrille 1747 : Je vient dariver monsieur le maréchal et me voila pret a exequter les ordres que vous voudres bien madresser personne ne peut les suivres avec plus de desir de remplir exactement vaux intentions que moy parce que personne ne vous eime M. le marechal plus tendrement que L... » Un style débraillé, style de décadence et de parade, où plaisanteries populaires, images triviales, locutions communes, semblent s'être donné rendez-vous, qui, à lui seul, confesse un abîme entre la société de la duchesse du Maine et celle de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés : « 12 juillet 1747 : Je vous remercie, pays, du compliment que vous me faites sur la dernière bataille, écrit-il à un de ses amis. Je m'y suis démené comme un diable dans un bénitier, et j'ose dire que mes peines n'ont point été inutiles. J'étais goutteux comme un vieux braque ; cela ne m'a pas empêché d'être alerte comme un ... de noce (ici un mot ordurier)... Je crois qu'on en dit de bonnes à l'arbre de Cracovie (au Palais-Royal, où se tenaient les faiseurs de nouvelles). Je voudrais bien être sur une des chaises de la brune, à côté de toutes les perruques rousses, pour entendre le haricot qu'ils font de nous tous, et aussi pour y voir passer des paniers. Je crois que cela me réjouirait le blanc de l'œil. Faites mes complimens à tout le monde, dites-leur que je me porte comme le Pont-Neuf ou le Pont-Royal, selon que vous jugerez celui des deux qui se porte le mieux ; ce sera certainement comme celui-là que je me porte. J'ai fait l'acquisition de deux corbeaux qui sont gros comme des dindons, qui sont noirs comme des taupes, et qui se battent comme deux diables... Ils viennent de faire la paix sans mon entremise ; mais voilà ma martre qui veut manger ma pie ; ces diables d'animaux-là me feront tourner la tête, ce qui fait voir combien il est difficile de concilier les différentes nations. » Mais n'admirez-vous pas ce chef de corps d'armée qui traîne en campagne toute une ménagerie, sans doute

Ce qui donne créance à cette invention, c'est que Clermont, malgré son caractère paterne, avait, quelques années avant, fait bâtonner un commis de l'octroi coupable d'avoir rempli son devoir vis-à-vis de lui, et que la bastonnade avait entraîné la mort de la victime. (Voir l'excellente étude de M. Jules Cousin, t. Ier, p. 182, t. II, p. 85.)

en souvenir de ce singe favori dont, enfant, il avait mené les funérailles à grand renfort de lettres de faire part, d'épitaphes rimées, et en lui élevant un mausolée?

Un autre favori du prince, mais celui-là témoigne en faveur de sa bonté naturelle, sinon de ses aptitudes au rôle de père adoptif, est ce comte de Billy, fils du premier gentilhomme de sa chambre, élevé, Dieu ou le diable savent de quelle manière, sur les genoux de M[lles] Camargo et Leduc, fieffé mauvais sujet à l'âge de seize ans, nommé colonel du régiment d'Enghien « au sortir de la jaquette, » musicien agréable et bon comédien de société, qui meurt épuisé à vingt ans, après avoir fait au lit de mort sa première communion. Clermont, dans ses lettres, le morigène fort doucement, traite ses folies d'enfances mal concertées, exprime l'espoir qu'il finira par épurer sa philosophie en ne donnant à chaque chose que son étendue, et qu'il se lassera « de l'habiller du costume des différentes mascarades qui réjouissent successivement ses différentes idées. » Il voudrait le marier à une riche roturière, car on n'a point d'état que l'on ne soit riche, et, dans ce siècle d'airain, avec du bien l'on est de tout, avec de la pauvreté l'on n'est de rien; mais les parens de la demoiselle ont eu vent du personnage, et, aux ouvertures du prince, ils objectent fort judicieusement qu'en femmes, Billy ne connaît que des filles; en gens de condition, que des écervelés; en bourgeois, que des musiciens. Et voilà le zèle du tuteur mis à néant; et, si cela continue, se lamente-t-il, « on sera rejeté même de la plus modique héritière des montagnes de Savoie, dont le bien, cependant, ne consiste qu'en une marmotte dormant six mois de l'année dans une boîte de sapin. » Quant au reproche d'aimer la comédie, le prince excuse Cupidon-Billy, car c'est un plaisir aussi innocent que le jeu d'oie renouvelé des Grecs, et, ne pouvant s'empêcher de mêler la note grivoise aux sages conseils, il observe : « Cet exercice émeut les passions, attendrit le cœur, et la dame ne peut que se trouver bien de ces deux effets, qui en procurent un troisième qui a beaucoup de connexité avec l'œuvre de propagation. » Singulière esthétique, bien digne d'un directeur temporel qui va jusqu'à permettre à son pupille *un peu de libertinage, rien qu'un peu.* Le pauvre prince a beau se fâcher parfois, monter sur ses grands chevaux, essayer du style sermonnaire, il se sent mal à l'aise dans ce rôle, si nouveau pour lui, et craint peut-être que Billy ne lui oppose sa propre conduite, car la meilleure leçon est encore la leçon de l'exemple, et l'on risque de ne pas inspirer la contrition parfaite au pécheur quand on se contente de paraphraser cette maxime commode : « Faites comme je vous dis, ne faites pas comme je

fais. » Aussi notre Mentor se contente-t-il de prêcher une morale facile, et se trouve-t-il bien mieux dans son élément lorsque, par exemple, abandonnant le genre prédicant, il raconte les fêtes de Berny, veuves de son aimable Cupidon : « Éole, suivi des aquilons furieux, ravageait encore nos vallons, quand la fièvre impitoyable vous força d'abandonner Melpomène, Terpsichore, Thalie et les marionnettes. La prévoyante saignée, la secourable émétique et la sage rhubarbe vous rendront sans doute, brillant de corps, pétillant d'esprit, aux vœux de la troupe, qui a un extrême besoin de vous pour pouvoir commencer les répétitions des jeux prémédités pour le carême prenant. Polichinelle vous appelle à son secours, dame Gigogne vous attend à sa toilette, et Legrand-Maamoubatchoulicaraca, dit le père Duchemin, n'a qu'un cri après vous. Votre tante (Mlle Leduc) s'arrache une boucle du chignon chaque fois qu'elle pense qu'elle est éloignée de son neveu; elle y pense cent fois dans les vingt-quatre heures : c'est cent boucles qu'il lui en coûte par jour, elle n'en a que cinq cents à son chignon : voilà trois jours que vous êtes absent, ce sont donc déjà trois cents boucles qu'elle s'est arrachées; il ne lui en reste plus que deux cents. Si vous êtes encore deux jours absent, vous trouverez la pauvre Mathurine chauve comme un chien turc. Mais parlons de vos menuets ; j'assemble actuellement les virtuoses... » — Le style de Gilles niais, comme on disait alors, style macaronique ou graveleux, voilà le domaine où s'épanche librement la verve du *général des bénédictins*.

Ce n'est pas le lieu de le suivre dans toute sa promenade à travers l'existence, ni de dessiner sa physionomie militaire : vaillant au feu, médiocre ou nul comme stratégiste et tacticien, heureux devant Namur, à Lawfeld, à Raucoux, lorsqu'il a pour chef un Maurice de Saxe, pour conseillers Valfons, Beauvau, Lowendal; battu à plates coutures lorsque le souffleur s'appelle Mortaigne (1) ; il lui manque le feu sacré, la ténacité, les vertus de réflexion qui font les hommes de guerre. Parfois un éclair, un élan, dignes de son aïeul, quand il va trouver Louis XV, malade à Metz, et prend sur lui d'entrer sans permission dans sa chambre; un mot bien français, lorsque, après la prise d'Anvers, on lui demande s'il imitera le duc de Chartres, le prince de Dombes, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre, qui s'apprêtaient à quitter l'armée à la suite du roi : « Il n'y a que les princes qui partent, moi je reste. » Et puis, la moquerie de soi-même et de son conseiller Mortaigne, tandis qu'il le laisse maître absolu de conduire l'armée de Hanovre

(1) Jomini, *Traité des grandes opérations militaires*, 4ᵉ édit., t. II, p. 1 à 38.

à la déroute de Crefeld (1); bien avant, le découragement rapide, l'amour-propre blessé, parce que, pour le siège de Berg-op-Zoom, alors réputé imprenable, on lui préfère Lowendal, un vrai capitaine celui-là, que la chanson, écho de l'opinion publique, célébrait plaisamment :

Cti là qui pincit Berg-op-Zoom
Est un vrai moule à *Te Deum*.

Donc boudant l'ombre de la gloire, Clermont se retire sous la tente en 1747 et s'enterre à Berny, maison de campagne de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où, narguant la règle de saint Benoît, il va, pendant dix ans, mener la vie la plus joyeuse et la moins édifiante; Mlle Leduc (l'Altesse) y passe les trois quarts de l'année, fait les honneurs de la table, tient une petite cour. Musique, comédie, figurent au premier rang des plaisirs de Berny; un orchestre organisé de la même façon que celui de la chambre du roi; des artistes attitrés, sous la direction de Michel Blavet, flûtiste célèbre et compositeur; une troupe formée par Duchemin, Rosely et Gaussin, que Collé, dans une note écrite pour lui seul, déclare supérieure à celle de la comédie italienne. Les chefs-d'œuvre du répertoire alternent avec les pochades de Dancourt, les parades de Laujon et Collé. On y joua aussi une comédie de Marivaux, *la Femme fidèle*, demeurée inédite, dont M. Jules Cousin a retrouvé quelques fragmens dans un manuscrit de l'Arsenal. Un marquis, prisonnier des Maures, s'échappe fort à propos et rentre au logis, où, après l'avoir pleuré pendant dix ans, convaincue de sa mort et pressée par sa mère, la marquise va épouser Dorante. Présenté sous un déguisement, tremblant de retrouver un cœur oublieux et conquis par un autre, il se fait enfin reconnaître dans une scène où ses sentimens et ceux de sa femme, leurs appréhensions et leurs regrets se déroulent avec délicatesse pour se fondre dans un bonheur sans mélange.

(1) « Ce n'était pas la peine à M. de Belle-Isle de m'envoyer un tuteur; j'en aurais bien fait autant tout seul, » disait-il après la défaite. — En prenant le commandement de l'armée, il écrivit à Louis XV : « J'ai trouvé l'armée de Votre Majesté divisée en trois corps très différens. Le premier est sur la terre; il est composé de voleurs, de maraudeurs, tous gens déguenillés depuis les pieds jusqu'à la tête; le second est sous la terre, et le troisième dans les hôpitaux. » — En conséquence, il demandait des instructions pour savoir s'il devait ramener le premier corps ou s'il devait attendre qu'il fût allé rejoindre les deux autres. — C'est le cas de répondre : trop d'esprit, c'est-à-dire pas assez : cette frivolité, cette insouciance, ce perpétuel besoin de tourner en plaisanterie les choses les plus graves, portent bien l'empreinte du XVIIIe siècle, j'entends de cette partie de la société qui avait perdu son assiette morale.

Quant aux bouffonneries de la parade, une lettre de Collé à Mlle Leduc donne une idée très claire du jargon spécial qui est propre à ce genre. « Vous m'excuserais, si vous plaît, mamzelle, si l'reste de c'te lett'-ci n'a pas t'un certain stile élégant, c'est que, su vot' respect, je l'écris bonnement et comm' ça m'vient. Zil ne s'agit donc plus que de r'mercier Son Altesse de ses bontés qui ont zété si grandes en mon endroit, que quand j'dirais qu'elles ont été extrêmes, ignia là personne pour me démentir, ou faudrait que ce fût zune bête qui n'ait rien vu de ce qui s'a passé, pas vrai ? — Or qu'est-ce qui résulte de là? Je m'en va t'avoir l'honneur de vous l'dire, mamzelle; c'est que comme j'suis t'un bon cœur, ma reconnaissance pour Mgr le prince sera zéternelle; c'est-zàdire qu'elle durera non-seulement jusqu'à la fin finale de mes jours, mais t'encore par delà s'il y a pied; car faut toujours mettre ste condition-là, ça n'fait point d'mal.

« Quoique j'sois philosophe comme z'un chien, ca n'm'a pas empêché d'avoir des attaques d'amour-propre sur ma pièce; mais si zelle a évu du succès, je l'dois t'encore plus t'aux acteurs que za la pièce, rapport zà ce qu'ceux qui l'ont jouée sont des comédiens pareils aux Roscius des Grecs; et zils sont bien différens des comédiens français d'astheure qui sont tous des Rosces modernes. Je n'parle point là des comédiennes qui, zau contraire sont succulentes au Théatre-Français, pisque les anciens n'se sont jamais servi d'femmes en plein théatre, mais tant seulment d'hommes; c'qu'est cause, zà mon avis q'saint Augustin a condamné les espectaques rapport za c't'infamie. »

Dans la troupe de Berny, comme dans les autres grandes troupes de société, chaque acteur a son emploi, selon ses aptitudes ou ses prétentions. Ainsi Clermont joue : les paysans, rôles à manteau sérieux, financiers; M. de Montazet : les amoureux sensés, les amis; M. des Soupirs : les rôles chantans de comédie ou d'opéra; M. Dromgold : les amoureux, les baillis, les Gilles braillards dans les comédies poissardes; M. du Blaizel : les grands et petits amoureux; le baron de Ray : les paysans, les valets, les pères, les grisons, les ivrognes; Laujon : les valets, les marquis ridicules, les Crispins, les niais, les Isabelles dans les parades, les abbés, les robins et les rôles de charge; Mlle Leduc cadette (l'Altesse) : les meunières, les soubrettes, les coquettes ridicules, les Cassandres dans les parades; Mlle Lamy : les premières amoureuses. MM. de Fumel, de Polignac, de Varenne, de Boulainvilliers, de Bonnac, d'Aiguirandes, de Laurès, prenaient part à ces divertissemens où ils coudoyaient acteurs et actrices de profession, alors comme aujourd'hui fort à la mode dans les salons, plus encore dans les boudoirs. On sait les succès de Gélyotte, de Chassé, la

réflexion d'une vieille duchesse à propos de ces empressemens : de mon temps, on recevait quelquefois ces gens-là dans son alcôve, dans son salon jamais !

Une des étoiles de ce théâtre, Mme de Marchais (1), qui brilla aussi dans la troupe de Mme de Pompadour, mérite une mention spéciale. Toute petite et mignonne, beaucoup de physionomie, une taille et un pied de poupée avec une tête énorme et de magnifiques cheveux cendrés, aucun de ses traits, observe Marmontel, n'était celui que le pinceau aurait choisi, mais tous ensemble offraient un agrément que le pinceau n'aurait pu rendre. De l'entregent, un esprit subtil et nuancé, l'intelligence très cultivée, un penchant décidé vers les problèmes économiques dont elle savait parler avec grâce, tenant tête aux savans et catéchisant sans pédanterie les ignorans, l'art du silence, le mot propre à la chose, au moment, à la personne, tant de dons lui servirent à instituer un salon où grands seigneurs et femmes de qualité ne fréquentaient pas autant qu'elle eût voulu, où dominaient plutôt avec Quesnay les économistes et gens de lettres : c'est le salon du produit net. Lisant beaucoup, elle était la première à railler son goût afin de ne pas laisser aux autres le temps de se moquer : « Je lis tout ce qui paraît, bon ou mauvais, comme cet homme qui disait : que m'importe que je m'ennuie pourvu que je m'amuse? » Telle qu'elle est, elle paraît délicieuse par elle-même, et belle de la beauté des autres : car il y a des femmes qui savent tirer parti des avantages physiques de leurs amies, de même qu'il y a des beautés d'intelligence, des beautés d'âme, et une beauté sociale faite de tous les agrémens que procurent une table bien servie, d'élégantes toilettes, une position élevée, des équipages de prix. Ajoutez-y le besoin de plaire, de charmer, une obligeance un peu voulue peut-être, mais effective, une conversation caressante où n'éclatent jamais ces boutades familières à Mmes du Deffand, de Chaulnes, de Luxembourg ; jamais par exemple elle n'eût dit d'une femme dont la crainte de se trouver devant elle paralysait l'esprit : Cette crainte-là est la conscience des sots ; elle est bien plutôt de l'école de Mmes de Tencin et Geoffrin. Beaucoup de personnes subirent l'attrait de cette volonté de séduction : Mme Necker, qui entretint avec elle un tendre commerce d'amitié, la regardait comme une de ces fées enchanteresses qui réunissent à la fois tous les dons de la nature et de la magie. Dans cette prose un peu guindée qui n'exclut pas la finesse, que Voltaire écrasa d'un mot : *le galithomas*, Thomas

(1) *Mémoires de Mme Campan*, de Marmontel. — D'Haussonville, *le Salon de Mme Necker*, t. Ier. — Garat, *Mémoires historiques sur Suard*, t. Ier. — *Mémoires de Mme Necker*, t. II. — *Essai sur les femmes*, par Thomas.

la présente comme le modèle de la femme aimable telle que la comprit ce siècle. De la femme aimable, oui, mais non de la femme honnête, à moins de se contenter pour celle-ci de cette définition : celle qui n'a eu qu'un amant, ou du moins qu'un amant à la fois. Femme d'un des premiers valets de chambre du roi, situation qui était alors une sorte de charge de cour, Pomone (ainsi l'appellent ses contemporains à cause des superbes corbeilles de fruits de ses jardins dont elle ornait sa table et celle de ses amis) demeura pendant quinze ans l'*amie décente* et fort impérieuse du comte d'Angivilliers, menin du dauphin, puis directeur général des bâtimens civils. Et, piquante antithèse, on vit l'*ange Gabriel* (1) réaliser, tant que vécut Mme de Marchais, le type de l'amant malheureux, troublé lorsqu'elle lui adressait la parole, balbutiant ses réponses, lui dont la conversation, en son absence, avait de l'enjouement, de la chaleur, dont le caractère respirait la fierté ; puis lorsqu'elle l'eut épousé, changement complet, toute l'autorité passant à l'époux, la maîtresse d'hier devenant aux yeux de tous pleine de déférence et de respect, jusqu'à la révolution s'entend, car à cette époque elle ne voulut point quitter la France, et le laissa fort bien émigrer tout seul. Ce qui permet de supposer que le public, toujours esclave des apparences, prit un jeu savant, le décor de la soumission, pour la soumission elle-même. Laisser au mari tous les dehors de l'autorité, le conduire aveuglément en lui persuadant qu'il demeure maître absolu, ne jamais confesser à personne, pas même aux amis intimes, qu'on garde la direction occulte de toutes choses, n'est-ce pas le premier principe de la diplomatie féminine ?

Pour suffire à cette fureur d'amusement qui enivre le beau monde, la verve des inventeurs de plaisir ne doit pas chômer un instant : on imagine des journées de campagne où les femmes s'amusent à prendre l'habit et jouer le rôle de maîtresses de café, avec des domestiques vêtus de vestes et bonnets blancs qu'on appelle *garçons ;* le tout émaillé de musique, de pantomimes et proverbes. En 1774, Collé donne à Berny la *Foire du Parnasse*, fête mêlée de parades dont son ami Panard lui a fourni la première idée ; il a, dans le jardin, établi une véritable foire : au fond, en face de la grande rue, un mont Parnasse, au sommet un Pégase, en bas une boutique avec un transparent sur lequel on lisait : « Magasin de chansons. Le sieur Lejoyeux tient la manufacture des lanlas, des mirlitons, des flonflons, des lanturelus et de tous les vaudevilles anciens et nouveaux, faits et à faire. » Plus bas, à

(1) Surnom de M. d'Angivilliers.

l'entrée d'un des préaux, un opérateur distribue ses drogues sous forme de paquets contenant des plaisanteries innocentes ; vis-à-vis de l'opérateur, un docteur dans une chaire sur laquelle étaient posées les *balances merveilleuses du mérite*. On y pesait les ouvrages des auteurs anciens ou modernes, et le poids servait à déterminer leur mérite : Collé avait glissé du plomb dans la couverture d'un petit Virgile qui, de la sorte, valait plus à lui seul que *le Tasse*, *Télémaque*, la *Henriade* et *le Paradis perdu*. Un petit *Cinna* pesait plus que tout le théâtre des Grecs, une *École des maris* plus que cinq volumes de Regnard, cinq de Destouches et de La Chaussée. Collé ne perdait pas une occasion de marquer ses préférences et ses antipathies littéraires.

On trouvait ensuite huit boutiques pareilles à celles des petites foires parisiennes, où les plus jolies femmes de chambre et des laquais appelaient le client en imitant les bonimens des marchands ; chacune portait un écriteau illuminé, décoré d'attributs et d'inscriptions. En voici la distribution : 1re boutique à droite : cabaret du Parnasse. A l'enseigne du cocher de M. de Verthamont, vin d'hippocrène à la glace, etc. — 1re à gauche : café du Parnasse, eau glacée du sacré vallon, comédies à la glace, tragédies froides et toutes sortes d'autres rafraîchissemens. — 2e à droite : magasin d'hyperboles et de mensonges ; le sieur de Léthargie, poète suivant la cour, compose des odes à la louange de tout le monde. — 2e à gauche : magasin d'amphigouris. Le sieur Galimatias, Allemand, fait tous les opéras nouveaux, les tragédies d'été. — 3e à droite : magasin de fadeurs ; Mlle Fadasse, marchande de madrigaux et de pain d'épices, de bouquets pour Iris, etc. — 3e à gauche : la veuve du sieur *de Profundis* fait et vend toutes sortes d'épitaphes à la dernière mode et des épithalames pour les mariages. — 4e à droite : magasin d'ordures ; le sieur Libertini, Italien, fabrique des contes plus forts que ceux de La Fontaine et des épigrammes à la Rousseau. — 4e à gauche : le sieur Roué (Roy), poète satirique, fait et vend des épigrammes au feu d'enfer, du sublimé corrosif et toutes sortes de libelles diffamatoires. — Collé avait composé force chansons, vaudevilles plus ou moins grivois, bouquets, contes, stances que les initiés de la compagnie débitaient alternativement devant chaque boutique. La fête se termina par une parade affichée en ces termes au bas de la loge des danseurs de corde : « la grande troupe des danseurs, sauteurs et voltigeurs du Bas-Parnasse, qui a ennuyé les neuf sœurs et fait bâiller Apollon lui-même avec un succès si prodigieux, ouvrira son théâtre par la première représentation d'*Isabelle précepteur*. » Inutile d'ajouter que les préceptes d'Isabelle n'avaient pas grands rapports avec la morale.

On pourrait dire de Laujon que sa vie fournit un argument en

faveur du libre arbitre et de l'utilité de la création : tant de malheurs immérités déposent, hélas! contre cette croyance ou cette fiction si nécessaire, tant d'incertitudes semblent nous réduire au rôle d'humbles marionnettes conduites par une aveugle fatalité! Mais voici un homme heureux, et qui, tout compte fait, mérite son bonheur : bienveillant, doux et timide, incapable de faire du mal à une mouche et de goûter la volupté de l'ingratitude, d'une gaîté saine et robuste qui sait résister à la visite passagère de l'adversité, fidèle à ses patrons, complaisant de caractère et de principes, au point qu'il mit cette qualité en axiomes : un vrai trésor pour la société, à la fois auteur, acteur et chanteur, toujours prêt à improviser n'importe quelle bluette en n'importe quel délai, car sa verve, très naturelle et parfois gracieuse, ne s'élève guère au-dessus de la bagatelle, et, de toute son œuvre on relit encore sans ennui sa *Poëtique de la chanson* (1), deux petites comédies, *le Couvent, l'Amoureux de quinze ans,* quelques jolies chansons : *Ah! monseigneur, n'ayez pas peur! le Mot et la Chose.* Aussi bien, quand on écrit pour le monde, on passe avec les applaudissemens du monde auquel on s'adresse. Je dirais volontiers que Laujon a le génie du médiocre amusant. Lui-même nous avertit qu'il a abordé tous les genres; *rien par excès, de tout un peu,* et il prend soin de définir sa manière. Les occasions les plus fréquentes des fêtes de société, grandes ou petites, sont en général des objets d'éloges présentés avec gaîté : s'assurer avant tout du ton qui convient le mieux à ses auditeurs, s'informer de leur caractère, de leurs talens et surtout de leurs prétentions, tâcher de saisir quelques nuances, quelques traits oubliés, éviter les redites et particulariser la louange, voilà sa devise, son procédé. Ne lui objectez pas que le temps ne fait rien à l'affaire : c'est son excuse familière, celle qui lui a le plus souvent réussi. Point de complimens parasites : a-t-il affaire à un général heureux, un favori du dieu Mars, comme on disait

(1) Voici, par exemple, la définition qu'il donne de la Chanson, de l'Amphigouri et du Pot-pourri : « La chanson est un petit poème, composé d'une suite de couplets, dont le premier annonce le sujet et le rythme qui doit servir de modèle aux couplets suivans. Chacun de ces couplets doit avoir son exposition, son nœud et son dénoûment, de manière que le dernier soit toujours le plus saillant et que la réunion de tous gradue l'intérêt jusqu'au moment qui complète le sujet indiqué par le titre de la chanson. — L'amphigouri est une parodie composée d'un mélange bizarre et burlesque de mots qui ne présentent que des idées sans ordre et qui, n'ayant aucun sens suivi ni déterminé, ne sont remarquables que par l'extrême régularité des rimes, par l'observation la plus fidèle de la prosodie musicale, de ses césures, et des repos et suspensions auxquels l'air asservit le parodiste. — Les chansonniers entendent par le pot-pourri un mélange, plutôt parodie que chanson, composé de plusieurs airs de différentes mesures et réunis pour compléter le sujet qu'ils traitent, genre qui prête au comique plus qu'au sérieux.

jadis, qu'il célèbre ses traits de bienfaisance, ses vertus sociales; une femme est-elle l'héroïne de la fête, qu'il vante les charmes de son esprit, ses talens, plutôt que sa beauté. C'est ainsi que Laujon écrivit son *Amoureux de quinze ans*, composé pour Chantilly, en l'honneur du mariage du duc de Bourbon avec Mademoiselle, fille du duc d'Orléans; celle-ci avait six ans de plus que son très jeune époux; ce gentil et frêle ouvrage réussit au théâtre, parce qu'il était sans prétention, bien joué, et rempli de vaudevilles, qui, observe Grimm, tournent toujours la tête au parterre. C'est ainsi qu'il donna *le Couvent,* la première comédie sans hommes qui ait paru au théâtre, où, prenant exemple sur Gresset, il peint avec agrément les graves riens, les mystiques vétilles de la vie religieuse (*il est aussi des modes pour le voile*). Elle fut intercalée dans une *fête de convalescence* offerte à Madame Élisabeth par ses compagnes et amies qui s'improvisèrent garde-malades pendant son inoculation, actrices après la guérison. Avec une fidélité scrupuleuse, Laujon rappelle les passages successifs de la crainte à l'espérance, de la sécurité à la joie; il met en scène la première promenade de la princesse, sa visite à la maison des sœurs de charité; on le présente lui-même, avec une escorte de villageois, sous le titre de vieux concierge, il la régale de chansons rustiques, raconte en vers sa maladie, lit la lettre d'un amoureux anonyme de Madame Élisabeth, qui n'est autre que Caffé, son cheval favori. Comme on voit, cet aimable homme n'est jamais pris sans vert, et sa tête fait l'effet d'un bazar universel de plaisirs mondains, où les articles à vingt-neuf sous occupent presque tous les rayons.

Dès l'enfance, il a la vocation du bonheur et de la poésie : au collège Louis-le-Grand, il devient pour la vie l'ami de Turgot, surnommé dès lors *le jeune penseur;* à peine adolescent, déjà passionné de spectacles, de chansons, il obtient ses entrées à l'Opéra-Comique, compose une parodie de Thésée, qui, grâce à la collaboration de Favart, a cinquante-deux représentations sur le Théâtre de la Foire. Son père, qui le destine au barreau, lui inflige mainte semonce au lieu de complimens, lorsqu'il apprend que, prôné par Duclos et Crébillon chez MM. d'Argental, Hénault et d'Ayen, son héritier a été présenté à Mme de Pompadour par Mme de Villemur. Cependant la marquise ayant parlé de Laujon à Clermont, celui-ci manifeste le désir de l'entendre; mais, devant lui, Laujon se trouble au point de ne pouvoir articuler une parole. Sachant par lui-même ce que la timidité ôte de ressources, le prince s'empresse de le réconforter : « Il faut, dit-il gracieusement, lui laisser le temps de rasseoir ses sens. Grave auteur, quand nous aurons dîné ensemble, vous serez moins ému. » Au dessert, Laujon, un peu ragaillardi, chanta quelques chansons fort applaudies, et lorsque

Prault voulut le ramener à Paris, Clermont, qui l'avait pris en goût, déclara qu'il coucherait à Berny. « Ah! monseigneur, objecte Laujon, mon père, ne me voyant pas revenir, sera inquiet. — Soyez tranquille, je charge Prault de le prévenir que je vous garde encore quelques jours et que je vous ferai conduire chez vous. — Ah! monseigneur, quelle joie! mais comme je ne m'attendais pas à tant de bonheur, je n'ai pas apporté mon bonnet de nuit. — Nous vous en prêterons, » s'écrient les gentilshommes du prince, et tous de le cajoler, de lui faire leurs offres de service, en peignant les plaisirs de Berny. Le lendemain, après une partie de chasse, le nouveau favori confesse sa répugnance pour le droit; vite une lettre du prince déclarant qu'il désire se l'attacher comme secrétaire de son cabinet; et le père Laujon d'ouvrir de grands yeux, et de s'émerveiller à l'idée qu'une chanson conduit plus vite à la fortune que la profession d'avocat. Pour comble de bonheur, *Daphnis et Chloé* fut trois mois après représenté à l'Opéra, et si bien accueilli que le roi désigna Laujon comme un des trois auteurs destinés à travailler pour ses petits cabinets. Secrétaire des commandemens du prince en 1750 (1), secrétaire général de son gouvernement de Champagne et de Brie, il trouva la même charge, à la mort de son protecteur, auprès du duc de Bourbon, fils du prince de Condé. Dès lors, il organisa toutes les fêtes de Chantilly. La révolution détruisit sa position : bien qu'il n'eût rien amassé, il n'importuna personne, et, dans les heures critiques, il vendait ses livres qu'il rachetait parfois plus cher qu'il ne les avait cédés. Sa femme lui reprochait de chanter encore des chansons : il les composait en cheminant, et les rues devenaient ainsi pour lui *les sen-*

(1) Il avait eu pour prédécesseurs dans cette charge Moncrif, Pelletier, Delaunai. Moncrif tenait de sa mère une rare habileté à se pousser dans le monde, et ses ennemis prétendirent que Mercure n'avait pas moins qu'Apollon contribué à sa rapide fortune. Sa candidature académique fit surgir nombre d'épigrammes, et voici l'une des plus honnêtes :

Aux académiciens.
Si vous ne choisissez Moncriffe,
Clermont vous montrera la griffe,
Mais quand Moncrif sera reçu,
Apollon montrera le ...

Moncrif fut élu le 27 décembre 1733. Tout n'était pas complaisance dans son caractère, mais sa droiture lui servait autant que sa souplesse. Il avait averti la duchesse douairière, mère de Clermont, pour qu'elle empêchât son fils de se faire nommer généralissime en Allemagne et de se ruiner en frais de représentation. Le prince abbé eut vent de ce qu'il regardait comme une trahison, et le congédia. Sa disgrâce tourna au mieux, car il devint lecteur chez la reine et l'homme indispensable, le Malézieu des petits appartemens.

tiers du Parnasse. En 1807, Laujon fut élu membre de l'Institut à la place de Portalis : présenté à l'empereur, il perdit la mémoire et ne sut pas même décliner son nom; on peut croire que Napoléon ne lui sut pas mauvais gré de cette émotion; les grands croient volontiers à l'éloquence de la timidité qui leur semble le frappant témoignage de leur prestige, de la vénération qu'ils inspirent. Il n'en allait pas de même avec un autre académicien qui, interrogé par un autre césar si Brifaut avait du talent, répliqua hardiment : « Sire, nous avons tous du talent (1). »

III.

Voici un autre divertisseur du XVIII[e] siècle, le *Corneille de la parade*, Collé, nature morale moins aimable (ses coups de boutoir secrets envers ses bienfaiteurs donnent meilleure opinion de son esprit que de son cœur), talent fort supérieur à Laujon, et, s'il était permis de hasarder une telle comparaison pour des écrivains de second ordre, il y a entre eux toute la distance de l'original à la copie, de la gravure en relief à la gravure en creux. Encore n'ai-je entendu blâmer que son attitude à l'égard de certains personnages qu'il flagornait par devant, décriait par derrière, estimant sans doute que leurs grâces trop chèrement payées n'étaient que des restitutions du hasard à l'intelligence, et raisonnant à la façon de Duclos qui prétendait que les puissans craignent les gens de lettres comme les voleurs craignent les réverbères. Un disciple de Gall eût vainement cherché sur son crâne la bosse du respect, mais la causticité railleuse et la gaîté, le sens pratique et de solides vertus bourgeoises devaient marquer ce cerveau de leur forte empreinte.

Gaîté sincère et débordante, qui sort du plus profond de l'être, que Collé inspire et qu'il éprouve, gaîté d'action, de parole et d'écriture, qui va d'un pôle à l'autre, du sourire des délicats à la licence, à la charge populaire (2). Un jour qu'il cheminait dans la rue avec un de ses amis, ils voient arriver deux aveugles qui marchaient ensemble se conduisant l'un l'autre. L'idée peu charitable

(1) *Journal et Mémoires* de Charles Collé, 3 volumes in-8°. Firmin-Didot, 1868. — *Correspondance* inédite de Collé, 1 volume in-8°, Plon. — Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. VII. — Trois articles de M[lle] de Meulan dans le *Publiciste* de l'an XIV. — Recueil complet des chansons de Collé, Paris, 1807. — *Théâtre de société*, 3 volumes. — *Vie de Piron*, par Rigoley de Juvigny. — Lenient, *la Comédie en France au XVIII[e] siècle*, t. II. — *Parades* inédites de Collé, in-12, 1864. — *Théâtre des boulevards*, 3 volumes. — Barrière, *la Cour et la ville*.

(2) « Je le vois encore d'ici, ce bon Collé, avec son grand nez et sa petite perruque, sa mine étonnée, son air grave et son imperturbable et sérieuse gaîté, se divertissant de tout et ne riant de rien. — PAULINE DE MEULAN. »

de se réjouir à leurs dépens surgit dans la tête de Collé, et nos bons drilles l'exécutent sans désemparer. Tous deux, en véritables disciples de la gaie science, tenaient à la main un bouquet de roses; le premier attache le sien au bout de sa canne, le second plonge la sienne dans certaine substance qu'ils rencontrent à point nommé. Leur plan bien tiré, les voilà qui commencent à marcher à reculons, bien doucement, tenant à deux mains leurs cannes qu'ils portent le plus près possible du nez des deux aveugles. — « Voilà une bien mauvaise odeur, remarque aussitôt un aveugle. — Comment ! s'étonne l'autre, c'est l'odeur de la rose. — Eh ! mais, quoi donc ? Effectivement, je commence à m'apercevoir que cela pue beaucoup. » Les deux mystificateurs avaient changé de canne, et les deux mystifiés de sensation. « Tu as raison, opinait le premier, je crois qu'il y a aussi de la rose. — Non, plus à présent, reprenait l'autre. » Nouveau changement de cannes, nouvelles exclamations, et les possesseurs de ces odorats désorientés auraient fini par se prendre aux cheveux si les deux amis n'avaient laissé ces pauvres gens tranquilles en leur octroyant une large aumône.

Collé avait, avec Piron, Monticourt, Crébillon fils et Gallet, fondé le premier dîner du Caveau (1). Un de leurs statuts ordonnait que chaque convive fût tour à tour l'objet d'une épigramme; la jugeait-on bonne, le patient buvait un verre d'eau à la santé de son censeur; si mauvaise, l'auteur lui-même devait l'avaler. Sentence pénible assurément pour des gaillards accoutumés à mépriser le vin des grenouilles et à humer la purée septembrale ; il fallait entendre Panard, le père du vaudeville moral, se lamenter plus tard qu'on eût enterré Gallet, son inséparable, au Temple, sous une gouttière, lui qui depuis l'âge de raison n'avait pas bu un verre d'eau. Un soir donc qu'ils avaient copieusement fêté Bacchus, Collé et Gallet offrirent à Piron de le ramener à son logis : il refuse, ils insistent, lui représentent que les rues ne sont pas sûres, que son bel habit de velours pourrait tenter les voleurs. « Ah ! s'écrie Piron, c'était

(1) Une épigramme de Crébillon fils contribua à dissoudre cette société. Duclos ayant demandé à Crébillon père quel était le meilleur de ses ouvrages : « La question est embarrassante, répondit-il, mais (montrant son fils) voici le plus mauvais. — Pas tant d'orgueil, s'il vous plaît, monsieur, riposte celui-ci, attendez qu'il soit prouvé que tous ces ouvrages soient de vous. » (La calomnie les attribuait à un chartreux.) La compagnie ordonna le verre d'eau pour tous les deux; Crébillon fils but le sien, mais son père, outré de l'allusion, sortit et ne revint plus. Parmi les autres sociétés joyeuses qui, au XVIIIe siècle, propagèrent la chanson, il faut mentionner encore les dîners du fermier général Pelletier, le second dîner du Caveau, les Dîners du chirurgien Louis, les Mercredis ou gobe-mouches et les Dîners du Vaudeville.

mon habit que vous vouliez reconduire! Que ne le disiez-vous plus tôt. Tenez, le voilà! » Et de gagner le large, tandis que ses compagnons se pâment. Quelques instans après, le guet le ramène, les prend pour des voleurs, et comme Piron se garde bien de détromper les archers, le sergent leur fait mettre les menottes, jurant qu'ils seront pendus, *s'il ne leur arrive pas pis*. Piron change alors de ton, essaie vainement de persuader l'escouade, on arrive chez le commissaire, le clerc qui le remplace fait à son tour la sourde oreille, annonce qu'il va dresser procès-verbal. « Dépêchez-vous donc ; je vous aiderai à le mettre en vers si vous voulez? — Pas tant de verbiage! Votre nom? Que faites-vous? — Des vers. — Vous vous moquez encore de moi! Et vous? — Des chansons, répond Gallet, je suis chansonnier et épicier en gros. » Collé à son tour : « Ma profession est de ne rien faire, dont ma famille enrage; mais lorsque les couplets de ce monsieur sont bons, je les chante, et aussitôt il entonne ce refrain :

Avoir dans sa cave profonde
Vins excellens en quantité,
Faire l'amour, boire à la ronde,
Est la seule félicité.

Montrant ensuite Piron : « Et quand monsieur fait de bons vers, je les déclame. » Et soudain il déclame :

J'ai tout dit, tout, seigneur, cela doit vous suffire;
Qu'on me mène à la mort, je n'ai plus rien à dire.

En même temps, Collé s'avance en héros vers la garde qui rit à gorge déployée. Ahuri, suffoqué de colère, le clerc seul ne comprend point, et court éveiller le commissaire. Celui-ci descend enfin et recommence l'interrogatoire. « Votre état? demande-t-il à Piron. — Poète. » Et Piron lui reproche de ne pas le connaître, lui l'auteur des *Fils ingrats* et de *Callisthène*. « Que parlez-vous de pièces de théâtre? s'exclame le commissaire; savez-vous que Lafosse est mon frère et qu'il en a fait d'excellentes? » Plus sagace que son clerc, il eut bien vite démêlé l'imbroglio et invita les trois compères à venir le samedi suivant dîner et manger des huîtres. « Oh ! mes amis, dit Piron, rien ne manque à ma gloire; j'ai fait rire le guet. » Le lieutenant de police ayant eu vent de la plaisanterie, fit venir Piron qui l'amusa infiniment.

De semblables historiettes portent l'estampille d'un caractère. Collé adore Boccace, Rabelais, Molière, Clément Marot, les contes de La Fontaine, les chansons d'Haguenier (1); tout, dans le creuset de

(1) Haguenier, secrétaire des commandemens du régent, passait pour le meilleur

son intelligence, se fond en parades, chansons, facéties, et, Corneille excepté, il ne verra dans la plus belle tragédie qu'un sujet de plaisanterie. D'ailleurs, il ne sent point le prix des beaux vers et ne fait guère plus de cas d'un poète que d'un homme qui *soufflerait dextrement des pois dans une sarbacane*. Il parodie Alzire, il parodiera la scène d'Athalie et de Joas (1), il aurait parodié la création, le jugement dernier, et comme la cour et la ville se délectaient de ses grivoiseries, il allait toujours son train. Il y a des gens auxquels une fleurette révèle le royaume de l'idéal; il en est d'autres qui, après avoir fait le tour du monde, n'ont distingué qu'un singe et retenu que sa grimace.

Malgré deux tentatives honorables dans le domaine de la comédie sérieuse et de la comédie historique, Collé se considéra toujours comme un soldat de fortune dans les lettres, et très modestement il refusa une candidature à l'Académie française que lui offraient en 1763, après le grand succès de *la Partie de chasse*

chansonnier de son temps; il avait composé le couplet suivant pour les petits soupers du prince :

Dormir est un temps perdu :
Bien fou qui s'y livre.
Prends, sommeil, ce qui t'est dû,
Mais attends que je sois ivre !
Saisis-moi dans ce moment,
Fais-moi dormir promptement;
Je suis pressé de vivre.

Le régent le remercia : « C'est mon caractère que tu as voulu peindre et je le trouve fort ressemblant; j'ai même donné ces vers comme de moi hier à souper, et je crois que tu en seras fort aise. — Point du tout, monseigneur, puisque je m'en suis fait honneur vis-à-vis de mes amis. » La dispute s'échauffe, le régent menace Haguenier de lui retirer sa place. « Monseigneur, je ne sortirai jamais de chez votre altesse par une plus belle porte. » Le prince, outré, le congédia, avec défense de se dire l'auteur de la chanson, et Haguenier se vengea par ce couplet :

Son altesse me congédie
Après l'avoir vingt ans servie !
Ce trait nous fait très peu d'honneur,
Nous devions tous deux nous connaître,
S'il perd un f... serviteur,
Ma foi, je perds un f... maître.

Voltaire, plus difficile à satisfaire que d'autres juges, prétendit que les vers d'Haguenier étaient des *chansons à boire... de l'eau*.

(1) Transformé en sacristain et interrogé sur ses passe-temps, Joas répond :

Je sers la messe aussi dans les belles églises,
Et j'en chasse les chiens quand ils font des sottises.

d'Henri IV, Duclos et le duc de Nivernois. Ce Gaulois de vieille roche ne songeait pas tout d'abord à être auteur; seul l'attrait du plaisir enfante ces parades, ces chansons, cette tragédie burlesque de *Cocatrix* et *autres breloques*, qui rappellent les *Fatrasies* de Rutebeuf, les *Coq-à-l'âne* de Marot, et jaillissent de son imagination, en dépit des solennels arrêts de Ronsard, Malherbe et Boileau. Un de ses amphigouris eut l'honneur de mettre en défaut la sagacité de Fontenelle.

Qu'il est beau de se défendre
Quand le cœur ne s'est pas rendu !
Mais qu'il est beau de se rendre
Quand le bonheur est suspendu !
Par un discours sans suite et tendre,
Égarez ce cœur éperdu ;
Souvent par un malentendu
L'amant adroit se fait entendre.

« Eh ! grosse bête, sourit Mme de Tencin, ne vois-tu pas que ce couplet n'est que du galimatias ? — Il ressemble si fort à tous les vers que j'entends lire et chanter ici, reprit le bel esprit, qu'il n'est pas surprenant que je me sois mépris. »

Encouragé par Crébillon fils et ses amis, Collé prit son essor et s'éleva rapidement jusqu'au genre où il devait exceller : la petite comédie satirique et réaliste. Lisez *la Vérité dans le vin*, *la Tête à perruque*, *le Galant escroc* (1). Dans cette peinture trop crue, poussée jusqu'à la caricature, des mœurs qu'il devait le mieux connaître, celles des gens de robe, abbés, jeunes seigneurs, libertins, dans ces scènes où la folle verve et la malice du dialogue accentuent encore la hardiesse des confessions, on retrouve un trait commun à toutes ses œuvres, l'absence complète du sens moral en littérature, ce goût de la gravelure qui persista chez lui au point qu'il ne peut s'empêcher de parsemer de grivoiseries les conseils pratiques que, vieillard, il adressait à un jeune parent quasiment

(1) Dans *le Galant escroc*, le comte emprunte au mari deux cents louis pour avoir sa femme qui a mis cette condition, puis il s'amuse à lui vanter ses charmes secrets, fait rendre par celle-ci les deux cents louis et chante cette définition de l'amour tel qu'on le comprenait dans un certain monde :

Se prendre et se quitter sans cause,
S'arranger par désœuvrement,
Enfin pour faire quelque chose,
Changer tous les huit jours d'amant ;
Avant ce temps souvent être infidèle ;
N'est-ce pas dans le monde en ce jour
Ce qui s'appelle de l'amour ?

adopté par lui. Voilà la tare indélébile, le péché originel dont il ne saurait se purger. Henri Heine, parlant d'un peintre belge, regrette que ses plus nobles tentatives vers l'idéal demeurent presque toujours gâtées par quelque grossièreté imprévue, et il lui semble que l'artiste, en s'envolant au ciel, traîne attaché à ses jambes un quintal de fromage de Hollande. Sans aucune vergogne, Collé intitulera le recueil de ses pièces : *Théâtre de société.* Quelle société? dira-t-on. Hélas ! la meilleure, celle du duc d'Orléans, du comte de Clermont, et les femmes elles-mêmes assistaient quelquefois à ses spectacles de parade. Qu'il accommode sa prose au goût du public, j'y consens; mais, pour Dieu, qu'on ne l'appelle plus, en manière d'excuse, un *cynique mitigé!* Qui donc, à ce compte-là, serait un cynique sans épithète ?

Dans *la Tête à perruque*, nous voyons deux femmes de robe, la baillive, l'élue, prendre des libertés *honnêtes, mais gaillardes*, avec un vicomte et un chevalier invités par elles à souper (les libertés honnêtes de Collé ressemblent fort aux *honnestes grandes dames* de Brantôme). Pour mieux se divertir, les quatre amoureux ont placé sur un fauteuil la tête et la robe du bailli ; mais ledit bailli, qu'on croyait absent, revient en sourdine, se cache dans sa robe, et, avec une patience de chat, il écoute sans sourciller les lazzis dont on l'accable. Par exemple, la baillive régale l'auditoire de ce couplet :

Jean, c'est comme on nomme mon homme,
Est un Jean... écoute s'il pleut,
Son père le fit gen... tilhomme,
La nature Jean... qui ne peut.
Sa valeur... un Jean qu'on assomme,
Un Jean de Nivelle, un vrai Jean ;
Moi, cher amant, vous savez comme
Avec vous, encore hier, j'en
J'en fis un Jean,
J'en fis un Jean.

Et le vicomte de répondre sur le même air :

Nos dieux dans le bel âge
Sont l'amour et les ris,
Mais le seul cocuage
Est le dieu des maris.

La baillive s'adressant à la perruque : « A ta santé, cocu ! » Le bailli passant la tête par la fente de la robe : « Je te remercie, coquine ! » Tous s'enfuient, et la pièce finit sur cette belle moralité. D'après cette comédie de Collé, on jugera aisément du ton de ses

parades. D'ailleurs, il imite à miracle le cailletage insipide de ces femmes qui, voulant attraper les belles manières, se font un jargon et un *diable de style* tout cousu d'exagérations, d'hyperboles et de superlatifs : plus d'une fois les précieuses ridicules de son temps l'ont heureusement inspiré.

La *Vérité dans le vin*, son chef-d'œuvre, contient quelques scènes fort joliment filées, celle par exemple où, mécontent de voir sa femme rompre avec l'abbé, le président lui reproche de le brouiller sans cesse avec ses meilleurs amis : depuis deux ans, onze ou douze ont ainsi défilé, qui ne remettent plus le pied chez lui et n'ont pas même l'air de le reconnaître quand ils le rencontrent. Mme la présidente, déjà arrangée avec un autre, essaie-t-elle de le dégoûter de l'abbé en lui parlant de ses entreprises galantes, rien ne peut ébranler sa confiance, et lorsque, au milieu des effusions de l'ivresse, l'abbé s'accuse en pleurant de l'avoir trahi, ce parangon des maris s'indigne et le chasse comme un vil calomniateur. C'est par cette comédie que Collé entra dans la familiarité du duc d'Orléans. Le prince lui avait fait exprimer le désir qu'il la lui lût : mais il ne se souciait plus autant de *s'enducailler ;* ayant éprouvé des mortifications d'amour-propre, il se repentait de s'être jadis *commis, lui, naïf plébéien, dupe de sa naïveté*, avec quelques jeunes seigneurs, *fous et ingrats praticiens :* l'un d'eux, le confondant avec Gallet, l'avait traité d'usurier. Il s'était promis, leur avait déclaré, qu'il ne *voyagerait* plus avec des gens de condition, et se tint parole du mieux qu'il put, en refusant les soupers qu'ils ne cessaient de lui proposer. Le voilà donc qui rumine un prétexte adroit de ne pas lire sa pièce, et celui qu'il imagina éclaire assez bien cet esprit positif, ennemi des vaines spéculations ; on y retrouve le fils de l'ancien procureur au Châtelet, le commis à gros appointemens de M. de Meulan, receveur-général de la généralité de Paris, son premier protecteur et son hôte. Il répondit à M. de Montauban, l'envoyé du prince, qu'il ne méritait pas tant d'honneur, que sa comédie n'était nullement d'un goût qui pût convenir à son altesse ; ce n'étaient que mœurs bourgeoises, une *polissonnerie*, une *farce*, il n'avait plus le sot amour-propre de montrer ses ouvrages et ne voulait point ajouter ce ridicule aux autres ; toutefois si M. le duc de Chartres voulait donner sa parole de demander pour lui des sous-fermes pour 50,000 ou 60,000 livres, ce motif, *d'une ambition raisonnable*, le déterminerait sur-le-champ à lire tout ce qu'on voudrait. Le bon apôtre n'oublia point d'intéresser M. de Montauban au succès en lui promettant le tiers des sous-fermes qu'il obtiendrait. Le soir même, à sa grande surprise, il apprit que le prince consentait. « J'allais m'asseoir, observe Collé, sans que M. de

Chartres m'en eût donné la permission, lorsque, me prenant sur le temps, M. de Montauban lui dit avec précipitation : « Le prince veut-il *bien permettre qu'il soit assis pour lire?* » M. de Chartres répondit : *Qu'il s'assoie*, et ma foi, je crois que je l'étais déjà, ou du moins, je m'asseyais dans l'instant. »

Un faux-fuyant brusque et baroque, voilà donc l'origine de la fortune de Collé, la cause de son bonheur : cent mille livres environ qu'il tira de la ferme d'Orléans le mirent en état d'épouser une femme qui fit le plaisir et la félicité de sa vie : pendant quinze ans, à partir de 1748, il devient le pourvoyeur patenté du prince et fait jouer ses pièces sur ses divers théâtres, à Bagnolet, faubourg Saint-Antoine, faubourg du Roule. La salle du faubourg du Roule, construite sous les ordres de Pierre, premier peintre du prince, figurait une espèce de ruine d'un amphithéâtre romain ; comme on la trouvait trop noble et taillée dans le grand, Pierre répondit qu'il l'avait faite pour le maître et non pour les comédies qu'on devait y jouer. Au spectacle d'inauguration, le 7 février 1755, on donna *les Adieux de la parade*, prologue en vers libres, suivis de *Nicaise*, un compliment de *Léandre*, des annonces (1) et *l'Amant poussif*, parade : les rôles dans Nicaise étaient remplis de la manière suivante : *Bartholin*, M. le duc d'Orléans ; *sa femme*, Mlle Gaussin ; Mme Jérôme, Mlle Fouel. Quatre garçons de noce : MM. de Montauban, le vicomte de La Tour-du-Pin, Saint-Martin et Collé. C'était l'usage alors de faire précéder les comédies de société d'un compliment. Collé débita celui-ci *ridiculement, en tremblant comme un enfant :*

(1) Voici quelques-uns des couplets chantés par le duc d'Orléans dans les annonces :

Amans qui marchez sur les traces
Des jeunes seigneurs de la cour,
Ayez de l'esprit et des grâces ;
Il en faut pour faire l'amour.
Tout consiste dans la manière
Et dans le goût,
Et c'est la façon de le faire
Qui fait tout.
Pour faire un bouquet à Lucrèce,
Suffit-il de cueillir des fleurs ?
Il faut encore avoir l'adresse
D'en bien assortir les fleurs,
Tout consiste...
De deux jours l'un, à ma bergère,
Je fais deux bons petits couplets ;
Et ma bergère les préfère
A douze qui seraient mal faits.
Tout...

« Messieurs, la comédie à grands sentimens peint les femmes telles qu'elles ne sont pas, telles qu'elles n'ont jamais été et telles que, pour leur plaisir, les hommes ne doivent pas désirer qu'elles soient. — Dans *Nicaise*, comédie de société, qu'on va risquer devant vous, l'on a essayé de peindre les femmes telles qu'elles sont, telles qu'elles ont toujours été, et telles que les gens galans doivent souhaiter qu'elles soient toujours. Si l'on trouve dans cette pièce des traits hardis, des peintures vives, des situations hasardées, des caractères un peu trop vrais, et si enfin les dames n'y sont point épargnées, on est bien sûr cependant qu'elles pardonneront à l'auteur dès qu'elles sauront qu'il est mort. Oui, messieurs, *Nicaise*, qu'on va vous donner, et quelques autres petites comédies du même genre qu'on vous donnera par la suite si celle-ci a le bonheur de vous plaire, sont les œuvres posthumes d'un écrivain que l'inquisition d'Espagne fit brûler, pour son bien, au mois d'août 1750, par un temps fort chaud. Peut-on vous présenter un motif plus puissant pour obtenir votre indulgence? Et n'est-ce pas une satisfaction bien pleine et bien entière pour vous, mesdames, de pouvoir dire : — « L'auteur de ces gentillesses, qui nous a fait l'objet de ses satires, a été un peu brûlé? » Il n'y a pas de mal à cela et je serai tout le premier à convenir qu'il le méritait bien assurément. »

Il n'était besoin de ces précautions oratoires, et Collé le savait de reste, mais en mettant ses gaudrioles sur le compte d'un mort, il faisait d'une pierre deux coups, allait au-devant de la censure et amusait son public. A certains égards, on peut le considérer comme un précurseur de Beaumarchais : il fait applaudir, mieux encore il fait jouer par les satirisés eux-mêmes leur propre satire, et, l'amour-propre des auditeurs aidant, la gaîté lui sert de passe-partout et de condiment. Non qu'il ait le goût ou l'intuition révolutionnaire : il se contente d'aimer les vieilles libertés françaises et ne voit rien au-delà de l'opposition des parlemens, mais ce champion du tiers-état nourrit contre les abbés de cour et les beaux seigneurs, *ces ambrés*, comme il les appelle, une rancune et séculaire et personnelle, la rancune du bourgeois éclaboussé de leurs dédains, de leur politesse *protectionnelle*, dans sa race et dans son individu : les dauber lui semble donc un régal des plus savoureux. Aussi bien il est satirique jusque dans les moelles, et tous les satiriques font plus ou moins œuvre révolutionnaire : en ameutant les esprits, ils deviennent les auxiliaires des hommes d'action. Un livre, un pamphlet, une simple chanson, ont souvent opéré de grandes réformes ou... déplacé bien des abus. Les faits sont-ils autre chose que des pensées solidifiées?

Parmi les fêtes les plus originales que Collé organisa en l'hon-

neur du duc d'Orléans, rappelons une *facétie chamberlane*, fête de chambre, de salon, ainsi nommée par opposition sans doute aux fêtes données en public, qui eut lieu au mois d'avril 1766. Voici d'abord une *ode dramatique*, poème de son invention, où il introduit des personnages qui, en parlant, se peignent eux-mêmes, dessinent leurs caractères par des traits qui leur échappent, ainsi qu'il arrive dans les comédies.

LES DIFFÉRENS ÉTATS

Ode dramatique.

—

EXPOSITION DU SUJET.

Les temps prédits par la folie,
Marqués par le dieu des travers,
Sont arrivés. Que l'on publie
Qu'on ne va plus parler qu'en vers.
Le bénéficier, la bourgeoise,
La princesse et la villageoise,
Le petit duc fat et galant,
Malborough, Bourvalais, Érasme,
Vont lutter en enthousiasme,
Et tous vont rimer en parlant.
. . . .

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE.

Je suis le rival du tonnerre;
Je ne connais de Dieu que Mars.
Grands rois, faites toujours la guerre,
Mais sans pitié, mais sans égards ;
Rappelez-vous cet apophthegme
Qu'un grand prince dit avec flegme
Au milieu du sang et des cris :
Au champ de bataille où nous sommes,
Que perdons-nous? douze mille hommes?
Ce n'est qu'une nuit de Paris.

LE FERMIER-GÉNÉRAL.

Ce commis n'est point assez ferme :
Ses recouvremens sont manqués.
Messieurs, pour le bien de la ferme,
Je crois que vous le révoquez.
Tant mieux : qu'on installe à sa place
Quelqu'un qui n'ait jamais fait grâce,
Qui ne dorme ni jour ni nuit,
Et dont l'activité vorace
D'autre chose ne s'embarrasse
Que de centupler nos produits.
. . . .

LE PETIT DUC.

L'on ne peut plus, dans le commerce,
Être civil, on n'y tient pas.
Eh quoi ! tout tombe à la renverse!
L'on a vingt femmes sur les bras,
Sur une simple politesse.
Je vois la barbare comtesse
Croire qu'on en est amoureux.
D'honneur ! l'usage est trop bizarre
Que l'instant où l'on se déclare
Soit l'instant où l'on est heureux.

Et les autres états défilent à leur tour : la fermière naïve qui aime, malgré elle, monsieur le comte, le savant en *ès* et en *us* qui s'indigne qu'on compare Corneille et Milton aux anciens, la bourgeoise timorée à un abbé *dont l'éloquence est tout à fait tombée*. Après l'ode, Collé demande à lire un poème épique qui paraissait énorme, tandis qu'il n'y avait réellement que quatre feuilles écrites, et encore en très gros caractères : *les Coudées franches, poème épique, en autant de chants qu'il me plaira.* Dans une préface *ratière*, l'auteur avertit l'auditoire que les vers sont de tous pieds, de toutes couleurs, de tous genres ; des monosyllabiques, des vers libres et même libertins ; des vers comiques et tragiques, canoniques, lyriques et soporifiques, poétiques et prosaïques, satiriques et diaboliques; alors il décrit fort gaîment le tombeau de sa famille, un tombeau admirable où gisent les ancêtres, tantes fort galantes de leur vivant, force maris trompés (tout n'est pas mort). Mais c'est surtout Dorie, cette furie, qui rend le tombeau cher à ses yeux :

C'était ma femme.
Que Lucifer
Grille son âme
Au feu d'enfer!..
Moi je m'écrie :
Vierge Marie,
Rien n'est si beau
Que son tombeau!

Laujon succède à Collé : avec Mlle Marquise et M. de Tourenpré, il chante des couplets de sa façon. Enfin, on joue un proverbe intitulé : *Il y a un dieu pour les ivrognes*. L'ivrogne de Collé se trouve, par son défaut même, jeté dans un série de dangers dont le préserve sa bonne étoile : il laisse chez le traiteur un portefeuille rempli d'effets, on le lui rapporte; une princesse étrangère, dont il a parlé un peu légèrement, a aposté des bravi pour le tuer, la po-

lice avertie les arrête et fait déguerpir la dame; étant ivre, il a perdu au jeu 500 louis, un prêtre vient les lui restituer. Un grand seigneur fort séduisant courtise sa femme; admirez le miracle; sage sans bigoterie, pieuse sans pruderie, celle-ci aime son mari ou du moins sait rester fidèle. Enfin, on lui a promis, moyennant 1,000 livres, les prémices d'une fillette, mais fort à propos son chirurgien l'avertit de ne point s'y fier. C'en est trop, l'ivrogne ne boira plus, il deviendra le modèle des maris. Enfin, Collé avait si bien masqué son proverbe que peu de personnes de la société du prince en devinèrent l'application : peut-être la difficulté de deviner provenait-elle de l'embarras du choix.

Le Journal historique et *la Correspondance inédite* comptent, à bon droit, parmi les documens curieux de l'époque : on y trouve d'abord un style simple, franc de collier, nourri d'expressions qui font image et exhalent comme un parfum de vieux terroir gaulois, des portraits à l'emporte-pièce, tracés un peu au hasard, à la billebaude, d'après l'inspiration du moment, l'histoire intime des théâtres et des comédiens, une nuée d'anecdotes piquantes. Collé a le sens de l'agréable, qualité plus rare qu'on ne croit, absolument indispensable aux faiseurs de mémoires, qui excuse ou atténue l'absence d'autres dons; car il ne suffit pas toujours d'écrire des livres fortement pensés, de combiner dans un ordre savant des raisonnemens bien enchaînés; il faut encore, si l'on veut faire balle sur le public, l'assaisonnement, le charme, et, pour un Pascal, un Bossuet, qui, à force de grandeur, entraînent tous les esprits dans le torrent de leur génie, combien d'écrivains, et parmi les plus illustres, n'ont pas dédaigné de plaire afin de mieux convaincre! Sachons donc quelque gré aux talens secondaires des heures aimables qu'ils nous procurent : n'ont-ils pas aussi cette utilité de nous initier à des lectures plus austères, comme les livres d'images habituent les enfans à aborder sans ennui les ouvrages sérieux?

Voulez-vous un échantillon de portrait anecdotique de Collé? Voici comment il nous présente l'abbé de Boismorand, surnommé l'abbé *sacredieu*, parce qu'il jurait comme un païen; homme d'esprit, prédicateur éloquent et joueur déterminé : « C'est lui qui a fait les factums pour les jésuites dans l'affaire de Lacadière et du père Girard; mais ce que bien des gens ignorent, c'est que la traduction du *Paradis perdu* de Milton est de lui, quoiqu'il ne sût pas l'anglais. M. Dupré de Saint-Maur, assisté de son maître d'anglais, lui rendait les phrases, et cet abbé mettait leur français en français véritable et y donnait cette âme, cette vie et cette chaleur que Dupré était incapable d'y mettre! C'est pourtant cette prétendue traduction qui a valu l'Académie à cet automate... L'abbé

de Boismorand a fait beaucoup d'ouvrages pareils qu'on ne sait pas être de lui... Le soir d'un matin qu'il avait prononcé un sermon très pathétique et qu'il perdait son argent au jeu, il regardait le ciel en donnant ses derniers écus et disait : — *Eh! oui, mon Dieu!.. oui!.. oui!.. je t'enverrai des âmes.* — Une autre fois, après une perte considérable, il mit, par une forte gelée, son crucifix sur sa fenêtre et l'y laissa passer la nuit, afin de le punir du malheur qu'il n'avait pas empêché. Quelque grand jureur qu'il fût, il reconnaissait comme supérieur dans cet art un certain Passavant : un jour que tout son argent était parti, ne pouvant plus inventer de jurons, il regardait le ciel avec fureur en s'exclamant : *Mon Dieu! mon Dieu! je ne te dis rien, je ne te dis rien, mais je te recommande à Passavant.* — Enfin, ne se possédant plus : *Je révélerai le secret de l'Église,* répétait-il en frappant sur la table à jeu, *je révélerai le secret de l'Église.* Il acheva de perdre tout son argent : — *Eh bien! l'abbé,* lui dit-on, *révélez-nous donc le secret de l'Église. — Il n'y a pas de purgatoire!* cria-t-il, et il s'enfuit. »

Sous couleur d'écrire pour lui seul, de *parler à son bonnet de nuit,* Collé, dans le *Journal historique,* donne libre cours à sa bile, et sa morosité sarcastique s'épanche à larges flots sur le genre humain. Admettons que cette humeur chagrine, apanage ordinaire de la vieillesse, ait augmenté avec les ans, mais, en vérité, ses ruades de franchise dépassent toute mesure et le goût ne trouve pas toujours son compte à ses fautes de goût. On pourrait presque intituler ce *Journal :* mes contradictions, mes mépris, mes rancunes. Ne lui parlez ni des musiciens, « qui sont tous des bêtes, » à commencer par Rameau et à continuer par Philidor; ni des comédiens, ces *marousles d'histrions* dont l'impertinent aréopage juge à tort et à travers de la valeur des pièces : Préville, « le plus faux et le plus menteur des hommes, même des comédiens; » Mlle Dangeville, « un petit automate; » Lekain, ce monstre à figure humaine, ne sera jamais qu'un mauvais acteur; pas d'entrailles, fort peu d'intelligence, voilà son bilan en deux mots. Dévots, jésuites, philosophes, princes, gens de cour et de robe, comédies larmoyantes et romanesques, pièces à ariettes, innovations de tout genre passent sous sa férule et reçoivent les étrivières, à commencer par ce public imbécile qui ne sait même plus siffler; fait-il l'éloge de ses amis, il l'entremêle de réserves pénibles, révèle fort gaîment leurs turpitudes intimes : presque seuls, M. de Meulan et les siens échappent à ce massacre, mais comment eût-il médit d'amis auxquels il dut pendant près de vingt ans sa position, l'hospitalité la plus délicate, qui unissaient aux dons de l'in-

telligence d'exquises vertus sociales et familiales? Non qu'il soit foncièrement méchant ou faux bonhomme, mais il accumule contre soi les apparences. A l'entendre, la réputation de Jean-Jacques n'aurait pas duré trente ans; Voltaire est un lâche, un odieux Arétin, un Archiloque enragé qui a perdu le théâtre français; ses deux poèmes épiques : une congestion et une indigestion de beaux et jolis vers; et d'éreinter avec une féroce volupté toutes ses pièces, de rapporter les épigrammes qu'on lui décoche, de dénoncer ses petitesses; ce qui ne l'empêche pas, après avoir exécuté *Sémiramis*, d'ajouter cet aveu : « Mais c'est du mauvais Voltaire, je n'en ferais pas autant, ni l'abbé Leblanc non plus. » Quant à Crébillon père, grand homme au théâtre, il est dans la société un très petit homme, bien servile, bien bas, sans mœurs, sans esprit (1), sans agrément dans son commerce. Mais, à propos de ce *Catilina* qu'il mit vingt ans à composer, Collé reprenait plaisamment Crébillon fils, qui, selon sa coutume, raillait son père avec quelque méchanceté : « Il est bien ridicule à vous, monsieur, de plaisanter monsieur votre père, un homme de mérite, un grand homme qui a fait *Atrée et Thyeste*, qui a fait *Rhadamiste*, qui a fait, qui fait et qui fera toujours *Catilina!* » Pour clore ce triste chapitre, Collé traite fort cavalièrement Louis XV, qui lui accorda une pension de 600 livres, récompense excessive d'une médiocre chanson, le comte de Clermont, qui le combla de prévenances, et il n'épargne guère le duc d'Orléans, qui se l'attacha comme lecteur aux appointemens de 1,800 livres après l'avoir enrichi (2) dans les sous-fermes, mais commit le crime impardonnable de ne pas lui continuer l'intérêt qu'il avait dans celles-ci; donc ses autres bienfaits n'étaient qu'un leurre, on le *pipait* (3). Aussi comme il regrette ses épîtres dédicatoires, car il n'aime pas *louailler!* au reste, ces épîtres sont une espèce de récitatif obligé, et notre homme confessera que pensions et sous-fermes font que

(1) On peut du moins citer une spirituelle réponse de Crébillon à son médecin, qui, pendant une grave maladie, lui adressait cette étrange requête : — « Monsieur de Crébillon, si vous mourez, laissez-moi ce que vous avez fait de *Catilina*. » — Le poète repartit fièrement avec ce vers de *Rhadamiste* :

Ah! doit-on hériter de ceux qu'on assassine?

(2) Un mot qui devait lui plaire beaucoup, c'est celui de Samuel Bernard à ce grand seigneur qui l'aborde en ces termes : — « Je vais bien vous étonner; je ne vous connais pas et je viens vous emprunter 500 louis. — Je vous étonnerai bien davantage, repartit le financier, je vous connais et je vais vous les prêter. »

(3) « Le peuple de valets qui habitent Versailles, et il y en a ici beaucoup, a peur apparemment de manquer de maître. Les rois et les grands doivent nous être aussi indifférens que nous le leur sommes; sans leur souhaiter ni bien ni mal, aimons-les autant qu'ils nous aiment, rien n'est plus équitable et ne sera moins gênant. » (*Journal historique*, t. 1er, p. 218.)

ses breloques (ses ouvrages) sont vingt fois plus payées que ne l'ont été les ouvrages de Corneille. Et de répliquer à ceux qui lui reprochaient de ne pas draper assez ses portraits : « Comment voudriez-vous reconnaître une vieille édentée si on lui donnait la figure d'une nymphe de quinze ans? »

Lasciva est nobis pagina, vita proba est. A l'encontre de ces auteurs qui mettent la vertu dans leurs livres plutôt que dans leurs actions, Collé réserve tout son libertinage pour ceux-là : galant homme dans sa vie privée, il a le sentiment de la dignité littéraire, tient à la considération personnelle, et, loin de considérer le mariage comme un *droit furieux dont la mode passera*, il adore sa femme, qui fut pour lui une amie, une maîtresse, une conseillère toujours écoutée. « C'est à elle, écrit-il (1), que je dois le peu de vertu que j'ai ou que je n'ai pas. L'extrême douceur de son caractère avait réprimé l'impétuosité et la violence du mien; la sagesse de ses vues arrêtait la précipitation des miennes et mon étourderie en affaires ; sa prudence seule avait arrangé complètement notre fortune; son économie seule réglait notre maison en la tenant toujours de la façon la plus honorable. Menant ses domestiques avec fermeté, elle avait trouvé l'art de s'en faire craindre, respecter et adorer. Elle joignait à l'esprit d'agrément celui des détails d'un ménage, ne dédaignant pas de descendre jusqu'aux moindres. Dans les affaires épineuses et difficiles, son grand sens lui fournissait les meilleurs conseils et son imagination les meilleurs expédiens. C'est par ses avis que je jouis du peu de santé que j'ai ; c'est à sa raison que je dois la mienne qui était souvent, et très souvent, emportée par les écarts d'une imagination bouillante; c'est à son goût exquis et à ses délicates critiques que je dois le peu de réputation littéraire que je laisse ; et je compte pour très peu de chose ce dernier article. Enfin, je n'ai jamais pu lui trouver d'autre défaut que sa mauvaise santé : j'ai été pendant trente ans sa garde-malade... »

Autrefois comme aujourd'hui le nombre des mauvais ménages était bien moindre que celui des bons : j'entends par bons, cette moyenne que la médiocrité humaine peut atteindre; mais ces derniers font partie de la majorité silencieuse qui n'attire point les regards, et trouvât-on chez les grands les vertus de famille, elles ne tentent guère la plume des auteurs, puisqu'elles ont la douceur, la monotonie sereine des lacs, et ne se prêtent guère aux descriptions brillantes dont vit le roman, aux péripéties du drame.

(1) Collé ne lui survécut que deux ans; il mourut en 1783, âgé de soixante-quatorze ans, de mélancolie plutôt que de vieillesse, quelques-uns même croient à un suicide.

Le bonheur conjugal intéresse ceux qui en jouissent, peu ou point le voisin, l'observateur; il ne commence à entrer dans l'histoire que lorsqu'il est menacé, compromis ou perdu : sans le serpent tentateur, personne n'aurait parlé d'Adam ni d'Ève. Le cas de Collé était plus rare : rencontrer Philémon et Baucis dans la maison d'un écrivain anacréontique, en plein XVIIIe siècle, le voir donner à plein collier dans ce préjugé du tien et du mien que la femme de Piron estimait si ridicule, tracer une barrière infranchissable entre sa vie intime et sa vie littéraire, entre son foyer et les salons mondains, une telle antinomie vaut qu'on la signale aux partisans de l'unité des caractères, aux détracteurs d'une époque qu'on juge d'une manière trop sommaire, mais qui, tout bien pesé, présente à son actif la même quantité de mauvais, de passable et de bon que celle qui la précède ou celle qui la suit.

IV.

Mlle Marquise, ci-devant danseuse à l'Opéra, était depuis neuf ans la maîtresse du duc d'Orléans : sa conduite envers lui, l'excellente éducation qu'elle donna aux trois enfans nés de cette liaison, la franchise de son caractère, son obligeance, un esprit naturel orné de goût, lui conciliaient maint suffrage parmi les familiers du Palais-Royal. Mais le sentiment du prince avait subi la loi du temps : ses quarante ans avaient sonné, les femmes de sa cour désiraient le *décazaner*, le faire vivre avec elles, il tomba sous le charme de la marquise de Montesson. Celle-ci venait de jouer avec lui la comédie à Villers-Cotterets, et l'impression produite fut aussi vive que profonde. Peu après, comme il allait partir pour la chasse avec Marquise, le duc de Chartres se présente inopinément (d'aucuns crurent la surprise fort bien concertée), sollicite la permission de l'accompagner, fait mille politesses à la favorite; quelques jours plus tard, elle reçoit une lettre, où, invoquant des motifs de décence, le prince la prie de ne plus revenir ni à Bagnolet, ni au Palais-Royal. La lettre, montrée à quatre ou cinq courtisans, devient aussitôt la fable des salons : et de gloser, de croire ou d'affirmer que monseigneur est arrangé avec Mme de Montesson. Celle-ci étale une belle douleur, gémit, jure qu'elle ne paraîtra plus au Palais-Royal, et rencontre bien des incrédules.

Les sceptiques avaient en apparence beau jeu : mais cette émule de Mme de Maintenon visait plus haut qu'un titre de maîtresse. Femme de gouvernement, plus intelligente que spirituelle, plus intéressante que sympathique, sa vie entière peut passer pour un chef-d'œuvre de raison calculée et de prudence. On ne lui connaît

pas d'*amant couchant* (1), observe crûment Collé qui ne l'aimait guère. Toute jeune, elle avait épousé le marquis de Montesson, déjà vieux, presque en enfance, *pour le nom et pour le bien*. Ayant donc inspiré un *amour effréné* au duc d'Orléans, elle sut, par un mélange habile de coquetterie et de dignité, le renvoyant toujours mécontent, jamais désespéré, l'amener insensiblement à lui offrir son nom. Sans parler des unions morganatiques, les mariages secrets, compromis entre les scrupules de la pudeur et l'élévation du rang, jouissaient alors d'une grande vogue : la duchesse de Bourbon avait de la sorte épousé M. de Lassay, le comte de Toulouse Mme de Gondrin. Cette fois, il ne s'agissait plus de secret ; le prince voulut ou crut vouloir épouser publiquement : commentaires et brocards allaient leur train, et Mme du Deffand, fort irrévérencieuse de son naturel, donnait à ses amis de Chanteloup un logogriphe à deviner : le mot de l'énigme était *Bourbon-Buse*. On ne manqua point de clabauder le propos tenu par la Du Barry lorsque le duc vint la prier de l'appuyer auprès du roi : « Épousez toujours, gros père, nous verrons après. » Enfin, après bien des démarches, Louis XV octroya son consentement, mais l'autorisation ne contenait que ces mots : « Monsieur l'archevêque, vous croirez ce que vous dira de ma part mon cousin le duc d'Orléans. » Il voulait que « le mariage restât secret autant que faire se pourrait. » Ainsi, tout le monde le connaissait en fait, personne n'avait le droit de le connaître, et le marquis de Caraccioli résuma l'opinion des gens du monde en disant que le duc d'Orléans, ne pouvant faire Mme de Montesson duchesse d'Orléans, s'était fait M. de Montesson. A la mort de celui-ci, Louis XVI, soufflé par la duchesse de Bourbon, l'empêcha de draper ses carrosses, lui ordonna de se renfermer à l'Assomption et d'y rester derrière les grilles, où « elle put prendre à son aise des façons de princesse sans être dérangée. »

En cette situation bizarre, presque unique, d'épouse sans titre, où la guettaient le ridicule et l'envie, elle sut désarmer l'un et l'autre, capter la considération par un tact infini. C'est le propre du génie dans tous les ordres de dominer la position que l'on tient du hasard, de s'imposer aux hommes et aux choses, en créant au fur et à mesure, pour chaque circonstance, le mot, l'idée, l'acte qui légitiment la conquête : Mme de Montesson eut le génie social, le génie de la domination insinuante et douce. Sa maison, observe

(1) *Mémoires de Mme de Genlis*, de Mme d'Oberkirch, de Fleury. — *Journal historique de Collé*. — *Souvenirs du duc de Lévis*. — *Correspondance de Grimm*, de Mme du Deffand. — Honoré Bonhomme : *le Dernier abbé de cour*, 1 v. in-18. — Les mauvaises langues donnèrent pour ami de cœur à Mme de Montesson M. de Valence.

le duc de Lévis, présentait une magnificence sans faste tempérée par cette élégance qui réconcilie avec le luxe; sa société devint une école de bon goût et de politesse. Une fortune personnelle assez considérable, mais surtout celle du duc d'Orléans, lui permirent d'encourager les sciences et les arts; elle aime les lettres, les cultive, joue agréablement de la harpe; élève de Van Spoon, elle compose des tableaux de fleurs (1), et plus tard, elle prendra des leçons de physique, de chimie avec Berthollet et Laplace admis jusqu'à sa mort dans son intimité. Mme de Choiseul, qui la reçut en 1779 à Chanteloup, écrit ces lignes qui attestent l'empire qu'elle conservait sur son époux, six ans après le mariage. « Je suis fort contente de mon gros prince; il est très bonhomme. Je ne le vois que pour faire sa partie de trictrac ou le voir jouer au biribi, tandis que je joue au pharaon : le reste du temps, il chasse ou se promène. Il paraît content de tout ce qu'il voit et de tout ce qu'il fait. Il a le mérite de laisser l'âme en paix. Sa chaste et modeste épouse est douce, polie, réservée jusqu'à la contrainte. Elle remplit son cœur et il remplit sa tête; cela leur suffit à l'un et à l'autre, et à moi aussi (2). »

C'est par son talent de comédienne qu'elle commença à enguirlander le prince, et ce même talent contribua peut-être à assurer la durée de son règne. Ses contemporains vantent la grâce et la finesse de son jeu, Collé le trouve plein d'art et la compare à Clai-

(1) Elle composa un conte allégorique, *Rosamonde*, poème en cinq chants, précédé d'une dédicace au duc d'Orléans, où elle va jusqu'aux dernières limites de l'hyperbole : « O vous, mortel auguste et surtout adoré, qui m'avez inspiré ces vers, je n'ai pas besoin de vous nommer; non-seulement le siècle présent, mais encore la postérité la plus reculée, conservant le souvenir de vos vertus, ne peuvent manquer de vous y reconnaître! Puisse ce faible hommage du plus sensible cœur éterniser de même sa vénération pour vous, sa tendresse, sa reconnaissance, et, s'il se peut, justifier au moins par tous ces sentimens le suprême bonheur dont vous le faites jouir!.. » Dans l'intimité, on se dédommageait en l'appelant parfois : *Gros père!* — Le prince, en effet, était très corpulent. Un jour il racontait qu'il avait failli rouler dans un fossé en tombant de voiture. « Monseigneur, repartit quelqu'un, il en eût été *comblé*. »

(2) Pendant l'hiver si rigoureux de 1788-1789, elle fit enlever les arbres de son orangerie, les fleurs de ses serres et transforma ces bâtimens en salles de travail ouvertes aux pauvres, ils y trouvaient la nourriture et des secours. Elle avait connu Mme de Beauharnais, qui, devenue la femme de Bonaparte, s'adressa à elle pour reconstituer une France élégante et policée; à son retour d'Égypte, le général, parcourant les papiers de Joséphine, y remarqua plusieurs lettres de Mme de Montesson et, dans l'une d'elles, cette phrase : « Vous ne devez jamais oublier que vous êtes la femme d'un grand homme. » Dès lors ses bonnes grâces lui furent acquises : il fit payer son douaire et combla ses protégés de faveurs. Elle conserva jusqu'au bout son cercle distingué d'amis et mourut à Paris en 1806, montrant par son exemple combien d'écueils peut éviter la science de la vie, combien de satisfactions elle ménage aux initiés.

ron ; peut-être n'a-t-elle pas le sentiment, mais elle le joue à miracle. Et puis, ses prôneurs, Monsigny, Sedaine, ont pour consigne de ne lui donner que des louanges aux répétitions (où se trouvait le prince), de ne présenter des critiques qu'en particulier. Seule, Mme de Genlis, sa nièce, apporte une note discordante : à l'entendre, dans la comédie comme en toute chose, elle manquait de naturel, mais elle montrait beaucoup d'habitude et l'espèce de talent routinier d'une comédienne de province, parvenue par son âge aux premiers emplois. A l'Isle-Adam, chez le prince de Conti, elle tenait le rôle de Baucis dans *Philémon et Baucis :* après les deux premiers actes, elle passa dans sa chambre pour se costumer en jeune bergère. Elle avait, paraît-il, une épaule plus grosse (1) que l'autre, et son corset de bergère accusait pleinement l'imperfection. Mme de Genlis risqua une observation, mais la femme de chambre ayant soutenu que l'habit allait à merveille, Mme de Genlis prit un miroir et le plaça derrière sa tante de façon qu'elle pût se rendre compte. A sa grande surprise, Mme de Montesson adopta l'avis de la caméristе et *joua ainsi, ce qui fut trouvé fort étrange.* Après la représentation, Mme de Boufflers ne manqua point de gronder la nièce de n'avoir point averti Baucis, et celle-ci de se justifier en rapportant la scène de la chambre qu'elle raconte tout au long dans ses mémoires. Aux femmes seules et à certains diplomates, il appartient de donner à leurs perfidies le ragoût de la vraisemblance, et, en tirant parti de tout, même de la vérité, de forger avec celle-ci un stylet empoisonné contre l'objet de leurs rancunes ou de leur jalousie.

Tant que Mme de Montesson se bornait à expulser du théâtre d'Orléans (2) la parade et la comédie grivoise, de jouer avec des amis ou de faire jouer par les comédiens de profession le *Barbier de Séville*, *Aline reine de Golconde*, *la Servante maîtresse*, les opéras de Grétry, etc., on ne pouvait qu'applaudir ; elle ne s'en tint pas là et, piquée à son tour de la tarentule littéraire, elle composa successivement seize pièces, vers et prose, tragédies et comédies, que le néant de l'intrigue, la platitude du style et du dialogue n'empêchaient pas d'obtenir le succès le plus vif. Le dénoûment, dit un panégyriste, arrivait au bout des cinq actes, comme les morts de

(1) Elle était aussi un peu grasse, et comme elle se moquait de M. d'Adhémar jouant un rôle de berger dans le *Devin de village*, l'appelant *Tircis-Laflèche*, il se vengea en la surnommant : *In-folio Philis.*

(2) « Sur son théâtre, il y avait pour le clergé un peu dissipé une loge dans laquelle M. l'archevêque de Toulouse (Loménie de Brienne), M. l'évêque de Rodez, M. l'archevêque de Narbonne, M. l'évêque de Comminges m'avaient fait admettre. » — (*Mémoires de Talleyrand*, t. Ier.)

vieillesse, parce qu'il faut bien que tout finisse; alors on éprouvait pour la première fois un mouvement de gaîté en songeant au bon souper qui suivait cette froide représentation. C'est du théâtre larmoyant et sentimental: beaucoup de berquinades, un cours de morale en action, jamais rien de choquant ou de ridicule, pas un trait heureux, pas un mot piquant: on serait tenté de croire que l'auteur n'a point de beaux esprits à ses gages, point de rebouteurs littéraires, ou qu'elle les choisit bien mal. Elle prend ses sujets un peu partout; *Marianne*, par exemple, est tirée du roman de Marivaux, *l'Heureux échange* du *Spectateur*, *la Comtesse de Bar* des *Anecdotes secrètes de la cour de Bourgogne*: *Robert Sciats* vise à consacrer une belle action de Montesquieu.

Il fallut donc que la vanité littéraire imprimât un ridicule à cette femme si bien défendue contre la moquerie: elle osa même risquer une pièce au Théâtre-Français, *la Comtesse de Chazelles*, comédie en cinq actes et en vers, inspirée des *Liaisons dangereuses* et de *Clarisse Harlowe*. Elle voulait garder l'anonyme, mais, plusieurs jours avant la représentation, le public la désignait, en même temps que d'autres personnes, Montesquiou, Ségur, la comtesse de Balbi, Monsieur, frère du roi. *La Comtesse de Chazelles* tomba à plat, malgré les promesses de Molé qui avait conseillé cette équipée, et Mme de Montesson n'hésita plus à se déclarer; même elle publia ses œuvres en huit volumes, à un petit nombre d'exemplaires. « Mon caractère, écrit-elle, ne pouvait se prêter à la fausseté continuelle dont il aurait fallu m'armer pour sauver mon amour-propre. » Elle ne prétendait pas défendre son esprit, elle demandait seulement qu'on rendît justice au but moral qu'elle poursuivait, et bravement, en appelait du parterre au lecteur. Ce dernier, hélas! ratifia la sentence, et, à l'exception d'une petite pièce en un acte, *l'Aventurier comme il y en a peu*, son théâtre parut aussi ennuyeux que décent. A la représentation de la *Comtesse de Chazelles*, un singulier stratagème avait été ourdi par trois gentilshommes, dont les relations intimes avec le duc d'Orléans rendaient la félonie plus impardonnable encore. Tandis qu'ils applaudissaient à grand renfort de battoirs sur l'avant de la loge, ils tenaient sous leurs pieds cette sorte de soufflet qui sert aux chasseurs pour appeler cailles, faisans, perdreaux, etc. Ainsi les pieds marchant contre les mains, transformèrent la loge en une volière infernale. Pour toute vengeance, le duc d'Orléans se contenta de suspendre à un beau ruban un des appeaux oubliés par mégarde, et le fit clouer dans le cabinet de la marquise entre les deux statues de la Bienfaisance et de l'Amitié. Et depuis, lorsqu'une pièce était soupçonnée mauvaise, on disait, en guise de dicton, qu'on redoutait contre elle *la Conspiration des perdrix*.

On écrirait une jolie comédie sur le danger de prendre pour argent comptant les bravos mondains, bulles de savon qui se transforment en ballons dans la pensée de l'artiste, de l'auteur; et non-seulement une comédie, mais un gros volume, s'il fallait raconter l'histoire des déceptions qu'engendrent ces griseries d'amour-propre. Oui, certes, il faudrait commencer par rabattre les trois quarts de ces éloges de convention, et croire qu'au fond de l'âme l'auditeur rabat encore les deux tiers ou le tout du quart qu'il vous octroie si bénévolement; oui, le monde, la civilisation même ont pour bases la réserve, la politesse, je ne dis pas l'hypocrisie; ni l'un ni l'autre ne subsisteraient si chacun se croyait tenu d'imiter l'homme aux rubans verts, et c'est Philinte qui aura toujours raison dans la querelle du sonnet. Chaque métier, chaque corps d'état ne garde-t-il pas son idiome, ses traditions, ses épreuves d'initiation? En entrant dans un salon, vous dépouillez forcément la surface de vos idées pour prendre le jargon de ceux qui vous y précèdent : sous peine de passer pour un malotru ou un sauvage, vous devez vous plier à mille usages assez ridicules en apparence, respecter les préjugés de vos hôtes, admirer des prétentions un peu vaines. La franchise radicale devient brutalité, la raideur du langage est comme cette liberté absolue tant vantée par les philosophes du XVIIIe siècle, qu'on ne trouve pas plus dans les huttes des tribus primitives que dans la maison du bourgeois moderne ou le palais des rois. Sans doute ces petits mensonges sociaux ont déterminé de cruelles mortifications, mais a-t-on établi la liste des joies innocentes qu'ils ménagent à des milliers d'honnêtes gens qui ne demandent pas davantage? Et si des génies comme Napoléon, des esprits avisés comme Mme de Montesson, ont eu le vertige en respirant la fumée d'encens qui montait vers eux, si le seul fait de vivre avec ses semblables entraîne une diminution d'indépendance, en enchaînant la parole et l'acte, ne convient-il pas de considérer avec une philosophie tolérante ces rites mondains et ces piperies de gloriole, contre lesquels l'ironie solitaire peut s'exercer à loisir, mais qui, en somme, ont peut-être fait plus d'heureux que de malheureux?

VICTOR DU BLED.

LES

GUEUX DE MER

I.

PHILIPPE II ET GUILLAUME D'ORANGE.

I.

Les guerres de religion ont toujours été des guerres cruelles. Ce sont aussi les guerres les plus difficiles à raconter. Ne peut-on cependant regretter profondément les événemens à la suite desquels se brisa dans l'Europe troublée la puissante unité du dogme chrétien, et obéir en même temps sans crainte à ce sentiment d'équité qui nous fait reconnaître et proclamer la grandeur de l'homme partout où nous rencontrons le dévoûment et l'esprit de sacrifice?

« Nous vivons libres; nous vivons joyeux, » chante aujourd'hui la chanson hollandaise. — « Nous servons le même Dieu. — S'il est quelque différence dans la façon de le servir, — La loi ne s'en inquiète pas. — Unis comme des frères, nous répétons avec allégresse : — Béni soit notre sort! »

N'est-ce point là un progrès notable sur les doctrines intolérantes qui gouvernaient le monde il y a trois cents ans? Personne, je pense, ne songerait, en l'année 1891, à le contester. En tout

cas, ce ne seraient pas les catholiques; ils ont trop à gagner au respect de la liberté de conscience. Ce qu'ils demandent, c'est qu'on leur accorde, sans arrière-pensée, la balance égale; je serais presque tenté de dire, les immunités du *franc jeu.* A ce prix, — ou je me trompe fort, — ils ne refuseront pas d'admettre, sincèrement et du fond du cœur, que la tolérance religieuse a été une des plus belles conquêtes du monde moderne.

La chose, à vrai dire, n'est pas venue toute seule; la reconnaissance du principe nouveau a été singulièrement pénible. Les provinces unies des Pays-Bas se sont vues obligées d'endurer quatre-vingts années de guerre pour établir sur une base enfin inébranlable leur autonomie. C'est assurément une des pages les plus intéressantes des annales politiques de l'Europe, une des pages les plus instructives de l'histoire de la marine à voiles.

« La guerre d'Espagne m'a perdu, » disait Napoléon à Sainte-Hélène. « Sans la révolte des Flandres, eût pu dire Philippe II, j'aurais conquis l'Angleterre. » L'expédition de 1588 eût très probablement, en effet, présenté de tout autres résultats, si Philippe II avait encore eu à sa disposition, comme jadis Charles-Quint, la marine agile et à faible tirant d'eau qui, sous les ordres de Justin de Nassau, retint bloquée dans le port de l'Écluse la flottille destinée au transport de l'armée du duc de Parme (1). Singulière coïncidence, qui ne laisse pas d'éveiller l'attention! Notre impuissance maritime en 1870 n'eut pas, elle aussi, d'autre cause que la lourdeur massive et monumentale de notre flotte. Je l'avais prédit deux mois avant l'ouverture des hostilités. M. Louis Reybaud le rappelait, non sans quelque tristesse, au milieu des angoisses du siège de Paris (2).

Un éminent critique, me voyant poursuivre avec acharnement l'histoire de la marine à travers les âges, me conseillait, il y a quelques années, de m'en tenir aux « points lumineux. » J'éprouve, au contraire, un penchant invincible à rechercher dans les profondeurs du passé les points restés jusqu'ici obscurs. Ce n'est peut-être pas toujours sans profit que je me suis efforcé de les mettre à leur tour en lumière. Les points lumineux, tout le monde les connaît; ce sont des sommets que le premier voyageur venu a gravis. Descendons, au contraire, au fond des vallées; nous y trouverons des trésors ignorés du vulgaire, des enseignemens qui nous feront remonter à l'origine des choses. Ruyter et Tromp sont peut-être les plus imposantes figures de l'histoire navale. Au

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1874, *la Grande Armada.*

(2) Voyez dans la *Revue* du 1er janvier 1871, *la Marine au siège de Paris,* par Louis Reybaud.

temps où ils vécurent, ils ne se détachaient certainement pas avec cette majesté de la foule des vaillans capitaines qui furent leurs lieutenans ou leurs précepteurs. La marine néerlandaise, on peut le supposer, eût été grande, eût été victorieuse sans eux.

L'école d'où sortit cette glorieuse élite, cette élite qu'on vit, à l'étonnement du monde, tenir si longtemps en suspens l'épée jusqu'alors triomphante de l'Angleterre, ne ressemblait guère aux académies où nous allons puiser aujourd'hui nos combattans. Elle fournissait surtout aux amirautés de Zélande et de Hollande des caractères éprouvés. Il n'est pas d'examens qui puissent constater ce que sera un jour le caractère d'un homme. Le même métal reçoit cependant des qualités différentes suivant les procédés de la trempe. Il faudra beaucoup d'instruction, beaucoup de dispositions natives, pour suppléer cette école de misères, de périls, de souffrances, par laquelle ont passé les grands hommes de mer du XVIe et du XVIIe siècle. Duguay-Trouin clôt la liste; Suffren et Nelson eux-mêmes n'y figurent pas. Nous devons voir en eux de bons écoliers, les meilleurs, à coup sûr, qu'ait formés une marine à demi savante; ces écoliers n'ont déjà plus la verdeur d'instinct que l'habitude de jouer sa vie tous les jours, de la jouer dès l'enfance, imprimait aux commandans des flottes sorties des embouchures de la Meuse et du Zuyderzée.

Deux fois dans des périodes séparées par deux siècles et demi d'intervalle, le même fait s'est produit : un petit peuple qu'une puissance colossale se flattait d'écraser sans peine a conquis son indépendance à l'aide de sa marine. Les gueux de mer ont affranchi les Pays-Bas du joug de l'Espagne; les corsaires d'Hydra et d'Ipsara ont arraché la Grèce à la tyrannie ottomane.

Sortie victorieuse de la journée de Lépante, l'Espagne possédait une marine à rames qui lui garantissait l'empire de la Méditerranée; l'annexion du Portugal en 1580, joignant les ressources de Lisbonne aux ressources de Cadix, lui donnait une flotte à voiles à laquelle semblait devoir appartenir sans conteste la suprématie navale sur l'Océan : des mers difficiles, des navires peu maniables, firent échouer presque au port la fortune de Philippe II. Deux cent cinquante ans plus tard on voyait également, dans les eaux de Cos, les bricks de Miaulis combattre avec avantage les trois-ponts du sultan Mahmoud.

Il est fort heureux que l'entreprise du fils de Charles-Quint contre les États échus après la mort de la reine Marie à la fille d'Anne Boleyn ait avorté. L'établissement de la monarchie universelle eût arrêté la civilisation chrétienne dans son essor; elle aurait consacré des prétentions qui semblaient à jamais disparues avec

les Pharaons. Quelque goût prononcé que nous puissions avoir pour la paix sociale et pour les grandes agglomérations politiques, il ne nous est pas plus possible de regretter l'émancipation des provinces néerlandaises que l'affranchissement de la Grèce. Tout ce qui peut honorer la nature humaine, la relever à ses propres yeux eut part à ce double et généreux triomphe. Le sentiment religieux poussé jusqu'à ses dernières limites soutint, dans les jours les plus désastreux, les combattans de 1821 aussi bien que ceux de 1568. Il faut y joindre la haine de l'étranger, levier non moins puissant et non moins respectable.

Ce fut surtout ce dernier sentiment qui, au temps de l'empereur Napoléon, combattit contre nous en Espagne. Ni par la violence, ni par la conciliation, on n'aurait habitué des Flamands au joug espagnol, des Espagnols au joug français. Le duc d'Albe, pas plus que le prince Murat, Marguerite de Parme pas plus que le roi Joseph n'étaient de force à opérer ce miracle. Quand un peuple a pris pour bannière le désir impérieux de rester maître du sol qui l'a vu naître, il faut l'exterminer ou s'incliner devant sa fantaisie. Le duc d'Albe n'aurait pas répudié l'emploi de l'extermination, — de la transplantation tout au moins; — Albe n'était qu'un bâton dans la main de son maître. Chrétien fervent, il eût, sans sourciller, clos la lutte à la turque. Nos vues sur l'Espagne étaient plus clémentes. Nous voulions, suivant le mot du vainqueur d'Austerlitz, « débarrasser l'Espagne de ses hideuses institutions. » Ce sont là des bienfaits qui gardent un goût amer quand ils nous sont offerts à la pointe de l'épée.

Ne comparons pas cependant la guerre de 1808 à la guerre de 1568. Il n'y a qu'un rapprochement naturel, un rapprochement pour ainsi dire qui s'impose; c'est celui auquel nous convient la parité du but poursuivi et jusqu'aux moindres détails de la lutte. Le peuple néerlandais a été, le peuple néerlandais demeure encore, le plus grand des petits peuples. Ne lui refusons pas ce titre payé de tant de sang et de tant de labeur. S'il fallait cependant classer les peuples d'après le prix auquel ils ont acheté leur liberté, on hésiterait peut-être à reléguer les Grecs au second rang.

Que d'analogies d'ailleurs dans l'origine, dans les péripéties des deux insurrections! Sans la révolte d'Ali-Pacha, sans la trame lentement ourdie par le prince d'Orange, les mécontens en Grèce comme dans les Pays-Bas n'auraient pas eu beau jeu. Le mouvement populaire a été secondé, encouragé, provoqué même, au sein des deux pays, par des satrapes infidèles. « J'ai toujours honoré le roi d'Espagne, » proclame le taciturne stathouder de Hollande. Le pacha de Janina ne croira pas davantage s'être dégagé par sa rébellion de l'hommage au-

quel il est tenu vis-à-vis le chef de l'Islam. Tous deux cependant, Guillaume d'Orange, aussi bien qu'Ali-Pacha, — ont mis sans scrupule au service d'un peuple insurgé l'influence qu'ils possédaient en vertu de la délégation trop confiante du souverain. La trahison a quelquefois de nobles visées; elle n'en est pas moins la trahison. On conçoit à la rigueur un gouvernement sans ducs d'Albe; il n'en est pas qui puisse subsister, si l'on admet qu'un Ali-Pacha, un prince d'Orange quelconque, ne commet pas un crime le jour où, au nom d'une douteuse justice, masque trop facile d'une coupable ambition, il ose prendre parti contre le maître dont il accepta devant Dieu et devant les hommes d'être à la fois l'humble serviteur et le majestueux représentant. La notion du devoir est toujours claire pour les âmes simples; elle ne devient obscure que pour les esprits compliqués.

Ce qu'on peut reprocher au sultan Mahmoud et à Philippe II, ce ne sont pas leurs soupçons; c'est bien plutôt leur hésitation à étouffer dans l'œuf la sédition qui couve. A quoi bon des reproches, quand les reproches ne doivent être suivis d'aucun acte? C'est une faiblesse de plus que de révéler hors de propos sa méfiance. « Que parlez-vous du vœu des États? » crie à Guillaume d'Orange la voix soudainement irritée de Philippe II, « ce ne sont pas les États qui m'inquiètent; c'est vous, c'est vous, c'est vous! » Guillaume d'Orange est averti; croyez-vous qu'il soit corrigé?

Dans les grands événemens de ce monde, n'exagérez pas la part de la fatalité. A tout progrès matériel, — invention de l'imprimerie, de la poudre à canon, de la boussole, entrée en scène de la vapeur et de l'électricité, — correspond sans doute une transformation sociale inévitable; la force latente n'en a pas moins besoin d'une main qui se charge de lui donner issue. A côté du travail mystérieux des atomes, cherchez l'homme que ce bouillonnement souterrain suscite.

Que d'élémens divers concourent à une révolution! Des hautes régions où l'avenir s'élabore, il faut parfois, pour pressentir l'éclosion des événemens qui vont briser leur coquille, se résigner à descendre sur un terrain plus infime. La monarchie française a succombé, en 1789, sous une dette de 600 millions; l'appauvrissement graduel de l'Espagne, la prospérité croissante des Pays-Bas, enrichis par la pêche et par le commerce, expliquent peut-être mieux que des considérations transcendantes les oscillations de la fortune passant à tout propos, pendant plus d'un demi-siècle, du camp espagnol au camp néerlandais. Le plus grand général ne saurait découvrir de combinaisons qui le dispensent de payer ses troupes. La marine, dans ce long débat, de 1568 à 1648, ne fut pas seulement pour les provinces révoltées un admirable instru-

ment de guerre; elle fut aussi, dès le premier jour, un incomparable instrument de trésorerie.

Par quel enchaînement de circonstances peut-on, en quelques années, passer du rêve de la monarchie universelle à l'effacement politique le plus complet? Quand survient le soulèvement des Pays-Bas, l'Espagne possède encore la première armée du monde, des trésors qu'on serait tenté de croire inépuisables, une flotte à la hauteur de son armée. A partir de Lépante, son dernier succès, rien ne lui réussit plus; une fatalité implacable semble s'attacher à toutes ses entreprises. Ses trésors, ses vaisseaux, ses soldats s'égrènent comme les grains d'un chapelet dont le cordon viendrait de se briser; ses meilleurs capitaines ne remportent plus que des victoires inutiles. La grande monarchie de Charles-Quint va s'amoindrissant de jour en jour. Il n'y a que ses colonies, malgré les attaques incessantes dont elles seront l'objet, qui ne participeront pas de longtemps à ce rapide déclin. L'esprit catholique les a trop profondément pénétrées. Contre l'irruption étrangère, la foi des Cortez et des Pizarre demeure encore une impénétrable armure.

Pour la conservation de l'empire ébranlé, cette foi, malheureusement, en Europe ne peut rien. Il s'est rencontré, pour lui tenir tête, une foi non moins robuste, une foi non moins ardente, et, — grand désavantage pour les champions du catholicisme, — une foi qui a compris la puissance de l'épargne et qui saura en faire, comme aux jours d'Israël, une vertu. L'Espagne a trop pris à la lettre la parole de l'Évangile : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » De Marthe et de Marie, ce ne sera point Marie qui triomphera. La victoire des Pays-Bas reste, malgré tout, inexplicable. Les huguenots de France, les protestans d'Allemagne, y ont sans contredit beaucoup aidé. L'honneur définitif n'en revient pas moins à ce peuple héroïque, persévérant, ingénieux, qui trouva le moyen de grandir et de s'enrichir dans la souffrance. On peut lui appliquer le mot du poète latin sur Rome. Il fallait qu'il fût bien nécessaire que la nation néerlandaise vînt au jour pour que la lutte engagée dans des conditions aussi monstrueusement inégales eût un pareil résultat. Quand Dieu l'a résolu, des bandes de klephtes ou des flottilles de gueux peuvent donner à un peuple opprimé une patrie.

II.

En l'année 1558, la vieille rivalité de François Ier et de Charles-Quint, recueillie comme un héritage par leurs successeurs, avait dit son dernier mot. La France était abattue; le comte d'Egmont

venait d'assurer à Gravelines, le 13 juillet, la prépondérance de l'Espagne. Un long avenir de paix semblait garanti aux Flandres. Les Flandres n'en étaient pas seulement redevables aux vieilles bandes espagnoles; elles pouvaient, avant tout, en remercier leurs enfans. Aussi avec quel orgueil, avec quels accens joyeux et reconnaissans, les poètes néerlandais s'appliquaient-ils à célébrer à l'envi ce triomphe!

« O Brabant! chantaient-ils, belle, heureuse et féconde mère, mère d'une foule savante et d'un peuple pieux, accepte la couronne que t'apporte Van der Noot : il l'a gagnée avec son épée dans le combat. Si Egmont vit encore, c'est à Van der Noot qu'il le doit. Intrépide, vigoureux et brillant de jeunesse, Egmont avait poussé son cheval au plus profond des bataillons français. Il se voit bientôt entouré, assiégé par la foule, qu'il a traversée d'une façon sanglante. Il lui faut soutenir un combat sans merci. Mais Van der Noot accourt : « Courage, mon bon seigneur! Nous aurons honneur et butin. » Et soudain Van der Noot se range près d'Egmont pour combattre avec lui. Tels qu'on voit deux lions assaillis avec des cris de joie et de grandes clameurs par de grossiers paysans, au lieu de fuir devant les flèches pointues, devant les fusils, devant les arcs, devant les épieux, faire face à l'ennemi, qui se flatte de les accabler, ainsi les deux héros se débattent au milieu des bandes françaises. Le cheval d'Egmont tombe à terre mortellement blessé. Les cavaliers crient au vaillant seigneur : « Rendez-vous! votre cheval est mort et vous vous trouvez en détresse! »

Remarquez, maintenant, un trait de fidélité, digne de louange s'il en fut jamais! Quand Van der Noot vit Egmont à pied, après la mort de son cheval, il lui dit d'une bouche sincère : « Ne craignez rien, camarade, et ne gémissez pas pour si peu. Sautez sur mon cheval. Ce cheval, désormais, est le vôtre. » Il se jette à terre, sans s'inquiéter des Français qui l'entourent; Egmont, de son côté, saute lestement en selle. — O action fidèle et audacieuse! — Des deux mains, Van der Noot saisit la queue du cheval. Van der Noot et Egmont traversent ainsi les rangs ennemis en combattant toujours fortement. Par une inspiration heureuse, Van der Noot a maintenant tourné la queue du cheval autour de sa main gauche, couverte de blessures; de la main droite il manie avec avantage son épée. Comme deux vigoureux chiens courans qui volent à travers un verger, faisant tomber les fruits sur leur passage, on voit courir ces deux hommes, et de chaque côté les Français rouler renversés à terre.

Pendant qu'ils combattent, arrivent les Bourguignons, pour

mettre les Gascons en fuite. Les Bourguignons ont traité les Gascons comme le chat traite la souris. Beaucoup de Gascons ont été faits prisonniers, beaucoup se sont noyés, le reste s'est tiré le plus vite possible du jeu. Ainsi se comportait déjà, il y a un an, cette canaille sans foi, quand elle voulut secourir Saint-Quentin assiégé.

Maintenant, par la paix, la prospérité va renaître dans notre pays. Que la guerre s'éloigne avec honte : le temple de Janus est fermé. La rhétorique et la musique peuvent se livrer sans crainte à leurs amours plus purs.

On sait quelle fut à cette époque, dans les Flandres, l'influence des chambres de rhétorique, académies de village auxquelles, sous le manteau de la poésie, étaient dévolues, comme aujourd'hui à la presse quotidienne, la poursuite des abus et la satire des scandales. Toute la Hollande, toute la Zélande, tout le Brabant, toute la Flandre, toute la Gueldre, chantaient. On ne vit jamais peuple s'adonner avec une telle unanimité au culte des belles-lettres. L'esprit d'opposition qui a toujours fait le fond du caractère flamand y trouvait son compte. Les colonies américaines se détachèrent de la métropole anglaise aussitôt qu'elles n'eurent plus rien à craindre de la France ; les Flandres commencèrent à s'agiter quand les victoires de Saint-Quentin et de Gravelines eurent assuré la sécurité de leurs frontières. Ce fut alors que la présence des troupes espagnoles leur devint particulièrement odieuse.

Les villes de Flandre, on ne saurait trop le répéter, avaient toujours fait preuve d'un singulier penchant à la révolte. Quelle est la grande cité industrieuse que l'histoire pourrait nous montrer moins sage et moins respectueuse de son repos? L'humeur turbulente des Flandres s'était trouvée d'ailleurs, dès le début du XVI[e] siècle, attisée par les premières étincelles du grand incendie qui allait causer tant de ravages en Allemagne. A la prédication des indulgences venait alors de répondre, en Saxe, l'affichage des 95 propositions placardées sur la porte de l'église de Wittemberg. Le zèle imprudent du moine dominicain Tetzel avait engendré l'opposition inattendue du moine augustin Martin Luther. Si on eût bien sondé les motifs de cette résistance et du concours empressé qu'elle rencontra, on aurait probablement trouvé, chez l'apôtre, l'irritation de l'amour-propre blessé, chez la majeure partie de ses prosélytes une immense convoitise. De tout temps l'opulence a paru coupable : le clergé catholique, personne ne l'ignore, était puissamment riche. De tout temps aussi les plus basses passions ont fait pousser des fleurs sur leur fumier. Un mélange de foi et de brutalité farouche entretenu par le secret besoin de détruire, par la recherche tou-

jours inassouvie du nouveau, a marqué la plupart des grands progrès de l'esprit humain.

Dès les premières agitations religieuses qui troublèrent l'Allemagne, Charles-Quint eut le sentiment du danger que la vieille société allait courir. Il se déclara sans hésiter l'adversaire résolu des adeptes de « la nouvelle lumière. » La contagion gagnait rapidement les Pays-Bas. En 1522, François Van der Hulst, investi des redoutables fonctions d'inquisiteur, fut chargé d'arrêter le fléau dans sa marche. Les efforts de Van der Hulst parurent pendant quelque temps couronnés de succès. Comprimé à la surface, le mouvement religieux cheminait sous terre. En 1530, il fait explosion ; les anabaptistes entrent en scène. Une armée de fanatiques s'est emparée en 1534 de Munster ; un tailleur de Leyde, Jan Bockelson, est devenu le chef du « nouveau royaume de Sion. » Triomphe éphémère presque aussitôt noyé dans le sang.

Ce qui caractérise cette époque en travail, c'est surtout la piété agressive où revit le vieil esprit des Hébreux. Le Dieu des Machabées est devenu le seul Dieu que la rébellion invoque; de modernes prophètes voueront au feu du ciel la pompe mondaine devant laquelle une société corrompue s'incline. Le culte des lettres antiques avait eu pour premier résultat d'incliner le catholicisme à un scepticisme indulgent. La réforme n'est pas sceptique : elle croit à la Bible et se soucie peu de Platon ou d'Aristote. Ce n'est point la raison qui revendique ici son empire, c'est l'érudition qui prétend reprendre, par une plus saine interprétation des textes sacrés, le gouvernement de l'esprit humain. La nouvelle doctrine ne connaît pas le doute; tout à l'heure elle consentait encore à discuter, maintenant elle affirme. Les colloques ont fait place aux prédications, les prédications au combat. Les psaumes de Marot ne sont plus qu'un chant de guerre. Le peuple élu, flambeau et armes en mains, marche d'un pas ferme à la conquête de la terre promise.

Par quels sentiers étroits, grand Dieu! il prétend y arriver. Le fanatisme de Philippe II se montrera-t-il beaucoup plus exclusif, beaucoup plus intolérant, que celui des sectaires prêts à monter sans doute intrépidement sur le bûcher, également prêts, hélas! à y faire monter les autres? La poursuite est puérile, la poursuite est implacable. Et pourtant de ces aspirations rétrogrades qui ont pris soudain possession de tout un peuple, naît bientôt, de désordres en désordres, de folies sanglantes en folies ridicules, une civilisation infiniment supérieure à celle que nous préparait le détachement religieux du saint-siège. Tant il est vrai que croire c'est revenir à la vie, tant il est vrai surtout qu'on ne s'efforcera

jamais en vain de remonter aux sources du christianisme, unique et saint berceau de toutes les vérités sociales!

Un prêtre transfuge, Menno Simons, a succédé à Jan Bockelson : le siècle ne peut plus se passer de prophètes. L'un condamnait le baptême des enfans ; l'autre prescrit le baptême des adultes. Tous deux, au fond, ne sont que les apôtres d'une agitation stérile, d'une agitation inquiète, encore impuissante à trouver sa voie. Avec Calvin, la réforme va prendre un tout autre aspect.

Les divergences dogmatiques ont cédé le pas aux préoccupations morales. Le peuple de Dieu ne veut plus être confondu avec les Gentils. Le mouvement religieux a, dès ce moment, pour base une doctrine austère, pour adhérens non plus seulement des princes ou des nobles révoltés contre la suprématie de Rome, mais des masses populaires altérées d'une foi pure, indignées de la dépravation d'un clergé décrié, avides de recueillir des enseignemens qui leur promettent le retour aux traditions oubliées de la primitive Église. De Genève, le calvinisme s'était rapidement propagé en France ; les prédicateurs français l'importèrent dans les Pays-Bas : il y poussa, dans le court espace de quelques années, de profondes racines. La guerre sourde à la papauté en acquit promptement une impulsion nouvelle.

La doctrine de Calvin, dans sa sombre énergie, s'adaptait merveilleusement au tempérament opiniâtre du peuple néerlandais, le plus entêté des peuples. Elle flattait à la fois son humeur indépendante et son goût prononcé pour cette poésie biblique qui fait de tout chef de famille un patriarche. L'autorité absolue au foyer, la liberté illimitée à l'église, tel était, vers le milieu du XVIe siècle, le vœu presque unanime d'une population docile à la voix de ses pasteurs, parce qu'elle avait cessé depuis longtemps de l'être à celle de ses princes. L'hérésie eût peut-être été moins odieuse à Charles-Quint et à Philippe II s'ils n'avaient, dès le principe, constaté qu'elle avait pour le moins autant en vue « la guerre à Saül, que la chasse à la bête romaine. » La liberté politique et la liberté religieuse ont eu dans les Pays-Bas la même semence. Elles sont nées toutes les deux, à la fois, du sang des martyrs.

III.

En 1524, Van der Hulst a livré aux flammes Guillaume Dirksz, compagnon tonnelier; en 1525, Jan de Bakker, pasteur à Werden. En 1550, l'édit promulgué à Augsbourg, par Charles-Quint, prétend couper le mal à sa racine. Il est interdit d'imprimer, de copier, de garder, de cacher, de vendre, d'acheter aucun des

écrits ou livres de Martin Luther, de Jean OEcolampade, d'Ulrich Zwingle, de Martin Bucer, de Jean Calvin, ou tous autres hérétiques condamnés par la sainte Église. Converser ou discuter sur la sainte Écriture, principalement sur les matières douteuses et difficiles, enseigner ou expliquer les Écritures à quiconque n'aura pas étudié la théologie et n'aura pas été reçu par quelque université en renom, prêcher en secret ou en public, entretenir aucune des opinions professées par les hérétiques, est également un crime passible de la peine capitale. Les hommes périront par l'épée, les femmes seront enterrées vives, si un repentir sincère a expié leur funeste erreur. Les pécheurs obstinés seront brûlés vifs. Loger, soigner, nourrir, chauffer, vêtir un hérétique, ne conduit pas moins sûrement au supplice. Aux grands maux les grands remèdes.

La guerre a ralenti le cours de la justice; maintenant que l'abdication solennelle de Charles-Quint vient de faire passer le pouvoir aux mains de Philippe II, maintenant surtout que la paix est conclue, prêtez l'oreille aux gémissemens qui s'élèvent d'Anvers :

« Dieu, père céleste, écoute notre plainte! sois notre gardien, ô Seigneur! Satan est plein de haine; il veut perdre nos âmes et anéantir les fidèles. Sa rage est sans limites. O Seigneur, Dieu tout-puissant, vois d'en haut ma détresse! Tant de gens ont déjà souffert ou sont morts pour la vérité! L'échafaud, le bûcher, la noyade, nos persécuteurs, à leur honte, emploient tout contre nous. N'est-ce pas là une grande calamité? Voyez ce qui s'est passé à Anvers : le margrave de Rijen, le chevalier Jan d'Immerzeel, est venu dans cette ville en l'année 1555. Il a commencé à poursuivre ceux qui ne cherchaient qu'à vivre en paix et à marcher dans la voie droite. Bientôt Pierre au pied-bot, Jean le tondeur de draps, Hans le brodeur, Frans l'armurier, ont quitté cette vie sur le marché, pour aller rejoindre le doux fiancé. Jeannette van der Leyen, jeune fille de Gand, ne pleurera plus. Sa vie s'est terminée dans l'Escaut. Barthélemy le potier et la bonne Rommeken, — Dieu les avait élus, — ils sont morts, eux aussi, sur la place du Marché.

« Dans l'année 1556, deux encore sont allés en paix. C'étaient des hommes sages et prudens, des hommes doux d'esprit. Abraham faisait beaucoup de bien; Jan de Cudse également. La place du Marché à Anvers les a vus tous deux mourir.

« En l'année 57, ont à leur tour souffert dans leur chair, dans leur chair fragile : Martin le tisserand, George le vieux marchand d'habits, Guillaume le tondeur de draps, Pierre le boulanger et Victor. Jérôme et Laurent van Gelder, Pierre le meunier, Jacques d'Ypres, Martin de Wael ont été jetés en prison, parce qu'ils se confiaient

en Dieu. On les a décapités sur le quai d'Anvers, sur le Steen. L'épouse de Jérôme, Marguerite; Jeannette qui vivait près de Dentelaar et Clairette, ont été noyées publiquement dans l'Escaut. On a vu flotter sur l'eau leurs beaux corps blancs. »

Ces répressions sévères, avant-courrières d'exécutions en masse, ne paraissent pas avoir eu le don d'émouvoir beaucoup la noblesse. En revanche, elle n'essaya pas de cacher son mécontentement, quand Philippe II s'avisa de porter atteinte à ses privilèges. Philippe II était aussi, à sa façon, un réformateur. Il s'indignait, et à trop juste titre, de l'ignorance et de l'insouciance du clergé des Pays-Bas. Il voulut y porter remède et chargea un chanoine d'Utrecht, Sonnius, de régler cette affaire avec le pape. Par une bulle promulguée en 1559, Paul IV porta de quatre à dix-huit le nombre des évêchés. Noblesse et clergé s'indignèrent à l'envi. Les abbés se voyaient contraints d'abandonner une large part de leurs bénéfices aux nouveaux évêques; les nobles perdaient l'espoir d'obtenir, comme par le passé, des dignités ecclésiastiques. Ces dignités, en effet, allaient être désormais réservées aux docteurs en théologie : — « Évêque Sonnius, disait, dans sa parodie sacrilège de l'oraison dominicale, la chanson effrontée des chambres de rhétorique, votre nom est haï, votre royaume n'est d'aucune valeur ni dans le ciel, ni sur la terre. Vous mangez aujourd'hui notre pain quotidien. Nos femmes et nos enfans en ont grand besoin pourtant. O Seigneur, vous qui êtes aux cieux, délivrez-nous d'un pareil évêque! Ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais gardez-nous de tous ces tonsurés. *Amen.* »

On a reproché à Philippe II, — les historiens ne se font pas faute, pour peu que l'occasion s'en présente, de faire la leçon aux rois, — on a reproché, disons-nous, à Philippe II de n'avoir pas apporté le secours de sa présence à la répression des premiers troubles : — « Les Flandres, répète encore aujourd'hui un blâme aussi prompt que facile, ne pouvaient pas être gouvernées de loin. » — N'oublie-t-on pas un peu, quand on formule avec tant d'assurance cette critique, l'immense étendue des domaines que le fils de Charles-Quint avait à surveiller? Les Flandres n'étaient pas son seul embarras, et jamais l'échiquier politique n'imposa au souverain des devoirs plus multiples. Ne pouvant être partout à la fois, ce joueur patient et laborieux s'était, comme l'araignée, placé au centre de sa toile. Napoléon Ier non plus ne pouvait pas être en même temps à Madrid et à Moscou. Ses affaires s'en seraient-elles plus mal trouvées s'il était resté à Paris? Philippe II, d'ailleurs, semble avoir, en s'embarquant pour l'Espagne, le 26 août 1559, laissé derrière lui une administration sérieuse et

digne de sa confiance. Sans vouloir méconnaître le prestige qu'exerçait au XVIe siècle la royauté, il est permis de mettre en doute l'efficacité de l'intervention personnelle du monarque dans une crise qui avait pris sa source au cœur de la nation. L'ardeur de la séparation était telle qu'elle aurait probablement franchi cette barrière comme elle a franchi toutes les autres.

Le duc de Savoie, gouverneur des Pays-Bas aux jours des batailles de Saint-Quentin et de Gravelines, était rentré dans les états que lui restituait la victoire. Il avait fallu lui trouver un successeur. Le choix fut heureux. Au prince d'Orange et au comte d'Egmont, le premier peu sûr, le second peu capable, Philippe II préféra sagement sa sœur la duchesse de Parme, fille naturelle de Charles-Quint. Issue d'une famille respectable d'Oudenarde, adoptée par la grande maison de Hoogstraten, confiée dès son enfance à Marguerite de Savoie, tante de l'empereur, d'abord, puis, à la mort de Marguerite, à la reine douairière de Hongrie Marie, sœur de son père, c'est-à-dire à deux princesses successivement régentes des Pays-Bas, Marguerite était née Flamande, avait reçu une éducation flamande, et semblait particulièrement désignée pour gouverner des Flamands. Il y avait du moins quelque chance pour qu'elle les comprît et qu'elle les aimât, circonstance qui aida singulièrement le gouvernement de Charles-Quint et qui eût complètement manqué au gouvernement direct de Philippe II, Espagnol de naissance, Espagnol par ses goûts, Espagnol on peut presque dire d'instinct. Philippe II entoura d'ailleurs sa sœur de trois conseils : un conseil des finances, un conseil privé, un conseil d'État. En réalité, il remit le pouvoir aux mains exercées de l'évêque d'Arras, Antoine Perrenot, plus connu dans l'histoire sous le nom de cardinal Granvelle. Au milieu des grands hommes d'État qu'a produits l'Église romaine, le cardinal Granvelle a droit à une place à part. Il avait alors quarante-deux ans. Brave jusqu'à l'imprudence, doué d'une finesse extrême, entièrement dévoué à son maître, enclin néanmoins par tempérament aux moyens habiles plutôt qu'aux moyens extrêmes, fort occupé de mettre de l'ordre dans ses propres finances, l'évêque d'Arras, devenu archevêque de Malines, offrait le plus complet contraste avec ces seigneurs bruyans, endettés, presque toujours ivres, qu'il tenait en respect par sa réserve hautaine.

« Nous ne sommes plus que bien peu en ce monde, lui écrivait Philippe II, qui ayons souci de la religion. Mieux vaut tout perdre que manquer sous ce rapport à notre devoir. » — Tout perdre! ce n'était pas l'avis de Granvelle. L'astucieux prélat estimait au contraire qu'un mélange de douceur et de force pouvait

encore tout sauver. Il ne se montra jamais partisan de la politique du désespoir. Déjà, au mois d'octobre 1560, il avait eu le courage de représenter au roi la nécessité de céder au vœu le plus ardent, le plus énergiquement renouvelé des Pays-Bas, en leur accordant le rappel en Espagne des troupes espagnoles : — « Le cœur me saigne, disait-il, quand je songe que cette belle infanterie va nous quitter, mais 3,000 ou 4,000 soldats ne suffiraient pas pour contenir les provinces et le trésor royal n'a pas même le moyen de payer une compagnie. » — Avec son flair subtil, Granvelle n'aurait probablement pas reculé devant certaines concessions; il n'en pouvait faire ou conseiller sans s'exposer à devenir suspect aux passions froidement exaltées du monarque. S'il pesait sur les Flandres, l'Inquisition pesait également sur lui. Tout avait paru juste contre les Maures; les mêmes rigueurs pouvaient-elles s'appliquer sans inconvénient aux hérétiques? Granvelle, au fond, ne le pensait pas; il se voyait contraint d'agir comme s'il le pensait.

Le 27 avril 1562, deux ministres de l'Évangile, Faveau et Mallart, condamnés depuis plusieurs mois pour infraction notoire aux édits de 1550, épargnés cependant jusque-là par une magistrature hésitante, sont, d'après l'ordre formel et sans réplique du cardinal, conduits au bûcher qu'on vient de dresser sur la grande place de Valenciennes. Une émeute habilement concertée délivre ces malheureux au moment où la flamme commence à les envelopper. Le peuple entier se prête à favoriser leur fuite. Deux jours après, les troupes de Berghen et de Bossu entrent dans la ville. Hommes et femmes remplissent à l'instant les prisons. Le 16 mai, la majesté royale est vengée; des centaines de victimes ont expié, les unes sur l'échafaud, les autres sur le bûcher, l'insolent succès d'un moment.

Force reste à la loi. Seulement, depuis longtemps odieux à la noblesse, Granvelle est devenu dès ce jour le point de mire de toutes les chansons, le principal objet de l'exécration populaire. L'orage qui grondait se concentre avec une rapidité redoutable au-dessus de sa tête. Granvelle reconnaît sans peine la gravité du mouvement. Ce ne sont plus des mécontentemens isolés qu'il s'agit de conjurer, c'est une révolution menaçante dont il faut retarder l'éclat par un sacrifice encore possible. D'accord en secret avec Philippe II, le cardinal renonce à la lutte, et sans bruit, sans folle terreur non plus, bat prudemment en retraite. Le 13 mai 1564, il sort des Pays-Bas. Les loups ont maintenant la partie belle; ils ont commencé par obtenir, il y a trois ans, l'éloignement des chiens; aujourd'hui, c'est la retraite du berger lui-même qu'on leur concède. Toutes les révolutions ont suivi le même chemin : on s'at-

taque d'abord au ministre; l'assaut au souverain viendra ensuite. « L'acharnement des nobles contre moi, écrit Granvelle, se comprend aisément; ils veulent réduire le gouvernement à la forme républicaine. » La république pourtant était encore loin : si la noblesse en préparait les voies, elle apercevait à coup sûr moins clairement que Granvelle le but auquel elle allait aboutir. Quelques pasteurs peut-être rêvaient déjà l'établissement de la cité de Dieu; les nobles songeaient surtout à écarter la concurrence étrangère et à rétablir leur situation obérée.

Rien n'est logique dans le cours des événemens auxquels se mêle la passion de la foule. L'affolement d'un peuple en délire est contagieux. Il gagne presque toujours le pouvoir même qui se sent avec effroi battu en brèche. Par la retraite de Granvelle, la régence se désarmait; elle ne changeait pas pour cela de politique. La persécution religieuse, excitée par les commandemens réitérés venus de Madrid, reprenait avec un redoublement de rigueur. Au mois d'octobre 1564, quelques mois à peine après le départ de l'archevêque de Malines, un ancien carme, Christophe Fabricius, prêchait à Anvers. « Il tendait partout ses mauvais filets pour séduire les pauvres gens. » La trahison le guettait; l'arrêt de mort ne se fit pas attendre. Les doléances d'un peuple terrifié sont venues jusqu'à nous.

« O Anvers, opulente Anvers, cité impériale, infidèle à toi-même, ne pourra-t-on jamais vivre en paix dans tes murs? Tous tes marchands sont semblables aux habitans de Capharnaüm. Dieu pour cela les plongera dans l'abîme. Tyr n'a jamais fait ce que tu as osé faire et Tyr pourtant a été engloutie. Sidon, dans sa rage, n'a jamais bu, comme toi, le sang chrétien. Ta tyrannie ne se lassera-t-elle pas enfin? La trahison occupe ton enceinte. Le méchant curé de l'église Notre-Dame, aidé par une rusée femelle, a mis sa perfidie à l'œuvre. Son nom est Simon; la femme s'appelle la grande Marguerite. Elle appartient à la secte jésuite qui met toujours les enfans de Dieu dans l'embarras.

« Cette femme perfide alla trouver un ancien. — Ami, dit-elle, mon esprit est très abattu. Donnez-moi un bon conseil : comment puis-je plaire à Dieu? Notre misérable curé m'accable. Ce n'est pas moi, pauvre femme, qui puis le contredire. Mais vous, vous connaissez la vérité. Si moi pauvre brebis j'entendais vos pasteurs discuter avec le curé, mon cœur peut-être saurait quel parti prendre. »

Toujours intrépide et portant le Christ dans son cœur, Christophe, par charité, accueille cette demande. Deux fois, il discute avec le curé. Le papiste vaincu doit se retirer honteusement. « Ami, dit Marguerite, le curé ne me plaît plus; c'est à vous que je veux

m'attacher. Désignez-moi un jour où je puisse vous entendre. Je cherche la vie éternelle. » La chose est convenue, le jour fixé. Mais sur-le-champ le margrave est averti. Le 2 juillet, à six heures du matin, Christophe, n'écoutant que son courage, se présente au rendez-vous. Marguerite lui donne la main. C'est ainsi qu'elle a promis de le livrer.

Le margrave sanguinaire fait à l'instant saisir le bienfaisant pasteur. Il ordonne qu'on le conduise au Steen. Christophe est étendu sur le banc de torture. « Quels sont tes adhérens? lui demande-t-on. — Demandez-moi ce que vous voudrez, répond Christophe; je ne trahirai pas ma foi, j'ai confessé le Christ; pour le Christ j'abandonne ici ma vie. » Le tribunal s'assemble. Christophe s'adresse doucement au margrave: « Monsieur le bailli, lui dit-il, vous ne devriez pas juger contre le droit. Je vais appeler de votre sentence auprès de Dieu. » Le bailli confus s'écrie alors : « N'enseignez-vous donc jamais à la maison, dans les bois, dans les champs? — Oui, certes, réplique le pasteur, j'enseignais; Dieu le sait. Si j'éprouve aujourd'hui quelque regret, c'est de n'avoir pu le faire davantage. » Le bailli en colère lui rappelle les ordonnances du roi. « Les ordonnances du roi, répond l'honnête Christophe, ne vous serviront guère quand vous comparaîtrez devant le souverain juge, quand la trompette sonnera pour que vous receviez le salaire après l'ouvrage. » Telle fut la seule défense de Christophe. Ceci se passait le 4 octobre 1564.

« La victime s'en allait résignée porter son offrande à la mort: on entendait tout à coup les frères chanter en grande détresse. « Allons, bourreau, cria le bailli, hâte-toi! achève ton office! » Christophe était attaché au poteau. Le bourreau le transperça. En ce moment le bas peuple accourait et dispersait les soldats en leur jetant des pierres. Hélas! l'agneau était déjà mort, brûlé, étouffé par les flammes. N'y a-t-il pas lieu de verser des larmes?»

A partir de ce jour le mouvement aristocratique passe au second plan. Le drame est mûr; le rideau va se lever sur la plus épouvantable tragédie des temps modernes. En 1564, les mécontens se tenaient pour satisfaits d'avoir obtenu l'éloignement du cardinal Granvelle et la retraite des troupes espagnoles; en 1565 déjà, les exigences vont plus loin; c'est à l'Inquisition même qu'on s'attaque. Sous l'impulsion de trois zélés calvinistes, — Jean de Marnix, seigneur de Toulouse, Nicolas de Hames, héraut d'armes de la Toison d'or, et Gilles Le Clercq, — la moyenne noblesse associe à ses revendications la haute bourgeoisie. Un pacte séditieux est signé à Bruxelles : il portera le nom de *Ligue des nobles* ou de *Compromis*. En 1566, trois cents gentilshommes ayant à leur tête le seigneur de Brederode, le plus brutal, le plus emporté des seigneurs, et Louis

de Nassau, le propre frère de Guillaume d'Orange, viennent présenter à la gouvernante une requête. La démarche est audacieuse. C'est le bonnet rouge qu'on offre à Louis XVI. La requête ne vise à rien moins qu'à *l'adoucissement des ordonnances*, autant dire à la méconnaissance complète des ordres du roi.

L'indignation fut grande dans le conseil. « Qu'avez-vous à craindre de pareils rebelles? s'est écrié Berlaymont, ce ne sont que des gueux. » Oui, des gueux! mais des gueux qui mendient l'épée à la main et la carabine sur l'épaule. Tous ces seigneurs grossièrement égoïstes, qu'une prompte révolution peut seule mettre en règle avec leurs créanciers, acceptent gaiement l'injure et la prennent à l'instant pour devise. Ils avaient formé une ligue, signé un engagement : le comte de Berlaymont vient de leur fournir un drapeau. Dans un de ces festins qui se prolongeaient bien avant dans la nuit et d'où les convives ne sortaient jamais qu'en complet état d'ivresse, le sieur de Brederode fit attacher à la voûte de la salle une besace de frères mendians. Les initiés prêtèrent sur cet emblème le serment de résister à l'oppression espagnole.

Par le pain, par le sel, par la besace,
Les gueux ne changeront quoi qu'on face.

Sans un drapeau distinct et sans une *Marseillaise*, il n'y a pas de révolution possible. On vit bientôt apparaître dans les rues de la capitale les plus nobles gentilshommes « accoutrés de draps gris, portant, avec la barbe courte, de longues moustaches à la turque, » et, pendue au cou, une médaille d'or. Sur un des côtés de cette médaille on remarquait l'effigie de Philippe II entourée de ces mots : *En tout fidèles au roi;* sur l'autre face on trouvait deux mains jointes et une besace.

Fidèles au roi! ce fut de tout temps la prétention des oppositions étourdies ou hypocrites. En connaissez-vous de plus pernicieuses au bon ordre et à la royauté? Des seigneurs débauchés qui chantaient à tue-tête les psaumes de Marot :

Tailler ne te feras imaige
De quelque chose que ce soit.
Sy honneur luy fais ou hommaige,
Bon Dieu jalousie en reçoit,

auraient eu, quelle que fût leur fidélité prétendue envers le souverain, mauvaise grâce à vouloir réprimer les excès des iconoclastes. Le 20 août 1566, la cathédrale d'Anvers est envahie par une multitude fanatique et hurlante. Les statues du Christ, de la Vierge, des

saints sont mises en pièces; les tableaux, œuvres des plus grands maîtres, sont arrachés des murs; les vitraux sont brisés. La foule dans sa furie répand sur le parvis les hosties consacrées, boit dans les calices d'or, à la santé des gueux, le vin destiné au sacrifice; brûle les missels, livre les vieux manuscrits du moyen âge aux flammes et se sert des huiles saintes pour graisser ses chaussures. En quelques heures le plus beau temple des Pays-Bas n'est plus qu'une horrible ruine, une ruine souillée dans ses plus intimes mystères par l'ignoble orgie populaire. Au bout de quelques jours quatre cents temples ou couvens, ravagés d'une extrémité à l'autre des Flandres, ont subi le même sort.

Ce n'était pas là ce que voulaient les nobles. La plupart se rejetèrent effrayés en arrière, et la ligue, sans que la gouvernante eût besoin de s'en mêler, se trouva de fait dissoute. Il était trop tard. Philippe II, à cette heure, ne pouvait plus pardonner: le peuple ne songeait pas davantage à se soumettre. Il avait pris goût au martyre et à la licence; deux choses qui séduisent presque à un égal degré les masses. Pendant que du fond de son palais le souverain ruminait et préparait sa vengeance, il se trouva dans les Pays-Bas des fous pour oser compter sur la clémence royale. S'ils l'avaient encore humblement implorée! Mais avec une légèreté, une imprudence vraiment inexplicables ils continuaient leur jeu dangereux d'opposans sous la griffe prête à se détendre. Ils croyaient naïvement qu'il leur suffisait de répudier toute solidarité avec le désordre pour pouvoir avec impunité se permettre de peser, par leurs doléances importunes et par leurs représentations légalement hypocrites, sur la politique plus que jamais irrévocable du prince.

Guillaume d'Orange connaissait mieux Philippe. Dès les premiers jours du mois d'avril 1567, il se démettait de toutes ses charges et se disposait à quitter les Pays-Bas. Parti d'Anvers le 11 avril, il arrivait le 28, après avoir passé par Breda, par le duché de Grave et par le duché de Clèves, à son château héréditaire de Dillenbourg. Un accueil complaisant l'attendait en Allemagne. L'empereur Maximilien II ne voyait pas sans une satisfaction secrète les embarras naissans de son cousin Philippe. Les souverains ont toujours aimé à voir leurs voisins occupés; les rapports de puissance à puissance en deviennent plus faciles. Sans la connivence de l'Allemagne, les proscrits, assez nombreux déjà, auraient manqué d'asile.

Tous n'allaient pas cependant chercher un refuge à l'étranger. Les forêts marécageuses, sur quelques points presque impénétrables, se peuplaient peu à peu de rebelles. Ceux-là, c'étaient les

gueux des bois. Armés d'un mousquet jeté sur le dos, d'un poignard à la ceinture et d'une longue demi-pique qui les aidait à franchir les fossés, ces bandits, gens vigoureux et décidés s'il en fut, répandaient la terreur autour d'eux. Ils en voulaient surtout aux prêtres et aux officiers de justice. Quand ils tombaient eux-mêmes aux mains des Espagnols, leur sort était vite réglé. Les Espagnols les enfermaient tout vivans dans un tonneau et les faisaient rôtir à petit feu.

Frères des gueux des bois, les *gueux de mer* étaient tout simplement des pirates. De temps immémorial, les côtes de la Mer du Nord avaient été infestées par la piraterie. On se rappelait encore cette association redoutable de brigands qui, sous le nom de *frères vitaliens*, vécut pendant plus d'un siècle aux dépens des villes hanséatiques. Chassés de l'île de Gothland, les vitaliens s'établirent, vers l'année 1397, sur le littoral de la Frise. Ils y occupèrent des repaires fortifiés, se firent battre, sans se laisser détruire, par les vaisseaux de Lubeck et de Hambourg unis aux vaisseaux de Brême, de Groningue, de Kampen, de Deventer, s'allièrent aux « Chenapans » et aux « Flibustiers, » autres hordes de bandits maritimes, et finirent, après avoir ravagé les embouchures de l'Ems et du Weser, par disparaître devant une indignation générale. Les gueux de mer furent les héritiers naturels des vitaliens. Toutes les côtes profondément découpées ont eu, chaque fois que la police navale s'est relâchée, leurs vitaliens, leurs gueux de mer, ou leurs Uscoques.

Des brigands, des pirates, si audacieux qu'ils soient, ne composent pas une armée. Donnez-leur un chef respecté, ils sont capables de fonder Rome. Guillaume d'Orange fut le chef que toutes ces bandes éparses attendaient.

« On a vu affichée à Anvers, » chantait la chronique rimée dont les fragmens composent encore l'Iliade de la révolution flamande, « une ordonnance du conseil. Cette ordonnance défendait d'enseigner la parole de Dieu aux gens simples. Les bourgeois se sont lamentés, à la réjouissance des papistes. Le 11 avril, à sept heures du matin, le prince se présente avec sa suite sur la place de Meyr. « Qui aime la parole de Dieu me suive ! » dit-il à la foule. Il pleurait, en songeant à la grande oppression qui allait peser sur nous. Tous, grands et petits, pleuraient avec lui ; tous lui criaient : « Nous vous suivrons et n'en suivrons pas d'autres. Ne nous abandonnez pas, car avec vous nous voulons vivre et mourir. » Les uns le suivaient à pied, les autres à cheval. Beaucoup cependant hésitaient encore, retenus par leur intérêt. « Éloignez-vous, gens irrésolus, » leur criait le prince. De honte on les voyait rougir. Combien d'entre eux eurent sujet de se repentir ! Il y eut bien vingt mille élus qui

ce jour-là quittèrent Anvers. Un long gémissement parcourait la foule. En Flandre aussi l'alarme était grande. Le peuple avait peur partout. Chacun se sentait persécuté, parce qu'il ne voulait pas adorer Bel. La duchesse de Parme a aiguisé ses dents sanglantes, avec tous ses rusés gens d'armes qu'elle pousse en avant contre les chrétiens. Le comte d'Egmont, — notez bien ceci, — a conduit par sa perfidie les gueux dans le filet. Il combattait pour les églises catholiques. On peut le comparer au vieux roi Saül, à ce roi qui oublia les commandemens de Dieu pour les biens de ce monde. Son empire a été ainsi miné; il a été détruit par le Seigneur. Serviteurs de Bel, rappelez-vous ce qui est arrivé au roi Saül!

Ne désespérez pas, chrétiens! vous souffrirez de grands troubles, vous allez tomber dans la pauvreté, saigner de maintes blessures. Ayez foi néanmoins dans les promesses du Christ. Réjouissez-vous quand même il vous faudrait errer nus. Le Christ lui-même a connu la souffrance. Combattons pieusement aujourd'hui. On peut nous haïr en ce monde; nous nous réjouirons dans l'éternité avec le Christ. Les temps sont venus qu'annonçait saint Mathieu dans son XXIVe chapitre. Beaucoup de tyrans résistent maintenant à la parole de Dieu; il est aussi beaucoup de gentilshommes qui l'acceptent. Brederode et le comte palatin, le comte Louis et le prince de Condé inaccessible à la peur, l'amiral de Coligny lui-même, ont confessé la foi pour nous rendre pieux. On veut faire aujourd'hui pleurer les gueux; ils finiront bien par se venger un jour des perfides papistes. Les principaux seigneurs allemands sont d'accord pour introduire la vraie doctrine dans les Pays-Bas. Gueux, croissez en nombre et invoquons tous ensemble la protection de Dieu! qu'il garde ces nobles seigneurs de quelque contretemps, afin qu'ils puissent librement et sans crainte suivre son Évangile, combattant, comme David, pour la vraie foi chrétienne!»

Le moment est critique. Les gueux traversent cependant une période d'espoir. Assisté en secret par la reine Élisabeth, le prince d'Orange rassemble en toute hâte des troupes. On en trouvait toujours en Allemagne quand on était en mesure de les payer. Dès les premiers jours du mois de mai, en l'année 1568, le comte Louis de Nassau pénétrera en Frise à la tête d'une armée de 10,000 fantassins et de 3,000 cavaliers. Il était temps que le duc d'Albe arrivât. Voilà donc Philippe II et Guillaume d'Orange ouvertement aux prises.

Le beau drame! Philippe II et Guillaume d'Orange y tiendront jusqu'au bout les principaux rôles. Si importans qu'ils soient, Albe, Egmont, de Horn, Louis de Nassau ne sont que des instrumens ou des comparses. Philippe II est un passionné; Guillaume est un flegmatique. Camarades d'enfance, élevés sous le regard

de Charles-Quint, leur antipathie mutuelle s'est révélée de bonne heure. Philippe est de son temps; Guillaume ne déparerait pas le nôtre. La tolérance dont on lui fait honneur semble toucher de bien près à l'indifférence religieuse. Tour à tour luthérien, catholique, calviniste, quatre fois marié, à une catholique d'abord, à une protestante ensuite, puis successivement à une abbesse échappée du cloître et enfin à la veuve d'une des victimes de la Saint-Barthélemy, abandonnant son fils aîné aux enseignemens de l'université de Louvain, l'exposant même par sa fuite précipitée à ceux de la cour d'Espagne, s'il a jamais connu un fanatisme, ce ne peut avoir été que le fanatisme de la cause nationale. Il aime d'une ardeur sincère le sol injustement foulé par l'étranger, le peuple dont le cœur bat à l'unisson du sien. C'est un grand patriote et un froid chrétien, en dépit de la ferveur apparente de ses prières. Philippe aussi aime l'Espagne; avant tout il chérit le Dieu dont il se croit, — avec une naïve, disons mieux avec une attendrissante confiance, — le représentant sur la terre. Nul plaisir ne saurait le détourner de sa tâche, nulle épreuve ne le rebutera, nul échec ne le fera douter de la sainteté de sa mission. Le dieu des armées ne lui ménage que des défaites; il n'en reste pas moins convaincu qu'il est le soldat de Dieu. Le sacrifice d'Isaac ou d'Iphigénie ne l'effraierait pas. Il travaille pour le ciel. Sous ce rapport, il est grand comme tout être qui s'oublie lui-même et qui obéit à une conviction profonde, — grand comme Agamemnon et comme Abraham. Ses facultés sans doute ne sont pas à la hauteur de son zèle; telles qu'elles sont, il les consacre toutes, sans réserve, sans scrupule, sans tiédeur, au triomphe de la cause qu'il a embrassée. On lui reproche d'avoir été soupçonneux, dissimulé, impitoyable. Comment ne le serait-il pas? Il vit entouré de trahisons. Son secrétaire intime est le correspondant secret du prince d'Orange; on lui a dérobé jusqu'à la clé de la cassette où il croit avoir enfermé en toute sécurité ses papiers. Quand l'âme est naturellement religieuse, elle se donne à Dieu avec d'autant plus d'abandon que l'expérience de la vie l'a plus complètement détachée de la créature. Philippe et Guillaume ne se rencontrent que dans un seul sentier, dans le sentier épineux du devoir. Seulement le devoir, ils ne l'entendent pas de la même façon.

Ne prêtons pas à l'homme d'État néerlandais des visées trop hautes, une ambition par trop philosophique. Si grand que soit un homme, il est impossible qu'il ne porte pas dans une certaine mesure l'empreinte du siècle où il a vécu. Faire de Guillaume d'Orange un précurseur de Washington serait tomber dans le plus impardonnable des anachronismes. Philippe et Guillaume

ont été deux ouvriers de bonne foi ; le ciel les aura probablement jugés sur leurs intentions. L'histoire n'est pas tenue à la même indulgence. Elle a toujours eu cependant un secret respect pour les plus grandes erreurs, quand ces erreurs ont inspiré de grands dévoûmens. Nous sommes assurément plus éclairés, plus doux, jusqu'à un certain point même plus vertueux que l'étaient nos pères. Ils possédaient sur nous un grand avantage : ils étaient fiers. Ils l'étaient, parce qu'ils croyaient à l'importance de l'homme. Je ne connais point, pour ma part, de doctrine plus funeste, plus ennemie de tout ordre social, que l'humilité abjecte à laquelle un scepticisme railleur nous condamne. Cette humilité exagérée ne peut engendrer que la destruction de toute idée de devoir.

« Quel est celui, demanderons-nous par la bouche de Vondel, le grand poète néerlandais, qui est assis là-haut dans la lumière sans fond, qui existe par lui-même, sans aucun appui du dehors? Nommez-le-nous, décrivez-le-nous avec une plume de séraphin. »

— « C'est Dieu! vont nous répondre les anges. C'est Dieu, l'être infini, éternel, auteur de toute chose. Vouloir le décrire, lui donner un nom, n'est que profanation et indignité. Chacun a un nom, excepté lui. Il fut, il est, il reste immuablement le même. Seul il se connaît. A qui cette lumière a-t-elle été révélée? A qui la splendeur des splendeurs est-elle apparue? »

Voilà de belles paroles. Laissons-les planer au-dessus de nos discussions puériles et de nos querelles sanglantes. Le dogme a ses mystères : respectons-les, sans chercher à les éclaircir. Trop longtemps des mains indiscrètes se sont obstinées à vouloir soulever le voile qui nous dérobe la vue du sanctuaire. Le plus sûr moyen d'honorer la divinité est peut-être de montrer à toute heure, par nos actes, que nous avons conscience de notre origine divine. Bien des martyrs, sans doute, seront morts dans l'erreur : ils n'en auront pas moins été des martyrs, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus grand et de plus respectable au monde. Donner sa vie pour sa foi, c'est rendre le plus inappréciable des services à l'humanité, car c'est lui attester, par une affirmation solennelle, qu'il est quelque chose en nous destiné à survivre à la destruction de la matière. Que l'humanité le croie, et elle n'aura plus sujet de maudire avec Job les genoux qui l'ont portée.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

SOUS HENRI IV

ANTOINE DE MONTCHRÉTIEN.

I. *Traicté de l'Œconomie politique,* dédié en 1615 au Roy et à la Reyne mère du Roy par Antoyne de Montchrétien, avec introduction et notes, par Th. Funck-Brentano. Paris, 1889. — II. *Les Tragédies de Montchrétien,* nouvelle édition, avec notice et commentaire, par L. Petit de Julleville, professeur à la Sorbonne. Paris, 1891. — III. E. Faguet, *la Tragédie au XVIe siècle,* ch. XI, Antoine de Montchrétien. Paris, 1883.

Il faut remercier M. Funck-Brentano et M. Petit de Julleville de nous avoir rendu Montchrétien. L'homme et l'œuvre expriment nettement une époque distincte de notre vie sociale et de notre activité littéraire. Si l'histoire de la littérature ne peut plus se contenter aujourd'hui d'être une collection de monographies et comme une galerie de portraits isolés chacun dans son cadre, si elle doit représenter le mouvement continu, la lente évolution des idées et des formes, on ne saurait trop donner d'attention aux écrivains qui font la transition d'un siècle à l'autre, aux ouvrages qui sont la fin de quelque chose et le commencement d'autre chose. Et si c'est aux environs de 1600, — non plus tard, — que se forme cet esprit

général qu'on nomme l'esprit classique, qui ne voit combien prennent d'importance les écrits, même médiocres, qui nous aident à connaître l'état des idées et du goût sous le règne de Henri IV? Or c'est à quoi Montchrétien, qui, du reste, n'est pas médiocre, est éminemment propre, et je veux profiter de l'occasion qu'il m'offre de remettre en lumière une période trop souvent négligée de notre histoire littéraire.

Elle s'étend, durant une vingtaine d'années, depuis la pacification du royaume jusque vers la fin de la Régence. Entre le XVIe siècle et le XVIIe, entre la Renaissance et l'âge classique, paraissent des œuvres composites, parfois plutôt confuses que complexes, mêlant des façons de sentir et des formes de style qui ne sont pas du même temps, tantôt retenant plus du passé et tantôt découvrant plus de l'avenir, correspondant bien toutefois à un état défini de l'esprit public, et dans leur disparate intime comme dans leur diversité mutuelle, accusant certains caractères constans et communs qui se font aisément reconnaître. Mais on ne s'y arrête guère : quand on étudie les prosateurs, on passe, je devrais dire, on saute de Montaigne et d'Amyot à Balzac et à Voiture. Pour les poètes, on prend Régnier et Malherbe, qui apparaissent seuls dans leur originalité propre, plus différens, plus inconciliables qu'ils ne furent réellement, parce qu'on les détache du fond qui les reliait en fondant leur plus violent contraste. Régnier même ne tient plus à rien : n'étant plus du XVIe siècle et pas encore du XVIIe, il est comme suspendu en l'air, et tout grand poète qu'il est, semble une pièce si peu nécessaire de notre histoire littéraire que M. Nisard avait pu tout d'abord oublier d'en parler. Quant à Malherbe, il échappe vite à son temps pour fonder l'avenir : il en est pourtant par quelques-unes de ses pièces, d'un style moins tendu, plus fraîches que fortes de couleur et qui servent de transition entre le pétrarquisme mignard de ses premiers essais et la sévérité classique de ses chefs-d'œuvre. Quand on veut être complet, si on nomme Olivier de Serres, du Vair, saint François de Sales, d'Urfé, Montchrétien, Bertaut, c'est pour les jeter les uns dans le XVIe, les autres dans le XVIIe siècle, ou les parquer chacun en son genre sans remarquer qu'ils forment un groupe distinct par des tendances et des qualités communes. Et c'est faute d'avoir constitué ce groupe, qu'on se trouve embarrassé de classer, au milieu des précieux et des emphatiques de la période suivante, Maynard et Racan, ces deux retardataires, disciples de Malherbe, qui lui ressemblent si peu, mais qui ressemblent tant aux contemporains dont son originalité l'écartait.

Dans toutes les œuvres des écrivains que j'ai nommés, je vois l'esprit français rentrer en lui-même et se reposer, après le vigou-

reux élan que lui ont imprimé les humanistes et Ronsard pour l'enlever violemment à la hauteur des œuvres antiques, après les convulsions aussi des passions politiques et religieuses qui lui ont fait courir tant d'aventures et suivre tant de nouveautés. Le temps des enthousiasmes fougueux, des luttes forcenées et des hautes ambitions est passé : l'esprit français, un peu las et recru, ne renonce pas à son idéal; en littérature, en politique, en religion, il s'apaise, il désarme; il sent de nouveaux besoins d'ordre et de stabilité, il se soumet aux autorités légitimes et accepte les compromis nécessaires. Docile et déposant ses haines, il laisse la main du roi amalgamer et fondre les partis. Renonçant à retrouver l'Évangile et la religion des apôtres, il reste catholique : ne prétendant plus ressusciter l'âme grecque ou latine, il redevient Français. Mais ses ardeurs littéraires comme sa fièvre religieuse lui ont profité : il a rajeuni sa croyance aux sources vives de l'Écriture, élargi son goût au contact de la pure beauté des œuvres antiques. Il retourne doucement à son naturel, fortifié à jamais, et pourtant un peu alangui encore de son immense effort. Il s'abandonne et savoure le plaisir nouveau de ne pas se contraindre : de là cette composition un peu lâche, cette abondance diffuse, ce jaillissement intarissable et paisible de pensées, et cette limpidité unie, cette largeur étale du style fluide et lent. L'imagination renonce à la force et se repose dans la grâce : c'est une absence de tension, un éclat aimable et doux, une nonchalance qui cherche plus la variété que l'intensité des tons. Il y a quelque chose de suranné et de charmant, de vieillot et de jeune dans toutes les œuvres du temps : œuvres d'un esprit qui n'est pas mûr, mais dont la jeunesse s'est un peu surmenée. Le fond est sain et robuste, mais il reste des excès passés un peu de lassitude molle dans les attitudes et comme quelques rides sur un jeune visage. Il reste aussi des anciens commerces quelques affectations passées en habitude, un peu trop de goût pour les broderies de la rhétorique et les fleurs de l'érudition : mais ces atours trop peu simples sont portés avec tant de simplicité qu'ils ont presque l'air d'un négligé. Laissez faire le temps, le repos et la bonne constitution : toutes les traces d'excès et de fatigue imprimées sur ce beau et vigoureux naturel s'effaceront. Déjà le gain est sensible; l'esprit français, en se détendant, ne se ramène pas à ses anciennes limites; à force de s'étirer, il a grandi; à force de se guinder, il s'est haussé. Il s'est développé, épanoui, enrichi. S'il se plaît encore aux digressions, il sait où il va pourtant, et il y va sûrement, encore que paresseusement, s'arrêtant plutôt que s'égarant en chemin. Il se souvient encore abondamment des anciens et se fleurit de ses souvenirs : mais il a passé le temps des simples décalques; il pense, selon sa matière, sans trop s'inquiéter de ce

qu'on a pensé avant lui, et note les émotions intimes qui naissent en lui du contact des choses. Comme il est jeune, il a des fusées d'imagination : il a des élans de tendresse et des vivacités de sentiment qui se fondent souvent en mélancolie rêveuse et en douceur attendrie; car il a trop vécu, trop pensé, et le bouillonnement intérieur se dépense maintenant en contemplations, en regrets et en aspirations plutôt qu'en actes. Mais le bon sens est sur le point de couper cette fièvre, et l'activité pratique va dissiper les rêves morbides : déjà il incline à la logique, à l'analyse ; il s'oriente vers l'éloquence, et l'observation morale prend la place de l'effusion lyrique.

Voilà les caractères que je retrouve à des degrés divers, plus ou moins nets ou mêlés selon la diversité des tempéramens et la nature des ouvrages, chez tous les écrivains, poètes ou prosateurs qui se placent entre la Ligue et Richelieu, qui sont venus après la Pléiade et avant l'hôtel de Rambouillet. Nous les apercevrons chez Montchrétien dans deux des plus exquises combinaisons qu'ils aient formées : la poésie de ses *Tragédies* et la prose de son *Traité d'économie politique.*

I.

Toute la littérature au temps de Henri IV, Malherbe comme Régnier, du Vair comme d'Urfé, François de Sales comme Olivier de Serres aspire à la tranquillité, à la concorde, au travail, contient l'activité politique dans l'obéissance, et le zèle religieux dans l'orthodoxie. A cette clameur pacifique, Montchrétien mêle sa voix : ceux qui ont lu sa biographie ne s'y attendraient guère. Bretteur, aventurier, « bandolier, » et même faux monnayeur, voilà les traits dont ses ennemis l'ont dépeint, et que la naïveté des biographes, bonnes gens, hommes de cabinet, point du tout turbulens ni batailleurs, a presque toujours retracés. Assurément, Antoine de Montchrétien, sieur de Vatteville, ou, disent les malveillans, Antoine Montchrétien, fils d'un apothicaire de Falaise, sans fief ni héritage, fut un inquiet et remuant personnage. Auteur de tragédies et dédiant ses vers aux dames de Caen, assommé un beau jour par trois hommes, pourfendant un autre jour en duel légitime le fils d'un hobereau, exilé et courant le monde, fondateur d'aciéries sur les bords de la Loire, armateur, économiste, suivant la cour et le conseil du roi, gouverneur de ville, chef de bandes huguenotes et courant la campagne normande jusqu'à ce qu'il soit surpris dans une auberge où il a dîné avec six ou sept compagnons, et qu'un coup de pistolet l'abatte sur l'escalier à quarante-six ans : tous ces accidens font une vie bien désordonnée, toutes ces qualités un caractère bien incohérent. Mais il ne faut pas s'arrêter aux apparences : Montchrétien est moins équi-

voque et moins mauvais diable qu'on ne croirait d'abord. Qui n'eut des duels et qui n'a fait la guerre civile peu ou prou en ce temps-là? Malherbe avait porté la croix de ligueur, et poussé, dit-on, Sully l'épée dans les reins, avant d'être le « grammairien à lunettes et en cheveux gris » qu'on sait : chez Montchrétien, le poète précéda le bandolier. Ce fut un tort, d'autant qu'il se fit tuer, et n'eut pas le temps de vendre sa soumission, ce qui l'eût réhabilité. Mais, après tout, il fut de son temps, et le résume en lui. La bigarrure de cette vie où se mêlent la poésie, les duels, les entreprises industrielles, les spéculations économiques, la guerre civile, le décousu des actes, mais aussi cette variété d'aptitudes représentent bien la société d'alors, son agitation confuse, mais féconde. Les cadres sont tracés, mais chacun ne se repose pas encore à sa place, et nul n'est enfermé dans sa condition ou dans sa vocation. Les esprits universels ne se brisent pas contre les catégories sociales : tous les génies peuvent s'épanouir, tous les efforts se développer en tous les sens. Le temps n'est pas venu aussi où les poètes ne seront que poètes ; il n'y a pas encore de gens de lettres. Ce n'est point un métier, ni même une profession de faire des livres, et il n'y a guère que Ronsard, qui, à l'imitation des antiques Orphées, s'établisse poète parmi les hommes de son temps, investi à ce titre d'une fonction spéciale et sacrée. Comme il n'y a point de classe qui ait pour exercice de mettre des pensées par écrit, de toutes les classes sortent des écrivains, par goût ou par occasion, par divertissement ou pour l'utilité publique. Mais le talent littéraire vient par surcroît, donnant à l'homme sa place dans l'estime publique, non dans la hiérarchie sociale. Malherbe n'est qu'un « gentilhomme de Normandie » qui fait des vers mieux qu'homme du monde. Quand Montchrétien fait des tragédies, c'est un talent qu'il développe, non une carrière où il entre. Après cela, il a mainte aventure, il suit vingt routes et jamais ne semble se souvenir qu'il ait été poète : mais un jour, s'occupant de commerce, il prend sans y songer sa plume de poète et répand l'éloquence et la grâce à profusion dans un traité d'économie politique.

Habitués que nous sommes au fonctionnement mécanique de nos sociétés régulières, où chaque pièce, c'est-à-dire chaque individu, a sa forme immuable et son jeu uniforme, Montchrétien, par l'extérieur de sa vie, nous fait l'effet d'un brouillon : regardons l'œuvre, et l'homme intérieur nous paraîtra animé d'un esprit d'ordre et de paix. Ce soldat des guerres de religion est sans fanatisme, à tel point qu'on ne sait guère si ce capitaine calviniste était réellement calviniste. La tradition le veut, et M. Petit de Julleville s'y range. M. Funck-Brentano en fait un catholique, sans en donner de preuve bien concluante. Serait-ce donc un tiède, ou un libertin,

qui ferait la guerre religieuse par ambition ou par politique? Il y a là un petit problème qu'il faut éclaircir en passant. On peut hésiter en lisant les tragédies : un poète qui prend pour sujet la mort de la catholique Marie Stuart, et qui lui fait maudire « la folle opinion d'une rance hérésie, » sans donner aux interlocuteurs protestans un mot contre le papisme, peut-il n'être pas catholique? Mais quand il ménage avec tant de soin Élisabeth, quand il fait venir les anges, les vierges et les rois à l'entrée du Paradis pour recevoir Marie et qu'il omet les saints, quand il écrit l'*Avis au lecteur* et la tragédie de *David*, où semblent résumés les chapitres de Calvin sur la pénitence et la justification, ne faut-il pas conclure qu'il est protestant? Ce qui apparaît évidemment, c'est qu'il est profondément chrétien. Toute son œuvre respire la plus vive piété. Il traite la tragédie avec un esprit fort religieux, et l'estime chargée, même dans les sujets païens, d'enseigner le mépris des choses du monde, de faire éclater « les jugemens admirables de Dieu, les effets singuliers de sa providence, les châtimens épouvantables des rois mal conseillés et des peuples mal conduits. » C'est la doctrine du *Socrate chrétien* et du *Discours sur l'histoire universelle :* « En tous les actes, nous dit-il, Dieu descend sur le théâtre et joue son personnage si sérieusement qu'il ne quitte jamais l'échafaud que le méchant Ixion ne soit attaché à une roue. » Dans le traité d'économie, le nom de Dieu revient à chaque page : il propose la crainte de Dieu comme un frein capable de réprimer les fraudes commerciales et recommande au roi les entreprises coloniales en vue d'évangéliser les sauvages. Il est hors de doute qu'il eut la ferveur et la foi; mais deux passages du *Traité*, auxquels on ne s'est pas arrêté jusqu'ici, établissent nettement qu'il fut catholique. Que veut dire, autrement, cette réflexion, que la France a conservé la gloire « du vrai christianisme, quoi que les autres prétendent? » Or la France était catholique. Mais elle était aussi gallicane, et Montchrétien l'est aussi. Ne disant pas un mot du maintien de l'édit de Nantes, il recommande vivement au roi de respecter et de soutenir *les droits* de son *Église gallicane.* Il prend position nettement, comme on le voit, entre les huguenots et les ultramontains. D'où vient donc qu'il n'ait pas manifesté plus souvent sa croyance? qu'avec tant de zèle, il recommande au roi avec tant d'indifférence ses « sujets de l'une et l'autre religion, » comme si en cette matière tout lui était égal? C'est qu'il aspire à la pacification religieuse. On a dit qu'il était intolérant : oui, il l'est pour l'impiété, mais il tolère l'hérésie. Il est de ce parti modéré qui s'est rallié autour d'Henri IV, qui, suivant la belle parole du chancelier de L'Hôpital, veut abolir ces noms détestables de huguenots et de papistes, pour ne garder que ceux de chrétiens et de Français. Qu'on

se souvienne qu'il présenta son traité au garde des sceaux du Vair, homme pieux, s'il en fut, mais également pacifique et tolérant. Montchrétien pense comme lui, comme Malherbe, qui maudit la rébellion plus que l'hérésie, comme tous les écrivains d'alors, qui, chacun en son genre, chantent l'hymne de la paix et du travail. Il ne voit que Dieu et l'État : Dieu, qui veut des cœurs charitables; l'État, qui a besoin de bras laborieux. De là le peu de place que tiennent dans son œuvre toutes les opinions qui divisent, tous les mots qui décèlent le fanatisme et la haine.

Tout le *Traité d'économie politique* est une condamnation énergique de l'esprit de faction et d'anarchie : à chaque page sont maudits les troubles qui ruinent le commerce et paralysent l'industrie; ce ne sont que plaintes sur les schismes et les ligues qui engendrent les « éversions d'états, » et pressans appels à l'autorité royale pour qu'elle abolisse « cette méchante et damnable pratique des armes » employées à autre fin que le service de l'État. Et j'avoue qu'on peut être embarrassé de concevoir comment cet apôtre passionné du développement pacifique de la prospérité nationale put en arriver à prendre les armes et à troubler le royaume; comment ce catholique fervent (car il n'y a pas apparence qu'il se soit converti) fit campagne pour les huguenots, démentant toutes ses maximes, sans avoir même l'excuse de la fureur sectaire? Pour débrouiller le personnage, il suffit encore une fois de le replacer dans son milieu. Ses contradictions sont celles de ses contemporains qui ont vu la Ligue et qui verront Richelieu. Après les temps de troubles et de discordes civiles, quand le besoin d'union, de stabilité et d'obéissance se fait sentir, il n'est pas rare de voir les hommes y tendre par les mêmes voies où les avaient poussés les passions contraires, par la violence et le désordre, par les coups d'état d'en haut et les émeutes d'en bas. On veut sortir de l'anarchie, et l'on emploie des procédés anarchiques. C'est que les habitudes nous mènent, et les formes de notre activité ne se renouvellent pas aussi facilement que notre volonté : nous savons changer de fin plus vite que de moyens. Montchrétien fit comme Sully, le restaurateur de l'agriculture et du commerce, qui, en 1610, braquait sur Paris les canons de l'Arsenal et disait « aux bons Français de songer à eux. » Qu'il y ait eu de l'ambition ou de l'orgueil dans sa conduite, je n'en doute pas. Mais, tous les motifs intéressés mis à part, il faut se dire que le sentiment de la légalité n'était pas bien vivace en ces âmes-là, et qu'il semblait tout naturel de faire la guerre aux ministres du roi quand ils semblaient faire, selon le mot du même Sully, « une faction contraire à celle de la France. » Et dès lors doit-on s'étonner que Montchrétien ait fait la guerre civile pour les huguenots laborieux et bons commer-

çans contre les favoris frivoles et cupides, qui n'avaient cure du commerce ni de l'industrie nationale? C'était un moyen de rappeler sa doctrine au pouvoir central, et une chance, en cas de succès, de la voir mettre en pratique. Notre économiste se fit « bandolier, » comme il entamerait de nos jours une polémique dans les journaux ou bien interpellerait le ministre à la chambre: chaque âge a ses usages.

II.

Si l'inspiration chrétienne, monarchique, pacifique de Montchrétien apparaît mieux dans son œuvre que dans sa vie, je trouve encore quelque désaccord, bien que moins sensible, entre les deux parties de cette œuvre : il y a plus du passé dans ses vues, plus de l'avenir dans sa prose.

Mais d'abord il faut bien entendre que les tragédies de Montchrétien n'intéressent pas l'histoire du théâtre. Avec elles finit quelque chose, qui, à vrai dire, n'a jamais vécu, la tragédie érudite et artificielle des Jodelle et des Garnier, œuvre toute littéraire, et point du tout théâtrale, poème, et non drame. Et même cette période préparatoire de la fondation du théâtre classique est déjà close. Quand ce jeune Normand, qui n'a souci que du beau style, écrit des tragédies destinées à être lues ou tout au plus récitées dans quelque hôtel par lui-même et ses amis, il retarde, et se place en dehors de la voie que suit la poésie dramatique : ce qu'il fait ne sert à rien, ne mène à rien. Car déjà la vraie tragédie était née : encore brute, à peine littéraire, aux mains du vieux Hardy, elle avait pour elle d'être un drame, une image mobile de la vie, un conflit de passions et de caractères toujours en action : dans son style rude et barbare, elle contenait les chefs-d'œuvre de l'avenir.

En revanche, les tragédies de Montchrétien marquent dans l'histoire de la poésie et de la langue. Il faut prendre tous ces tragiques de l'école de Ronsard, comme des écoliers qui, les yeux fixés sur les grands modèles, essaient d'en copier de leur mieux le tour et la forme extérieure. Souvent par leur âge même, ils ne sont que des écoliers, et c'est au sortir du collège, l'esprit tout gonflé d'enthousiasme et de souvenirs classiques, qu'ils composent leurs tragédies sans savoir ce que c'est que le théâtre. Montchrétien a vingt ans quand il écrit sa *Carthaginoise :* à vingt-cinq ans, il avait fait toutes ses pièces, sauf une; passé vingt-neuf ans, il ne donne plus, que je sache, une pensée à la tragédie. La forme dramatique, dont il use, n'est qu'un cadre, où il assemble au gré de sa fantaisie des morceaux brillans de poésie et de style. N'y cher-

chez de vie ni de vérité d'aucune sorte. Ce lettré ne sait rien des mœurs antiques : le moyen âge n'était pas plus naïvement ignorant. Ne vous étonnez pas qu'on annonce « le grand-duc Lelius, » ou la « belle dame » Sophonisbe, qui du reste est une beauté « noire. » Vous verrez venir en « coche » le prince Ptolémée, gouverneur d'Alexandrie, et quand s'évanouira la vieille Cratésiclea, vous entendrez une demoiselle spartiate demander du « vinaigre. » Hector est beau comme un chevalier Bayard, quand, revêtu « d'un harnois flamboyant, » « salade en tête, »

Et le panache horrible enté sur son armet,

il pique son destrier de l'éperon et s'avance contre Achille « la lance en arrêt. » Tel apparaît le capitaine Urie, avec son « morion » empanaché, autour duquel dans la bataille tournoie « mainte grenade : » tels les soldats de Syphax

Vestent le corselet, prennent la hallebarde,

et sortent bel ordre contre le « scadron colonel » de l'armée romaine. Il n'y a pas davantage de dessin ou d'analyse des caractères : je vois s'entre-choquer des maximes, s'équilibrer des couplets ; je ne sens nulle part des passions en conflit, des âmes en contact, des sentimens en mouvement. Les personnages se déclarent sans s'expliquer, et, s'il faut évoluer, ne savent que faire volte-face brusquement et pivoter sur place. Un vers suffit à la transformation d'une âme. Où est le fin psychologue qui écrira le *Traité d'économie ?* L'auteur, trop jeune, n'avait-il pas encore acquis son expérience ? ou plutôt n'est-ce pas que le genre, ou mieux l'exercice de la tragédie, tel qu'il le concevait d'après ses maîtres, ne comportait aucun emploi de l'observation psychologique ? Le vrai drame se passe dans la coulisse, entre les actes et les scènes. Il s'agit bien d'action ou d'analyse ! faire de la poésie, voilà toute la prétention de l'auteur. Un sujet tragique n'est à ses yeux qu'une succession de *thèmes* poétiques. Chaque situation, chaque état moral n'est qu'un *motif*, selon la nature duquel il écrira une élégie, un discours, une ode, un hymne, une suite de sentences, une *méditation*, parfois même un sonnet. Le monologue, si fréquent, se distribue en strophes et prend le mouvement lyrique : le dialogue se rythme en couplets mesurés et revêt l'apparence d'un chant amébée. Une telle œuvre relève de la rhétorique et non de l'art dramatique. C'est un écolier qui s'étudie à développer une matière, à paraphraser un texte : ici il traduit, là il imite ; ici il plaque une heureuse réminiscence, là il étend un beau lieu-commun. La gloire, la mort, l'amour, la vie champêtre, tout ce qui

défrayait nos vers latins de collège, emplit sa poésie. Il sait amplifier par énumération, au début d'*Aman;* par répétition, en variant le ton et l'expression, dans *Hector*, où s'égrènent comme un chapelet une vingtaine de maximes, enfilées bout à bout autour de la même idée :

> Il vaut mieux, bien faisant, vivre un jour seulement,
> Que durer un long siècle et vivre oisivement.

De place en place, je reconnais les plus célèbres vers de Virgile ou d'Horace, une allégorie du *Phèdre* de Platon, les images les plus fameuses des livres saints. Enfin, ce sont tous les procédés qu'un écolier intelligent et laborieux emploie dans ses compositions. Avec Montchrétien, notre poésie fait sa rhétorique : cela est sensible.

Heureusement, elle l'achève, et comme dans des devoirs d'élève se sont dessinés les premiers traits du talent d'un About ou d'un Taine, de même, tout n'est pas réminiscence et pastiche dans ces tragédies de collège. On ne peut dire où finit l'imitation, où commence l'originalité : ce qu'il y a de sûr, c'est que dans l'imitation éclôt l'originalité. La jeune poésie sort de l'œuf. Oubliez que ce sont des tragédies ; disloquez, démembrez ces actes et ces scènes. Ce ne sont pas des tableaux de la vie humaine, ni des portraits historiques : c'est une âme de poète qui s'ouvre. David, Marie Stuart, Hector, donnent l'air, si vous voulez : la chanson est de Montchrétien. Et la chanson est charmante, souvent : Montchrétien est un de nos derniers et plus exquis lyriques, avant le règne du bon sens éloquent.

Que de traits pittoresques, que de fraîches images, que de tendres accens, que de strophes mélodieuses éclatent à chaque page de ces prétendues tragédies! C'est Marie Stuart, racontant son enfance malheureuse,

> Comme si dès ce temps la fortune inhumaine
> Eût voulu m'allaiter de tristesse et de peine,

et tant d'autres vers délicieusement soupirés, auxquels M. Faguet, dans sa pénétrante étude sur la *Tragédie au XVI[e] siècle*, ne s'est pas trompé. Il l'a justement caractérisé : Montchrétien est un élégiaque. Toutes les situations tragiques tournent naturellement pour lui en élégies ardentes ou molles. Élégie, la plainte d'Andromaque après la mort d'Hector ; élégie, le début de *David* où le vieux roi, consumé d'amour pour Bethsabée, déplore le tourment qui sèche son corps et

> L'importune longueur des douloureuses nuits.

Élégie encore, les trois derniers actes de l'*Écossaise*, depuis la plainte de la reine sur sa misérable existence, jusqu'aux lamentations du chœur sur tant de beautés abolies par la mort. Mais là, nous rencontrons le genre où Montchrétien est supérieur : c'est la poésie religieuse. J'ai dit combien il était profondément chrétien, il n'est pas étonnant que ses plus heureuses inspirations lui viennent de sa foi. Rien de plus suave, de plus touchant, de plus admirable que la prière de Marie Stuart, se préparant à mourir :

Voici l'heure dernière en mes vœux désirée,..
Où l'esprit se radopte à sa tige éternelle
Afin d'y refleurir d'une vie immortelle.
Ouvre-toi, Paradis!..
Et vous, anges tuteurs des bienheureux fidèles,
Déployez dans le vent les cerceaux de vos ailes,
Pour recevoir mon âme entre vos bras, alors
Qu'elle et ce chef royal voleront de mon corps...
Humble et dévotieuse, à Dieu je me présente
Au nom de son cher fils, qui sur la croix fiché
Dompta pour moi l'Enfer, la mort et le péché...
Tous ont failli, Seigneur, devant ta sainte face;
Si par là nous étions exilés de ta grâce,
A qui serait enfin ton salut réservé?
Qu'aurait servi le bois de tant de sang lavé?..

Il faudrait citer le chœur gracieux qui suit, en l'honneur des bienheureux,

Possesseurs éternels des grâces éternelles.

Il faudrait citer toute la fin de *David*, et après la parabole et l'invective énergique du prophète Nathan, la pénitence du vieux roi, qui paraphrase harmonieusement le psaume L. Il faudrait citer ces chœurs, qui sont des *méditations* chrétiennes, rêveries mélancoliques sur la vie et sur la mort, où les images semblent se détacher comme les feuilles d'automne et tomber coup sur coup avec un bruissement doux et triste. Montchrétien lisait la Bible en poète et en chrétien : et tandis que la poésie païenne charmait son esprit, les psaumes et les prophètes s'insinuaient au plus profond de son cœur. De là la simplicité particulière, la vive spontanéité des morceaux que la Bible lui inspire : de là le charme pénétrant qui s'en exhale. A l'ordinaire, il détend, il attendrit le rude génie hébraïque, et substitue aux brusques éclats, à l'intense énergie des livres saints, l'égalité suave et les teintes douces de son style.

Ce n'est pas que les effets de vigueur manquent dans sa poésie. Il a eu la force, et je citerais des couplets d'*Aman*, comme M. Faguet note des vers et des périodes dans l'*Écossaise* ou dans la *Car-*

thaginoise, qui sont d'une fière allure et d'un accent cornélien. Mais, à l'ordinaire, c'est à Racine que Montchrétien fait songer : à Racine écrivant *Esther* ou *Bérénice,* non *Bajazet* ou *Phèdre.* Il y a dans les grâces fluides de son style, dans la douce harmonie de son vers, quelque chose d'abandonné et de tendre, qui caresse les sens et va au cœur. Une teinte légère de mièvrerie et de pétrarquisme n'en détruit pas le naturel, et l'originalité jaillit en vives sources parmi les broussailles de l'érudition. La langue, un peu diffuse et languissante en sa douceur, est saine, nette, limpide : elle peut tout recevoir et tout dire, elle est prête pour les chefs-d'œuvre. Elle ne demande qu'à dépouiller sa mollesse fleurie : ce qui manque dans les tragédies de Montchrétien, — et non pas toujours, — un peu plus de sobriété, un peu plus d'intensité, c'est affaire au génie individuel de le lui donner. Déjà Régnier, déjà Malherbe l'ont fait : bientôt vont venir Corneille et Molière.

Cependant, à lire cette poésie, il semble souvent qu'on soit encore loin de l'âge classique : et l'on se croirait parfois en pleine renaissance, au temps où Ronsard tâchait de dérober à la poésie antique l'écorce qui la revêt, sans la sève qui la nourrit. Cela tient au cadre artificiel où s'enferme l'inspiration de Montchrétien, à cette forme incomprise du drame, si dévotement et si maladroitement copiée. Mais surtout la chose s'explique par les qualités qui s'épanouissent dans cette forme : c'est l'imagination, la sensibilité, le lyrisme enfin, précisément, tout ce qui allait à ce moment-là se trouver barré, arrêté, supprimé pour longtemps. Ce n'est pas qu'il ne soit possible de démêler, à travers les dernières floraisons du lyrisme, les germes de l'art qui poussera bientôt une si vigoureuse végétation. La spontanéité même de cette poésie, toute chrétienne d'inspiration et prête à rejeter son vêtement païen, est une nouveauté et une promesse. Je pourrais signaler quelques morceaux qui sont des réflexions morales, et des couplets qui ont le ton oratoire : il arrive à Montchrétien de raisonner au lieu de chanter et de moraliser au lieu de sentir. Telle lamentation est un discours et tel chœur une épître. Mais ces indices d'une imminente transformation apparaissent plus nombreux et plus nets dans la prose de Montchrétien.

III.

Je laisse aux économistes à juger si vraiment le *Traité* de Montchrétien est, comme le veut M. Funck-Brentano, une œuvre de génie qui « renferme la doctrine la plus complète qui ait jamais paru, » où « rien ne manque, depuis les définitions les plus élémentaires jusqu'à l'exposition des lois les plus vastes ; » où les vues de Richelieu, les créations de Colbert, la crise du XVIIIe siècle et les progrès

du XIXe, tout l'avenir enfin de l'économie politique est prévu et signalé avec une miraculeuse netteté. Ce que je puis dire, c'est que je lis Montchrétien avec un plaisir que ses successeurs ne me donnent pas toujours, et qu'il n'est pas plus besoin d'être économiste pour goûter son livre que d'être théologien pour aimer les *Provinciales* ou naturaliste pour prendre intérêt aux *Époques de la nature*. Qu'un traité d'économie politique soit une œuvre littéraire et une œuvre charmante, cela ne s'est vu, je crois, qu'une fois : le secret s'en est perdu depuis Montchrétien. Cet ouvrage si longtemps oublié le place au premier rang des prosateurs de son temps; c'est un des plus remarquables monumens du style et du goût de l'époque.

J'y retrouve toutes les gentillesses et les curiosités dont le bon François de Sales était coutumier. Toutes les pages sont émaillées de noms antiques : c'est Platon ou Thalès, Trismégiste ou Agésilas, Pindare ou saint Paul, et Dante même, qu'on attendrait moins. Salomon invite le roi Louis XIII à protéger la soierie. Ici la mythologie, ailleurs la grammaire ou l'histoire naturelle, jettent un éclat baroque sur les raisonnemens les plus sensés. La France doit s'appliquer à la marine parce que le nom des Gaulois, nos ancêtres, vient de l'hébreu *Galim* qui veut dire *navigateurs :* et du reste, elle y trouvera son profit, par ce temps de merveilleuses découvertes, en sorte que « chaque navire lui peut être un taureau pour ravir une Europe. » Ailleurs, je vois la France comparée à une « belle et pudique dame » qui jadis, dans sa simple parure faisant reluire la modestie et la continence, reculait les désirs de ses amoureux, tandis qu'aujourd'hui vêtue d'or et de perles, elle provoque les baisers et les caresses : c'est-à-dire qu'autrefois les étrangers restaient chez eux, et que maintenant ils viennent s'enrichir en France par le commerce qu'ils y font. Ce sont là minauderies d'un esprit enfantin à qui l'on n'a pas encore appris quelle grâce plus puissante a la simplicité. En revanche, comme la jeune fantaisie de l'écrivain s'égaie en vives images ! Comme ce ne sont pas des artifices de style, mais des formes vivantes où se coule spontanément sa pensée ! Tous ses sens, ouverts sur le monde extérieur, ne sont pas lassés ni émoussés encore ; un monde de visions concrètes tourbillonne dans son esprit, qui n'est pas encore habitué à exclure les réalités sensibles pour contempler le pur abstrait. « Il y a, dit Montchrétien, de beaux et grands et forts esprits en ce royaume plus qu'ailleurs. *Il ne faut que découvrir les raisins cachés sous le pampre.* » Les étrangers nous achètent la toile à voile : « S'ils ont des navires, *nous en avons les ailes.* » Ce n'est rien : et c'est tout. Sur la matière la plus sèche et la plus rebutante fleurissent incessamment les métaphores rafraîchissantes à voir : la grâce et la

poésie recouvrent l'aridité des raisonnemens, et l'on est tout surpris d'aspirer un parfum de nature vivante et de verte campagne qui s'élève du milieu de l'économie politique.

Parfois, quand Montchrétien dénonce les fraudes, les voleries, les extorsions dont le pauvre peuple est victime, il le fait avec une richesse de vocables pittoresques, une verdeur de locutions populaires, une franchise de verve, qui ont une haute saveur. Écoutez-le demander « qu'on étouffe comme un amas de chenilles ces petits traîneurs de sacs, coureurs de marchés, acheteurs de blés en herbe, maquignons de dîmes, épieurs du paysan, tricoteurs de paches (pactes) et monopoleurs de denrées, qui mettent la cherté partout où ils trafiquent et que l'on peut dire être les vrais hannetons qui dévorent toute la substance et nourriture de peuple. » Voyez-le peindre « ces coureurs affamés et piqueurs d'avoine qui vont faire leur chevauchée tous les ans par le pays, achètent des uns, disent aux autres si doucement : *Mon ami, si vous ne trouvez tant de votre marchandise en un tel temps, conservez-la-moi, vous savez bien à qui vous avez affaire, je la prendrai à tel prix;* » et ces autres « dont les montures sont si usitées d'aller par tous les villages, qu'encore que leurs maîtres dorment, elles ne se fourvoient jamais, car ils ont affaire partout; » et les marchands qui « brouillent » les vins à toute heure, « les frelatent, tracassent et changent du soir au matin, » et les meuniers, fripiers, drapiers, orfèvres, droguistes, toujours occupés à inventer de nouvelles fraudes pour piper le public et ne pas lui donner la marchandise qu'il paie très cher. Il y a là cinq ou six pages d'une touche vigoureuse qui nous ramènent à Rabelais. Mais ailleurs, et souvent, quelle chaleur sérieuse, et dans la familiarité naïve du style, quelle hauteur déjà et quelle noblesse! Lisez l'éloge de la France où l'amour de la terre française revêt une douceur virgilienne. Lisez l'apologie de l'agriculture, la plainte sur la décadence du labourage et la pauvreté du paysan. Lisez les généreux conseils qu'il adresse au roi, dans son quatrième livre, cette ferme exhortation à gouverner pour le bien de l'état, à imposer partout l'autorité en respectant tous les droits.

Cette prose souple et facile, à laquelle ne manquent ni le nombre ni l'énergie, nous conduit à Balzac, qui la durcit et la condense, et se continue en Descartes, dont le style se distingue par la même spontanéité aisée quand le poids de la pensée ne l'écrase pas un peu, chez qui l'on retrouve cette phrase encore touffue et ces saillies d'imagination qui fleurissent les sévères déductions de comparaisons naïves. Mais Descartes avait de plus les qualités originales de son génie, qui bientôt allaient devenir les qualités communes de l'esprit français : il avait l'enchaînement rigoureux des pensées,

le raisonnement direct qui tend au but par la voie la plus courte, et du pas le plus égal. La sûreté du dessein et la sobriété du développement font encore défaut à Montchrétien. Il détermine sa matière; il sait ce qu'il faut dire : il ne sait pas très bien quand il a dit assez, il glisse parfois de propos en propos hors de son sujet, et quand il s'en aperçoit, il n'y sait de remède que de sauter brusquement de l'idée qu'il tient à celle qu'il a lâchée par mégarde. Il a dénombré les parties de sa matière; il n'en oublie aucune; mais de dire pourquoi il met celle-ci avant celle-là, il ne le saurait, ni moi. Cependant, comme ce n'est plus la phrase encore un peu trouble et traînante d'Amyot, comme le style s'est clarifié, a pris une plus nette égalité, de même ce n'est plus la capricieuse allure et la fantaisie décousue de Montaigne ; s'il n'y a pas cohésion et gradation des parties, le développement se groupe pourtant autour d'une idée centrale, ou s'étale toujours dans la direction du but. Tout n'est pas nécessaire encore, déjà plus rien n'est inutile.

Il serait oiseux de s'attarder à démontrer que Montchrétien, tout en semant les fleurs de l'érudition sur son chemin, a secoué le joug de l'antiquité. Le titre seul de son traité est un brevet d'originalité, il a créé la chose avec le nom. Ici, forme et fond, pensées et langue, tout est à lui. L'esprit français, dans cet ouvrage, marche sans lisières, et très délibérément, je vous assure. Dans ce libre exercice de la pensée personnelle, on peut aisément démêler quelques-uns des traits qui caractériseront l'époque suivante : l'esprit classique perce, et si l'on ne s'arrête pas à quelque apparence, on sent qu'il est près de tout dominer. D'abord, sous ce titre de *Traité*, Montchrétien n'a pas fait une exposition didactique de la science économique ; la théorie ne s'y présente pas toute pure, dans son enchaînement abstrait et sa nudité scientifique. L'auteur ne démontre pas seulement, il tâche de persuader, il choisit les faits économiques, il les assemble en vue de toucher le roi et la reine mère, et, c'est cette pensée qui règle et dirige le développement; c'est elle qui lui impose une sorte de rectitude et d'unité. En un mot, l'écrivain fait œuvre d'orateur, et ce qu'il écrit, c'est vraiment une suite de « Discours » sur l'économie politique. L'imagination règne dans le détail de style, et la vision concrète des choses colore les idées particulières; mais le mouvement général est oratoire. L'expression est poétique, mais le développement est éloquent. Très éloquent même parfois, et je ne sais vraiment ce qui manque à la beauté du morceau où Montchrétien somme les Français d'aller évangéliser les nations sauvages et de se souvenir des devoirs que leur impose le nom de chrétiens.

Ne craignons point, afin de nous en rendre dignes, de forcer les

ondes et les tempêtes pour aller faire connoître le nom de Dieu, notre Créateur, à tant de peuples barbares, privés de toute civilité, qui nous appellent, qui nous tendent les bras, qui sont prêts de s'assujettir à nous, afin que, par saints enseignemens et par bons exemples, nous les mettions en la voie de salut. Serviteurs de Jésus-Christ, si, en nos misérables jours, vous restez encore quelques-uns destinés à ce saint ouvrage, je vous appelle par la voix du Maître qui vous demande en sa vigne; que le délai ne vous empêche et décourage : quoique vous veniez tard, vous aurez le salaire de tout le jour. La moisson est grande, et n'y a faute que de moissonneurs. Le hâle ni la soif ne vous fassent point appréhender de prendre la faucille : la vraie fontaine vous suivra partout. Ne vous épouvantez point pour la crainte de la mort : l'auteur de vie vous accompagnera toujours. Ne vous troublez point pour la longueur et difficulté du chemin, la voie qui de tous lieux mène au ciel étant en votre compagnie. Ne frissonnez point à l'aspect de ce grand abîme d'eaux, puisque celui qui marche à pied sec sur les ondes, comme sur un plancher ferme et solide, vous doit lui-même tenir et guider par la main.

N'est-ce pas la vraie éloquence? Et cela ne vaut-il pas bien les brillantes figures du *Sermon pour l'Épiphanie?* Mais je trouve là un autre caractère de la littérature classique : quand on veut persuader tout le monde, il faut s'appuyer sur des idées générales et des raisons universelles. La marque d'un génie oratoire, c'est de ne s'enfermer nulle part dans les raisons techniques. Montchrétien ne manque pas à cette loi : à l'appui des vérités économiques, il appelle ici la religion, là le patriotisme; la charité, l'humanité, autorisent ses démonstrations. Et ce n'est pas artifice, ni procédé : c'est passion chez lui, émotion intime qui déborde de toutes parts à travers le système. Mais ces sentimens qui l'animent, crainte de Dieu, dévoûment à l'État, amour du prochain, pitié du pauvre peuple, en même temps que des sentimens personnels, ce sont des idées générales et des idées morales : ainsi, ce qui était technique devient universel, et la morale commune est le véhicule qui porte la doctrine spéciale au fond des esprits.

Ce n'est pas tout, dans le détail de son exposition, Montchrétien donne volontiers à ses raisonnemens une base psychologique et fait reposer en dernier lieu la science économique sur l'expérience du cœur humain. Tout se fonde là-dessus. « La meilleure prise, dit-il, qu'on puisse avoir sur les hommes, c'est de connaître les inclinations, les mouvemens, les passions et les habitudes; en les prenant par ces anses, on les peut porter où l'on veut. » S'il évite la sécheresse des abstractions, c'est qu'il voit partout des hommes : les formules de l'économie se réduisent pour lui à des

faits psychologiques. La complexité des relations industrielles et commerciales résulte du simple jeu des instincts naturels : l'homme, tenant l'être de la nature, tâche à se donner le bien-être. L'égoïsme, l'intérêt est le ressort qui meut tout. « A ce centre se réduit le cercle des affaires ; la nécessité du mouvement cherche ce point. » A d'autres les belles phrases et les grands mots : on dit que la bonne conscience suffit seule à payer les belles actions. « Le loyer est grand, à la vérité, plein de contentement et de satisfaction à soi-même ; mais les hommes sont hommes, et leur ennuie à la fin de bien faire quand ils n'en reçoivent autre récompense que le bien faire. » Tout le traité de Montchrétien fourmille de fines observations psychologiques. Il en est, dans le nombre, de bien imprévues et de bien piquantes. Savez-vous pourquoi « tout autant de chapeaux de laine, de poil de connin (lapin) ou de castor qui se portent en France sont façonnés de notre main? » et pourquoi « les étrangers, si curieux de nous introduire leurs manufactures, n'ont point encore mis les doigts à celle-ci? » Il va vous en dire la raison : « C'est que notre tête change trop souvent de forme, et qu'en ce seul point ils ne sauraient faire profit de notre inconstance. » Cela est juste autant que spirituel : ne voyons-nous pas encore aujourd'hui nos femmes, qui vont chez le tailleur anglais, ne connaître que la modiste française, et parisienne? Mais si vous songez que notre littérature classique se caractérise éminemment par le goût et la science de l'analyse psychologique, l'instinct d'observation de Montchrétien, se faisant jour d'une façon si originale à travers les abstractions de l'économie politique, ne nous annonce-t-il pas l'approche imminente de l'âge classique?

Sur un point, pourtant, le *Traité d'économie politique* nous en éloigne plus qu'il n'y conduit, et c'est par là que je veux terminer. L'éclosion de la littérature classique s'est faite quand la société polie s'était constituée en France et réglait le goût comme les bienséances. Quelle relation existe entre la société polie et la littérature classique? Leur apparition simultanée fut-elle fortuite ou nécessaire? Ce n'est pas le lieu de le rechercher ici. Ce qui est sûr, c'est que la société polie fut le milieu où naquit la littérature classique, et en modifia par suite, dans une certaine mesure, la croissance et la forme. J'ai peur qu'on n'ait bien souvent exagéré les bons effets de cette influence, et M. Brunetière me paraît avoir touché bien plus justement, quand il a signalé les inconvéniens qu'il y a pour la littérature à recevoir la loi des gens du monde et des femmes. Pour m'en tenir à Montchrétien et à son temps, la société polie n'est pas encore constituée : la tragédie de *Pyrame et Thisbé*, en 1617, est à peu près la première œuvre où se manifeste son

influence, et ce n'est guère qu'à partir de 1624 que l'hôtel de Rambouillet et les réunions précieuses exercent une sérieuse autorité sur le goût public. Je passe sur le tour d'esprit alambiqué et romanesque dont ce « grand monde purifié, » comme disait Chapelain, infecta les lettres françaises : par lui, pendant une quarantaine d'années, pointes subtiles, grands sentimens, fadeurs galantes, charges burlesques, l'outrance en tous sens fut à la mode, et il fallut, pour nous en débarrasser, le bon sens de quelques bourgeois instruits par la simple antiquité. C'est ce public de courtisans et de dames, ce sont leurs poètes et leurs beaux esprits, qui sous la régence jetèrent la littérature dans l'imitation espagnole. Le groupe des contemporains d'Henri IV ne doit rien à l'Espagne; ils en haïssent trop la politique pour en prendre le goût; ils se souviennent de la Ligue. Montchrétien nous en fournit la preuve presque à chaque page de son traité. Je n'insiste pas non plus sur « l'épuration » violente que le beau monde fit subir à la langue si nette et si forte déjà de Montchrétien. Il ne s'agissait plus, comme avait fait Malherbe, de reconstituer la langue française dans sa vraie et naturelle intégrité, d'éliminer les élémens étrangers et les créations artificielles, en prenant pour règle l'usage du peuple et pour arbitres les « crocheteurs du port Saint-Jean. » Non; autre est le but de nos précieux, qui trop souvent ont fait la loi à l'Académie : ils veulent « dévulgariser » la langue, la purger de tout élément grossier et populaire, et ne s'avisent pas que de chercher à créer des expressions par elles-mêmes délicates et nobles, c'est aller contre le bon sens et le génie de notre langue, où toute dignité, toute beauté vient des choses. De ce goût asservi au « bel usage, » qui insensiblement écarte la littérature de la nature et lui interdit d'exprimer la vie, trop vulgaire en ses manifestations, de ce choix exclusif des mots qu'un usage trivial ne déshonore pas est sorti le pseudo-classicisme du XVIII[e] siècle et la soi-disant « langue noble, » si pompeuse, si vague et si pauvre, qu'aucun de nos grands écrivains, quoi qu'on ait dit, n'a parlée, non pas même Racine, avec son élégance, ni Bossuet, avec sa sublimité.

Mais voici un effet plus curieux de l'assujettissement de la littérature au goût du monde : comme la langue fut appauvrie et la moitié de ses mots mis hors du bel usage, la littérature aussi vit son domaine circonscrit et diminué. Les préjugés ou l'ignorance des salons lui interdirent je ne sais combien d'ordres des connaissances humaines. Il fallait offrir aux « honnêtes gens, » du moment qu'on n'écrivait que pour eux, ce qui leur était familier et correspondait aux besoins de leur cœur, à l'état de leur intelligence : de la morale, de la psychologie, et tout au plus, en outre, de la théo-

logie, car le sentiment religieux est vif encore. De l'histoire, on ne prend que l'étude des caractères, le jeu des passions et des intérêts : on fait beaucoup de *Mémoires*, et pas une histoire. Ode ou églogue, tragédie ou comédie, poésie ou éloquence, dans tous les genres, sous toutes les formes, c'est l'étude de l'homme qui fait le fond et l'intérêt de l'œuvre. Les genres qui sont renouvelés ou créés, la *Fable*, les *Maximes*, les *Caractères*, le sont par ou pour l'analyse psychologique. Tout ce qui ne parle pas à ce monde de lui-même, de ce qui règle sa vie ou amuse son loisir, n'est pas un digne objet de l'activité littéraire : la comédie en dépérira, réduite à la peinture des ridicules mondains. Comme le *Dictionnaire de l'Académie* exclut, en 1694, tous les termes d'arts, de métiers et de sciences, de même toutes les matières des sciences, des métiers et des arts sont conçues comme étant, par essence, hors de la littérature. Tout le monde lira des écrits sur la grâce ou le quiétisme : on laissera aux commis et aux ministres le soin de lire, s'ils veulent, *la Dime royale* de Vauban. Il ne viendra à l'esprit de personne que le talent littéraire puisse s'appliquer aux intérêts matériels d'ordre public ou privé, et qu'un beau livre puisse s'écrire sur les travaux vulgaires par où le menu peuple gagne sa vie. En 1615, cette influence ne s'était pas manifestée encore. La littérature était alors quelque chose de compréhensif ou d'universel; toute matière lui appartenait. Si les gens de lettres ne faisaient pas une classe dans la nation, il n'y avait pas non plus de sujets littéraires empreints d'un mérite spécial et possédant, par définition, le privilège de recevoir la beauté de l'ordonnance et du style. Comme Ambroise Paré sur la chirurgie, comme Bernard Palissy sur « divers excellens secrets des choses naturelles, » comme Olivier de Serres sur l'agriculture, Montchrétien écrivit sur l'économie politique. Il ne s'en fit pas scrupule, cet humaniste, cet élève de Ronsard, ce poète des dames de Caen, et il fit bien, car il se révéla ainsi non moins excellent écrivain en prose qu'en vers. Vingt ans plus tard, il n'y eût pas même songé. Puis un siècle s'écoulera, et la société polie s'engouera de science, de politique et de questions sociales. La mode réintégrera dans la littérature ce qu'elle en avait exclu; Fontenelle causera astronomie, Buffon se fera reconnaître pour un grand écrivain dans une *Histoire naturelle*, et nos encyclopédistes apprendront aux dames l'économie politique. Alors, il ne sera plus permis d'écrire sur la théologie, sinon pour s'en moquer; mais quand les esprits frivoles voudront s'égayer sur des matières agréables, ils ouvriront un livre traitant du commerce des blés ou de la nature de l'impôt.

G. LANSON.

CINQ MOIS

DE

POLITIQUE ITALIENNE

FÉVRIER-JUIN 1891.

I.

L'année 1891 s'ouvrait sous des auspices qui semblaient promettre de longs jours au système politique auquel M. Crispi avait dû d'être considéré comme la personnalité politique la plus saillante de l'Europe, après M. de Bismarck.

Le parlement italien s'était renouvelé sous son impulsion. Les quatre cinquièmes des nouveaux députés avaient été ses candidats officiels aux élections de novembre 1890. Président du conseil, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, il avait donc devant lui une chambre dont 400 membres, sur 500, devaient être prêts à soutenir de leurs votes persistans sa politique, au dedans comme au dehors du royaume.

Jamais ministre n'avait paru si solide. Les chancelleries étrangères se frottaient les mains, ou vivaient dans l'inquiétude, selon que, directement ou indirectement, elles appartenaient ou n'appartenaient pas au clan de la triple alliance. Tout à coup un vote de la chambre renverse le colosse qui paraissait à tous bâti à chaux et à sable.

Comment cet étonnant événement a-t-il pu se produire? Ne le demandez pas à la diplomatie, qui vit trop peu avec le peuple des pays où elle exerce sa haute mission. Demandez-le aux députés

élus eux-mêmes. Ils vous diront le secret de l'électeur, qui votait pour le candidat de M. Crispi, tout en maudissant les souffrances que la politique du président du conseil lui imposait. Or cette politique était faite tout entière de politique extérieure.

Le vote qui a renversé M. Crispi était donc la résultante d'un irrésistible mouvement d'opinion contre la politique extérieure de ce ministre ; contre le déficit que cette politique *extérieure* infligeait à la fortune privée comme à la fortune publique ; contre les inimitiés formidables qu'elle créait à l'Italie parmi les puissances européennes qui, de plus ou moins près, se sentaient menacées par les alliances où l'Italie de M. Crispi se trouvait engagée.

Cela, c'est la vérité qui saute aux yeux. Elle est si manifestement vraie que, de toutes parts en Europe, mais surtout en France, un sentiment de soulagement se fit jour.

Dans la presse française, les journaux qui avaient jusque-là combattu avec le plus d'animosité la politique italienne s'empressèrent de désarmer. Dans les bulletins de la Bourse de Paris, la rente italienne, naguère travaillée avec tant d'acharnement par la spéculation baissière, montait aussitôt de trois points.

Survint le ministère Rudini-Nicotera.

Le marquis di Rudini, un homme de droite pure, assez compromis, il est vrai, par son passé ainsi que par celui de son parti, dans le système de politique d'alliances que le vote de la chambre et les tendances de l'opinion publique semblaient avoir condamné, mais gentilhomme d'une droiture parfaite, et jugé incapable de faillir au mandat qu'il acceptait.

Le baron Nicotera, un gentilhomme aussi ; mais homme de gauche teinté de radicalisme ; adversaire personnel de M. Crispi, de la politique crispinienne, par conséquence nécessaire, et, non moins nécessairement, susceptible de donner la main à la politique du parti radical qui est, avant tout, hostile à l'alliance austro-germanique.

M. Luzzatti, un économiste, un philosophe, un ami de la paix, un ami de la France, où quiconque vit et travaille dans le monde des idées s'inscrit au nombre de ses amis. Avec un tel homme à la tête du département ministériel le plus important dans les conjonctures financières où se trouvait l'Italie, on n'avait guère à craindre une déviation de la politique du nouveau cabinet.

Quant aux autres membres du cabinet, qu'ils appartiennent à la droite ou à la gauche, ce sont des hommes honnêtes, loyaux, réputés incapables de fausser la mission de réparation pour laquelle ils semblaient avoir été appelés au pouvoir. Mission de réparation, ai-je dit. Mais réparation de quoi? Du dommage national causé par la politique attribuée à M. Crispi.

On devait donc s'attendre à ce que le ministère Rudini-Nicotera fût un ministère de réaction contre la politique d'alliances. Et, comme pour mieux accentuer cette signification, M. le marquis di Rudini, dans son département des affaires étrangères, s'était doublé d'un sous-secrétaire d'État dont la personnalité était une sorte de gage que cette réaction devrait s'opérer. C'est, en effet, dans ses éloquentes critiques contre la politique d'alliances que M. le comte d'Arco s'est acquis cette réputation d'orateur élégant et persuasif qui fait de lui l'une des individualités marquantes et sympathiques de l'assemblée de Monte-Citorio. En outre, M. d'Arco avait fait sa première apparition à la chambre, il y a quelque douze ans, sous l'étiquette du radicalisme. Si, plus tard, par un sentiment de prudence, il avait cru devoir chercher à atténuer sa nuance politique originaire, il ne l'avait non plus jamais reniée. La place qu'il s'était choisie dans l'hémicycle de Monte-Citorio, aux confins des deux groupes de gauche avancée et de gauche radicale, le disait assez clairement. Aussi lui attribue-t-on généralement, et non sans raisons plausibles, une très grande part dans la paternité du nouveau ministère. Sa double personnalité d'homme du monde frayant avec les cercles aristocratiques auxquels il appartient par son nom comme par sa position de fortune, et d'homme politique solidarisé avec les partis avancés auxquels il tient par ses origines électorales, faisait de lui l'intermédiaire indiqué pour négocier un mariage aussi disparate que celui d'un Rudini et d'un Nicotera. De plus, il tenait dans ses mains la vie du nouveau cabinet par ses relations étroites avec les membres les plus ardens et les plus autorisés du groupe de l'extrême gauche.

Ce groupe, comme l'on sait, avait été le véritable ouvrier de la chute de M. Crispi. La guerre acharnée, incessante, qu'il faisait à ce ministre l'avait forcé à se jeter dans les nombreuses inconséquences qui ont marqué les derniers temps de son pouvoir. C'est pour échapper aux effets de cette lutte de tous les instans, qui le minait dans l'opinion, que celui que l'on a surnommé le Dictateur s'est fait voir, selon les circonstances, sous les aspects si divers de partisan passionné de la conciliation avec le pape et d'adversaire acharné du Vatican, de francophobe et de francophile, d'irrédentiste et d'anti-irrédentiste, de libéral et d'archi-autoritaire ; si bien qu'un jour, déconsidéré politiquement, le terrain lui a manqué sous les pieds.

Mais ce n'était pas tout que d'avoir vu tomber M. Crispi dans l'effervescence d'une séance parlementaire tumultueuse et d'avoir ramassé son héritage sur ce champ de lutte où il avait succombé. Il s'agissait maintenant de vivre et de demander pour cela des moyens d'existence à cette chambre composée d'élémens si hété-

rogènes, produit de ses habiles combinaisons électorales. Une majorité de circonstance l'avait renversé; une majorité de coalition pouvait le ramener. Le ministère Rudini était exposé à sombrer dans la première tempête parlementaire qui viendrait à éclater avant qu'il eût eu le temps de recruter dans le centre les élémens d'une majorité. Pour l'instant, il n'avait pas plus d'attaches solides dans la chambre que dans le pays. Il est de droite en grande partie, tandis que pays et chambre sont manifestement de gauche. Le seul élément de gauche pure qu'il compte dans son sein, M. Nicotera, n'avait, personnellement, avec lui qu'un groupe d'une vingtaine de députés, sur les 123 dont la gauche parlementaire se compose; les 100 autres environ obéissaient, les uns à M. Zanardelli, très douteux, les autres à M. Crispi, très hostile nécessairement. Hostiles aussi étaient les 80 députés formant le groupe piémontais auquel le nouveau cabinet n'avait pas fait, dans sa composition, une part qui suffît à le gagner. Restaient les centres, cette matière si malléable entre les mains du ministre de l'intérieur. A combien de membres de ce groupe, aussi nombreux que flottant, la perspective des futures faveurs de M. Nicotera, secondé par M. Branca, qui est centre gauche, parviendrait-elle à faire oublier les faveurs toutes récentes encore de M. Crispi? Là était le nœud vital pour le ministère. En attendant, il n'y avait de réellement sûres que les 50 ou 60 voix de droite pure inféodées à M. di Rudini, les 50 ou 60 voix de gauche et de centre gauche dues tout d'abord à l'effort combiné de MM. Nicotera et Branca, et, si l'on savait les gagner par une attitude politique correcte, les 50 ou 60 voix de l'extrême gauche dont l'énergie pouvait impressionner le gros des centres, si facile à intimider, et l'empêcher de se livrer par surprise à quelque retour offensif favorable à M. Crispi.

Il est donc certain que, pendant les premières semaines de son existence, la vie du ministère Rudini-Nicotera a dépendu de l'extrême gauche. Celle-ci n'avait qu'une confiance très limitée dans un cabinet qui comptait neuf ministres de droite sur onze, confiance que les deux seuls ministres de gauche qui en fissent partie étaient peu de nature à augmenter. Cependant elle avait une telle aversion pour un retour possible de M. Crispi, que, sans égard pour les multiples incompatibilités de sentimens qui la séparaient des successeurs de cet homme d'État, elle consentait à leur donner l'indispensable appoint de ses voix; mais elle y mettait pour condition qu'ils maintinssent fermement leur programme d'économies, — d'économies militaires notamment, — et qu'ils se montrassent disposés à laisser venir l'expiration de la triple alliance sans la renouveler.

Pour les économies, les nouveaux ministres ont fait sincèrement ce qu'ils ont pu et continuent encore de le faire. Dans l'ordre de

dépenses militaires, leurs économies sont, il est vrai, momentanées plutôt que permanentes et impliquant l'abandon résolu de la politique belliqueuse. Ce sont néanmoins des économies, et, à cet égard, le programme ministériel est en réalité respecté.

La sincérité ministérielle a-t-elle été égale en ce qui a trait à la question de la triple alliance?

La question, si je ne me trompe, doit se poser ainsi : le nouveau ministère ou, pour mieux préciser, le nouveau président du conseil, ministre des affaires étrangères, trouvait-il, dans ses opinions personnelles, et peut-être aussi dans quelque engagement antérieur, l'obligation d'un parti pris de renouveler la triple alliance en tout état de cause? Ou bien M. le marquis di Rudini, désormais mieux éclairé par l'expérience sur les inconvéniens de la triple alliance, mieux pénétré du courant de l'opinion du pays qui tend manifestement à la repousser, a-t-il espéré trouver dans les manifestations de l'esprit public un pivot pour évoluer? A-t-il espéré y retrouver des argumens qui lui permissent, soit de résister aux pressions de la couronne (si tant est que la couronne ait manifesté ses préférences, comme d'aucuns sont portés à le croire), soit de justifier, aux yeux des deux puissances alliées de l'Italie, la nécessité où celle-ci se voyait de renoncer à leur alliance?

Un moment, ceux qui étaient en situation de suivre de près les agissemens du ministère ont penché pour cette seconde hypothèse. M. di Rudini, il est vrai, avait cru, en se présentant devant le parlement, à la séance du 14 février, devoir exprimer en même temps qu'un vœu de « concorde avec la France » une déclaration de « fidélité solide aux alliances. » Mais cette déclaration, dans sa vague expression, pouvait être interprétée comme la parole d'un chef de gouvernement désirant se montrer correct envers tous d'une manière générale. D'ailleurs, l'Italie était encore liée par un traité existant; le nouveau gouvernement pouvait difficilement ne pas faire, dans sa première communication aux chambres, une allusion à ce lien. L'essentiel était qu'il n'eût rien dit qui pût être interprété dans un sens favorable à un renouvellement. L'illustre et regretté M. Jacini, dans son dernier article de la *Nuova Antologia*, article auquel sa mort, arrivée peu après, donne la haute valeur d'un testament politique, qui détruit de fond en comble le principe de la triple alliance, ne s'est-il pas cru lui-même obligé de dire? « Il faut observer fidèlement les pactes internationaux. Nous sommes liés encore pour un an aux puissances centrales, et, jusqu'à l'échéance du traité, nous devons maintenir nos engagemens. Sur ce point, il ne peut y avoir de divergences d'avis (1). » La déclaration du nouveau chef du cabinet pouvait

(1) *Nuova Antologia*, livraison du 16 février 1891, p. 681.

donc, à la rigueur, ne rien prouver. Aussi les adversaires déclarés de la triple alliance, que la chambre comptait dans son sein, croyaient-ils devoir encore lui faire crédit de leur appui.

Néanmoins, deux semaines plus tard, le 1er mars, un article de *l'Opinione*, que rien, dans les circonstances présentes, n'eût semblé devoir motiver, refaisait l'historique de la déclaration de la guerre de 1870, en mettant résolument tous les torts du côté de la France. La teneur générale de cet article, si inattendu dans l'état d'apaisement où la chute de M. Crispi avait mis les esprits en France comme en Italie, tendait à établir qu'il était dans le tempérament français de provoquer, prochainement peut-être, une guerre dont l'Europe s'effraie à bon droit; et sa conclusion était celle-ci : « Qu'est-ce, aujourd'hui, qui empêche ou tout au moins retarde cette lutte exterminatrice? La triple alliance. Quiconque travaille à l'affaiblir ignore ce dont il peut se rendre coupable. C'est un sacrifice pour l'Italie, mais c'est un sacrifice qu'elle fait *à la civilisation européenne*, — et aussi *à sa propre sûreté*, comme *à sa propre indépendance*. »

L'Opinione est, à Rome, l'organe de la droite pure dont le représentant actuel le plus élevé préside le conseil des ministres et dirige le département des affaires extérieures. On s'alarma; on crut à un ballon d'essai. Les ministres furent interrogés confidentiellement. On interrogea même M. le commandeur Grillo, directeur général de la Banque nationale, qui est propriétaire de la presque totalité des actions de *l'Opinione*. Partout la réponse fut identique. Ce journal, dont le directeur, M. le député Torraca, est un des partisans résolus de l'alliance germanique, avait agi de son propre mouvement; le gouvernement n'y était pour rien.

L'on était à peine remis de cette alerte, lorsque, le 4 du même mois de mars, vint l'interpellation de M. le comte Ferrari (Luigi) posant ce principe que, dans un gouvernement parlementaire, les conventions internationales doivent être portées à la connaissance du parlement, et faisant au surplus une sévère critique du traité de la triple alliance, auquel il dénie la vertu, qu'on lui attribue, d'assurer la paix.

M. di Rudini commence par répondre aux critiques dirigées contre la triple alliance en elle-même; il s'efforce de détromper ceux qui voudraient y voir un « instrument de guerre. » Quant à l'obligation de communiquer les traités au parlement, M. di Rudini regrette de ne pouvoir partager l'opinion de M. Ferrari. Son argumentation consiste à couvrir le secret du traité d'alliance de l'autorité royale; et il cite l'article 5 du statut du royaume dont il lit le paragraphe suivant : « Le roi déclare la guerre; il fait les traités de paix, d'alliance, de commerce et autres, et en donne connaissance

aux chambres aussitôt que l'intérêt et la sûreté de l'État le permettent. »

Cette théorie ne laissait pas de présenter un grave inconvénient; sous son apparence de respect absolu des principes constitutionnels, elle tendait en réalité à les violer, car elle découvrait la couronne. En invoquant un principe au profit de sa pratique politique du moment, le ministère en détruisait un autre qui domine le droit monarchique constitutionnel tout entier. Il confirmait ainsi cette parole, très connue, d'un ancien ministre : « Et quand, depuis la mort de Cavour, y a-t-il eu à l'extérieur une politique de cabinet? Quand y a-t-il eu une autre politique extérieure que celle de la cour?»

Tandis que le chef du cabinet parlait sur ce ton, comment s'exprimaient les journaux considérés comme recevant la confidence de la véritable pensée ministérielle? Aujourd'hui que tous les voiles sont levés par le fait accompli du renouvellement de la triple alliance, c'est avec étonnement que l'on relit leurs articles. *La Tribuna*, par exemple, expliquait à ses lecteurs que « l'on ne pouvait demander davantage au premier ministre d'un pays lié par un traité d'alliance, tandis que ce traité est encore en vigueur, » — ce qui donnait à entendre que, d'après l'auteur de l'article, M. di Rudini parlerait bien autrement si le traité touchait à son expiration; et l'on devait d'autant mieux pencher vers cette croyance que le même journal continuait, ainsi que d'autres organes ministériels, de droite comme de gauche, à mettre en lumière les inconvéniens et les dangers de la triple alliance.

II.

Cependant le ministère sortait peu à peu des langes dont il avait dû s'envelopper dans sa faiblesse de nouveau-né. Ses promiscuités avec les radicaux lui devenaient plus pesantes à mesure que l'attitude de beaucoup de députés du centre lui faisait entrevoir la possibilité de se créer une majorité, vaille que vaille. Il semblait chercher les occasions de prouver qu'il commençait à se sentir assez fort pour se tenir debout sans appuis gênans. La séance du 12 mars vint lui fournir l'occasion souhaitée. L'honorable M. Barzilai, qui est, à la chambre de Monte-Citorio, le représentant le plus direct de l'idée irrédentiste, dénonçait certains actes des autorités autrichiennes lui paraissant offensans pour la couronne d'Italie. Il était intéressant, à un haut degré, de savoir quelle attitude prendrait le cabinet sur une telle question, qui est délicate entre toutes. On sait, en effet, de combien de difficultés se trouve hérissée la pratique de la triple alliance, par le fait de l'universelle répulsion

que l'Autriche inspire en Italie. Or, c'est avec une aisance parfaite que M. le marquis di Rudini, ce jour-là, prit son parti de dissiper certaines équivoques : « L'Autriche, dit-il, est une sincère amie de l'Italie; l'amitié de l'Autriche est nécessaire à l'Italie. » Et, pour qu'il n'y eût point de doute sur l'interprétation de sa pensée, il s'empressait d'ajouter : « Si cette déclaration devait amener des amis chers à nous refuser leur vote, nous le regretterions, mais nous ne nous en dédirions pas. »

C'était « grave, » comme le faisait remarquer le *Journal des Débats*, qui, dès ce moment, n'avait plus d'illusions sur les vues du nouveau cabinet. « Parler en ces termes de l'Autriche dans un pays où, peu ou prou, tout le monde est irrédentiste, c'est marquer l'intention de brûler ses vaisseaux. » C'était d'autant plus grave, que ces paroles rompaient en visière avec un groupe parlementaire qui ne pouvait les entendre sans séparer sa politique de celle du ministre qui les avait proférées.

Les séances à sensation se suivaient rapidement. Dans celle du 21 mars, on discutait l'assiette du budget, — *il bilancio di assestamento*, — présenté par M. Luzzatti. M. Crispi, pour la première fois depuis sa chute, prit la parole au milieu de l'attention générale de la chambre. Il passe brièvement en revue diverses parties du budget; puis, *in cauda venenum*, il termine sa courte harangue par une allusion à « la lune de miel » des radicaux et du ministère, qui, dit-il, « les abuse ou est d'accord avec eux. » — « C'est vous qui les avez abusés, interrompt M. Nicotera. — Moi? reprend le ministre tombé, je les ai toujours combattus, comme ils me combattaient eux-mêmes. — C'est votre politique que nous combattions, s'écrie M. Pantano. — Soit, répond M. Crispi; mais ma politique, c'est celle du ministère pour lequel vous votez. » (Hilarité générale.) Et il conclut en déclarant qu'il votera contre le ministère; ce à quoi M. Pantano réplique, en provoquant un nouvel accès d'hilarité : « Vous votez donc contre votre politique! »

Les déclarations précédentes du gouvernement avaient créé des doutes sur le parti que prendrait l'extrême gauche dans le vote de confiance qui allait intervenir. M. Cavallotti voulut lever ces doutes en prenant la parole pour déclarer, au nom de ses amis, qu'ils voteraient pour le ministère. La chambre, impatiente, nerveuse, écouta peu les développemens par lesquels l'honorable chef de l'extrême gauche voulait expliquer les motifs du vote de son parti. On avait hâte d'entendre la parole ministérielle. M. di Rudini se lève, et la chambre fait tout à coup silence :

« L'honorable M. Crispi, dit-il, s'étonne de l'appui donné au gouvernement par l'extrême gauche. Je n'en repousse pas le suffrage, parce que, depuis les déclarations explicites, précises, que

j'ai faites, si elle nous donne son vote, elle nous le donnera sachant que nous ne sommes pas disposés à transiger avec elle. »

L'extrême gauche resta néanmoins fidèle aux déclarations de M. Cavallotti, en grossissant de ses voix la majorité du gouvernement, qui obtint 254 voix contre 96; — 46 députés s'abstinrent. Ces 96 voix, c'était toute la « gauche historique, » moins une vingtaine de députés groupés autour de M. Nicotera. C'était tout ce qui restait d'adhérens à M. Crispi et à M. Zanardelli, après les écrasantes majorités du temps passé! Quant à l'extrême gauche, la persistance de ses votes ministériels s'expliquait par sa crainte de la possibilité d'un retour offensif de M. Crispi.

Cette terreur de l'imminence du retour au pouvoir de leur prédécesseur, les nouveaux ministres l'avaient exploitée très habilement depuis le jour de leur avènement. Dans leurs conversations intimes, ce qu'ils s'appliquaient à démontrer, c'est que s'ils ne parvenaient pas à grouper autour d'eux une majorité suffisante, ils tomberaient dès les premières semaines de leur existence, et M. Crispi serait rappelé, — M. Crispi, dont personne ne voulait plus, effrayé que l'on était du tour violent et dangereux qu'il avait donné à la politique extérieure du royaume. Avec ses successeurs, en admettant même que l'on se trompât sur l'intention cachée qu'on leur supposait de travailler à la dissolution de la triple alliance, on se disait que l'on pourrait du moins toujours compter sur des pratiques diplomatiques modérées, amicales pour la France, et exclusives des incidens qui, dans le passé, avaient mis quotidiennement la paix en péril.

On commençait, en effet, à avoir des doutes sur les projets prêtés aux nouveaux ministres contre la triple alliance. L'on doutait à cause de la persistance de leurs vagues déclarations, malgré le besoin absolu qu'ils avaient de renouer des relations d'affaires avec la France, — d'affaires financières bien plus encore que d'affaires économiques, dont ils étaient disposés à faire leur deuil tant que les nouvelles lois douanières ne seraient pas votées par le parlement français. Or les besoins du trésor étaient urgens au point d'inspirer des préoccupations graves sur les moyens de payer le coupon de juin, — nous touchions au mois d'avril, — et, d'autre part, il semblait évident que le marché financier de la France se rouvrirait difficilement aux besoins du trésor italien tant que la politique italienne n'aurait pris une allure plus nette; tant que l'esprit français pourrait craindre qu'en aidant financièrement l'Italie, la finance française l'aidât à faire militairement œuvre plus efficace d'alliée des ennemis de la France.

A ce point de vue spécial de la finance aussi, les nouveaux ministres s'appliquaient à exploiter le fantôme crispinien. Ils disaient,

dans leurs conversations privées de tous les jours, de tous les instans : « Si nous avons pu renverser M. Crispi et le remplacer, c'est surtout parce que sa politique hostile à la France avait été la principale cause de la crise dont le pays et le trésor souffrent, en provoquant, comme représailles, la fermeture du marché français. Nous ne demanderons rien à la France; mais il est de son intérêt bien entendu de nous aider. Si elle s'y refuse, nous tomberons sous le poids de la démonstration que nous sommes aussi impuissans que M. Crispi à fermer les plaies qu'il a ouvertes; et si nous tombons, c'est sa politique qui prévaudra; c'est, par une réaction naturelle, sa personne même qui reviendra au pouvoir; c'est un ennemi acharné de la France qui se retrouvera à la tête du gouvernement italien au moment où il s'agira de savoir si l'Italie doit continuer ou cesser d'être l'alliée des ennemis de la France. »

Ce raisonnement, très spécieux, méritait une sérieuse considération; et il est peut-être regrettable que l'on n'y ait pas suffisamment pris garde en France. Que M. di Rudini et ses collègues fussent sincères ou non en le développant, il était fondé à plus d'un égard. Il est incontestable que sa guerre d'affaires avec la France a été pour beaucoup dans la chute de M. Crispi. En provoquant cette chute retentissante, l'opinion publique italienne faisait donc un acte d'alliance, — alliance de sentimens en attendant mieux, — avec la France. Cette alliance de sentimens aurait dû être soigneusement cultivée en France. Un acte de confiante amitié, sur le terrain financier, aurait pu beaucoup pour achever de gagner l'opinion italienne à l'idée de la dissolution de l'alliance germanique, et alors de deux choses l'une : ou les nouveaux ministres italiens étaient sincères dans leurs protestations amicales envers la France, et la force de l'opinion leur venait en aide contre les pressions en sens germanique qu'ils pouvaient avoir à subir soit du dedans, soit du dehors; ou bien, — chose que je ne veux indiquer qu'à titre de simple hypothèse, — ils n'étaient pas sincères, et ils devenaient dupes de leur propre jeu. Dans ce cas, c'était cette même force de l'opinion qui faisait pression sur eux comme sur tous autres et les exposait au péril d'une chute aussi profonde que celle de M. Crispi s'ils consentaient à se faire les continuateurs de sa politique d'alliances. Notons, en faveur de cet ordre d'idées, que, dans ces jours-là précisément et grâce à l'habileté de M. Luzzatti et de ses collègues, la finance française, sans s'en douter pour ainsi dire, allait être appelée à fournir d'importantes ressources au trésor italien. C'était une ingénieuse combinaison de M. Luzzatti, lui permettant de réaliser 145 millions de titres de rente, somme plus que suffisante au paiement du coupon à l'étranger. Ces titres, achetés à Rome par des banquiers allemands, étaient revendus par ceux-ci à la Bourse de

Paris. Ainsi l'épargne française venait au secours des finances italiennes, mais indirectement, et, par conséquent, sans que le sentiment italien eût à lui en ouvrir un compte de gratitude.

Malheureusement un ordre d'idées aussi politique était peu susceptible d'être compris en France, tout au moins dès le premier abord ; et cependant c'était seulement tout de suite que son application eût pu être efficace. L'esprit français, surexcité par trois années de politique italienne agressive, ne voyait qu'une chose : la fin de la triple alliance. Il n'était pas assez calme pour voir en même temps les moyens de préparer cette fin. Il faisait bon accueil aux successeurs de M. Crispi; il applaudissait à la hausse de la rente italienne qui avait salué leur avènement; mais, dans son état actuel et jusqu'à ce qu'il eût eu le temps de raisonner plus politiquement ses impressions, il ne se prêtait guère à ce qu'on pût aller au-delà. En admettant que le gouvernement français eût lieu de prendre une initiative quelconque dans cette question des finances italiennes, je ne crois pas que, dans ce premier moment, il eût pu le faire. Il se serait heurté, dans la presse et peut-être aussi dans le parlement, à une explosion de mécontentement capable de mettre son existence en péril.

III.

Y avait-il cependant des négociations financières entamées? C'est ce qu'il serait difficile de préciser. Ce que l'on peut considérer comme acquis, c'est que, dans cet intervalle, les ministres italiens ont eu des conversations avec certain représentant de la haute banque française, qui leur aurait offert ses services à la condition que l'Italie déclarât son intention de sortir de la triple alliance; ou à défaut de cette déclaration, qu'elle communiquât les clauses du traité qui la liait, afin que la France pût se convaincre, s'il y avait lieu, que ces clauses ne renfermaient aucun engagement par lequel elle eût à se croire menacée.

La première de ces conditions était peut-être excessive. Demander au cabinet de Rome de déclarer son intention de renoncer au pacte qui soudait, depuis huit ans, sa politique extérieure et militaire à celle des cabinets de Vienne et de Berlin; le lui demander tandis que ce pacte le liait encore pour près d'un an et demi, c'était presque autant que lui suggérer de se déclarer infidèle au lien qu'il avait contracté. On comprend qu'un banquier, soucieux de ne point heurter le sentiment du public auquel, en cas d'affaire conclue, il doit, en dernière analyse, vendre contre argent les titres qui seront la résultante de l'affaire, ait cru prudent de poser

une condition susceptible de gagner la faveur de ce même public; mais l'on comprend tout aussi bien que le gouvernement auquel cette proposition s'adressait ait cru de sa dignité de la repousser.

Autre était le cas de la seconde alternative. Ici le refus du gouvernement italien était moins explicable. L'Autriche, depuis trois ans déjà, a publié son traité d'alliance avec l'Allemagne. L'Europe sait que, par le préambule de ce traité, les deux puissances contractantes se sont « solennellement promis de ne vouloir jamais attribuer aucune tendance agressive à leur convention *purement défensive;* » que, « si l'un des deux empires est attaqué par la Russie, les deux contractans sont obligés à se secourir avec leur force militaire tout entière... » (art. 1er); mais que (art. 2), dans le cas où l'un d'eux viendrait à être attaqué par une autre puissance que la Russie, — sans nommer la France, c'est évidemment le cas d'un conflit franco-allemand qui est prévu ici, — les obligations de son allié se réduisent à « observer, pour le moins, une neutralité bienveillante envers l'autre contractant. » C'est seulement dans le cas où la puissance assaillante serait soutenue par la Russie, que s'impose aux deux alliés « l'obligation du secours mutuel avec la force armée tout entière stipulée dans l'article 1er... »

Le cabinet de Vienne, en publiant ce traité, a voulu évidemment rassurer la France, et il y a réussi pleinement. Le traité austro-allemand est de nature à n'inspirer aucune inquiétude au cabinet de Paris. En effet, pour que, en cas de guerre avec l'Allemagne, la France eût quelque chose à craindre, militairement, de l'Autriche, il faudrait la réunion de cette double condition : 1° que la France prît l'initiative d'une agression contre son adversaire de 1870, ce dont aucun Français ne voudrait entendre parler; 2° que la Russie prît part, militairement, au conflit résultant de cette agression, ce qui était fort douteux à l'époque de l'avènement du cabinet Rudini, et l'est peut-être encore aujourd'hui après les fêtes navales de Cronstadt et le splendide accueil fait aux marins français à Saint-Pétersbourg comme à Moscou.

Pourquoi donc l'Italie se refusait-elle à faire, pour le plus grand bien de ses relations politiques et économiques avec la république voisine, une chose que l'Autriche avait faite spontanément, par pur sentiment de convenance internationale, et sans y avoir été sollicitée à aucun degré? Fallait-il en déduire que les obligations qui la liaient à l'Allemagne étaient de celles qui ne pourraient être connues en France sans y provoquer une explosion d'appréhensions et de colères? Fallait-il en conclure que ces obligations étaient exorbitantes au point de devoir rester éternellement secrètes, selon l'opinion du prince de Bismarck, disant dans une entrevue : « Quant au traité de la triple alliance, il ne sera jamais

publié, même dans le cas où il ne serait pas renouvelé (1)? » Fallait-il croire qu'à l'heure où elle se sentait malmenée par l'Allemagne et appréhendait à la fois des agressions de France et d'Autriche, l'Italie s'était livrée à discrétion à la chancellerie de Berlin? que le chancelier de fer lui avait imposé des engagemens assez compromettans pour que la mention qui pouvait en être faite dans le traité alors intervenu fût de nature à ne pouvoir *jamais* être révélée? La France se trouvait donc en présence d'un traité nécessairement secret, et il s'agissait pour elle, en aidant financièrement l'Italie, d'aider l'un des signataires de ce traité à améliorer en même temps sa position au point de vue militaire. Or, comme l'a écrit quelque part M. Léon Say, et en faisant même abstraction de la situation particulière de la France vis-à-vis de l'un des deux alliés de l'Italie, « les traités secrets sont toujours menaçans pour les puissances qui en sont exclues. »

Quoi qu'il en soit, le ministère italien prenait acte de ces offres sous condition du monde financier français et disait s'en tenir pour offensé. Il n'était pas rare, en ces jours-là, d'entendre des membres du cabinet Rudini épancher dans l'intimité leur « douleur » de voir la France traiter l'Italie avec une telle rigueur et un tel sans-gêne, — la France, qu'on le note bien. Il ne s'agissait plus d'une maison de banque quelconque agissant, de son propre mouvement, avec la prudence, fondée ou non, qu'elle jugeait nécessaire au succès financier en lui-même des affaires à traiter; il s'agissait de bien autre chose : c'était le gouvernement français qui offensait ainsi l'Italie et frappait ses affaires d'un inexorable *veto* sur le marché financier de Paris.

Pour ceux qui avaient l'honneur d'approcher les ministres et d'être témoins impartiaux de ces épanchemens intimes, il devenait presque évident que cette manière de raisonner était la conséquence d'un plan déjà combiné; c'était une manière de mettre en réserve des argumens pour servir à démontrer en temps opportun que, si l'on se détournait une fois pour toutes de la France, c'est que la France l'aurait bien voulu et ne devrait s'en prendre qu'à elle-même. Il faut noter, pour l'intelligence de la situation, que c'était dès la fin de mars que M. di Rudini et ses collègues tenaient ce langage. Or, à ce moment, le ministère Rudini avait à peine six semaines d'existence. Il n'avait donc accordé à l'esprit français, rendu défiant par les événemens antérieurs, que six semaines pour se raviser.

Cependant les nouveaux ministres du roi Humbert inspiraient personnellement de vives sympathies en France; on y croyait vo-

(1) Voir la *Tribuna* du 6 mars 1891.

lontiers à leur loyauté, à leurs tendances amicales très sincères; en Italie même, les partisans de la France partageaient ces croyances; et, en réalité, je crois qu'elles étaient fondées, abstraction faite d'inflexibles exigences politiques, supérieures au désir intime de ces honorables hommes d'État. Comment, au surplus, n'aurait-on pas cru, en présence de tous les indices qui portaient à croire?

Que l'on parcoure toute la gamme de la presse ministérielle italienne, depuis le *Fanfulla*, que l'on pourrait qualifier de légitimiste, — au point de vue italien, bien entendu, — jusqu'à la *Tribuna*, qui côtoie le radicalisme : on y trouve à chaque ligne, pendant cette période et jusque même aux derniers jours d'avril, la preuve que, si le ministère, ostensiblement, parlait dans le sens du maintien des alliances, il faisait ou tout au moins laissait parler ses journaux dans un sens diamétralement opposé. Je viens de mentionner le *Fanfulla*. Il me suffira de citer deux articles qu'il publiait successivement dans ses deux numéros du 19 et du 21 avril. Le premier a pour titre : *Una risposta*. Il renferme une substantielle et éloquente démonstration de l'abus qui s'est fait en Italie de l'article 5 du statut, ne donnant « que trop » au pouvoir exécutif « le droit de conclure des traités secrets et de ne pas les communiquer tout de suite au parlement, » démonstration concluant à ce qu'il soit usé de cette faculté « avec une plus grande modération qu'on ne l'a fait depuis neuf ans: » en d'autres termes, concluant à ce que le traité de la triple alliance soit communiqué aux chambres sans plus de retard.

Le second article porte ce titre : *Ancora la triplice alleanza*. — Ici c'est le principe même de l'alliance avec les puissances centrales qui est pris à partie; et, pour en faire saisir la valeur, il convient de dire tout d'abord que, ainsi que le précédent, il est signé de M. Bonghi.

M. Bonghi, comme l'on sait, est un illustre écrivain, un peu disert, mais d'une vaste érudition et d'une puissance de travail rare. Comme homme politique, il appartient à ce parti de droite qui a préparé l'alliance allemande bien avant qu'un ministère de gauche l'eût conclue, et qui y est resté fidèle jusqu'à ces derniers temps, jusqu'au jour où la chute de M. Crispi a permis de mettre bien en lumière tous les inconvéniens et toutes les charges de cette alliance. Il est, en outre, ami personnel autant qu'ami politique de M. le marquis di Rudini. Aussi peut-il y avoir quelque profit à faire de son article une analyse assez détaillée.

L'honorable écrivain commence par établir ce point : qu'il est difficile de « bien raisonner » sur la triple alliance, attendu que ni

M. Mancini qui l'a signée, ni MM. de Robilant et Depretis qui l'ont renouvelée et modifiée, n'ont jamais dit ce qu'elle est. « Quelles sont, dit-il, nos obligations? Si la France attaque l'Allemagne, devons-nous entrer en guerre? Devons-nous en faire autant si l'Allemagne attaque la France? » Du reste, ajoute-t-il avec un sens profond dont ses compatriotes devraient une bonne fois comprendre la grave portée, « ce sont là deux *si* de peu de valeur; car chacun sait combien il est facile de se faire paraître attaqué, tandis que l'on attaque. »

Voilà pour le *casus fœderis* italien. Voyons maintenant le *casus fœderis* allemand, dont l'on comprend que se préoccupe un ancien ministre de droite qui a été bien à même de juger la façon léonine dont, au temps des ministères de droite, au temps de l'alliance prussienne de 1866, la Prusse envisageait ses devoirs et ses droits d'alliée vis-à-vis de l'Italie (1). Voici comment il pose la question : « Et si c'est nous que la France attaque, quelle serait l'obligation d'assistance imposée à nos alliés? » Et il se demande en outre si cette assistance serait due seulement en cas d'agression française sur territoire italien, ou bien aussi en cas de nouvelles conquêtes dans l'Afrique septentrionale, entraînant une nouvelle altération de l'équilibre méditerranéen. *Buio pesto!* C'est un secret que seuls peuvent connaître, avec le roi, les cinq ou six hommes qui ont tenu, depuis 1881, la présidence du conseil ou le portefeuille des affaires étrangères, c'est-à-dire MM. Mancini, Depretis, de Robilant, Crispi, et enfin di Rudini; et, à part M. di Rudini, qui n'a pas encore fait ses preuves, aucun de ces hommes, que la connaissance exclusive de ce secret si grave a rendus, pendant neuf années, arbitres de la situation, n'est assez grand diplomate, ni assez grand homme d'État pour rassurer M. Bonghi sur les conséquences de leur œuvre commune. Il comprend parfaitement que M. de Bismarck ait fait la triple alliance. Il comprend même que l'Italie y ait pris part à une époque où la France, affaiblie par la guerre et la révolution, où la Russie, lasse de son effort militaire de 1878, étaient considérées comme pouvant être facilement maintenues en respect par l'énorme faisceau de forces que représentent les trois puissances alliées. Il reconnaît que la paix a été ainsi maintenue. « Mais quelle paix? Une paix qui nous ruine tous; qui, chaque mois, chaque semaine, chaque heure est en péril; une paix qui nous remplit d'alarmes, qui nous force à tenir le fusil

(1) Voir à cet égard la correspondance diplomatique du temps, notamment dans le livre du général La Marmora, *Un pò più di luce*. Voir aussi *le général La Marmora et l'alliance prussienne*, par Chiala, Paris, 1867, chez J. Dumaine, éditeur. Voir également *Italia*, 1859-1889, Rome, Mozzi, éditeur; voir enfin, dans la *Contemporary Review* du 1er avril 1891 : *la Dynastie de Savoie, le pape et la république*.

constamment chargé et à crier à tout instant : Qui vive ! » Et pourquoi toutes ces alarmes? Parce que, après neuf années d'efforts soutenus, en Russie comme en France, le rapport primitif entre les forces opposées se trouve altéré; parce que, aujourd'hui, la partie qui viendrait à s'engager pourrait être « hasardeuse. » Or, M. Bonghi veut que l'on sorte de cette situation : Mais comment? demande-t-il ; et la réponse vient sans hésitation aucune au bout de sa plume : « Précisément en dissolvant cette alliance qui entretient l'alarme et la dépense. »

Il n'en veut plus : il veut que chacun des trois États alliés reprenne sa liberté d'action ; il veut que « cette action commune suspecte, menaçante et continuellement menacée, cesse d'être la base et la clé de la situation de l'Europe ; » il veut que l'on cesse « d'agacer la France, » pour éviter qu'elle ne finisse par devenir « enragée. »

Il dit qu'il n'est pas permis de maintenir ainsi l'Europe divisée en deux camps, en proie aux angoisses d'une paix douteuse et aux périls d'une guerre dont les résultats sont plus douteux encore. Il proclame, en terminant, que « l'Italie restant dans un tel *consortium* manquerait à sa mission, à la mission qu'elle a assumée en renaissant ; » il conclut, par une de ces expressions familières qui vont si bien à son genre particulier d'esprit, mais que je ne remets pas sans hésitation sous les yeux des auteurs du renouvellement de la triple alliance : « Ceux, dit-il, qui pensent que rien ne doit être changé sont, à mon humble avis, des gens tombés en enfance, — *rimbambiti.* »

Ainsi pensait, le 21 avril 1891, M. Bonghi, l'ami personnel et politique du président du conseil, ministre des affaires étrangères ; ainsi il écrivait le même jour dans le *Fanfulla*, journal connu de tout temps comme l'organe de la cour, et, depuis l'avènement du nouveau cabinet, l'organe aussi du ministère des affaires étrangères. Comment n'aurait-on pas cru que, parallèlement aux paroles officielles prononcées en public, le gouvernement se complaisait à en dire d'autres à l'oreille de ses intimes et qui avaient un sens tout opposé ?

En veut-on un autre indice, à l'appui duquel il me serait facile de citer des noms propres ? Le voici. Vers le même temps, il était tel membre du gouvernement disant confidentiellement à tel rédacteur d'un journal radical très influent : « Nous verrons avec plaisir que vous recommenciez une campagne contre la triple alliance. »

Ces choses si significatives se passaient donc vers la fin d'avril. Et le 29 juin, c'est-à-dire à peine huit semaines plus tard, sa majesté l'empereur d'Allemagne et roi de Prusse annonçait solennellement au monde, par le modeste organe d'un employé d'une compagnie

de navigation, que la triple alliance était RENOUVELÉE. — Forme de proclamation grotesque, d'un grotesque égal à celui de la déclaration que le gouvernement italien, réduit au silence par la courageuse et victorieuse opposition de l'extrême gauche de Monte-Citorio, avait dû, la veille, 28 juin, se contenter de *mimer* devant les représentans de la nation italienne!

Mais, forme à part, que s'était-il passé dans ce laps de temps si court, qui eût pu amener un tel changement dans l'attitude des ministres du roi Humbert? La France, par hasard, avait-elle menacé l'Italie d'une attaque vers les Alpes ou la rivière de Gênes? Avait-elle fait quelque démonstration navale inquiétante pour les positions maritimes de la péninsule? Avait-elle fait mine de modifier l'assiette de la Méditerranée en Afrique, sinon en Europe? Avait-elle tout au moins proclamé la fameuse croisade pour le rétablissement du pouvoir temporel; — cauchemar qui empêche M. Crispi de dormir et lui fait opposer coup sur coup, dans la *Contemporary Review*, des réfutations si vagues au réquisitoire si précis que cette même revue avait lancé contre la politique de la triple alliance dont il s'est fait une sorte de *credo?*

Nullement. Ce qui s'était, en réalité, passé, c'était tout d'abord la découverte de la célèbre déconvenue du prétendu protectorat érythréen. Cette découverte achevait de discréditer M. Crispi; elle délivrait le ministère de la terreur où le tenait depuis son avènement la possibilité d'un retour offensif de cet homme d'État vers le pouvoir; elle le délivrait en même temps de la nécessité absolue qu'il avait subie en naissant de s'appuyer sur l'extrême gauche; ce groupe, en effet, était seul capable, par ses orateurs et ses journaux, de mener, parallèlement à ceux de droite, contre l'ex-dictateur, la campagne acharnée nécessaire à l'existence du nouveau cabinet. Ce qui s'était passé, d'autre part, c'est que les besoins les plus urgens du trésor étaient satisfaits grâce aux habiles combinaisons de M. Luzzatti; c'est enfin que les centres parlementaires, voyant ainsi le ministère devenir moins faible et prêt à répudier ses promiscuités avec le radicalisme, manifestaient plus de tendances à se grouper autour de lui. Sur ces entrefaites vinrent les démonstrations du 1er mai, qui devaient être la circonstance occasionnelle de la rupture du ministère avec le parti radical. Ce parti, comme l'on devait s'y attendre, ne pouvait continuer à solidariser sa politique avec celle d'un gouvernement, qui, d'après lui, violait l'un des droits constitutionnels les plus essentiels, le droit de réunion.

C'est dans la séance du 4 mai que l'extrême gauche se sépara définitivement du ministère en votant contre l'ordre du jour de confiance que M. di Rudini demandait, à l'occasion de la répression des troubles du 1er mai.

Le ministère réalisait enfin son ambition d'avoir une majorité pure de contaminations radicales. Il eut pour lui 235 voix contre 113 sur 348, soit une majorité de 122 voix.

Cette majorité (soit dit entre parenthèse), il n'eût tenu qu'à M. Nicotera de la faire pencher du côté opposé, comme son passé d'homme de liberté lui en faisait peut-être un devoir, s'harmonisant d'ailleurs avec l'ambition qu'on lui prêtait de prendre la place de M. di Rudini à la présidence du conseil, et c'est facile à comprendre. Les 113 voix contraires au ministère se composaient d'extrême gauche et de gauche, nuance Crispi-Zanardelli. Si M. Nicotera y avait ajouté les 20 ou 25 voix de ses adhérens personnels et les 60 ou 65 qui dépendent de son influence comme ministre de l'intérieur, le vote de confiance ne réunissait plus que 150 voix environ contre environ 200; le ministère tombait et M. Nicotera se trouvait nécessairement chargé d'en former un nouveau. Il a, paraît-il, hésité une partie de la journée; puis s'est enfin décidé à se solidariser avec ses collègues du jour par appréhension peut-être du partage d'influence auquel il serait exposé à devoir consentir avec ses collègues du lendemain, c'est-à-dire principalement avec M. Zanardelli.

Ainsi M. Nicotera se trouvait désormais solidaire de la politique intérieure du ministère de droite dont il faisait partie, et, par contre-coup, impuissant à faire prévaloir les idées qui lui étaient attribuées à l'endroit de la politique extérieure. Ainsi, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, le ministère devenait d'une volonté plus homogène pour le choix de la ligne politique que les circonstances pourraient le porter à adopter.

Pour l'extérieur, toutefois, rien ne faisait présager des résolutions prochaines, puisque, au commencement de mai, le traité de la triple alliance avait encore quinze mois de durée à courir. L'on croyait donc pouvoir attendre les faits avec calme, lorsque, du même côté, de *l'Opinione*, qui avait déjà alarmé les adversaires de la triple alliance au lendemain de l'avènement du cabinet Rudini, éclata un nouveau son de cloche inquiétant. C'était une semaine après le vote de confiance. Le 13 mai, une brochure était distribuée dans les couloirs de la chambre. Elle avait pour titre : *Neutralité ou alliances?* L'écrivain qui la signait était M. le député Torraca. Comme l'a très bien fait ressortir le *Journal des Débats*, « le point d'interrogation qui terminait le titre n'avait rien à y faire. » L'auteur avait soin de prouver d'un bout à l'autre de son œuvre qu'il n'était point pour la neutralité. Et si, d'autre part, il était pour les alliances, son choix n'était nullement douteux. Pour lui, la volonté de la France de troubler la paix de l'Europe est évidente, et si elle était victorieuse dans la prochaine guerre, le résultat en serait : « L'empire allemand détruit, la France arbitre

de l'Europe, et l'Italie sa très humble suivante, — *sua umilissima ancella.* » La conclusion est facile à déduire, bien que l'auteur de la brochure ne la formule pas avec précision et préfère s'en tenir aux expressions vagues dont les différentes déclarations de M. di Rudini lui ont donné l'exemple. Il se borne à indiquer que la triple alliance n'a rien que de « bienfaisant » pour la France, en ce qu'elle l'empêche de se livrer à ses projets d'agression, en ce qu'elle l'empêche « de se jeter dans l'extrême ruine, ce qui, veut-il bien dire, constituerait un grand dommage pour l'Italie. » En conséquence, l'Italie, renforçant les obstacles à la guerre par sa présence dans l'alliance germanique, ne ferait qu'accomplir un acte d'amitié envers la France! Donc, point de neutralité.

Je n'ai pas craint de m'étendre comme je viens de le faire sur la brochure de M. Torraca, dans laquelle beaucoup de gens n'ont probablement vu qu'un simple incident de publicité. Aujourd'hui que les faits ont parlé, il me semble établi que cet écrit a bien été l'une des parties de l'ensemble du système suivi par le cabinet Rudini, système consistant à laisser entrevoir la pensée de renouveler l'alliance tout en s'efforçant, par des paroles d'amitié, d'éviter de provoquer le mécontentement de la France. Les ministres, d'ailleurs, s'empressèrent de dire à quiconque leur en parla que le gouvernement n'était pour rien dans la brochure de M. Torraca; que celui-ci s'était uniquement inspiré de ses propres idées, comme ils l'avaient déjà déclaré quelques semaines auparavant pour l'article à sensation paru dans le journal dont ce député est le directeur. L'un d'eux alla même plus loin. Il dit, je cite textuellement ses paroles, à une personne qui l'interpellait avec inquiétude sur la signification de cet écrit : « Mais de quoi s'inquiète-t-on? Est-ce qu'on ne sait pas que l'alliance n'expire qu'à la fin de 1892? Nous avons donc plus d'un an et demi pour y penser. »

IV.

L'on conçoit facilement combien tous ces contrastes jetaient en ce temps-là de doutes dans les esprits, et les paroles que M. di Rudini prononçait le lendemain même, 14 mai, à la chambre, n'étaient pas de nature à dissiper les doutes. On discutait le budget des affaires étrangères. La triple alliance avait été vivement combattue par M. Marazzi. Ce député, qui est major dans l'armée, l'avait envisagée au point de vue militaire. Dans son discours, il faisait une étude très détaillée des forces de la Russie et de la France comparées à celles de la triple alliance, et le résultat de la comparaison était loin d'être favorable à celle-ci. Quant à l'armée italienne en particulier, il constatait que, si une guerre

éclatait, elle « ne pourrait tenir tête à l'armée française et que, dans tous les cas, elle en sortirait avec perte. — *La nostra armata non potrebbe fronteggiare la francese, e in ogni caso ne uscirebbe con danno.* — Conséquemment il se prononçait contre la continuation de la triple alliance.

Malgré l'incontestable compétence de l'orateur, ces constatations, peu faites pour flatter la vanité nationale, provoquèrent de vives protestations. Le député Giovagnoli, dans une violente réplique, exprima contre la France de profonds sentimens de haine qu'il justifiait en rappelant le *marchandage* de la Lombardie contre Nice et la Savoie, le siège de Rome, les chassepots de Mentana, et, ne craignant pas de remonter à plusieurs siècles en arrière, il plaça tout ce qu'il avait de fiel dans l'âme sous la haute autorité du grand nom de Machiavelli. Un orateur d'extrême droite, M. Prinetti, se chargea de réfuter les imprécations de cet ennemi de la France. L'extrême gauche, cette fois, avait le bon esprit de garder un silence prudent et de laisser la droite, pour la première fois, s'engager ainsi contre la politique d'alliances au point de provoquer dans la chambre une scène qui faillit devenir tumultueuse.

C'est au milieu de cette agitation des esprits que la parole si calme, si mesurée de M. di Rudini se fit entendre encore une fois : — « La politique italienne, dit-il, a deux objectifs : l'équilibre et la paix. La triple alliance a été utile à ces deux objectifs, dont nous devons maintenir la poursuite en toutes choses. Il n'est pas opportun de parler chaque jour de la direction de notre politique extérieure. Nous devons maintenir invariables nos amitiés et nos alliances. »

On le voit; c'était toujours la même note sibylline. On entendait avoir, d'un côté, des « amis, » de l'autre, des « alliés. » Or, comme il pouvait paraître difficile que ceux qui étaient exclus des alliances pussent s'attendre sérieusement à devoir être considérés comme des amis, libre à eux de supposer que tous ces artifices de langage cachaient l'intention de laisser tomber purement et simplement les alliances en désuétude.

Cependant, à mesure que ces déclarations ministérielles à double entente se suivaient, les illusions des adversaires de la triple alliance tombaient une à une. Il n'était plus possible, il n'était même plus digne de persévérer dans cette politique de *quiproquo*. Le gouvernement comprit qu'il fallait en sortir. Il prit pour confident M. le député Maggiorino Ferraris, correspondant du *Corriere della Sera*. Le 6 juin, ce journal publiait une lettre de Rome faisant l'historique de l'entente anglo-italienne, commencée, il y a six ans, entre le comte de Robilant et lord Roseberry, entente enfin conclue par le marquis di Rudini. L'honorable correspondant du journal ministé-

riel milanais expliquait ensuite comme quoi le traité de la triple alliance pouvait être considéré comme renouvelé, « l'accord verbal étant déjà complet. »

De cet « accord » dont, suivant la parole de M. de Bismarck, il faut désespérer de jamais avoir la révélation officielle, nous sommes bien obligés de nous contenter de posséder la relation que nous en donne le *Corriere della Sera ;* c'est pourquoi je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de consigner ici la traduction textuelle des paragraphes qui, dans la lettre *officieuse* (1) de M. Maggiorino Ferraris, s'y rapportent sous cette rubrique : *l'ancien et le nouveau traité.* « Le nouveau traité conservera en principe la même rédaction que celui qui fut établi entre Robilant et Bismarck. Seulement quelques obligations réciproques, ainsi que les conditions dont elles dépendent, seront mieux précisées. Le caractère du traité est essentiellement pacifique. Si l'un des alliés attaque une autre puissance, les autres alliés ne sont point obligés de le secourir. Si, au contraire, un des alliés est attaqué, sans provocation de sa part, les trois puissances doivent entrer en ligne. Il s'ensuit donc que si l'Allemagne attaquait la France, l'Italie ne serait pas obligée d'entrer en campagne. Le cas serait différent si la France attaquait l'Allemagne. En outre, l'Allemagne et l'Autriche garantissent l'intégrité du territoire italien ; de sorte que, en fait, elles consacrent « l'italianité » de Rome, en repoussant les revendications du Vatican. L'Italie, au contraire, ne garantit aucunement l'intégrité du territoire germanique ; en sorte que le prétendu argument des radicaux que l'Italie garantit la possession de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne disparaît. Il en résulte clairement que la France n'a rien à craindre, si, comme elle le déclare, elle a vraiment des intentions pacifiques. »

L'Angleterre a heureusement d'autres pratiques politiques que celles auxquelles le prince de Bismarck faisait allusion lorsqu'il parlait du secret qui couvrira éternellement les conditions de la triple alliance. Quand le cabinet de Londres aura conclu un traité avec celui de Rome, le monde ne tardera donc pas à en connaître la teneur. En attendant, le gouvernement italien fait affirmer officieusement qu'un accord anglo-italien existe, et, comme un accord de cette nature, si toutefois il existe réellement, n'a pas lieu d'être communiqué au parlement, il peut être utile de traduire également ici les paragraphes de la lettre du *Corriere della Sera* par lesquels la Consulta a voulu en faire connaître la substance. Je traduis textuellement :

(1) Dès l'arrivée du courrier de Milan, le matin du 6 juin, les ministres s'empressèrent de signaler à leurs amis la lettre du *Corriere della Sera* comme définissant exactement la situation vraie de la question de la triple alliance.

« Si l'Italie était attaquée, l'Angleterre la défendrait sur mer. Tout changement au *statu quo* dans la Méditerranée est considéré comme contraire aux intérêts communs, et impliquant par conséquent l'action commune de l'Italie et de l'Angleterre. Celle-ci s'oblige aussi à défendre l'Italie *même au cas où elle serait impliquée dans une guerre dérivant de ses engagemens dans la triple alliance*. Cette disposition est surtout importante en ce que, par elle, l'*Angleterre entre indirectement dans la triple alliance*, qui devient ainsi *quadruple*. Notez toutefois que l'on ne croit point qu'il existe un accord spécial de l'Angleterre avec l'Allemagne et l'Autriche. Elle ne participerait à la triple alliance qu'indirectement par le moyen de l'Italie. Il est impossible de ne point reconnaître l'immense importance de tels accords. L'Italie a une très grande étendue de côtes, qui constituent son point le plus faible. Le concours de la très puissante flotte anglaise lui assure une défense efficace, tout en empêchant la possibilité de changemens nuisibles dans la Méditerranée. »

Ce mode de divulgation des projets du ministère était plus habile dans le fond que dans la forme. Les précautions de style du *Corriere della Sera*, calquées sur celles dont les articles de *l'Opinione*, la brochure de M. Torraca, et les déclarations de M. di Rudini avaient déjà fourni plus d'un modèle, n'avaient pas grande chance de donner le change sur le véritable état des choses. Cette politique ministérielle en partie double, s'efforçant de tenir en balance le compte des amitiés et le compte des alliances, ne faisait guère plus d'illusion à personne. De même l'artifice de style du journal milanais pouvait difficilement concilier ces deux points qui s'excluent : d'une part, l'Italie ne garantissant aucune partie du territoire allemand et paraissant, par conséquent, se désintéresser des conséquences pouvant sortir des prétentions de la France à la reprise de l'Alsace-Lorraine ; d'autre part, l'obligation pour l'Italie de secourir l'Allemagne, si cette puissance vient à être attaquée. Or, sans tenir compte de cette observation si juste de M. Bonghi, que rien n'est plus facile que de paraître attaqué tandis que l'on attaque, je me bornerai à poser cette question : en supposant, ce que j'exclus, la possibilité d'une initiative de guerre prise par la France, pourquoi aurait-elle jamais occasion d'attaquer l'Allemagne ? Évidemment pour la délivrance de l'Alsace-Lorraine, comme le Piémont dut le faire en 1859 et en 1866, pour la libération successive de la Lombardie et de la Vénétie. De quelle valeur, en ce cas, est l'absence de garantie italienne quant à la possession de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne ? Et notons, comme circonstance aggravante, que le théâtre du conflit franco-allemand, auquel l'Italie devrait, en ce cas, prendre part de toute nécessité, ne pourrait

être autre que le territoire alsacien-lorrain. Comment, dans ces conditions, oser espérer que l'opinion se tromperait sur cette apparence de non-garantie des conquêtes allemandes? Voilà pour la forme.

Quant au fond, il y avait, comme je viens de le dire, plus d'habileté dans le mode de révélation adopté par le ministère. Mettre le renouvellement de la triple alliance sous l'égide du nom anglais; faire, en quelque sorte, de ce renouvellement le corollaire indispensable d'une alliance anglo-italienne, c'était un moyen assez heureux de tenter de le rendre excusable par l'opinion du pays. L'Angleterre, en effet, est très populaire en Italie. Elle y passe, à tort ou à raison, pour avoir fait plus que tout autre, plus que la France elle-même, pour l'indépendance italienne. La probabilité d'un secours anglais y est considérée comme le meilleur gage de sécurité que la péninsule puisse espérer en cas de guerre. Présenter le renouvellement de l'alliance germanique comme une sorte de condition mise à l'obtention d'une alliance avec l'Angleterre, c'était donc avoir l'espoir de fermer la bouche à l'opposition radicale; et cela d'autant plus que l'annonce de l'adhésion de l'Angleterre à la triple alliance devrait inévitablement provoquer dans une partie de la presse française des explosions de colère et même d'injures à l'adresse de cette puissance, dont l'alliance a toujours eu les sympathies des radicaux italiens eux-mêmes.

Toutefois ces artifices de langage furent facilement percés à jour, parce que, dirais-je, s'il m'était permis, écrivant en français, d'employer une de ces locutions familières qui vont si bien au tour d'esprit italien de M. Bonghi, ils étaient « cousus de fil blanc.»

Le parti radical italien compte dans son sein des hommes d'un esprit très pénétrant; il leur fut facile de comprendre que l'alliance britannique, dont toute la presse ministérielle, après le *Corriere della Sera*, menait tant de bruit, n'était qu'un leurre; qu'elle était un expédient du moment, destiné à neutraliser l'opposition à laquelle la continuation de l'alliance germanique se heurtait dans le sentiment de toutes les classes de la population italienne, sans même en excepter les chefs de l'armée (1).

Dès lors, il fut jugé qu'il n'était plus temps de s'attarder à un vain échange de propos amicaux entre ministres et radicaux. Dans une réunion plénière tenue le 16 juin au cercle radical, il fut décidé qu'une agitation contre la triple alliance serait provoquée dans tout le pays; on eut soin d'y rédiger un programme excluant

(1) S'il était possible de le faire sans compromettre personne, je pourrais citer des paroles très vives, dites et même écrites par des généraux et des amiraux, ne laissant aucune espèce de doute sur ce point spécial.

toute manifestation irrédentiste. Cette précaution était nécessaire pour affirmer le sens pacifique de l'agitation et empêcher ainsi qu'elle pût être accusée d'intentions belliqueuses contre l'Autriche. En même temps, M. Cavallotti déposait sur les bureaux de la chambre une demande d'interpellation sur les bruits de renouvellement de la triple alliance.

Le danger de ces résolutions fut vivement senti dans les sphères de la triple alliance. D'où que vînt la pression, elle s'exerça d'une manière assez intense pour que le ministère levât définitivement le masque : il interdit toute réunion publique ayant pour objet de protester contre le renouvellement de la triple alliance.

Sur quoi, M. Colajanni à son tour demanda à interpeller le ministre de l'intérieur. M. di Rudini avait accepté l'interpellation Cavallotti en déclarant vouloir y répondre sans retard. M. Nicotera en fit de même pour celle de M. Colajanni. Les deux interpellations furent inscrites à l'ordre du jour de la séance du samedi 27 juin.

L'empressement du chef du cabinet à discuter une question aussi délicate pouvait paraître suspect. L'honorable chef de l'extrême gauche crut comprendre que, puisque le gouvernement avait tant de hâte de parler, c'est que son parti était décidément pris; qu'il se proposait de provoquer la présentation d'un ordre du jour exprimant en termes généraux la confiance de la chambre sur sa politique extérieure, et nécessairement destiné à être voté à une assez grande majorité; que, ce vote obtenu, il se considérerait comme ayant les mains libres pour signer le renouvellement de la triple alliance, en s'autorisant de l'assentiment des représentans de la nation. M. Cavallotti dressa très habilement son plan en conséquence. Ce plan consistait à retirer sa propre interpellation et à laisser ainsi discuter à sa place l'interpellation de M. Colajanni. Cette seconde interpellation, qui concernait la politique intérieure, suivait immédiatement celle de M. Cavallotti sur l'ordre du jour de la chambre. Elle risquait d'enlever un vote de blâme, si les droites, persistant dans leurs passions de parti, votaient avec l'opposition en vue de mettre M. Nicotera en échec. En tout cas, elle devait sûrement réunir un nombre de voix assez considérable pour réduire à un chiffre infime la majorité qui aurait voté l'ordre du jour de confiance. En effet, les cent députés de gauche, environ, qui se groupent autour de M. Zanardelli et de M. Crispi, ne pouvaient pas voter dans le sens de l'interpellation Cavallotti; c'eût été voter contre une politique extérieure dont ces deux hommes d'État sont trop solidaires eux-mêmes. Mais autrement en était-il de la politique intérieure visée par M. Colajanni. Ici il s'agissait du droit de réunion, que la gauche a défendu de tout temps; il s'agissait en outre de M. Nicotera, que ce groupe combat avec acharnement.

La défense des principes et la satisfaction des animosités personnelles s'accordaient donc pour que, majorité ou minorité, le vote résultant de l'interpellation Colajanni dût être une manifestation assez imposante pour affaiblir le prestige du gouvernement. Et comme cette interpellation, tout en portant sur un acte de politique intérieure, touchait à la politique extérieure par les origines de cet acte, il s'ensuivait que le vote qu'elle provoquerait préjugerait nécessairement la question extérieure elle-même.

Ce plan, comme je viens de le dire, était très habile dans sa conception; mais, pour réussir, il fallait qu'il ne le fût pas moins dans son exécution. Tout le succès dépendait du secret gardé jusqu'au moment même de l'ouverture de la discussion: faute de quoi le gouvernement pouvait provoquer en temps utile une interpellation venant se substituer complaisamment à celle de M. Cavallotti. Or, il est d'usage constant à la chambre de Monte-Citorio, et le règlement d'ailleurs est conforme à cet usage, qu'une interpellation qui se produit au cours d'une séance ne puisse altérer l'ordre du jour déjà établi. C'est seulement à l'ordre du jour du lendemain qu'elle peut venir.

Le secret fut bien gardé. La séance du 26 se passa sans qu'aucune autre demande d'interpellation se fût produite; le coup de théâtre préparé par l'extrême gauche réussissait.

Le 27 juin, l'affluence des députés fut beaucoup plus grande qu'à l'ordinaire. Environ 400 présens, dont un dixième, 40 environ, d'extrême gauche. Chambre et tribunes, tout ce qui était dans la salle paraissait nerveux; il y courait un de ces frémissemens qui sont précurseurs des séances émotionnantes. On assistait avec une impatience visible à l'expédition des questions qui précédaient les interpellations sur l'ordre du jour.

Enfin, M. Cavallotti a la parole pour développer son interpellation. Au milieu du silence général, il expose que, depuis le dépôt de sa demande d'interpellation sur la politique extérieure, un fait d'une grande gravité s'est produit : la violation du droit de réunion, par suite d'une décision du ministre de l'intérieur, fait ayant provoqué une demande d'interpellation spéciale de la part de M. Colajanni. D'après l'honorable chef de l'extrême gauche, ce fait soulève une question de principes qui doit passer avant toutes autres. En conséquence, il retire sa demande d'interpellation et cède son tour de parole à son collègue.

A peine a-t-il cessé de parler, que le président, M. Biancheri, au lieu de donner la parole à M. Colajanni sur la politique intérieure, donne lecture d'une demande d'interpellation de M. Brin sur la politique extérieure, communication dont M. di Rudini prend acte pour requérir que l'interpellation Brin soit développée immédiatement.

En conséquence, le président, arguant de la similitude du sujet, substitue cette interpellation à celle de M. Cavallotti, et la parole est donnée à M. Brin.

L'extrême gauche s'oppose à cette tentative d'escamotage parlementaire. Elle a pour elle le droit, c'est-à-dire le règlement et la jurisprudence invariable de la chambre. L'énergie de ses protestations met dans l'impossibilité de parler le malavisé M. Brin, à qui M. Imbriani, avec sa voix de tonnerre, lance un grand nombre de fois cette épithète peu enviable : « Compère! Compère!.. »

Un tumulte effroyable s'ensuit, pendant lequel ni président, ni ministres ne peuvent se faire entendre, pas plus que l'interpellant qu'ils avaient si malencontreusement mis dans leur jeu. De guerre lasse, le président se couvre. Une heure de suspension de séance n'a pas rendu à la chambre le calme nécessaire à la reprise de la discussion. A peine la sonnette présidentielle s'agite-t-elle pour annoncer la reprise de la délibération, que le même tumulte recommence, plus bruyant, plus violent que la première fois. Impuissant à dominer l'orage que son évidente partialité a soulevé, le président se couvre de nouveau, levant définitivement la séance, effaré à tel point, qu'il ne songe pas même à proposer la fixation de l'ordre du jour du lendemain.

C'était une première victoire des adversaires de la triple alliance. Malgré la complaisance du président de la chambre, le gouvernement avait été impuissant à faire engager la discussion pendant laquelle il devait faire les déclarations qu'il préméditait et obtenir le blanc-seing parlementaire qu'il jugeait nécessaire à ses projets. En vain, M. Biancheri avait tenté de tourner la difficulté en proposant de soumettre au vote de la chambre la question de la mise en discussion de l'interpellation Brin. M. Cavallotti, avec une haute raison, s'y était opposé. « Le règlement, dit-il, est supérieur à la volonté de la chambre. C'est le bouclier qui protège les minorités contre les coups de majorité. » Et « le coup de majorité » prémédité par la présidence n'avait pu s'effectuer. Et, pendant toute une séance, la majorité avait été mise dans l'impossibilité de délibérer, par l'énergie des députés de la minorité, luttant pour leur droit, pour le *droit*, un contre dix!

La même impuissance du gouvernement, du président de la chambre et de la majorité qui voulait se prêter docilement aux vues de la politique ministérielle, éclata à la séance du lendemain, dimanche. La même énergie indomptable, victorieuse y fut déployée par l'opposition. Le président voulut vainement donner la parole à M. Brin, qui, dominé par le tumulte, en fut réduit à faire un simulacre de développement de son interpellation. De même en fut-il pour le président du conseil, qui, aux dépens de

la dignité gouvernementale incarnée dans sa personne, s'astreignit à la dure nécessité de faire une déclaration ministérielle en pantomime. Rien de plus étrange que cette belle et imposante figure du marquis di Rudini, gesticulant et remuant les lèvres comme dans une scène où un acteur débite un rôle de muet.

Le tumulte, d'ailleurs, était arrivé à son comble ; des cris on en était venu aux coups, dans l'enceinte de Monte-Citorio ; et c'est au milieu de ces violences sans exemple que le président dut, comme par deux fois la veille, suspendre la séance en se couvrant.

La minorité avait décidément dominé la majorité. On le comprit pendant la longue suspension de séance qui s'ensuivit. On négocia. Il fut convenu qu'à la reprise de la séance il ne serait plus question de l'interpellation Brin, et que l'on se bornerait à échanger d'extrême droite à extrême gauche des paroles courtoises et amicales effaçant tout ensemble et injures et coups.

Les adversaires de l'alliance germanique triomphaient définitivement. Le gouvernement était vaincu. Pendant deux séances consécutives, sa politique s'était trouvée en échec. Le ministère avait été mis dans l'impossibilité matérielle, absolue de faire entendre sa parole. Libre à lui de considérer comme un vote de confiance les applaudissemens dont les députés de la majorité, plus en haine de leurs collègues d'extrême gauche que par amour de la triple alliance, avaient salué la mimique à laquelle il avait dû se livrer. Ce qui est certain, c'est que nul, ni dans la chambre, ni dans le pays, ne peut dire que la voix du gouvernement soit arrivée aux oreilles des représentans de la nation.

Or, cela est grave ; car le lendemain même l'empereur d'Allemagne annonçait, dans la forme quelque peu grotesque que j'ai déjà indiquée plus haut, que la triple alliance était renouvelée. Et le même jour, lundi 29 juin, M. le marquis di Rudini, comme s'il se conformait à quelque chose de convenu entre Berlin et Rome, prononçait devant le sénat les paroles suivantes : « A l'égard de nos rapports avec les puissances centrales, on sait depuis longtemps qu'ils sont intimes et que vive et sincère est l'amitié de l'Italie pour l'Allemagne et pour l'Autriche. Les traités souscrits sont une sûre et solide garantie de paix. Le moment de leur échéance approchait. Il était naturel qu'il y eût une période d'hésitations, de doutes, d'incertitudes qui agitaient l'opinion en Italie comme au dehors. J'ai pris en conséquence des accords, et j'affirme que, avant même que les traités anciens viennent à échéance, les nouveaux seront déjà en vigueur depuis longtemps, car la politique extérieure ne comporte pas de solutions de continuité. Nos alliances, maintenues fermement et sincèrement, assureront la paix à l'Europe pour longtemps. Je crois que l'Europe entière devra

reconnaître que l'œuvre du gouvernement italien a été sage et pacifique. Dix années d'expérience auraient dû suffire à dissiper les défiances ; j'espère que ces nouvelles et très nettes déclarations ajouteront quelque chose à l'expérience déjà faite et convaincront tout le monde que nos intentions sont des intentions de paix et non d'agression. La paix sera conservée; les défiances s'évanouiront. Je crois que le gouvernement a rendu un service au pays ; j'espère que le sénat approuvera notre politique inspirée par le bien de l'Italie et par le désir de lui assurer une situation forte en Europe. » *Très vives et générales approbations,* ajoute le journal officieux *l'Opinione,* auquel j'emprunte ce texte de la déclaration ministérielle. Donc les sénateurs qui sont nommés par le gouvernement ont approuvé; mais les députés, qui sont élus par la nation, n'ont pas entendu. Il y a là une lacune grave.

Si la triple alliance, comme l'affirme le président du conseil, n'a fait que conclure un nouveau bail de paix, et si, pendant toute la nouvelle durée qui lui est assignée, elle n'a pas, pour l'Italie, la conséquence de nouveaux et trop ruineux sacrifices, les responsabilités de cette lacune pourront être éludées. Mais si cette politique extérieure ainsi continuée devait entraîner la continuation d'une politique militaire accablante pour la fortune publique et privée de l'Italie; si surtout elle devait, pour une cause quelconque, occasionner la participation de l'Italie à une guerre, alors, les responsabilités apparaîtraient dans toute leur gravité. Alors, M. di Rudini peut en être certain, pas un des députés qui ont applaudi à la déclaration gesticulée dans la séance du 28 juin n'oserait dire qu'il a approuvé le renouvellement de la triple alliance; tous, au contraire, s'empresseraient, avec l'absence de courage qui est la caractéristique des collectivités, de maudire sa politique et sa personne. Bienheureux si les malédictions qui l'atteindraient en ce cas ne passaient pas au-dessus de sa tête pour atteindre plus haut que lui; car, dans toute cette période, la force des circonstances a, comme je l'ai dit plus haut, entraîné le ministère qu'il préside à découvrir la couronne plus que ce n'eût été désirable.

Or, je n'irai certes pas aussi loin, dans cet ordre d'idées, que « l'homme d'État du continent » l'a fait dans *la Dynastie de Savoie, le pape et la république* (1), cet écrit si circonstancié, cette démonstration si serrée, qui empêche M. Crispi de dormir et lui a déjà fait publier deux réfutations successives. Je n'irai certainement pas à des conséquences aussi extrêmes, dont la légitime popularité qui entoure le roi Humbert me paraît, quant à présent,

(1) Voir la *Contemporary Review* du 1er avril 1891. Voir aussi la *Justice,* qui donne la traduction française de cet écrit dans ses numéros des 4, 5, 6, 7, 8 et 9 avril.

devoir garantir sa dynastie; mais il serait absurde de croire que le prestige de la couronne n'aurait pas à en souffrir. Un souverain, quelque aimé de ses sujets qu'il puisse être, n'encourt jamais impunément leur mécontentement. Auraient-ils lieu d'être mécontens de la couronne si, par le fait d'une politique qu'on pourrait tendre à lui attribuer, il arrivait que des calamités vinssent à les frapper? Toute la question est là. Mais comment pourraient-ils n'être point mécontens en pareil cas, lorsque la ligne politique à laquelle ils devraient leurs souffrances leur serait présentée par l'opposition comme ayant été conçue moins dans un intérêt national que dans des vues dynastiques?

M. di Rudini, dans la phraséologie vague qu'il a adoptée depuis qu'il dirige les affaires extérieures de son pays, évite toujours de mettre les points sur les *i*. C'est ce qu'il a fait encore dans sa déclaration au sénat que l'on vient de lire. Comme s'il sentait que l'opinion publique ne lui saurait nul gré d'apprendre brutalement que le renouvellement de la triple alliance est un fait accompli et sur lequel il n'y a plus à revenir, il a employé, pour l'annoncer, cette prudente figure de rhétorique ministérielle : « Avant que les anciens traités viennent à échéance, les nouveaux seront déjà en vigueur depuis longtemps. » On sent, dans cette formule timide, l'appréhension du qu'en dira-t-on. Mais plus encore se fait-elle sentir, cette appréhension, dans le silence absolu qu'il garde sur la durée du nouveau lien contracté par l'Italie. Le fait, très grave, de l'annonce de cette durée, il a préféré le placer sous l'abri protecteur d'une responsabilité anglaise, de même d'ailleurs que, dans le début de son discours que j'ai négligé de transcrire, c'est de l'annonce d'un accord italo-anglais qu'il s'est couvert pour oser affirmer le renouvellement de la triple alliance. C'est donc dans ces termes que, par un télégramme de Londres, on a fait savoir à l'Italie pour combien d'années ses destinées sont de nouveau liées à celles des puissances germaniques :

« Londres, 30 juin. — Le *Standard* annonce *officiellement* que le traité de la triple alliance a été signé, avec certaines modifications, pour une période de six années (1). »

Six et neuf font quinze. L'Italie aura donc immobilisé, pendant quinze ans, tous ses intérêts, politiques, militaires, économiques, sociaux, tous, dans un même cercle; tous, comme si dans un temps aussi long, il ne pouvait pas se produire tel ordre de faits exigeant qu'elle pût se trouver libre de leur imprimer une autre direction! Mais de quel nom peut se nommer un semblable système d'alliance à perpétuité? Le nom de sainte-alliance est usé

(1) *Secolo* du 2 juillet 1891.

autant que odieux ; triple alliance ne dit rien ; c'est bien par alliance dynastique que l'opposition le traduira.

Que l'on passe en revue toutes les alliances qui ont été conclues dans la seconde moitié de ce siècle. L'alliance anglo-franco-italo-turque de 1854, qui eut pour résultat la guerre de Crimée ; l'alliance franco-sarde de 1858, d'où sortit la guerre de Lombardie ; l'alliance anglo-française de 1860 pour la répression des massacres de Syrie ; l'alliance anglo-française de la même année 1860 pour le châtiment à infliger à la Chine ; l'alliance anglo-franco-espagnole de 1862 pour l'expédition du Mexique ; l'alliance austro-prussienne de 1864 pour la conquête des duchés ; l'alliance italo-prussienne de 1866 pour la délivrance de Venise et l'expulsion de l'Autriche de la confédération allemande ; toutes, même les alliances d'intérêt panslavique, conclues incidemment par la Russie avec les petits états danubiens pendant la guerre turco-russe de 1878, toutes ont été conclues en vue d'un but déterminé et pour un temps très limité.

Mais, nous dira-t-on, la triple alliance aussi a son but parfaitement déterminé, et ce but c'est la paix. Il faut que l'on en finisse avec ces jeux de mots qui, lorsqu'il s'agit du sang et de l'existence des nations, ne sont qu'une offense à la moralité universelle. On s'allie toujours pour la paix, c'est-à-dire pour les conditions de la paix à conclure à la suite d'une guerre que l'on prémédite ; mais s'allier pour imposer la paix, c'est exciter autrui à mettre ses forces en état de résister ; c'est, en réalité, provoquer la guerre ; car, ainsi que l'a dit un poète dont tout le monde en Italie sait par cœur les sentences,

Se l'esca avvampa, stupir non dee chi l'avvicina al fuoco (1).

Au surplus, une alliance de deux ou plusieurs puissances militaires ne peut s'entendre que dans le sens *offensif* ou dans le sens *défensif*. Un troisième terme, celui, par exemple, du sens *expectatif*, n'a pas encore trouvé place dans le vocabulaire diplomatique. Or, j'admets qu'aucun des membres de la triple alliance n'ait des vues offensives. J'admets que l'Allemagne ne poursuive qu'un but défensif contre les intentions de revanche qu'elle peut prêter à la France ; j'admets que l'Autriche n'ait que des intentions défensives contre les projets agressifs qu'elle peut supposer à la Russie à propos de leur situation respective dans la question slavo-orientale. Mais l'Italie, quel intérêt défensif a-t-elle à entrer

(1) « Si l'amorce s'enflamme, qui l'approche du feu n'a pas à s'en étonner. » (Metastasio.)

dans une ligue qui, malgré ses meilleures intentions pacifiques, peut l'exposer à devoir faire la guerre soit à la France, soit à la Russie, — la Russie, placée à une énorme distance d'elle, et dont rien, absolument rien, ne la divise ; la France, sa voisine il est vrai, mais à qui la configuration des territoires respectifs interdit de convoiter un seul pouce de terre italienne?

Ici M. Crispi prend la parole. « Quel intérêt? Je vais vous le dire, moi, répond-il. L'intérêt que l'Italie a à se jeter dans cette tourmente, c'est la guerre offensive contre son unité, dont la France ne cesse de la menacer en vue du rétablissement du pouvoir temporel des papes. »

Toute la presse italienne, moins quelques journaux appartenant en propre à cet homme d'État, ou s'inspirant de lui, a crié à l'absurde, comme la presse française, j'ajoute même comme la presse anglaise, malgré l'intérêt évident de la politique anglaise à maintenir l'Italie et la France en état de suspicion et de discorde. Pas si absurde qu'on l'a dit pourtant. M. Crispi, au contraire, s'est montré, dans les deux écrits qu'il a envoyés à la *Contemporary Review,* l'habile homme qu'il a toujours été. Cette revue avait publié, dans la livraison du 1er avril que j'ai citée plus haut, un article qui a produit une profonde sensation en Italie ; et, si la presse italienne en a peu parlé, c'est peut-être parce qu'il y était traité de matières délicates que le code pénal italien punit de peines très sévères (1). Cet article, qui est un véritable précis d'histoire documentée des trente dernières années de la politique italienne, disait en substance à la monarchie italienne : Vous êtes une monarchie de droit révolutionnaire, et vous liez votre cause à celle des monarchies de droit divin. Vous êtes un produit de l'esprit de libéralisme, et vous vous solidarisez avec des trônes qui ont pour base les principes du despotisme. Vous êtes une expression vivante de l'esprit de latinité et vous forcez l'Italie, cette nation latine par excellence, à se liguer avec une race qui aspire à étouffer la civilisation latine sous le triomphe définitif de la civilisation germanique. Vous reniez ainsi toutes vos origines, et vous vous exposez à en porter la peine. Prenez garde! Et pour ajouter du poids à l'avertissement qu'il donnait ainsi à la couronne d'Italie, l'auteur indiquait que, si dans la guerre contre la France qui pourrait sortir de ce système d'alliances, cette puissance était victorieuse, elle ne pourrait exiger, comme compensation, aucun territoire italien, faute de raisons, soit politiques, soit militaires, de le convoiter ; qu'elle ne

(1) Article 125 du code pénal : « Quiconque publiquement fait remonter au roi le blâme ou la responsabilité des actes de son gouvernement est puni de la détention jusqu'à un an et d'une amende de cinquante à mille francs. »

pourrait non plus vouloir le retour de l'Italie à ses anciennes divisions territoriales, le souvenir des accablantes et dangereuses nécessités de l'occupation de Rome lui étant à cet égard d'un enseignement plus que suffisant; que la seule satisfaction qu'elle pourrait souhaiter, en raison de sa victoire éventuelle, ce serait l'établissement, en Italie, d'une république; que l'exemple donné ainsi par l'Italie serait aussitôt suivi par les autres nations latines, demandant à se confédérer pour constituer une barrière infranchissable aux projets envahissans du pangermanisme. Et, incidemment, mais très incidemment, il faisait allusion à l'adhésion qu'une telle solution devrait trouver aussi dans le parti clérical italien. Et l'auteur explique clairement sa pensée sur ce point : l'Église, d'après lui, ne songe plus au rétablissement du pouvoir temporel; elle ne vise plus qu'à développer son influence sociale sous une nouvelle forme, qui est la conséquence de notre temps; mais, pour atteindre ce but, elle a besoin que son chef vive côte à côte avec un pouvoir civil avec lequel il puisse s'entendre. Or, la conciliation du pape et du roi, « de ces deux souverains dont l'un vit dans un palais ravi à l'autre, » n'est pas possible. D'où la conséquence de la nécessité de l'existence d'un pouvoir républicain se substituant au pouvoir royal, pour que la papauté puisse enfin se concilier avec l'Italie moderne et unifiée.

Telle est la thèse exposée dans l'article en question.

M. Crispi, avec sa très grande pénétration, a senti le danger de voir se répandre en Italie des idées aussi justes et qui sont en si grande opposition avec le système politique dont il s'est fait la personnification la plus exacte. Il en a senti également le danger au point de vue de l'opinion anglaise, dont l'appui est si nécessaire à la politique italienne. Il a cherché l'expédient qui pouvait en neutraliser l'effet, et il l'a trouvé. Dégageant de l'article auquel il voulait répondre toute la partie démonstrative et documentaire qu'il était impuissant à réfuter, il en a pris, en la dénaturant, la partie incidente. Il a voulu, comme on dit vulgairement, faire « perdre la piste. » Il s'est donc emparé de la question cléricale, dans laquelle il était certain de se rencontrer d'accord avec l'esprit d'unitarisme italien aussi bien qu'avec l'esprit de protestantisme anglais, et il l'a présentée du mieux qu'il a pu, à son point de vue. S'il n'a pas été plus probant dans sa démonstration, ce n'est point de sa faute. Si habile qu'il soit, il ne pouvait pas, en réalité, arriver à prouver que ce qui n'est pas existe. Mais l'expédient n'était pas moins choisi avec une grande dextérité. Il prouve une fois de plus combien M. Crispi était bien à sa place parmi les principaux acteurs de ce grand drame politique dans lequel l'esprit public européen fut amené, à force d'habiles coups de scène, à laisser

l'Italie se faire, et la monarchie sarde entraînée à se laisser hisser sur le trône d'Italie par des bras révolutionnaires, par des bras républicains.

A côté de ce but d'intérêt purement politique, M. Crispi, lorsqu'il cherche ainsi à dépister l'opinion, en poursuit d'ailleurs un autre, qui est de l'intérêt de sa popularité personnelle ; et, dans cet ordre d'idées particulier, il ne se montre pas moins habile que dans l'autre. L'auteur de l'article dont il cherche à effacer le souvenir le présente, lui Crispi, comme s'étant fait agent provocateur d'une guerre pour compte de l'Allemagne; des esprits autorisés et en situation de connaître les secrets politiques du gouvernement du Quirinal, en tête desquels se plaçait le prince Napoléon, l'ont affirmé de la manière la plus positive ; ils ont accusé M. Crispi d'être allé à Friedrichsruhe pour combiner « une sorte de plan de Plombières renversé, » à la suite duquel la France devait être entraînée à déclarer imprudemment la guerre en 1888 ou 1889, comme l'Autriche le fut en 1859. D'autre part, les partisans du cabinet qui a succédé au sien en février l'accusent obstinément d'avoir été l'unique auteur de la guerre commerciale et financière avec la France, des déficits budgétaires du gouvernement, des provinces et des communes ; ils lui attribuent, en un mot, toute la responsabilité des ruines économiques qui pèsent sur le pays et ont pour cause la détresse dont un grand nombre de familles sont affligées. M. Crispi sent que, tant que l'écho de ces accablantes accusations ne sera affaibli, son retour au pouvoir sera impossible; mais il compte sur l'effet du temps pour en atténuer l'impression, et il prépare ses élémens de revanche pour le moment opportun. Il met, en conséquence, ses moyens de défense en réserve. Le jour de sa rentrée en scène venu, il se gardera bien de rappeler les voyages de Friedrichsruhe où il allait subir l'hypnotisation bismarckienne; il se gardera non moins soigneusement d'évoquer le souvenir de la violation des archives du consulat français de Florence, pas plus que celui des offensantes notes diplomatiques qu'il adressait à la France lors de l'affaire de Massaouah; toutes ces choses resteront dans l'ombre comme y resteront et l'appel de l'escadre anglaise pour défendre la Spezzia et Gênes soi-disant menacées de bombardement, et les prétendus préparatifs français de descente en Tripolitaine, dont toutes les agences télégraphiques à la solde de la Consulta remplissaient les journaux dans les dernières semaines de son ministère. Ce jour-là, M. Crispi dira simplement à ses adversaires : Vos allégations sont fausses, en voici les preuves. Peu de temps avant mon entrée au pouvoir, j'étais si peu considéré comme un ennemi de la France, que le gouvernement français m'envoyait la plaque de la Légion d'honneur ; et, pendant toute la

durée de mon ministère, je n'ai rien fait, quoi qu'on en ait dit, qui pût me rendre indigne de ses sympathies. Que me reproche-t-on? La rupture commerciale? Ce n'est pas moi qui ai dénoncé le traité de commerce; j'ai, au contraire, ouvert des négociations pour en conclure un nouveau. Les dépenses militaires et les déficits budgétaires qui en ont été la conséquence? Mais rappelez-vous bien que je n'ai fait en cela que suivre les penchans du public et du parlement qui, en 1887 et 1888, étaient au moins aussi belliqueux que moi. L'alliance avec l'Allemagne? Ce n'est pas moi qui l'ai faite; elle a été renouvelée deux fois et toujours à des époques où je n'étais pas au pouvoir. Loin de là, à la séance du 28 juin dernier où il s'agissait de protester contre les intentions de la renouveler, attribuées au cabinet Rudini, ne me suis-je pas rendu à mon poste de député pour prêter à la protestation l'appui de ma présence? N'ai-je pas, en cette journée, aidé l'extrême gauche de mes conseils contre les tentatives d'escamotage parlementaire faites par le président de la chambre, comme M. Cavallotti et tous ses amis politiques peuvent en témoigner? Lorsqu'enfin il a été affirmé que la triple alliance était définitivement renouvelée, la *Riforma*, le *Capitan Fracassa* et autres journaux qui m'appartiennent ou s'inspirent de moi ne se sont-ils pas associés avec ardeur au blâme que la presse indépendante infligeait au gouvernement à cette occasion? Quant à mes procédés politiques envers la France, il est faux qu'ils aient été de nature à en faire une ennemie de mon pays, ni même de mon gouvernement. A-t-on oublié la lettre, si amicale pour la France, que j'écrivis au *Rappel* à mon avènement au pouvoir? Et depuis en quoi ai-je démenti ces protestations d'amitié? Voyez mes actes. N'ai-je pas aboli nos tarifs différentiels, tandis que la France maintenait les siens? N'ai-je pas envoyé notre escadre saluer M. Carnot à Toulon, tandis que la presse française, par son attitude inconvenante, empêchait le roi d'aller recevoir à la Spezzia un hommage équivalent de l'escadre française (1)? Lorsqu'une délégation des tireurs français est venue à Rome, qui a conseillé de leur prodiguer les démonstrations affectueuses, de les couvrir de décorations, et de les admettre aux honneurs de la table royale? N'est-ce pas moi? Malheureusement aucune de ces manifestations amicales, qui étaient autant de véritables avances de ma part, ne portait. Pourquoi? Parce que la France, pour son malheur et pour le nôtre, est imbue d'un esprit de cléricalisme qui en fera

(1) La vérité est que M. Crispi, en envoyant l'escadre italienne à Toulon, avait voulu s'en faire un mérite auprès du public italien dont il sentait l'opinion tournée vers la France; mais ce mérite, il ne voulait pas que la France pût l'avoir aux yeux du même public italien, en envoyant à son tour ses vaisseaux saluer le roi à la Spezzia. Voilà pourquoi le voyage royal n'eut pas lieu. Les journaux français n'y furent pour rien.

notre adversaire déclarée tant qu'elle n'aura pu briser notre unité nationale, en rétablissant le pape sur le trône temporel d'où nous l'avons fait descendre. C'est ce que j'ai expliqué par deux fois dans les écrits qu'a publiés la *Contemporary Review*. Et encore, ces écrits, dont on a tant parlé, ne contenaient-ils pas une nouvelle et décisive avance faite à la France? Ne lui disais-je pas : Cessez de vous attarder dans la poursuite d'un irréalisable rêve de politique cléricale, et jetez-vous dans les bras amis que nous vous tendons de tout cœur...

Voilà ce que M. Crispi, dans une couple d'années, plus tôt même peut-être, dira et fera dire par ses amis et par les ennemis du ministère qui sera alors au pouvoir. Et sa parole, appuyée des documens qu'il collectionne, depuis sa lettre au *Rappel* jusqu'à ses articles de la revue anglaise, risquera d'être crue. N'est-il donc point vrai que cette dernière manifestation de son esprit de ressources a été, bien à tort, considérée comme une chose absurde?

Un seul point de sa thèse est juste, et c'en est le point de départ : il a parfaitement raison lorsqu'il dit que la cause efficiente, unique en quelque sorte, de la présence de l'Italie dans l'alliance des puissances germaniques, c'est la question de Rome. L'affaire de Tunis n'a été que la circonstance occasionnelle de la déplorable détermination qui, en 1882, lui fit solliciter son admission dans cette ligue. La chancellerie allemande sut exploiter très habilement la terreur, superstitieuse bien plus que fondée, qu'a l'unitarisme italien de se voir enlever Rome. Elle inspirait, dans le courant de 1881, les articles furibonds de la *Post* de Berlin, démontrant que la situation du pape n'était ni digne ni sûre en Italie, et engageant sa sainteté à se réfugier à Fulda. Elle faisait mine de renouer des relations officielles avec le saint-siège, ce qui fut considéré en Italie comme un symptôme tout à fait alarmant. La question romaine, au surplus, n'avait jamais été résolue dans les chancelleries européennes. L'Autriche, catholique, a toujours vu le roi d'Italie à Rome d'assez mauvais œil, pour que l'empereur François-Joseph n'ait jamais pu se décider à s'y rendre pour l'accomplissement d'un devoir de courtoisie cependant bien impérieux. On se rappelle, en effet, que le roi Humbert et la reine Marguerite ont fait, en 1881, une visite à la cour d'Autriche. Or, cette visite, même après neuf années d'alliance, n'a pas été rendue. Déjà, il convient de le noter, le vieil empereur Guillaume I[er] lui-même, en 1874, n'avait consenti à rendre qu'à Milan, au lieu de Rome, la visite qu'en 1873 il avait reçue du roi Victor-Emmanuel à Berlin. La France, de son côté, bien qu'elle n'ait jamais songé à rétablir le pouvoir temporel, comme M. Crispi ne craint pas de l'affirmer,

contrairement à toute vraisemblance, cachait mal son dépit des événemens de 1870. Elle se ressouvenait, plus qu'il n'eût été nécessaire, d'avoir vu les Italiens, sur l'amitié de qui elle avait cru pouvoir compter, profiter pour prendre Rome d'assaut, de la douloureuse circonstance où ses désastres l'obligeaient d'en éloigner les troupes qui l'occupaient. C'est sur ce dépit que le parti clérical français, notamment sous les gouvernements de M. Thiers et du maréchal de Mac-Mahon, s'appuyait pour faire des manifestations qui devaient nécessairement inquiéter l'unitarisme italien. L'Angleterre protestante, elle aussi, et, chose plus remarquable encore, sous le ministère libéral de M. Gladstone, avait manifesté sa désapprobation. M. Crispi lui-même l'avoue encore aujourd'hui lorsqu'il fait rappeler par ses journaux « les très vives remontrances du *foreign office* contre le transfert de la capitale de Florence à Rome, détermination susceptible d'exciter une grande agitation en Irlande (1). »

La question de Rome n'était donc pas réglée. A défaut des catholiques de France, les catholiques d'Allemagne pouvaient la poser d'un instant à l'autre, si les habiles menées du chancelier allemand y trouvaient un intérêt. D'autre part, les mêmes menées avaient réussi à créer en Italie un état d'esprit qui y faisait redouter tout ensemble une agression française, en réponse aux déclamations soulevées par l'occupation de Tunis, et une agression autrichienne, en représaille des menaçantes manifestations de l'irrédentisme. C'était beaucoup plus qu'il n'en fallait pour pousser l'Italie à se jeter dans les bras de l'Allemagne. De ses trois adversaires du moment, elle en neutralisait deux en obtenant, pour prix du concours qu'elle leur apportait comme alliée, la garantie non-seulement de son territoire, mais encore de son unité. Et quant au troisième, elle se mettait, par ses alliances, à l'abri des projets belliqueux que, vrais ou faux, elle lui avait supposés.

Voilà les origines vraies de la détermination par laquelle l'Italie, en quelque sorte à son insu et à son corps défendant, comblait les vœu du chancelier allemand à qui son alliance était devenue indispensable depuis que « l'ami sûr, » qu'il avait dû chercher à Saint-Pétersbourg contre le mécontentement de la France après le traité de Prague, devenait à son tour mécontent après le traité de Berlin; si bien que le chancelier avait dû se mettre en quête d'un « nouvel ami sûr, » l'Autriche, pour se prémunir contre lui. Mais ce nouvel ami resterait douteux tant qu'il devrait, avec les forces de l'Allemagne, unies seules aux siennes, courir le risque d'une grande guerre avec la Russie en même temps que celui d'une attaque

(1) Voir la *Riforma* du 10 août 1891.

irrédentiste de l'Italie. Pour que l'Autriche devînt le vrai « ami sûr » dont l'Allemagne avait besoin, il fallait que l'Italie vînt leur apporter un concours de forces nouveau en sa qualité de troisième alliée, en même temps qu'une garantie territoriale, naturellement exclusive des projets de conquête de territoire autrichien qu'on avait pu lui prêter à Vienne (1).

On le voit, l'Italie n'était pas sans excuse lorsqu'elle s'allia pour la première fois aux puissances centrales; et M. Crispi a parfaitement raison de vouloir la justifier, en présence de la sévérité, peut-être irréfléchie, avec laquelle son évolution diplomatique fut alors jugée en France.

Autres temps, autres mœurs pourtant : comme l'a si bien observé M. Bonghi, dans son article du *Fanfulla* cité plus haut, « ces sortes d'alliances ne peuvent durer un long temps sans dommage. » Il ajoutait, pour expliquer sa pensée, que « passé un certain nombre d'années, de nouveaux faits surgissent, » et il en déduisait, comme « naturelle conclusion, » qu'il ne fallait pas renouveler la triple alliance. Des « faits nouveaux » avaient, en effet, « surgi, » et, dans le nombre, il y en avait de nature telle que, peu avant lui, M. Jacini avait pu s'en autoriser pour écrire ces lignes, auxquelles de récens incidens survenus en Russie et en France semblent assigner aujourd'hui une sorte de sens prophétique : « La guerre sera-t-elle empêchée par le fait du renouvellement de la triple alliance? Ce serait possible, si la France restait seule devant la coalition. Mais si la triple alliance se renouvelait, *elle susciterait nécessairement la formation d'une alliance à deux entre la France et la Russie*, toutes deux mécontentes à divers titres et toutes deux visées par elle (2). »

La situation, de 1882 à 1891, s'était sensiblement modifiée : les mobiles de l'Italie ne pouvaient plus être les mêmes. Celui, en particulier, du fantôme clérical, n'avait certes plus aucune raison d'être. Dans cet intervalle, le régime républicain s'est affermi en France, un régime républicain prenant précisément pour base de sa politique, à l'intérieur comme à l'extérieur, l'anticléricalisme; un régime républicain qui n'a pas craint de chasser les congréganistes des écoles et les moines des couvens; un régime pendant lequel, chaque année, la proposition de supprimer l'ambassade près le saint-siège gagne de nouvelles voix à la chambre, au point de laisser redouter qu'un jour prochain peut-être elle en vienne à réunir la majorité ; un régime, enfin, sous lequel un ministre des

(1) Toute cette genèse de la triple alliance a été très franchement exposée par le prince de Bismarck dans le grand discours qu'il prononça au Reichstag le 5 février 1888 dans la discussion relative au renouvellement du septennat militaire.

(2) Voir l'article déjà cité de M. Jacini dans la *Nuova Antologia* du 16 février 1891.

affaires étrangères, M. Goblet, n'a pas hésité à faire officiellement à la tribune du parlement, la déclaration si nette qui suit (1) : « On a dit récemment que le pape ne pouvait compter que sur la France. Si l'on entendait par là qu'il pût espérer de la France un concours quelconque pour le relèvement du pouvoir temporel, c'est une illusion qu'il serait impossible de laisser subsister. Assurément, aucun gouvernement en France, — je ne sais si un autre gouvernement fondé sur d'autres principes que les nôtres agirait autrement, — aucun gouvernement ne consentirait à prendre une semblable responsabilité. En tout cas, j'affirme que ce n'est pas du gouvernement républicain qu'on peut l'espérer ou qu'on peut le craindre. »

Vraiment, M. Crispi, en présence de tant de probans indices, n'a pas été bien inspiré en cherchant à démontrer la nécessité du renouvellement de l'alliance allemande par la persistance du danger d'une guerre française au profit du rétablissement du pouvoir temporel des papes. On s'explique mal qu'un homme d'une si haute valeur intellectuelle ait pu s'embarrasser d'une cause si difficile à défendre. Aussi, en ai-je cherché l'explication dans les motifs de politique personnelle que j'indiquais plus haut, motifs auxquels s'ajoutent ceux des habitudes de l'esprit, qui dominent parfois les intelligences les plus lucides et les obscurcissent. Or M. Crispi a deux vieilles habitudes d'esprit qui sont: la vaticanophobie et la germanomanie.

Quoi qu'il en soit des motifs de M. Crispi ou de ceux, très probablement fort différens, de M. di Rudini, ces deux hommes d'État, si opposés dans leurs vues comme dans leurs origines, sont arrivés à un résultat identique : la triple alliance est renouvelée. Mais le successeur de M. Crispi s'est bien gardé de nous parler du danger clérical auquel personne n'aurait cru. Il nous a dit : J'ai renouvelé la triple alliance, parce que c'était le moyen d'assurer à notre politique la protection de l'Angleterre, « de l'Angleterre qui m'en a fait une condition (2). » Celle-ci est une raison bien autrement sérieuse, bien autrement politique, et qui était sûre d'avance d'impressionner beaucoup de gens, même parmi ceux-là qui ne voulaient plus de l'alliance allemande et du trouble qu'elle occasionnait dans les relations de l'Italie avec la France.

On ne peut pas mettre en doute la véracité de M. di Rudini. S'il a laissé percer autour de lui l'idée d'une pression anglaise s'ajoutant à la pression allemande, c'est que cette pression anglaise a dû

(1) Séance de la chambre des députés du 13 novembre 1888.

(2) C'est en effet dans ces termes que des personnes qui approchent M. di Rudini expliquent non-seulement le renouvellement de la triple alliance, mais encore sa conclusion si étrangement hâtive.

exister; et le fait est de nature à faciliter singulièrement sa justification personnelle.

Ce que l'on peut discuter avec tout le respect qui est dû à sa haute et d'ailleurs très sympathique personnalité, c'est la valeur intrinsèque du résultat qu'il a voulu poursuivre; c'est le plus ou moins bien jugé, de sa part comme de la part de beaucoup de ses compatriotes, des mérites de cette protection anglaise qu'il s'est fait un devoir patriotique d'obtenir d'une manière aussi certaine que possible.

Je vois d'avance mes amis d'Italie crier à l'hérésie; mais il faut que je dise une chose que je crois être une belle et bonne vérité, à savoir que je crains fort que leur confiance dans la coopération anglaise, au cas d'une guerre italienne, ne soit qu'un vieux préjugé, à ranger à côté de celui de leur crainte d'une guerre française, pour raisons de pouvoir temporel.

Certes, l'Angleterre a rendu de grands services à la cause de l'indépendance italienne; mais pour bien apprécier le caractère de ces services, il s'agit de savoir quand et comment ils furent rendus.

Pour démêler les origines de la question, il faut remonter au congrès de Paris en 1856; puis, suivre attentivement l'action de la politique anglaise en Italie, jusqu'à l'époque où la nécessité de cette action n'a plus eu lieu de se faire sentir d'une manière intense, c'est-à-dire vers 1863 ou 1864. Il faut avant tout lire la correspondance personnelle très suivie que le comte de Cavour entretenait avec le marquis Emmanuel d'Azeglio, ministre du roi de Sardaigne à Londres, et qui commence précisément à l'époque du congrès de Paris. Dans ces lettres, que le grand homme d'État piémontais a toutes *écrites de sa main*, avec la mention *particulière et confidentielle* (1), il racontait des séances officielles, comme de ce qu'on pourrait appeler les coulisses du congrès, tout ce qu'il en fallait pour faire bien saisir à son représentant en Angleterre les péripéties du travail de préparation auquel il se livrait en vue de l'affranchissement de l'Italie : il voulait ainsi le mettre en état de le bien seconder dans ses conversations avec les hommes politiques anglais de tous les partis. On y voit, outre la prodigieuse puissance de travail de cet homme illustre, les admirables ressources d'ingéniosité et de souplesse dont il était doué, ressources dont l'emploi n'avait qu'un mobile et qu'un but : le succès de ses grands et patriotiques projets. Il s'appliquait à plaire à tous et il y réussissait à merveille : à ses collègues du congrès, moins, bien entendu,

(1) Voir *la Politique du comte de Cavour,* — de 1852 à 1866. — Lettres inédites avec notes. Par Nicomede Bianchi. Turin. Chez Roux et Favale. 1885.

les collègues autrichiens avec qui ses rapports étaient naturellement très tendus, tandis que les Russes, à qui il venait de faire la guerre, prenaient beaucoup de goût pour lui. « Je m'aperçois, lui disait le prince Orlof dans un moment d'expansion, que nous n'étions ennemis qu'à demi. J'espère que nous ne tarderons pas à être entièrement amis (1). »

A leurs femmes et aux femmes des personnages influens de leur pays, que l'intérêt qui s'attachait aux travaux du congrès attiraient en ce temps à Paris, il leur faisait une cour assidue, à laquelle il ne dédaignait pas de faire participer leur caniche, quand elles en avaient un. « Je soigne les Hollands autant que je peux, écrivait-il. Je vais déjeuner en petit comité avec eux et je tâche d'être aimable avec tout le monde, *même avec le chien de milady*. Jugez de mon succès : je suis déjà parvenu à lui faire mettre ses grosses pattes sur mon bel habit tout neuf (2). »

Mais c'est surtout sur l'empereur qu'il s'efforçait d'exercer son charme, et, dans l'entourage de ce souverain, sur quiconque, homme ou femme, pouvait avoir l'oreille du maître.

Il serait trop long de passer en revue tous les plans qu'il soumettait à Napoléon III et qui étaient toujours accueillis avec bienveillance : il s'agissait tantôt des duchés de la Haute-Italie, dont l'empereur, dès cette époque, désirait donner un morceau au Piémont ; tantôt des États du pape et du régime plus libéral qu'il conviendrait d'y organiser ; tantôt aussi des principautés danubiennes, dont l'indépendance et l'union étaient une question qui se reliait, dans la pensée du comte et de son impérial interlocuteur, à celle de l'indépendance italienne. Dans toutes ces questions, moins celle de la Moldo-Valachie, à laquelle l'Angleterre se montrait systématiquement hostile, son collègue anglais, lord Clarendon, que dans ses lettres il désigne souvent par le nom de l'*homme au menton*, parce que le noble lord avait l'habitude de se frotter le menton quand il hésitait à parler, comme Napoléon III caressait sa moustache dans des occasions analogues ; dans toutes ces questions, dis-je, dans celles du moins qui se rapportaient directement à l'Italie, mais surtout aux États pontificaux, son collègue anglais se prêtait souvent à ses vues, cherchant même à influencer l'empereur, et rarement il y faisait obstacle.

Aussi l'entente de Cavour avec la diplomatie anglaise fut-elle parfaite, tant que dura le congrès, jusques et y compris la célèbre séance du 31 mars, dans laquelle il eut la gloire de poser la question italienne, qui, en réalité, était étrangère à celles que le congrès

(1) Lettre du 2 mars 1856.
(2) Autre lettre de la même date, 2 mars 1856.

avait à régler, et de faire que, désormais, elle s'imposât en Europe aux préoccupations des cabinets comme aux entraînemens de l'opinion.

C'est seulement après la signature du traité de Paris et un court voyage qu'il fit à Londres avant de rentrer à Turin, qu'il commença à deviner le véritable sentiment du cabinet de Saint-James à l'égard des affaires d'Italie. Ce sentiment, voici comment, peu après son retour en Piémont, il l'exprimait :

« Turin, 24 mai 1856.

« Je m'explique fort bien le changement qui s'est opéré dans lord Clarendon. A Paris, il craignait le mauvais effet que le traité de paix aurait pu produire en Angleterre. Il voulait gagner un peu de popularité par la question italienne. Maintenant que la paix a été acceptée, il voudrait ensevelir la question pour longtemps. ... Ce qu'il y a de mieux à faire pour le moment, c'est de laisser tranquille le ministère anglais, se tenant dans la plus grande réserve, de manière toutefois à lui laisser deviner que *nous ne sommes pas transportés de reconnaissance* de ce qu'il a fait depuis la conclusion de la paix. »

Cette lettre est suivie d'une centaine d'autres dans lesquelles on voit le désappointement de Cavour s'accroître sans cesse jusqu'à l'indignation et à la colère.

Je ne pourrais les citer toutes sans sortir du cadre que je me suis tracé. Le lecteur, curieux d'études politiques rétrospectives, en trouvera la collection complète dans le livre de M. Nicomede Bianchi que j'ai déjà cité.

Dans le nombre, je n'en détacherai qu'une ou deux par an, et ce afin d'indiquer comme quoi, malgré la marche du temps et les changemens des ministères anglais, la politique anglaise en Italie confirmait invariablement cette première appréciation de M. de Cavour.

En voici une datée de la même année 1856 (15 octobre), qui prouve que l'opposition tory ne donnait pas moins lieu de mécontentement au cabinet de Turin que le ministère whig.

« Ce qui m'a le plus frappé, c'est le discours de Disraeli. Après les protestations des tories, j'étais loin de m'attendre à cette violente philippique contre l'Italie et contre nous. *On dirait que ses paroles ont été dictées par l'Autriche...* »

Voici maintenant pour l'année 1857 :

« Turin, 28 mars.

« Je suis très reconnaissant à lord Clarendon de sa franchise. En politique, rien n'est plus dangereux que les *illusions ;* je lui sais

gré d'*avoir voulu détruire la moindre trace de celles que j'avais pu concevoir* à l'occasion du traité de Paris. Au fond, les franches déclarations de lord Clarendon ne m'ont rien appris de nouveau, car *il y a longtemps que je m'aperçois que la cause italienne a complètement perdu les sympathies du gouvernement anglais.* J'en suis affligé, mais non découragé. *L'alliance avec l'Autriche est maintenant la base de la politique anglaise.* Lord Palmerston revient, sur la fin de sa carrière, aux erremens qu'il a suivis lorsque, dans son jeune âge, il débutait sous les auspices de lord Castlereagh. Je crois que c'est une grande faute dont l'Angleterre aura tôt ou tard à se repentir; mais je reconnais que nous n'avons aucun moyen pour l'empêcher de la commettre... »

Au commencement de l'année 1858 avaient eu lieu la chute du ministère whig et l'avènement du ministère tory, dont Cavour juge la politique à son égard comme il suit :

« 23 avril.

« Si le gouvernement anglais veut nous abandonner de la manière la plus *ignoble*, il est le maître de le faire. Mais nous avons du moins le droit d'*exiger qu'il soit poli* (1). »

Cette année, quant aux impressions de Cavour à l'égard de la politique anglaise, devait finir comme elle avait commencé. Voici ce qu'il écrivait un mois, jour pour jour, avant les paroles de blâme que Napoléon III adressa, le jour de l'an de 1859, à l'ambassadeur d'Autriche et qui eurent tant de retentissement.

« Turin, 1er décembre 1858.

« Nous ne pouvons pas espérer de modifier la politique de l'Angleterre en notre faveur. *Elle est devenue autrichienne ;* il faut bien en prendre son parti. Salvagnoli m'a raconté ses conversations avec lord Palmerston et lord John Russell. Ils sont, en paroles du moins, cent fois pires que les tories... »

En janvier 1859, l'Angleterre s'était signalée par la véhémente admonestation que M. de Cavour avait reçue de sir J. Hudson (2) à propos du discours royal dans lequel Victor-Emmanuel constatait « les cris de douleur » de la nation italienne. Le roi lui-même n'avait pas été ménagé dans cette mercuriale d'une sévérité si excessive. Le gouvernement anglais ne craignait pas de l'accuser « d'ambition ou d'imprudence » et de le montrer comme « soufflant la révolution au cœur des sujets des États voisins. »

(1) Lord Malmesbury, en qualifiant la conduite du cabinet de Turin, s'était servi, dans une note, du mot *unfair*, qui équivaut à peu près à *déloyale*.

(2) Voir les dépêches de lord Malmesbury des 9, 12 et 13 janvier 1859.

Cavour supportait mal tant d'arrogance. Par momens, il éclatait. Voici, par exemple, comment il s'exprimait à l'égard de la presse anglaise dont une partie montrait au Piémont autant de mauvais vouloir que le *foreign office :*

« Janvier 1859 (sans date de jour.)

« J'ai vu avec douleur ou, pour mieux dire, avec indignation, le revirement opéré par le *Times*. L'article que contenait le n° du 10 est tellement infâme *que j'aurais payé une forte somme pour en souffleter l'auteur*. Si les âmes honnêtes et généreuses en Angleterre n'en sont pas indignées, il faut s'en affliger plus pour l'Angleterre que pour nous... »

Cependant les événemens suivaient leur cours. La guerre paraissait de plus en plus inévitable. La proposition de réunir un congrès avait surgi. L'Autriche n'y adhérait qu'à la condition préalable du désarmement du Piémont. L'Angleterre, d'accord avec la Prusse, se fait l'organe de cette proposition offensante; mais lorsque M. Sackwill West, chargé d'affaires anglais, prononce les mots de « désarmement immédiat de la Sardaigne (1), » la réponse de Cavour, pour être plus parlementaire que celle que l'on prête au général Cambronne, n'est certes pas moins énergique ni moins insolente : « Je réponds que je ne réponds point! »

Je pourrais aisément multiplier les citations, car l'activité épistolaire de ce grand homme, non moins féconde que celle qu'il déployait dans chacune des branches de son action gouvernementale si intense, offre un vaste champ à qui veut glaner des observations de même nature. Ce que j'en donne me paraît, d'ailleurs, suffire amplement à prouver cette vérité historique que, tandis que le Piémont, d'accord avec la France (2), préparait la délivrance de l'Italie, l'Angleterre appliquait tous ses efforts à faire avorter des projets qui étaient en opposition directe avec sa politique. Elle ne voulait ni l'affaiblissement de l'Autriche, ni la lacération des clauses des traités de 1815, dans lesquelles cette puissance puisait le droit d'opprimer la nation italienne.

Mais ces impressions pourraient paraître insuffisantes si elles n'étaient recueillies que dans le cercle de l'action piémontaise officielle dont Cavour était l'âme et le cerveau. On pourrait croire

(1) Voir la lettre de Cavour à Massimo d'Azeglio (qu'il ne faut pas confondre avec Emmanuel d'Azeglio) en date du 14 avril 1859.

(2) La France savait cependant déjà qu'en soutenant l'Italie elle risquait une guerre dans laquelle, outre l'Autriche, elle pouvait avoir à combattre la Prusse et tous les autres États germaniques. « Il, — l'empereur, — m'a dit que toute l'Allemagne est contre lui. » (Lettre de Massimo d'Azeglio à Cavour, de Paris, 17 avril 1859, deux jours avant l'*ultimatum* autrichien.)

que là l'influence française aurait pu parvenir à troubler les idées des hommes d'État italiens et à leur faire voir la politique anglaise sous un jour inexact.

Il m'est facile de produire, à titre de contre-épreuve, des notions que je trouve dans un livre de Mme Jessie-White Mario. Le témoignage de la veuve d'Alberto Mario, Anglaise de naissance, Italienne de cœur, ne saurait être récusé; son mari, grand écrivain autant que grand patriote, était républicain et fédéraliste, adversaire déterminé par conséquent des Piémontais, monarchistes et unitaires, et surtout de la politique napoléonienne; très hostile personnellement à Cavour, dont, dans son entourage, on germanisait le nom en l'orthographiant *Kavour* (1), comme pour dire qu'il fallait le détester autant qu'un *tedesco*.

Mme White Mario, pour d'autres raisons aussi, doit paraître non suspecte. D'une manière générale, ses amitiés se trouvaient confinées dans le cercle des hommes politiques italiens les plus hostiles à la France, de ceux-là qui, comme M. Crispi, signaient, en 1859, la protestation demeurée célèbre contre la participation de l'armée française à la guerre de délivrance de l'Italie. Aujourd'hui encore elle conserve intactes ses préférences pour l'ex-premier ministre, dont elle exalte avec enthousiasme les mérites dans la *Riforma* (2), aussitôt après l'apparition de chacun des articles qu'il fait paraître dans la *Contemporary Review*. Je ne voudrais pas cependant que l'on se méprît sur mon véritable sentiment à l'égard de cette dame qui ne fut pas moins vaillante à la guerre de coups de fusil qu'elle ne l'est à la guerre de coups de plume. Je me hâte, au contraire, de constater qu'elle a droit à la reconnaissance des cœurs français pour avoir suivi, dans la guerre de France contre la Prusse, le glorieux condottière, dont la France et l'Italie s'apprêtent à glorifier la mémoire devant le splendide monument que le sculpteur Gustave Déloye lui a dressé à Nice, et dans lequel son habile ciseau a rendu d'une manière si heureuse cette sublime inspiration : les deux sœurs latines protégeant et enveloppant de leurs deux drapeaux entremêlés le berceau d'un enfant qui fut l'apôtre armé de la latinité, *Giuseppe Garibaldi*.

Or, pour revenir à Mme White Mario, on rencontre dans son livre sur Agostino Bertani plus d'une confirmation de ce qu'avait de juste l'irritation de Cavour à l'égard de l'Angleterre. Pour ne pas multiplier mes citations, je me bornerai à extraire quelques paragraphes significatifs d'une lettre écrite à Agostino Bertani par Pa-

(1) Voir, dans *Agostino Bertani e i suoi tempi*, les lettres de l'ami le plus intime de Mario, le célèbre tragédien Gustavo Modena, qui, lorsqu'il écrivait de Turin, les datait de *La Meccafetida*, « La Mecque fétide. »

(2) Voir la *Riforma* du 19 juin et du 10 août 1891.

nizzi, — Panizzi, le grand patriote et le grand érudit, qui a tant fait pour la cause italienne en Angleterre, et dont la mémoire est l'objet de tous les respects en Italie. Voici ce qu'il écrivait de Londres, *British-Museum* (1), 7 février 1859 :

« Vous me demandez ce que l'on pense ici de la guerre probable et des sentimens que l'on nourrit envers l'Italie. Ici, quoi qu'on en dise, *ils sont, au fond, tous pour l'Autriche*. Je ne veux pas dire cependant qu'ils iraient jusqu'à prendre part à la guerre. Il est naturel qu'ils veuillent la paix ; ils s'en trouvent bien et le *statu quo* leur convient à merveille : il est naturel aussi *qu'ils aiment mieux une Autriche puissante*, car l'Autriche est leur alliée naturelle contre la France et la Russie, seules puissances dont ils aient quelque chose à craindre . . . .

... Voici ce que je crois : l'aide de la France peut, comme vous dites, être fâcheuse ; cela n'est pas douteux. *Mais que peut-on faire sans elle?* L'Italie est si malheureuse, qu'elle ne pourrait être pis même si, ce qu'à Dieu ne plaise, on était battu. Mais la France, après tout, outre qu'elle est une aide nécessaire, *l'unique planche qui peut nous sauver du naufrage*, peut aussi être une aide non fâcheuse. C'est un risque à courir, mais comment faire?.. (2) »

Je croirais superflu de chercher à démontrer que, sans le conflit qui a mené les armées franco-piémontaises victorieuses de Montebello à Solferino, les faits successifs qui ont, après Villafranca, achevé la libération et l'unification de la péninsule, n'auraient pu se produire.

Je crois, d'autre part, en avoir assez dit pour démontrer avec la clarté de l'évidence cette vérité : que, au moment des résolutions suprêmes, au moment où se préparait la guerre de 1859, l'Angleterre a tout fait pour empêcher cette guerre d'éclater. Il y a plus ; l'annonce de la déclaration de guerre souleva en Angleterre un torrent d'opinion dont la violence emporta le ministère tory, qui n'avait pas su le prévenir. Cette violence s'adressait surtout à la France, qui avait osé s'attaquer à la vieille alliée continentale de John Bull. Aussi, la couronne, cédant au courant de l'esprit public, s'empressa-t-elle de décréter d'office des dépenses considérables d'armemens, sans même attendre que fût élue la nouvelle chambre qui devait les sanctionner, et qui d'ailleurs poussa son approbation jusqu'à voter une notable augmentation des mêmes dépenses (3).

(1) Panizzi avait au *British-Museum* une situation importante que les Anglais lui avaient assignée en témoignage de sympathie pour sa personne et de considération pour ses talens. — Raison de plus, par conséquent, pour qu'il ne pût être porté à juger sévèrement leur attitude envers son pays.

(2) Voir Jessie-White Mario, *Agostino Bertani e i suoi tempi*, p. 309.

(3) Séance de la chambre des communes du 9 août 1859.

Voilà donc l'Angleterre en armes, menaçante, tandis que, d'un autre côté, la confédération germanique mettait sur pied trois cent mille hommes en Prusse et trois cent mille hommes dans les autres États allemands.

Le nouveau ministère whig, dont les lords Palmerston et Russell étaient les chefs, ne songeait pas, certes, à faire la guerre pour replonger l'Italie dans les fers de l'Autriche; il lui suffisait, pour le succès de l'habile politique qu'il comptait suivre désormais, que Napoléon III fût assez intimidé pour arrêter le cours de ses victoires, et laisser en partie irréalisées les promesses de son célèbre programme : « l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique. » L'attitude de l'Angleterre contribua, en effet, beaucoup à faire prendre à Napoléon, parfaitement d'accord avec Victor-Emmanuel (1), la résolution de négocier avec l'empereur d'Autriche; nous en avons une preuve irréfragable dans l'aveu fait par lord Woodhouse à la chambre des lords (2), d'avoir « transmis les propositions de la France à Vienne *avant Villafranca.* »

Ainsi cette paix de Villafranca, qui a valu tant de malédictions à Napoléon III de la part des patriotes italiens, a été, pour une bonne part au moins, l'œuvre de l'Angleterre, — de l'Angleterre qui, à dater de ce moment, est néanmoins devenue l'objet de la reconnaissance exclusive des Italiens; tandis que la France, liée par le traité de paix qu'elle venait de conclure, enchevêtrée dans les entraves que la question de Rome lui avait mises aux pieds, était condamnée à une attitude diplomatique devant nécessairement lui attirer leur haine.

A partir de la paix de Villafranca, la politique anglaise change son orientation. D'autrichienne qu'elle avait été, elle devient italienne. Malgré son inconséquence apparente, elle reste parfaitement logique; elle ne varie que dans sa modalité. Son mobile est facile à discerner. Il fallait à l'Angleterre ou une Italie impuissante, telle que l'avaient faite les traités de 1815 en la livrant à l'oppression autrichienne; ou bien une Italie qui, en devenant indépendante et forte, ne pût jamais devenir un auxiliaire de la puissance française.

Le traité de Villafranca se prêtait merveilleusement aux combinaisons anglaises. Il liait Napoléon III vis-à-vis de l'Autriche; quelque favorable qu'en son cœur il fût resté à l'idée de la délivrance complète de l'Italie (3), le respect des accords qu'il avait signés

(1) Voir *Cronaca della guerra d'Italia del* 1859, t. II, p. 4. Rome, *Tipografia tiberina.*

(2) Séance du 9 août 1859.

(3) Un exemple saisissant de ce sentiment caché de Napoléon III se trouve révélé

s'imposait à lui. Il devait toujours et quand même se trouver obligé de prendre une attitude de protestation contre toute tentative révolutionnaire italienne tendant à en violer les stipulations. Cela étant, le rôle de l'Angleterre était tout tracé. Elle n'avait qu'à pousser les Italiens dans la voie de la révolution, pour s'attirer leur gratitude et pour exciter leurs colères contre la France. Elle s'arrêtait par momens dans cette voie, effrayée en quelque sorte des conséquences possibles de son œuvre; comme par exemple, lorsque lord John Russell, dans sa dépêche du 26 novembre 1859, recommandait, au lieu de l'annexion de la Toscane et des Romagnes au Piémont, la fusion de ces deux territoires avec le duché de Modène, pour en former un « État central. » Cette halte s'explique facilement : l'Autriche menaçait de recommencer la guerre. Mais ce n'était qu'une halte. La politique de l'Angleterre avait, pour ruiner l'influence de la France en Italie, un auxiliaire déterminé dans la France elle-même, la France, qui avait posé à Villafranca le principe de non-intervention et ne cachait nullement son intention formelle de reprendre les armes pour empêcher que le résultat de ses victoires vînt à être compromis. Ainsi la politique anglaise reprenait facilement haleine et poursuivait son cours, jusqu'à ce qu'un nouveau cas d'obstacle surgît. C'est ce qui se produisit lorsque, à la suite de son voyage en Prusse où il accompagnait la reine Victoria, et des entrevues qu'il eut à Coblentz avec M. de Schleinitz, lord John Russell, alarmé des dangers de complication que semblait révéler l'attitude concertée de la Prusse et de la Russie, rédigea sa dépêche du 31 août 1860. Dans ce document, le *foreign office* n'hésitait pas à appeler l'attention du cabinet de Turin sur les périls de la politique révolutionnaire à laquelle il prêtait la main; il le conjurait notamment de ne pas s'attaquer à la Vénétie, l'avertissant qu'en ce cas il considérerait « comme justes les représailles de l'Autriche, puisque cette puissance combattrait pour l'*intégrité de son territoire* et la réhabilitation de son honneur militaire. »

Mais deux mois ne s'étaient pas écoulés, que le langage du cabinet de Saint-James changeait encore; et le même lord J. Russell, dans sa dépêche du 26 octobre suivant, refusait hautement de s'associer « à la censure sévère avec laquelle l'Autriche, la Prusse, la Russie et la France avaient blâmé les actes du roi de Sardaigne. »

dans une lettre du prince Napoléon à Cavour. Le prince raconte que M. Thouvenel avait préparé et soumis à l'empereur une note sévère contre la politique piémontaise, à l'époque des événemens de Naples. « L'empereur, poursuit-il, biffa la note en disant à son ministre que le Piémont savait fort bien que la France ne lui ferait pas la guerre, s'il ne suivait pas ses conseils. » (Voir *il Principe Napoleone* par Pietro Vayra, p. 57. Turin, Casanova, éditeur, 1891.)

La raison de ce contraste est que, dans ce court intervalle, l'entrevue des deux souverains du nord à Varsovie, dont on s'était beaucoup préoccupé, avait été brusquement interrompue. Cet événement inattendu prouvait à l'Angleterre l'impuissance de la réaction européenne à arrêter les flots du torrent révolutionnaire qui emportait la vieille Italie, et donnait naissance à une Italie nouvelle, toute prête à aiguiller sa politique dans la voie de la politique anglaise.

Quant aux hésitations que révèlent les deux dépêches que je viens de citer, il est aisé d'en comprendre les motifs. L'Angleterre voulait encore moins la guerre en 1860 qu'elle ne l'avait voulue en 1859; car, en 1860, compromise comme elle avait fini par l'être avec les Italiens, elle n'aurait pu, sans se déshonorer, les abandonner aux vengeances des armes autrichiennes. En 1859, Bertani écrivait à Garibaldi (1) : « L'Angleterre est jalouse de la France; qu'elle nous aide elle-même, et nous serons avec elle. » C'était naïf. L'Angleterre, comme tout ce qui précède le démontre amplement, ne se souciait nullement de faire la guerre pour délivrer l'Italie. En 1859, elle mettait au contraire tous ses efforts dans le sens opposé. En 1860, c'était différent. Elle ne voulait toujours pas de guerre, mais elle exploitait la situation qu'avaient créée les victoires de la France; elle l'exploitait contre l'influence de cette puissance et au profit de la sienne propre. Voilà tout son secret.

Ce qui achève de prouver que le but de l'Angleterre n'était pas autre que celui que je me suis efforcé de définir, c'est l'attitude de quasi-indifférence qu'elle a adoptée à l'égard des affaires italiennes, dès que le résultat qu'elle poursuivait a pu lui paraître suffisamment assuré.

En effet, après l'annexion des Deux-Siciles et la proclamation du royaume d'Italie, l'action de la politique anglaise dans la péninsule a cessé de se manifester avec la même intensité. Venise cependant n'était pas encore libre; mais Rome était occupée par une division française, et, tant que cette situation durerait, l'Angleterre était sûre de ne point voir le sentiment italien dévier de la ligne d'opposition à la politique française, vers laquelle elle avait tant contribué à la diriger. Il lui suffisait désormais de tenir, comme on dit, « en main » Garibaldi et, par lui, les autres chefs du parti d'action; leur républicanisme, naturellement hostile à la France impériale, saurait empêcher tout écart de l'opinion; il saurait neutraliser l'effet des sentimens de gratitude que Victor-Emmanuel, dans son cœur loyal, pourrait garder à son providentiel allié, l'empereur des Français.

(1) J.-White Mario, *Agostino Bertani e i suoi tempi*. t. I, p. 324.

Aussi, après la blessure d'Aspromonte, l'élan du peuple anglais vers le héros de la révolution italienne devint-il irrésistible. Les Anglais voulaient absolument voir parmi eux le légendaire conquérant des Deux-Siciles, celui qui, dictateur tout-puissant, avait fait royalement don de deux royaumes à son souverain, et s'en était retourné pauvre sur son rocher de Caprera (1).

Garibaldi, en effet, se rendit à ces pressantes et enthousiastes invitations du peuple anglais, en avril 1864. L'accueil qui lui fut fait tint de la frénésie. Jamais souverain, jamais triomphateur, n'a reçu ni ne recevra semblable hommage d'un grand peuple.

Mais ces démonstrations délirantes de la nation anglaise finirent par gêner le cabinet britannique. Tout d'abord, le gouvernement italien s'en sentit encouragé jusqu'à envoyer à Londres un agent secret pour suggérer aux ministres de la reine l'idée de sanctionner tout cet enthousiasme italophile en cédant Malte à l'Italie, comme ils venaient de céder généreusement les îles Ioniennes à la Grèce. Les ministres anglais, qui ne l'entendaient pas de cette oreille, commencèrent à souhaiter que le départ de Garibaldi vînt bientôt les délivrer de semblables obsessions (2). Mais il y avait plus : les cabinets européens se montraient inquiets de cette ovation faite au champion de la révolution. Il s'agissait, en ce temps-là, de régler entre la Prusse et l'Autriche l'interminable affaire du Schleswig-Holstein. La situation était très tendue. La guerre pouvait en sortir d'un moment à l'autre, comme d'ailleurs elle en sortit deux ans plus tard. La réunion d'une conférence était proposée, et l'Autriche refusait d'y envoyer ses représentans « tant que le soldat révolutionnaire ne serait pas parti d'Angleterre. » Le cabinet de Turin, de son côté, s'alarmait des intelligences secrètes qui pouvaient se nouer à Londres entre Garibaldi et Mazzini. Il travaillait à faire précipiter le départ du général. Toutes ces causes réunies produisirent leur effet. Un jour, le duc de Sutherland, dont Garibaldi était l'hôte, entreprit de le décider à s'en aller, en touchant son cœur généreux par cet argument décisif que sa présence en Angleterre devenait préjudiciable aux intérêts du gouvernement anglais. Garibaldi, dans sa sublime naïveté, se laissa facilement convaincre ; il se montra disposé à partir, renonçant aux réceptions qu'on lui préparait dans tous les comtés ; M. Muller, intermédiaire secret entre Victor-Emmanuel et Mazzini, s'empressait de l'annoncer au roi dans un télégramme, en date du 18 avril 1864. Le général se laissa séparer sans défiance

(1) Voir la dépêche de sir Henri Elliot à lord Russell, datée de Naples 9 novembre 1860.

(2) Voir *Politica segreta italiana*, 1863-1871, p. 171, 2e édition, Roux et Cie, Turin. Rome, 1891.

de son fils Menotti et de son secrétaire Guerzoni, qui, seuls, auraient pu le soustraire à l'influence des suggestions de lord Clarendon et de lord Sutherland ; si bien que le lendemain la légation italienne put transmettre à Turin un télégramme ainsi conçu :

Londres, 19 avril 1864.

« Relativement au départ de Garibaldi, informez le roi que le duc de Sutherland, au lieu de le ramener à Caprera, le gardera à bord de son yacht pendant tout le temps qu'il voyagera en Orient. Il restera deux mois en voyage. Pendant le voyage, il touchera probablement quelque port de l'Italie méridionale. Là, le duc empêchera Garibaldi de descendre ou faire des entreprises. Télégraphiez-moi si cela convient au roi.

« *Signé :* ALBERT MAFFEI. »

C'était, comme on le voit, une véritable séquestration; mais l'Angleterre ne voulait pas patronner des entreprises susceptibles de troubler l'ordre établi dans la péninsule italique.

Pourtant Venise était encore dans les fers de l'Autriche, comme je l'ai dit plus haut. C'était là une question que le temps réglerait d'une manière ou de l'autre, et que l'Angleterre, désormais, n'avait pas d'intérêt à prendre directement en main. Une autre puissance allait bientôt entrer en scène. A elle, le soin de disputer à la France le mérite de la délivrance de Venise. Quant à l'Angleterre, elle pouvait se contenter du résultat qu'elle avait acquis. Désormais, si l'Italie était destinée à devenir une puissance maritime, ses escadres, au lieu de jamais renforcer celles de la France viendraient toujours sûrement accroître les forces des flottes britanniques.

Les forces maritimes de l'Italie étant ainsi inféodées à l'Angleterre, il appartenait à un autre État rival de la France de convoiter l'inféodation de ses forces territoriales.

C'est en effet au moment où le rôle actif de l'Angleterre s'effaçait en Italie, que celui de la Prusse commença à s'y dessiner.

La Prusse, depuis 1848, avait manifesté son incessante hostilité contre les aspirations de l'Italie vers l'indépendance, et contre la politique libérale du roi de Sardaigne et de ses ministres.

A l'appui de la politique italienne de l'Autriche, elle professait dès lors ce principe, formulé par le général Radowitz : que « l'Allemagne doit être défendue sur le Mincio. » En 1851, elle voulait que, sous peine d'avoir « à s'en repentir, » le roi de Sardaigne

« conformât sa politique à celle des autres princes italiens (1), » véritables vassaux de l'Autriche.

En 1856, ses plénipotentiaires au congrès de Paris appuyaient énergiquement les protestations de l'Autriche contre les vues du plénipotentiaire sarde (2). En 1859, elle levait une armée formidable pour aller au secours de l'Autriche en Lombardie (3). En 1860, elle protestait avec insolence, dans les notes diplomatiques du comte de Schleinitz, contre les annexions de territoires italiens effectuées par le Piémont, ainsi que contre l'invasion des États du roi de Naples et du pape (4). En 1861, elle ne cédait qu'avec répugnance aux vives instances de la France tendant à ce qu'elle reconnût le nouveau roi d'Italie (5). En 1862, par une dépêche de M. de Bernstorf, datée du 4 juillet, elle protestait contre tout projet d'attaquer l'Autriche dans la Vénétie, que le cabinet de Berlin considérait « comme un gage de sûreté pour la confédération germanique. » En 1864, elle offrait à l'Autriche, pour prix d'un accord dans l'affaire des duchés, de lui garantir par ses armes la possession du royaume vénitien (6). Peu après, — hiver de 1864-1865, — le kronprinz Frederick et sa femme, la princesse Victoria, de passage à Turin, faisaient au prince royal d'Italie le désagréable refus d'une hospitalité courtoisement offerte, et s'en allaient tout droit figurer aux fêtes que le général autrichien Benedeck leur préparait à son camp de Vérone (7). Telle avait été la constante politique de la Prusse, lorsque, par un revirement subit, elle songea à se faire un allié de ce royaume d'Italie pour lequel elle n'avait nourri, jusqu'alors, que des sentimens malveillans.

Je ne raconterai pas ici les péripéties de l'alliance italo-prussienne de 1866, qui eut pour résultats parallèles : du côté italien, la défaite de Custozza et la délivrance de Venise ; du côté prussien, la victoire de Sadowa et l'expulsion de l'Autriche de la confédération allemande. Ces péripéties se trouvent décrites, avec une pleine autorité, dans le livre si connu du général La Marmora, *Un pò più di luce sugli eventi politici e militari dell'anno 1866*, ainsi que dans d'autres ouvrages également très répandus.

Je n'en veux relever que deux traits saillans, l'un qui marque le début de cette alliance, l'autre la fin.

(1) Voir *Une page d'histoire du gouvernement représentatif du Piémont* par Chiala. Turin, 1858.

(2) Voir *la Politique du comte de Cavour*, par Nicomede Bianchi.

(3) Voir le discours d'ouverture de la couronne de Prusse. (Session de 1859.)

(4) Note de M. de Schleinitz en date du 13 octobre 1860.

(5) Voir La Marmora, *Un pò più di luce*.

(6) Dépêche de sir A. Buchanan à lord John Russell du 12 mars 1864.

(7) Voir *le général La Marmora et l'alliance prussienne*. Voir aussi Jacini, *Due anni di politica italiana*.

Voici le premier :

L'Autriche, inquiète des bruits d'alliance italo-prussienne, faisait avancer des forces considérables sur la frontière italienne. L'Italie s'en alarme et demande à la Prusse de la secourir en cas d'attaque. La Prusse répond simplement que le traité ne la lie pas à cet égard; que c'est seulement l'Italie qui est liée et doit secourir la Prusse en cas d'attaque de l'Autriche. — Réponse à rapprocher de celle que la France, en 1859, fit au Piémont dans une conjoncture absolument identique : « Si pourtant nous étions attaqués, j'ai demandé à l'empereur si nous pouvions compter sur un prompt secours. Il a répondu : « Oui, et j'ai déjà envoyé un officier à Turin... J'ai 36,000 hommes à Lyon... (1). »

Le second trait se rapporte à la conclusion de la paix. Le roi de Prusse signa la paix sans consulter son allié le roi d'Italie, sans même lui accorder « quelques heures » de répit qu'il sollicitait dans l'espoir de voir sa situation militaire améliorée, de manière à pouvoir signer l'armistice dans des conditions plus favorables pour l'Italie. Le roi de Prusse répondit que « l'intérêt de la Prusse » s'opposait à tout retard (2), et il passa outre, livrant son allié à cette cruelle alternative : ou accepter la paix quand même, ou rester exposé à être écrasé par toutes les forces autrichiennes, devenues libres à la suite des préliminaires de paix signés au camp prussien.

Ces faits renfermaient, certes, un grave enseignement; mais le long travail d'opinion dont les Italiens avaient été l'objet portait ses fruits. Rien n'avait plus prise sur leur esprit prévenu; ils ne voyaient de torts que du côté de la France; s'ils avaient été battus à Custozza et à Lissa, c'était parce que la France leur avait enjoint de « ménager l'Autriche (3); » ils faisaient chorus avec M. de Bismarck, accusant de déloyauté, en plein Reichstag (4), le général La Marmora; or celui-ci avait été loyal jusqu'à rester fidèle à l'alliance prussienne, malgré l'offre obtenue par l'intermédiaire de la France, de la cession de la Vénétie « sans conditions (5), » sans les sacrifices et les risques de la guerre, par conséquent!

Désormais, c'était l'influence prussienne, qui, sans destituer l'influence anglaise, d'ailleurs trop enracinée, dominait l'Italie par

(1) Lettre de Massimo d'Azeglio à Cavour en date de Paris, 17 avril 1859.

(2) Dépêche de M. de Barral, datée du camp prussien, 26 juillet 1866, à M. Visconti-Venosta, ministre des affaires étrangères.

(3) Je connais des patriotes italiens, hommes d'une loyauté à toute épreuve, amis sincères de la France, qui, aujourd'hui encore, croient comme un article de foi que Napoléon III, d'accord avec La Marmora, a exigé que les Italiens se laissassent battre à Custozza, pour se réserver, lui, le mérite d'imposer la paix par sa médiation et pouvoir ainsi les forcer à recevoir de ses mains le don « humiliant » de la Vénétie.

(4) Séance du Reichstag du 16 janvier 1874.

(5) Dépêche de M. Nigra à La Marmora, datée du 6 mai 1866.

ses accointances avec le parti d'action, dont l'ascendant était prépondérant dans la péninsule. Et le parti d'action, il convient de le noter, n'avait qu'un grief contre la France : Rome. La présence des troupes françaises dans la ville éternelle, la protection dont elles y couvraient le saint-siège, était le dernier obstacle à la réalisation du rêve de l'unité italienne. Tant que cet obstacle subsisterait, la Prusse, qui se préparait dès lors à faire la guerre à la France, aurait un moyen sûr de rendre l'Italie ennemie de cette puissance; car, comme l'écrivait Mazzini à M. de Bismarck : « l'objectif de tout mouvement italien devant d'ailleurs se confondre avec l'objectif de Rome, — *risolversi in quello di Roma*, — la collision entre la France et l'Italie deviendrait inévitable (1); » en suite de quoi M. de Bismarck, pour exciter davantage les passions anti-françaises de Mazzini et de ses amis, faisait transmettre à Mazzini, par le ministre de Prusse à Florence, en date du 20 novembre 1867, une information établissant que « les généraux Cialdini et Durando ont dit avoir lu les dépêches échangées entre Sa Majesté Victor-Emmanuel et l'empereur, et dans lesquelles le roi prend l'engagement de ne pas aller à Rome. » C'est au cours de cette correspondance secrète entretenue par M. de Bismarck avec le grand révolutionnaire italien, que fut remise à celui-ci la fameuse *note Usedom* (2), dont il est parlé dans l'article de la *Contemporary Review*, et qui concluait par ces deux axiomes :

« L'alliée naturelle de l'Italie, c'est l'Allemagne;

« La rivale naturelle de l'Italie, c'est la France. »

C'est sans doute plus qu'il n'en faut pour prouver au lecteur comment la chancellerie prussienne se faisait une arme de la question romaine en Italie pendant la période qui s'est écoulée entre la guerre de 1866 et celle de 1870 (3). Et le gouvernement français sentait bien de quel obstacle cette question était à sa politique; mais toutes les tentatives qu'il faisait pour la résoudre échouaient, grâce aux menées du cabinet de Berlin, menées plus ou moins secondées par celui de Londres : « Oldofredi, écrivait Michelangelo Castelli à son ami Dina, le 3 novembre 1867, a lu une lettre que lord Clarendon écrit à un ami de Florence, et dans laquelle il a noté les lignes suivantes : *L'empereur est tellement torturé par la question de Rome, qu'on craint qu'il en perde la tête* (4). »

(1) Note adressée par Giuseppe Mazzini à M. de Bismarck en date du 17 novembre 1867. — Dans cette note, Mazzini demandait au gouvernement prussien un million de francs et 2,000 fusils à aiguille pour sceller ce qu'il appelait « une alliance stratégique contre l'ennemi commun, entre le gouvernement prussien et le parti d'action. »

(2) M. Usedom était ministre de Prusse à Florence.

(3) Voir la lettre de M. Benedetti au marquis de Moustier, en date de Berlin, 10 novembre 1867.

(4) Voir *Carteggio politico di Michelangelo Castelli*, t. II, p. 305.

Quant à la période même de la guerre de 1870, nous avons, comme preuve des manœuvres prussiennes en Italie, la mission que le député Francesco Cucchi alla remplir au camp prussien, afin d'obtenir les secours d'armes et d'argent avec lesquels le parti d'action devait aller attaquer Rome occupée par les troupes françaises (1).

Je ne prolongerai pas cette démonstration du soin apporté par la Prusse dans la poursuite de l'idée consistant à s'emparer de l'esprit des populations italiennes pour les diriger à son gré. Les événemens plus récens sont connus de tous. On se rappelle sans doute que, lors de la mort de Victor-Emmanuel et des graves préoccupations que cet événement si considérable laissait percer, ce fut le prince impérial d'Allemagne (2) qui se chargea de présenter l'héritier du roi Humbert aux peuples d'Italie. Ce prince, qui fut depuis l'empereur Frederic III, était sur le balcon du palais du Quirinal avec la famille royale, qu'il dominait de sa haute taille. Il souleva dans ses bras le frêle enfant jusqu'à ses lèvres pour lui donner un baiser. Et la foule, assemblée sur la place de Monte-Cavallo, applaudissait frénétiquement, sans songer, certes, à faire le rapprochement de cette saisissante action avec le souvenir des investitures qu'octroyaient en Italie les empereurs germains des temps passés !

Depuis lors, la mainmise de la Prusse sur la politique italienne n'a plus cessé. Il y eut bien, parfois, des alternatives de rapports tendus. Mais ce n'étaient là que des ruses de la politique bismarckienne, qui s'imposait au gouvernement du Quirinal par la rudesse ou par la douceur, selon les nécessités du moment !

La presse italienne, comme l'écrivait M. Minghetti dès 1874, était dans la main de M. de Bismarck (3). Elle put grossir au gré des desseins de cet homme d'État tous les incidens de l'affaire de Tunis ; ainsi cette question s'envenimait au point d'amener les résolutions par lesquelles la France fournit aux partisans de l'alliance allemande un prétexte suffisant pour le voyage du roi Humbert à Vienne, où elle fut conclue.

Ainsi l'Italie eut ses forces de terre liées par traité à l'Allemagne, comme déjà elle avait ses forces de mer liées, par le penchant de son esprit public, à l'Angleterre.

Voilà donc la double pression à laquelle le ministère di Rudini

(1) Voir le *Don Chisciotte* du 5 septembre 1889 et presque tous les autres journaux italiens de la même date.

(2) Le même prince royal de Prusse qui, en 1864, préférait l'hospitalité d'un général autrichien à celle du prince Humbert.

(3) Voir sa lettre du 28 octobre 1874, dans le *Carteggio politico di M. A. Castelli*, t. I, p 586 à 588.

aurait cédé en renouvelant l'alliance austro-germanique en juin dernier : pression allemande, prudemment inavouée, et pression britannique, ostensiblement invoquée pour atténuer l'inévitable mauvais effet de l'autre.

Si, dans cette politique d'alliances, l'intérêt de l'Italie se voit assez peu pour que ceux qui la critiquent n'y découvrent, à tort ou à raison, que des mobiles dynastiques, il n'en est pas de même des deux autres intérêts qui s'y relient.

Celui de la Prusse est visible à tous les yeux. Chacun comprend que cette puissance veuille, en cas de guerre, placer la France dans la position dangereuse où, lors de la guerre de 1866, elle plaça l'Autriche ; c'est-à-dire l'obliger à affaiblir ses forces du côté des Vosges de tout ce qu'elle devrait en distraire pour faire face à l'Italie du côté des Alpes. La chancellerie allemande n'a d'ailleurs jamais caché le mobile purement allemand qui lui fait rechercher l'alliance italienne. Après les déclarations de M. de Bismarck à cet égard, celles de son successeur en font suffisamment foi.

« L'alliance avec l'Italie, a dit M. de Caprivi (1), ne doit pas tomber avec M. Crispi. Et si le député Windthorst s'imagine que les autres alliances suffisent à l'Allemagne, je dois lui rappeler le principe militaire que *l'on n'est jamais assez fort*. Il est de *l'intérêt de l'Allemagne* que les alliances actuelles ne souffrent ni diminution ni affaiblissement d'aucune sorte. »

C'est donc parfaitement clair : c'est *l'intérêt de l'Allemagne* qui veut que l'Italie continue à faire partie de la triple alliance.

L'intérêt que peut avoir l'Angleterre à ce qu'il en soit ainsi, s'inspire-t-il du moins de vues plus généreuses ?

En d'autres termes, l'Angleterre, en souhaitant que l'Italie reste l'alliée des puissances centrales, n'a-t-elle d'autre but que de voir s'accroître le prestige d'un jeune État dont elle a favorisé la naissance ? Et se dit-elle que, à tout prendre, si cette situation d'alliances avait un jour pour résultat de créer à ce jeune État le danger d'être battu par un État voisin plus puissant, elle en serait quitte pour continuer à le protéger en faisant la guerre ?

Il y a évidemment de cela dans la sérénité confiante avec laquelle certains Italiens, hommes d'État ou simples citoyens, ont admis l'idée du renouvellement de la triple alliance sous le patronage de l'Angleterre. Mais l'on ne saurait trop les prémunir contre un ordre d'idées dont le danger ne tarderait pas à se faire cruellement sentir. Il est une puissance dont, dans ce siècle, on a eu plus d'une fois occasion de dire qu'elle était seule capable « de faire la guerre pour une idée. » Cette puissance n'est assurément

(1) Séance du Reichstag du 24 juin 1890.

pas l'Angleterre. Le souvenir de la guerre de Lombardie, en 1859, suffit à le prouver. L'Angleterre, si elle fait la guerre, c'est pour un intérêt, et pour un intérêt anglais. Que les États qui, sur l'espérance d'un secours anglais, pourraient être portés à s'engager dans une politique susceptible de leur attirer une guerre dangereuse, se le disent. Que l'exemple de la dernière guerre turco-russe soit toujours présent à leur mémoire : il est constant que, sans les encouragemens de l'Angleterre et la foi qu'ils avaient dans son secours, jamais les Turcs ne se seraient engagés dans cette guerre. L'Angleterre cependant assista sans s'émouvoir à la destruction territoriale de l'empire turc. Elle ne songea à intervenir qu'après San-Stefano, aux portes de Constantinople; là, l'intérêt anglais surgissait par la question des détroits. Les escadres russes ayant libre accès dans la Méditerranée altèreraient l'équilibre méditerranéen, tel que l'intérêt anglais le conçoit, c'est-à-dire l'équilibre au moyen de la suprématie anglaise. Et l'on peut aller plus loin encore sans crainte de se tromper. S'il est une puissance à laquelle l'Angleterre ne fera jamais la guerre, à moins d'un intérêt anglais ou de l'honneur anglais spécialement et directement engagé, cette puissance c'est la France. La France peut n'avoir pas assez de cuirassés pour s'enhardir jusqu'à entreprendre une campagne de batailles navales contre la marine anglaise et celle de tous les alliés dont elle peut parvenir à se renforcer; mais elle a assez de bons navires, assez de braves marins, assez de traditions navales glorieuses, pour faire, avec un plein succès, la chasse à toute la marine marchande anglaise, sur toutes les mers du globe. Le commerce anglais, l'industrie anglaise et la banque anglaise le savent. Il n'y a pas de cabinet, *whig* aussi bien que *tory*, qui pourrait espérer de se trouver encore en place le soir même du jour où, autrement que pour un intérêt anglais bien démontré, il aurait déchaîné sur la fortune du royaume-uni le danger d'une telle guerre.

D'autre part, la France et l'Angleterre n'ont que des difficultés de détail pour des questions ne touchant pas directement leur honneur ni leur territoire national respectif. La république française, en outre, est exclusivement préoccupée de l'éventualité d'une grande guerre avec l'empire allemand. Dans ces conditions, supposer qu'elle pourrait en venir à prendre des initiatives devant lui occasionner une guerre avec l'empire britannique, ce serait supposer l'absurde.

Au point de vue anglais, comme au point de vue français, l'hypothèse d'une guerre anglo-française est donc à écarter comme absolument insoutenable. Mais il est une guerre, d'intérêt anglais

celle-là, que tout bon sujet anglais prévoit comme probable, comme inévitable peut-être, et à laquelle tous les ministères qui se succèdent préparent de longue main leur pays avec une prévoyance jamais interrompue. Cette guerre, dont M. de Bismarck a dit, en riant d'un mauvais rire, que ce serait celle « de l'éléphant et de la baleine, » c'est *la guerre anglo-russe*. C'est pour l'éventualité de ce grand conflit, toujours retardée, mais destinée à ne jamais s'évanouir, que l'Angleterre a besoin d'alliances et sur terre et sur mer.

Le nouveau groupement des puissances européennes, peu à peu produit par les conséquences des guerres survenues après le congrès de Paris, a profondément troublé les conditions de sa politique internationale. Aux temps de l'alliance occidentale, elle pouvait voir d'un œil plus tranquille les approches d'un conflit avec la Russie. Alors, l'état territorial et politique de l'Allemagne s'y prêtant d'ailleurs parfaitement, elle avait dans la France un allié dont la coopération, toujours certaine, suffisait à la rassurer. Elle pouvait, en ce temps-là, se donner en Europe ce qu'on pourrait appeler une politique de luxe; elle pouvait songer sans témérité à considérer comme choses nécessaires la défense, par exemple, de l'intégrité de la Turquie ou de la neutralité de la Belgique, sans en exclure même la défense de l'Italie, bien que les faits aient démontré le contraire. Aujourd'hui ce luxe ne lui est plus permis. Elle en est réduite aux nécessités de ce qu'on peut appeler une politique de foyer. Les idées des chefs militaires anglais sont connues. Leur opinion est « qu'on doit se borner à défendre les Iles britanniques et les Indes. »

Pour les Iles britanniques, le danger n'est pas grand, malgré ce cri d'alarme poussé par le général Wolseley dans le discours qu'il prononça le 23 avril 1886 au Club de la Presse : « Le pays est ouvert à l'invasion, et il faut y entretenir une force militaire suffisante pour que les sujets de la reine puissent dormir tranquilles dans leur lit. »

Pour les Indes, le problème est plus difficile. Les progrès de la Russie dans l'Asie centrale, en voies de communication, en forces militaires, en influence sur les populations, sont incessans. Dans l'opinion de certains écrivains militaires anglais, les Russes pourraient marcher sur les Indes anglaises à la fois par l'Oxus et le Caucase et par la frontière sibérienne sud. La première de ces marches les porterait sur les points de la concentration anglaise « avec leur inépuisable contingent caucasien, » avant que les Anglais eussent pu y réunir 40,000 hommes. La seconde aurait toute facilité d'action pendant les « trois mois au moins » qu'il faudrait

aux Anglais pour lui opposer un autre corps de 40,000 hommes. Cela pour les armées de terre. Quant à l'action maritime de l'Angleterre du côté des Indes, elle présenterait également de très graves difficultés ; car la Russie, selon les mêmes écrivains, s'est appliquée à réunir dans le nord du Pacifique des forces navales bien autrement imposantes que celles que représentent ses escadres européennes. En tout cas, la possibilité de la coopération de la France, dans une guerre soutenue par la Russie, rendrait peu sûre la voie de Suez et forcerait peut-être l'Angleterre à ne communiquer avec ses possessions des Indes que par la longue et difficile route du Cap.

Il faudrait donc de toute nécessité à l'Angleterre des diversions sur terre comme sur mer. Sur terre, la diversion favorable à l'Angleterre peut se produire, en Asie, par la Chine, dont il est très difficile d'apprécier les moyens d'action, en Europe par l'Allemagne et l'Autriche. Quant à une diversion turque, elle semblerait peu probable ; tout ce que l'on peut savoir des opinions du sultan donne à penser qu'il serait difficile de l'arracher à une attitude de prudente neutralité. Resteraient les états secondaires, scandinaves ou danubiens, desquels la Russie aurait probablement plus à espérer qu'à craindre. Or l'éventualité d'une diversion austro-allemande ne paraît pas beaucoup inquiéter les Russes. S'ils doivent se borner à une attitude défensive contre l'Allemagne, tandis que leur principal effort devrait se porter, d'une part, vers les Indes, de l'autre, vers l'Autriche, leur position naturelle et leurs places fortes de la frontière paraissent devoir leur « permettre toujours d'user la patience germanique. » En attendant, l'Allemagne devra y immobiliser au moins 200,000 hommes (1), qui lui manqueront soit dans le choc auquel elle doit s'attendre simultanément avec les forces françaises, soit dans son effort pour défendre l'Autriche ; car l'Autriche, livrée à ses seules forces, ne paraît pas pouvoir résister sérieusement à une guerre d'invasion russe. La Russie, quand même elle serait en même temps occupée en Asie, pourrait disposer de forces telles contre l'Autriche, que l'écrasement de cette puissance semblerait inévitable. Un écrivain anglais (2) estime que l'artillerie russe est deux fois et demie à trois fois plus forte que l'artillerie autrichienne. Quant à la cavalerie russe, elle serait, selon le même écrivain, plus forte que la cavalerie allemande et la cavalerie autrichienne réunies, « trois fois plus forte, ajoute-t-il, que celle de

(1) M. de Bismarck a dit « 1 million d'hommes » dans son discours précité du 5 février 1888.

(2) Sir Charles Dilke, *l'Europe en 1887*.

l'Autriche seule. » Devant de tels moyens d'invasion, il semble que l'Autriche devrait avoir absolument besoin d'être secourue par ses alliés. Mais l'Allemagne, dont les forces aujourd'hui sont inférieures à celles de la France, n'en pourrait distraire beaucoup pour prêter aide à l'Autriche. Cette aide indispensable, serait-ce l'Italie qui devrait la lui apporter? Au premier abord, cela paraît impossible, moralement, au moins, autant que matériellement. Pourtant, soit. Mais, en ce cas, de quelle valeur deviendrait la diversion italienne nécessaire à l'Allemagne du côté de la France?

On voit de quels graves et difficiles problèmes se trouve hérissée la situation que le renouvellement de la triple alliance a créée, en déterminant la conclusion d'un concert militaire franco-russe, dont personne aujourd'hui ne met plus en doute l'existence. Et l'on conçoit difficilement comment l'Italie a pu s'y déterminer, en admettant même, ce qui est loin d'être improbable, qu'une pression anglaise se soit, pour la convaincre, ajoutée à la pression allemande. Si, en effet, nous connaissons, par les paroles du comte de Caprivi, *l'intérêt allemand* qui s'attache à la participation de l'Italie à l'alliance des puissances germaniques, il n'est nullement difficile de deviner, d'autre part, *l'intérêt anglais* qui peut s'attacher à ce que cette puissance soit reliée à un faisceau politique et militaire se trouvant nécessairement placé en état d'hostilité avec la France et la Russie. Un écrivain politique anglais de haute valeur, que j'ai déjà eu occasion de citer, sir Charles Dilke, va nous le dire avec l'autorité que lui donne l'expérience acquise dans les conseils du gouvernement de son pays, dont il a fait partie. « Il serait, écrit-il, aussi difficile à l'Angleterre de prétendre, avec le seul secours de sa flotte, *sans l'alliance de l'Italie*, conserver contre les Français la suprématie absolue dans la Méditerranée et la Mer-Rouge, que de vouloir employer son armée à la défense de la Belgique ou de l'empire ottoman (1). » Et un peu plus loin, il est plus explicite encore. Après avoir fait ce grave aveu que, si l'Angleterre devait défendre l'Égypte contre la France, elle devrait « renoncer à toute opération aux Indes, » il revient sur la question avec ce correctif : « La route du Cap serait la seule sûre, en cas de guerre avec la France, *l'Italie restant neutre.* »

L'Italie devait donc renoncer aux avantages si palpables d'une position de neutralité, non pas pour obtenir les secours de l'Angleterre au cas, d'ailleurs irréalisable, d'une agression dont la France la menacerait, mais uniquement pour se mettre en situation de porter elle-même secours à l'Angleterre au cas où cette

(1) *L'Europe en 1887*, p. 302.

puissance devrait soutenir une guerre contre la Russie, — la Russie, il faut le répéter, — avec qui l'Italie n'a, ni de près ni de loin, absolument rien à démêler pour son propre compte !

Quand, la plume à la main, on traduit en termes précis une idée comme celle dont je viens d'écrire la formule, et que, d'autre part, l'on se reporte à la connaissance que l'on a de cet esprit politique si pratique dont le peuple italien a donné tant de preuves dans tous les temps, l'on s'arrête vraiment confondu.

Et pourtant les avertissemens susceptibles de l'éclairer sur les conséquences de l'acte grave auquel on le conviait ne lui ont point manqué. M. le député Marazzi, entre autres, a dit à ses compatriotes avec la compétence qui s'attache à sa qualité d'officier supérieur : — Prenons garde ! En 1882, nous avons peut-être bien fait de nous mettre du côté des puissances allemandes, parce que c'était le côté des plus forts; mais aujourd'hui la France et la Russie représentent une masse de forces dont la somme dépasse de 180,000 hommes celles dont peut disposer la triple alliance. Si nous persistons à y rester, c'est donc du côté des plus faibles que nous nous trouverons. — Telle est l'opinion émise par cet officier supérieur de l'armée italienne, et, telle qu'il l'exprimait, elle était déjà de nature à impressionner son auditoire. Mais l'impression eût été bien autrement profonde si, au lieu de l'opinion de l'honorable M. Marazzi, le parlement italien avait pu entendre citer celle de sir Charles Dilke. Cet homme d'État anglais, qui doit être placé aussi bien que M. Marazzi, pour évaluer les forces de la Russie, les porte à 4 millions d'hommes en première ligne et 2 millions d'hommes en deuxième. La France pouvant, de son côté, porter sa mise sur pied de guerre jusqu'à 3 millions 500,000 hommes, ils s'ensuivrait que la triple alliance, qui ne disposerait en tout que de 6 millions d'hommes, se trouverait exposée à devoir supporter le choc de 9 millions 1/2 de soldats entre Russes et Français. Ces chiffres ont quelque chose de fantastique. Ils frappent l'imagination en quelque sorte à la manière de l'immensité des évaluations astronomiques; mais avec cette différence que celles-ci récréent et ornent l'esprit de quiconque s'y arrête, tandis que ceux-là le remplissent d'horreur. Tous ces millions d'hommes, qu'ils soient tant qu'en voit M. Marazzi ou tant qu'en indique sir Charles Dilke, ne sont-ils pas autant de millions de bras armés d'instrumens de destruction et de mort ! Mais écartons ces réflexions dans l'abîme desquelles la pensée s'égarerait et revenons à notre sujet. Les adversaires de M. Marazzi, auxquels le gouvernement italien a, en dernière analyse, donné raison, disent : soit; la triple alliance a

peut-être moins de forces que l'alliance à deux à laquelle elle est exposée à tenir tête; mais nous, Italiens, en notre particulier, nous avons notre accord anglais qui nous vaut comme un contrat d'assurances contre les risques de la triple alliance. Fiez-vous-y, leur répond-il, et peut-être aurez-vous à le déplorer. Et, à l'appui de son peu de confiance, il leur cite l'exemple d'une autre triple alliance, celle qui fut formée à la fin du siècle dernier entre la Sardaigne, l'Autriche et l'Angleterre. Il rappelle les foudroyantes victoires du début de la campagne du général Bonaparte; puis il ajoute : « Alors, les Autrichiens durent se séparer des Sardes pour défendre leurs propres possessions; les Anglais ne tentèrent rien contre la route de la Corniche, distraits qu'ils furent probablement par les mouvemens de Gênes; et nos rois restèrent seuls avec leurs vieilles brigades; et après l'héroïque résistance du château de Cosseria, et les batailles de Ceva et de Mondovi, ils durent signer le traité de Cherasco, qui entraînait la perte de leur couronne et ouvrait l'Italie au redouté envahisseur (1). »

Voilà, pour le dire en passant, comment ce député italien, qui n'a rien d'un anti-dynastique, confirme les redoutables pronostics de l'écrivain de la *Contemporary Review*, que M. Crispi a tant de peine à réfuter. Cette remarque me dispense d'insister sur la gravité des conséquences possibles de la situation faite au royaume d'Italie par le renouvellement de son alliance avec les deux empires germaniques. Mais cette gravité n'a pas pu échapper au regard des hommes éminens que la confiance du roi Humbert a mis à la tête de son gouvernement. En renouvelant la triple alliance, ils ne pouvaient ignorer que, selon les prévisions de M. Jacini, ils augmenteraient les probabilités de mesures conservatoires devenues nécessaires pour celles des puissances européennes qui auraient lieu de s'en croire menacées; ils ne pouvaient pas surtout ignorer que la révélation de l'adhésion plus ou moins caractérisée de l'Angleterre à leurs accords ferait sortir décidément la Russie de sa réserve habituelle; qu'une telle révélation était de nature à déterminer cette puissance à conclure enfin avec la France un accord parallèle devant lequel elle paraissait avoir jusqu'alors hésité. Les ministres italiens savaient donc bien à quoi ils s'exposaient, à quoi ils exposaient leur pays en l'engageant irrévocablement comme ils l'ont fait. Ce sont pourtant des hommes d'un esprit hautement réfléchi, hautement modéré en même temps que d'un incontestable patriotisme. Il n'est pas probable qu'ils aient voulu

(1) Voir le discours de M. Marazzi à la séance de la chambre des députés du 13 mai 1891.

jeter leur patrie dans une politique d'aventures, au bout de laquelle peut se trouver la guerre avec ses redoutables hasards. C'est d'autant moins probable que leur détermination pouvait leur faire craindre une aggravation de la crise économique et financière qui pèse sur l'Italie; ils pouvaient craindre en effet, — chose qui n'a heureusement pas eu lieu, — une exaspération du seul marché sur lequel cette crise puisse enfin se résoudre avantageusement.

Cela étant, comment peut-on logiquement expliquer la résolution qu'ils ont prise? Faut-il ajouter foi à ceux qui prétendent qu'une irrésistible pression de la couronne aurait rendu vaines toutes leurs résistances? Ce n'est pas l'opinion des hommes politiques italiens qui sont le plus en situation d'apprécier le caractère de leur souverain. Le roi Humbert aime à professer des sentimens chevaleresques; il a pu croire qu'il y aurait de sa part un certain devoir d'honneur à ne point déserter la cause de deux souverains auxquels il est allié depuis huit ans; ce devoir a pu lui paraître plus impérieux encore au moment précisément où les circonstances pourraient en rendre la pratique plus dangereuse que par le passé; le roi a donc pu *in petto* désirer que son alliance avec ces deux souverains ne fût pas rompue et même laisser percer cette préférence dans sa manière d'être. Mais qu'il soit allé plus loin, c'est ce qui paraît peu admissible. Son tempérament de roi rigoureusement constitutionnel, dont il a donné tant de preuves, en exclurait la probabilité.

Faut-il admettre, d'autre part, que les ministres aient eux-mêmes apporté, en arrivant au pouvoir, le parti-pris de renouveler l'alliance quand même? Hypothèse non moins inadmissible que la précédente. La loyauté connue de M. di Rudini et de ses collègues doit la faire écarter *a priori*. Comment concilier en ce cas leur indiscutable respectabilité avec l'attitude qu'on leur a vu garder pendant les premières semaines de leur ministère? Que M. di Rudini ait senti vers la fin de mars qu'il lui serait difficile d'éluder la nécessité de renouveler l'alliance; qu'il ait cherché dès lors, comme je le disais dans les premières pages de ce travail, à mettre en réserve des argumens de nature à en faire retomber la responsabilité sur la France plutôt que sur sa propre politique, c'est parfaitement possible. Un homme d'État a, comme tous les autres hommes, le devoir de se montrer loyal; mais il a, plus que tout autre, le devoir aussi de s'affirmer habile. Or il y eût eu inhabileté de sa part à s'exposer à ne pouvoir réfuter les critiques de ceux qui l'accuseront certainement d'avoir achevé de brouiller son pays avec la France. L'on peut donc admettre qu'il ait voulu prendre cette précaution; mais ce qui semble improbable, c'est qu'il ait pu agir

de parti-pris; qu'il se soit déterminé avant même de se trouver aux prises avec les difficultés que le retrait de l'Italie de la triple alliance pouvait pratiquement lui présenter. Il faudrait supposer, en ce cas, qu'il aurait accepté le pouvoir avec la pensée de commencer par jouer une comédie indigne de son caractère et indigne également du caractère de ses collègues appelés à s'en rendre solidaires.

Pourtant, M. di Rudini, avec l'assentiment ou non de ses collègues, a renouvelé les engagemens qui tenaient l'Italie dans la triple alliance; il les a renouvelés, après avoir laissé croire, soit par son attitude et celle des autres membres de son cabinet, soit par l'attitude des journaux considérés comme étant les organes de sa véritable pensée, qu'il était disposé à ne pas la renouveler. Quels ont donc pu être les mobiles qui ont finalement déterminé le cabinet qu'il préside?

L'explication la plus plausible qui en ait été donnée paraît être celle-ci : il n'était pas facile de changer une ligne de politique extérieure, qui avait acquis la puissance d'une habitude, et vers laquelle tous les services publics du royaume s'étaient accoutumés à faire converger leur mise en mouvement; la couronne elle-même, ainsi que je viens de le dire, pouvait être portée à considérer la continuation de cette habitude comme une sorte de devoir intéressant sa dignité. Les cours alliées, d'autre part, luttaient de toute leur influence contre les hésitations du cabinet; leurs instances augmentaient d'intensité à mesure que l'opinion publique offrait des symptômes pouvant faire craindre que sa pression ne devînt irrésistible. Enfin, l'Angleterre, émue par les probabilités d'un accord franco-russe, aurait vaincu toutes ses résistances par sa décisive intervention.

Ainsi les ministres du roi Humbert se seraient résignés au renouvellement du traité. Mais, — du moins autant qu'on peut en déduire des confidences recueillies dans leur entourage intime, — avec le ferme propos : 1° de faire que l'Italie soit dans la triple alliance une sorte de poids mort faisant obstacle à tout mouvement vers la guerre, d'une manière générale; 2° de veiller, en particulier, au *casus fœderis*, de façon à rendre impossible toute éventualité de guerre entre l'Italie et la France.

Une telle explication ne manque pas de vraisemblance. On peut même ajouter qu'elle est très probablement la seule vraie, vu les conditions financières de l'Italie, vu l'état encore imparfait de son outillage militaire, vu les tendances de l'opinion publique, vu enfin le caractère personnel des membres du cabinet et la sincérité des sympathies que quelques-uns d'entre eux professent pour la France.

Mais cette explication conservera-t-elle la même valeur rassurante, lorsque d'autres ministres qu'eux auront à interpréter les devoirs de l'Italie vis-à-vis de ses alliés?

Qu'en serait-il, par exemple, si un homme du caractère de M. Crispi venait à leur succéder? Qu'en serait-il, en admettant, ce dont il est parfaitement permis de douter, que cet homme d'État voulût, en reprenant le pouvoir, se montrer l'ennemi de la France que l'on est assez généralement porté à voir en lui?

Voilà ce à quoi les ministres actuels, sous l'étreinte des difficultés qu'ils avaient à surmonter, n'ont peut-être pas suffisamment songé. Et c'est là un point d'interrogation auquel l'avenir pourra seul répondre.

Quant au présent, les Français peuvent l'envisager sans appréhension. La nation italienne a donné, dans ces derniers temps, plus d'une preuve non douteuse de son amour de la paix, de son amitié pour la France. Que la nation française réponde à ces manifestations avec amitié, je dirai plus, avec confiance; que la cessation de la guerre des affaires devienne, entre les deux pays, le gage de l'impossibilité de la guerre de canon. Ainsi passera à travers les Alpes un souffle de sympathies et d'intérêts réciproques assez puissant pour refroidir les ardeurs haineuses des ennemis de la fraternité latine; ainsi les deux peuples voisins, quels que soient les liens temporaires que la diplomatie ait cru devoir contracter, scelleraient le pacte durable de la paix latine, véritable *paix de famille*, qui, des deux côtés, s'impose à toutes les consciences. Je ne saurais, en terminant, donner meilleur témoignage de l'irrésistible pouvoir de ce lien de famille, que celui du roi Humbert lui-même : malgré l'alliance allemande, et moins d'un mois après l'avoir renouvelée, ce souverain, voulant, dans un langage noblement inspiré, désigner l'Italie et la France, n'a su les nommer autrement que *les deux nations sœurs* (1).

G. GIACOMETTI.

(1) Voir le télégramme du roi Humbert au baron Lazzaroni, adressé à Lyon, le 19 juillet 1891. Ce télégramme est d'autant plus significatif qu'il répondait *en sens approbatif* à une dépêche de M. Lazzaroni, rendant compte à sa majesté de l'accueil fait à son discours, dans lequel il avait émis le vœu que les drapeaux des deux nations, « ces sacrés emblèmes, » fussent, comme au moment où il parlait, « toujours placés l'un à côté de l'autre. » L'expression d'un tel vœu, honorée de l'approbation royale, vingt jours seulement après la confirmation d'une alliance dont la conséquence pourrait être que les deux « sacrés emblèmes » dont il est parlé eussent à se trouver dans des camps opposés un jour de bataille, n'est pas la moindre des étrangetés que présente la situation de l'Italie dans le système des alliances où elle se trouve engagée.

FEMMES SLAVES

IX[1].

URSA ET STANKO.

Aux temps où le croissant régnait par-delà la Save, un couple très curieux vivait dans le village croate de Kroukovaz. C'était comme si l'on eût attelé à la même charrette un loup et une brebis, à en croire les gens quand ils vous parlaient de Stanko Barovitch et d'Ursa sa femme. Le loup était Stanko, et pourtant, jamais homme ne fut moins méchant, il était seulement très léger de caractère, et ce qu'il avait de plus léger, c'était encore sa conscience.

Heureusement le couple ne possédait pas d'enfans. Ursa était jolie, intelligente, active, mais à quoi cela servait-il? Ce vaurien de Stanko laissait glisser le long de son gosier le gain de la semaine, et tout ce qui ne prenait point cette route, il le perdait, les cartes à la main; enfin ce qu'il ne perdait pas au jeu s'envolait, Dieu sait par où.

Évidemment, il savait jouer de la guzla de telle façon que ses auditeurs épongeaient leurs yeux humides d'émotion, entonnaient un hymne de triomphe ou sentaient leurs jambes frétiller toutes seules, selon la mélodie qu'il tirait de l'instrument, que ce fût quelque vieille chanson héroïque, quelque cri de guerre contre les Turcs, ou qu'il laissât s'envoler dans les airs une chanson gaillarde ou le rythme entraînant du kolo, danse nationale des Serbes. Il savait aussi voler, et cela, vraiment, on ne le pouvait nier. Les Tsiganes avaient honte et se cachaient en le voyant passer, tant il était leur maître. Mais il ne volait que des chevaux, qu'il vendait de l'autre côté de la Save, et faisait la contrebande avec des mar-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1890.

chandises, surtout avec ce beau tabac turc qui frise en boucles blondes. En dehors de ces occupations de flibuste, Stanko ne s'inquiétait que de se coucher en hiver sur le banc auprès du poêle ou dans quelque meule de foin par le beau temps d'été.

Sur l'autre rive de la Save, Stanko comptait un bon ami, le beg Asman Goycinovitch. Quoique de religion différente, bien que le beg fût un homme riche et que Stanko n'eût jamais un florin dans sa poche, ils étaient liés d'une étroite amitié. Depuis longtemps ils faisaient leur commerce, et ils le faisaient honnêtement; et chaque fois qu'ils se rencontraient, ils se donnaient une bonne poignée de main et s'embrassaient, pour s'embrasser encore.

Ainsi le temps passait, les années se suivaient, mais à la fin cela finit par ne plus marcher du tout. L'hiver était venu amenant la neige; on manquait de tout à la maison de Stanko, les impôts n'étaient pas payés, et il n'y avait pas dans les tiroirs un kreutzer, absolument rien.

Stanko était assis près du poêle et réfléchissait.

— Va donc travailler, dit Ursa avec un soupir.

Stanko se leva et sortit. Quand il revint, il amenait un cheval qu'il attacha dans l'écurie. Puis, il se coucha de nouveau et se mit à rêver.

— Écoute, mon cher, dit Ursa, en s'asseyant près de lui et caressant doucement sa tête noire, cela ne saurait continuer ainsi.

— Tu as raison, répondit-il, je suis un misérable, je le sais, un vaurien, mais pourquoi Dieu, dans sa bonté, m'a-t-il créé ainsi et non autrement?

— Prends donc ton courage à deux mains, va travailler.

— Je ne le puis pas, Ursa, ce n'est pas dans ma nature; mais je comprends que tu mènes une méchante vie auprès de moi Change-la.

— Comment cela?

— Comment? Je trouverai bien un moyen pour nous venir en aide à tous deux.

— Quoi, alors? Parle!

Elle lui appliqua un coup de poing dans les côtes.

— Si seulement tu voulais consentir à ce que je... que je... que je te vendisse comme esclave.

— Moi! me vendre comme esclave? Suis-je donc une bête?

— L'homme est aussi une marchandise, répliqua-t-il, pourquoi en serait-il autrement de la femme, et surtout d'une belle femme comme toi?

Ursa avait croisé les bras sur son sein et le regardait. Elle ne comprenait pas; sur une pareille proposition, elle se méfiait d'elle-même, de Dieu.

— Tu es un monstre, Stanko! murmura-t-elle enfin.

— Au contraire, chère amie, je veux ton bien, répondit-il avec un sourire engageant; dans un harem, tu mènerais au moins une vie digne de toi. Cette maison est-elle donc l'habitation qui te convient? N'as-tu pas le droit de porter d'autres vêtemens que ces loques rapiécées qui ne font que te défigurer? Ailleurs, on baignerait ton corps blanc dans de l'eau parfumée, on envelopperait d'hermine tes membres sveltes; on étendrait des tapis sous tes pieds. Et des esclaves des deux sexes te serviraient, tu pourrais à ta fantaisie les battre tant qu'il te ferait plaisir. Ne te sens-tu pas le cœur tout réjoui, en y pensant, ô mon trésor?

— Fou que tu es!

— Tu pourrais devenir sultane! une femme comme toi! Et pourquoi pas?

— Voilà qui me plairait peut-être, dit Ursa.

— Eh bien! prends une décision, s'écria Stanko de plus en plus pressant.

— Tu ne m'aimes donc guère? demanda tout à coup Ursa, tandis que ses yeux bleus s'attachaient sur lui, fixes et tenaces, comme pour aspirer tout le sang de ses veines.

— Si, si, je t'aime, Ursa, mais mon amour ne saurait te servir de monnaie. Le juif te donnerait-il seulement un pot de rouge en échange de mon amour?

— Eh bien, soit! dit-elle.

— Alors, tu consens.

Elle fit de la tête un signe affirmatif. Puis elle se leva, et n'ayant pas de glace, elle s'approcha du seau d'eau. Elle étudia attentivement sa figure dans l'eau pure, et ce qu'elle vit l'encouragea dans sa résolution.

Soit, elle deviendrait sultane.

— Pour que je sois sûr de te vendre, il faut te faire bien belle, lui dit Stanko le soir. Est-ce que le vieil Abram ne bat pas avec soin ses fourrures pour en chasser les teignes avant de les apporter au marché?

Les jours suivans il se promena partout, confiant à chacun le même conte, à savoir qu'un pacha était tombé amoureux d'Ursa, sa femme. Aussi allait-il la vendre à ce pacha moyennant mille ducats. Grâce à cet habile racontar et aux mille commentaires dont il l'accompagnait, Stanko emprunta ici une paire de bottes neuves, là un foulard, à un troisième des fils de corail, à un quatrième une paire de boucles d'oreilles, et il sut même tromper le rusé juif Abram, qui lui fournit une nouvelle pelisse de peau de mouton. Cependant, Ursa se mit à laver sa chemise des dimanches et à la broder sur la poitrine et sur les manches avec de la laine rouge.

Puis, dans le plus grand mystère, elle porta quelques kilogrammes de pommes de terre chez Pinzach Grunstein, l'épicier, et reçut en échange du fard rouge et blanc.

Quand tout fut prêt, ils résolurent de se mettre en route.

— Ne perdons pas de temps, dit Stanko, qui était de très belle humeur.

Ursa s'habilla, tranquillement, sans joie ni tristesse, ou plutôt elle laissa Stanko lui mettre ses bottines, puis la pelisse, lui attacher ses boucles d'oreilles et les rangs de corail qui s'étageaient en collier, lui nouer le foulard autour de la tête et glisser une bague à son doigt, le tout avec une absolue indifférence : on eût dit une poupée à laquelle on mettrait un costume. Ceci fait, elle se farda devant le tonneau d'eau, tandis que Stanko s'apprêtait et sortait le cheval de l'écurie.

— Diable ! que tu es belle ! s'écria Stanko en la voyant sortir dans la cour inondée de l'éblouissante clarté de l'hiver.

C'était presque à regret qu'il prononçait ces mots. Elle sourit avec fierté et ses deux seins, endormis dans la fourrure noire comme deux pelotes de neige, se soulevèrent avec orgueil.

Stanko allait enlacer sa taille de son bras pour l'embrasser, mais elle le repoussa.

— Laisse-moi, dit-elle, tu enlèverais de mes joues le fard si cher et je n'en ai pas d'autre.

Stanko la regarda encore une fois, poussa un gros soupir et monta à cheval, tandis qu'elle lui tenait l'étrier. Ainsi, ils quittèrent la maison et le village. Il laissait le cheval aller au pas et elle traversait la route boueuse à ses côtés. La future sultane trouva ce début tout à fait comme il faut.

Du reste, la journée était belle. Les arbres découpaient dans le ciel leurs branches dénudées, mais en revanche on avait partout des clairières et du soleil, et tout semblait joyeux et gai. Le dégel avait balayé la neige et le vent séché la grand'route. Le feuillage sec bruissait sous les pas légers d'Ursa.

Le soleil s'inclinait à l'horizon. Les arbres sur les prés esquissaient des ombres grandes, mais faibles, ombres qui ressemblaient à d'énormes balais.

Enfermée dans la pelisse de peau de mouton, la belle Ursa songeait aux esclaves qu'elle allait bientôt avoir à ses pieds, et qu'elle pourrait battre, et elle se prit à rire.

Tout était clair. Au loin, une vapeur diaphane estompait les contours du paysage, et le ciel d'un bleu pâle se moirait de quelques taches blanches. Devant eux, se dressait un village illuminé par le soleil. La fumée montait droit dans l'air. Des pigeons allaient et venaient à travers l'espace. La terre s'étendait, arbres, champs, prés,

le tout dénudé, sans aucun ornement. Des corneilles passaient en troupes. De temps à autre, une brise légère et fraîche se levait, agitait les feuilles mortes, qui pendaient encore des branches chauves, et secouait les chardons aux bords de la route comme autant de grelots. Devant le village, sur le préau, quelques oies paissaient paisiblement. Dans un champ noir, on apercevait une charrette chargée de fumier et attelée de deux bœufs dont les cornes rappelaient la lyre d'Apollon.

Un silence profond régnait sur toute cette nature morte, et seul le croassement des corneilles interrompait parfois cette paix.

Arrivé au cabaret, Stanko fit halte pour boire. Il but copieusement, en homme qui fournit au sultan une belle marchandise, une belle chair de femme, et la lui livre pour cent ducats. Il tendit le verre à Ursa, mais elle ne fit qu'y tremper ses lèvres.

Et la halte se reproduisit à chaque cabaret, et il y en avait beaucoup sur la route, jusqu'à ce qu'ils vissent étinceler au loin le ruban argenté de la Save. Chaque fois, Stanko avait plus de difficulté à remonter en selle, chaque fois, il vacillait davantage, chaque fois, il lui fallait plus de temps pour se remettre en marche avec l'aide de sa femme.

Enfin, au dernier village, ses jambes refusèrent de le porter plus longtemps. Il s'assit appuyé contre le mur et s'assoupit, tandis qu'Ursa debout au dehors promenait ses regards sur les bords opposés du fleuve.

Au-dessus de la porte de l'estaminet, un grand buisson sec était suspendu. Le vent le balançait lentement comme un pendu à la potence.

Voilà Stanko comme ce buisson, pensa Ursa, et pire encore. Le buisson, lui, n'est pas une brute, tandis que Stanko! Ah! l'ignoble individu! et elle cracha avec dédain.

Tout à coup, une idée folle lui passa par la tête; oh! elle était si drôle, cette idée, qu'elle la chatouillait, la forçait à rire quand même.

Pourquoi lui me vendrait-il, pensa-t-elle, et pourquoi moi ne le vendrai-je pas, lui? J'en serais débarrassée.

Elle courut bien vite à l'enclos, où elle avait aperçu deux cordes, et en regardant autour d'elle si quelqu'un la voyait, elle s'en empara, les enlaça autour de sa taille et agrafa sa pelisse par-dessus. Puis elle entra dans le cabaret et tapa sur l'épaule de Stanko.

— En avant, mon ami, s'écria-t-elle, il se fait nuit.

Stanko écarquilla les yeux.

— On y va, on y va.

Il se leva, alla à tâtons tout le long de la table, et se planta au milieu de la chambre, les jambes largement écartées, tandis qu'il balançait la partie supérieure de son corps, pareil à un juif en prière.

Ursa le conduisit dehors, le hissa sur son cheval avec le secours de la femme du cabaretier et ils partirent.

Au milieu d'un petit bois, Stanko arrêta son cheval, descendit, tomba par terre, se releva et enlaçant de son bras le cou du cheval.

— Ça ne va pas... je n'y vois plus... la tête me tourne, bégaya-t-il, laisse-moi me reposer.

— Il se fait nuit, Stanko.

— Nuit! L'heure de dormir, dormons alors!

Il tâcha d'atteindre l'arbre le plus proche, mais tout en vacillant. Ursa l'empoigna tout à coup par la nuque, et d'un coup de genou sur les reins, le jeta par terre. Puis, lui courbant les bras derrière le dos et détachant les cordes, elle attacha les mains de l'ivrogne par derrière.

Jusqu'alors, Stanko n'avait pas soufflé mot, mais lorsqu'elle se leva d'un bond et qu'elle le dressa sur ses genoux, il la regarda les yeux hagards et bégaya : « Que veut... dire... cela ? »

Elle ne lui répondit pas, mais noua la seconde corde autour de sa taille et la serra.

— Que me veux-tu donc ? demanda Stanko.

— Ce que je veux ? répliqua-t-elle. Te traiter comme une bête, car tu es une bête.

Du coup, Stanko fut dégrisé. Il se leva, se mit à jurer et à lancer des coups de pied vers Ursa.

— Qu'as-tu donc, femme endiablée? s'écria-t-il, pourquoi m'as-tu lié?

Ursa, tenant fermement dans son poing crispé le bout de la corde dont elle avait enlacé le corps de Stanko, leva le grand fouet, et montant rapidement à cheval, elle attacha le nœud à la selle.

— En avant ! ordonna-t-elle tranquillement.

— Non, je ne m'en vais pas, je ne bougerai pas d'ici! s'écria Stanko. Mais elle poussa le cheval et brandit le grand fouet au-dessus du dos de Stanko, si terriblement, que celui-ci se mit en route.

— Que veux-tu donc faire ? demanda-t-il.

— Je vais te vendre comme esclave, lui répondit-elle.

— Comment ? toi, chrétienne, tu oserais commettre un pareil péché ?

— L'homme est une marchandise comme une autre, répliqua-t-elle, tu l'as dit toi-même, et l'homme vaut autant que la femme.

— Pitié ! Ursa, je me corrigerai, je t'obéirai désormais, je te servirai.

Elle éclata de rire.

— Pour toi, le fouet! dit-elle, je suis trop bonne, je ne te traiterais pas selon tes mérites. Il te faut un maître qui te mette

vigoureusement le pied sur la nuque. Va, la vie d'esclave semble faite pour toi; tu expieras tous tes péchés et tu gagneras le paradis. Peu à manger, peu à boire, soufflets, coups de pied, bastonnade. Oh! c'est bien là ce qu'il te faut!

— Oh! animal que je suis, gémissait Stanko, idiot,.. boire jusqu'à en perdre la tête!

Arrivés au bord de la Save, près de la croix de bois, Asman les attendait déjà avec ses gens dans un bateau.

D'abord, il fut un peu étonné de voir Ursa à cheval et Stanko les mains liées, puis il se mit à sourire dans sa belle barbe noire, et trouva cette farce impayable. Sa dignité orientale lui défendait toute gaîté, sans quoi il fût parti d'un grand éclat de rire.

Ursa entama les négociations avec lui.

— Comment, tu vas m'acheter? moi, toi, mon ami? s'écria Stanko.

— Pourquoi pas? dit Asman toujours souriant, j'achète tout, les affaires sont les affaires.

— Canaille! cria Stanko furieux.

C'en était fait. Asman topa dans la main d'Ursa, l'affaire était terminée. Il lui compta dans son tablier le bel argent reluisant, et elle noua tranquillement les pièces dans son mouchoir bleu en serrant le nœud de ses belles dents blanches et fortes.

— Ah! ah! je suis une canaille? demanda alors Asman à Stanko, frémissant et pâle, qui baissait les yeux; et avant que le malheureux eût pu répondre, il lui détacha un soufflet, et le saisissant par les cheveux, il le jeta par terre, lui donnant des coups de pied comme à un chien qui ne veut pas se laisser traîner.

— Pitié! pitié! assez! s'écria Stanko. Je me rends, je suis ton esclave, je veux te servir. Et lorsque le Turc le lâcha, il se traîna à genoux jusqu'à lui et pressa ses lèvres sur la pantoufle rouge de son tyran.

A un signe d'Asman, ses gens saisirent Stanko, le jetèrent dans le bateau comme une marchandise quelconque et quittèrent la rive.

Ursa, les poings appuyés sur ses hanches opulentes, les suivit du regard, puis elle tourna la bride de son cheval et revint lentement par le même chemin par où elle était venue.

Tandis qu'Asman se dirigeait vers la rive turque, les gens dans le bateau entendirent le rire d'Ursa, un rire si haut, si cordial, si gai, qu'on eût dit celui d'un enfant qui voit Polichinelle pour la première fois.

Stanko poussa un gémissement douloureux.

— Ah! brute que je suis, disait-il en geignant, boire jusqu'à en perdre conscience, liberté, femme et tout!

— Tais-toi, lui cria Asman, en lui donnant un coup de pied.

Stanko se tut, mais de l'autre côté, là où se trouvaient les grands

gardes autrichiens, on entendait sonner le rire d'Ursa, un beau rire haut, argentin, heureux!

X.

BOZENA ET BOZIDAR.

C'était dans un village slovaque des Carpathes. L'hiver régnait en maître sur toute l'étendue du sol, et on allait célébrer la veillée de Noël dans les chaumières que la neige avait entourées de ses bastions blancs.

Les corbeaux croassaient sur les arbres dépouillés, et dans le lointain on entendait le son de grelots et le claquement de fouets.

Dans la vaste et basse chambre, sur le banc qui faisait le tour du poêle à la panse ronde et rebondie, deux personnes, un homme âgé et une vieille femme, se tenaient assises. Tous deux avaient les cheveux grisonnans, la taille courbée, mais leur physionomie à tous deux était bonne et paisible comme ce calme intérieur, où les lits bien garnis montaient presque jusqu'au plafond, et où les armoires débordaient d'un linge éblouissant.

Sur la table, le paysan avait disposé et illuminé la crèche, et d'une voix douce sa femme s'était mise à chanter les vieux Noëls.

Tout à coup, le vieillard poussa un soupir. Depuis longtemps déjà il mâchonnait sa longue moustache pour cacher ses larmes, mais alors il se mit à pleurer douloureusement.

— Qu'avez-vous donc, Palitcheck? s'écria la vieille femme.

— Vous demandez ce que j'ai? répliqua le vieil homme, vous le demandez à moi, chère Anna? Oui, j'ai tout ce qu'un homme peut désirer, mais pourquoi faut-il que la meilleure chose me manque?

La vieille femme soupira à son tour.

— Comme soldat, j'ai servi l'empereur et roi, continua Palitcheck; après, j'ai couru le monde pendant longtemps et longtemps; j'ai passé d'un pays à l'autre, d'une mer à un océan, chargé de mes articles de cuisine et de mes souricières, j'ai rapporté beaucoup d'argent, et Dieu m'a béni en me donnant une brave femme. Cette maison, la meilleure du village, est à nous, notre bétail est le plus beau, nos champs produisent les plus riches moissons,

nous avons tout, tout, mais la meilleure chose nous manque, — nous n'avons pas d'enfant.

— Vous avez raison, ami, sans enfans le monde est triste et désert.

— A quoi me serviront tous mes soucis, toutes mes peines, si je n'ai personne qui puisse en hériter un jour? conclut Palitcheck, et de la manche de sa chemise grossière, mais blanche, il essuya ses yeux; puis il ralluma sa petite pipe qui s'était éteinte ou que ses larmes avaient étouffée.

Il se fit dans la chambre un silence qui semblait se répercuter à travers la vaste région de chaumière en chaumière, de montagne en vallée. Tout à coup, au milieu de cette paix nocturne, on entendit s'égrener les notes cristallines d'un cantique large et solennel. Il semblait descendre d'en haut, tomber des airs limpides; on eût dit un chœur d'anges qui aurait passé en chantant les louanges de Dieu. Lentement, comme un doux charme, il passait, se perdant peu à peu dans l'espace et le silence se refit, et les ténèbres s'épaissirent à nouveau. Du poêle seul jaillissaient quelques étincelles qui venaient se plaquer sur le plancher, et la petite bougie de la crèche éclairait la sainte mère de Dieu et l'enfant Jésus.

Palitcheck inclina sa bonne tête aux boucles grisonnantes, et des larmes coulèrent de nouveau dans sa longue moustache en broussailles. A cet instant, on entendit quelque part une petite voix plaintive. Elle appelait le vieillard, elle demandait à être admise auprès de son feu, et se faisait de plus en plus pressante, de plus en plus impatientée. Palitcheck prêta l'oreille, se leva, écouta de nouveau, et s'avança enfin vers la porte qu'il ouvrit avec hésitation. Sur le seuil, enveloppé de langes blancs, était disposé un nouveau-né, qui criait de toute la force de ses petits poumons.

— Qu'est-ce? demanda Anna.

Palitcheck ne répondit pas, mais il souleva le pauvre petit mioche, et le déposa sur les genoux de sa vieille compagne. Puis il referma la porte.

— Un enfant! s'écria la bonne femme moitié effrayée, moitié joyeuse. — C'est un garçon, un garçon beau et fort.

— Que Dieu soit loué! dit le vieillard. — Et il se jeta à genoux au milieu de la chambre et se mit à prier à haute voix.

— Mais vous voilà encore qui pleurez, Palitcheck, fit Anna avec un sourire heureux.

— Je pleure, mais c'est de joie, répondit-il. Et au dehors le chant qui planait dans les airs se fit entendre de nouveau : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. »

— Comment l'appellerons-nous? demanda la femme.

— Bozidar, *Dieudonné*, répliqua le vieillard en essuyant ses larmes, puis il se mit à rire joyeusement et de tout son cœur.

Le petit Bozidar grandit comme un prince. C'est ainsi du moins que disaient les bonnes gens du village; Palitcheck et sa femme, malgré tout leur amour, qui ne pouvait être comparé qu'à l'amour des grands-parens pour leurs petits-fils, ne le gâtaient nullement. La vie du Slovaque dans ces montagnes peu productives est une vie assez pénible, disait d'ordinaire le vieillard, mais elle peut lui suffire, et il n'aura pas besoin de courir le monde en forain avec des souricières sur le dos.

Malgré cela, les souricières hantaient l'esprit du petit dès son bas âge; c'était dans le sang slovaque.

Un jour, — il avait alors six ans, et commençait à peine à aller à l'école, il emmena du voisinage une toute petite fille qui venait d'apprendre à marcher.

La petite Bozena était orpheline. Avec sa tête fine, couverte de cheveux d'un blond argenté, elle ressemblait à un jeune panouil de maïs, et ses yeux noirs avaient toute la vivacité et l'espièglerie de ceux d'une petite souris. Les enfans ne tardèrent pas à se lier d'amitié, et bientôt ils furent inséparables. Ils jouaient ensemble, très gentiment, sans jamais se disputer, mais ils préféraient encore venir s'asseoir, en hiver, auprès du poêle, et en été sur le seuil de la chaumière, pour prêter l'oreille aux histoires que leur racontait la bonne mère Anna. Mais ils étaient on ne peut plus heureux quand le vieux Palitcheck daignait leur parler du vaste monde.

Il le connaissait bien, lui, le pauvre drouineur qui l'avait parcouru toujours à pied; et quand il leur parlait de la superbe ville des empereurs sur le Danube, du pont de pierre, surmonté de la statue de saint Népomucène à Prague, du port de Trieste et de la mer Adriatique azurée, de la foire de Leipzig et du dôme des Invalides avec le tombeau de Napoléon Ier à Paris, les enfans croyaient qu'il leur faisait des contes, mais c'étaient des contes dont on pouvait, avec des jambes vigoureuses et agiles, vérifier la réalité, des contes qui ne planaient pas dans les airs comme le palais de la reine des fées.

— Bozidar n'en aura certes pas besoin, dit Palitcheck. — Mais pourtant il l'instruisait de tout ce qu'il avait appris lui-même, de tout ce qui concerne le métier d'un vrai drouineur. Et avec Bozidar, Bozena acquit nombre de petits tours de main, et tous deux s'appliquaient à aider le vieillard à remplir son grenier de toute sorte

de choses qu'il y emmagasinait depuis des années dans un dessein ignoré de tout le monde.

C'est ainsi que le temps s'écoulait paisiblement.

Bozidar atteignit sa vingtième année, et un jour il fut convoqué pour servir sous les drapeaux. Alors on se mit à soupirer et à pleurer, mais enfin les vieillards, tout comme Bozena, se résignèrent au sort très dur de se passer durant trois ans de Bozidar, et lorsque le jeune homme fut parti, tout reprit bientôt le train coutumier. Parfois seulement, Palitcheck avait des craintes de ne point vivre jusqu'au retour de son favori.

Pourtant, il eut encore la joie de le revoir. Mais, après cette réunion, ses forces parurent le quitter, et, un soir, il s'endormit doucement entre deux bougies allumées, entouré de ses enfans, comme il avait l'habitude de nommer Bozidar et Bozena, entre les bras de sa fidèle compagne.

Quelque temps après l'enterrement de Palitcheck, Anna, et avec elle toute la famille, se prirent à songer qu'il était temps de choisir une femme pour Bozidar. La plupart avaient même choisi, chacun ayant sa candidate. La cousine Milena recommanda la belle fille du meunier; l'oncle Swatouk proposa la sœur du riche paysan Sedlatchek, plusieurs même, les plus courageux, se hasardèrent à parler de la cousine du curé, car pour Bozidar!.. une princesse même était tout au plus suffisante.

Il refusa tout avec calme.

— D'abord, nous porterons le deuil pendant un an, leur dit-il, puis il sera toujours temps de parler du reste.

L'année terminée, ce fut lui-même qui se remit à parler mariage à ses proches : — Moi, leur dit-il, je ne connais pas les filles dont vous parlez. Bozena est très intelligente; qu'elle aille se promener par le village, qu'elle y écoute ce que dit le monde; puis elle me conseillera quelle femme je dois prendre; de qui vous aime, vient bon conseil!

Mais alors, tout à coup Bozena, la bonne âme, se révéla comme la plus mauvaise langue de tout le pays. D'aucune des jeunes personnes que l'on proposait à Bozidar, elle ne savait grand'chose de bon, et c'était surtout la belle fille du meunier qui avait à souffrir le plus de ses sarcasmes.

— Bozena, dit enfin Bozidar avec calme, la pipe serrée entre les dents, tu ne dis pas la vérité.

— Aussi vrai que j'aime Dieu, il n'en est pas une seule digne d'être ta femme, lui répondit-elle.

— Tu ne dis pas la vérité! répéta Bozidar, il en est une.

— Qui alors?

— Toi-même! s'écria-t-il en éclatant de rire.

Bozena devint cramoisie. Elle était debout devant lui, le regardant avec des yeux hagards et agitant ses mains en l'air comme si elle eût voulu saisir les mots qui lui échappaient, qui lui manquaient. Mais Bozidar lui prit la tête dans ses mains et l'embrassa tendrement.

Quand ils se marièrent, ils étaient encore des enfans et avaient le cerveau rempli des contes de Palitcheck. A peine la grande chambre fut-elle nettoyée de la poussière qu'avait fait monter et tourbillonner la danse des convives de la noce, qu'ils se mirent à charger une petite voiture, et lorsque Anna leur demanda avec étonnement ce qu'ils se proposaient de faire, ils se regardèrent l'un l'autre tout confus.

Enfin Bozidar lui répondit avec un sourire embarrassé : — Ma mère, nous ne pouvons rester plus longtemps ici, nous voulons aller courir le monde comme l'ont fait nos parens et nos aïeux.

— Y pensez-vous, ô malheureux enfans! s'écria la bonne vieille.

— Que nous arrivera-t-il donc, mère? dit Bozena. De son vivant, le père cheminait tout seul sur ses pauvres jambes, nous avons une charrette et un cheval et j'accompagnerai Bozidar, car je ne le laisserai pas seul aller à l'étranger.

— Il y a aussi tant de marchandise en magasin, mère! répliqua Bozidar, il faut bien qu'elle soit vendue un jour ou l'autre.

Anna ne dit plus rien; elle alla s'asseoir dans un coin et se mit à pleurer en secret.

Bozena et Bozidar partirent faire leur tour du monde et traversèrent le pays. Ils allèrent par-ci, par-là, tantôt suivant le soleil, tantôt accompagnant le cours des fleuves, comme leurs parens, leurs grands-pères et grand'mères et tous leurs aïeux l'avaient fait depuis des siècles. L'étranger était-il donc si beau qu'ils en oubliaient leur foyer? Oh! non, pas du tout. Partout la terre, cette merveille de Dieu, leur semblait belle, mais ils n'en oubliaient pas pour cela leur pays natal. Ils l'emportaient avec eux dans leur petite voiture surchargée d'ustensiles de cuisine, dans leur petit cheval vigoureux, dans leurs chemises de toile grossière, tissée de leurs propres mains, dans leurs vêtemens de rude drap d'halina, et, avant tout, dans leurs cœurs. Et comme ils emportaient avec eux leur pays natal, l'amour les accompagna partout. Ils en avaient à peine conscience, mais en marchant toujours, ils se serraient plus intimement l'un contre l'autre, et ils finirent ainsi par comprendre le véritable sens de la vie qui n'est qu'un pèlerinage, qui le sera toujours, comme le mariage n'est qu'un pèlerinage commun où il est si bon d'avoir à ses côtés un compagnon chéri, fidèle et courageux.

Le monde entier était pour ainsi dire leur demeure; la terre formait, sous leurs pieds, un parquet couvert d'un tapis aux mille couleurs; les arbres, les montagnes étayaient le toit céleste au-dessous duquel ils dormaient; mais, dans cette vaste maison, il y avait partout et en tout temps une chambrette à eux. Tantôt elle consistait, au sein de la forêt éternellement bruissante, et dont le murmure ne s'apaise jamais, en une petite maison verte, incrustée de l'or du soleil et envahie par l'odeur de la résine; tantôt en une tente d'épines jaunes où voltigeaient, çà et là, de petits oiseaux cherchant de la nourriture pour leurs petits, ou en une chaumine près de l'enclos d'un village où le coq salue le jour renaissant, ou enfin c'était, sur une place tranquille de la grande ville, leur propre voiture, au-dessous de laquelle ils avaient étendu de la paille, qui de son ombre bienfaisante les abritait des intempéries du temps.

Peu à peu, cependant, la charrette se vidait, tandis que se gonflait la sacoche, car elle et lui ont besoin de bien peu pour vivre. Quand il s'arrête en quelque endroit, Bozidar s'en va de maison en maison avec sa poterie, ses souricières, son fil de fer et ses outils, et Bozena fait des achats, allume un petit feu près de sa charrette pour y préparer le peu de nourriture qu'il leur faut : des pommes de terre, des pois, des haricots avec une tranche de lard; et, les dimanches, un peu de viande.

Un jour, en traversant les montagnes de la Bohême, en route pour la Bavière, ils rencontrèrent, au milieu d'un sombre ravin, un Slovaque, comme eux marchand ambulant drouineur. C'était un beau garçon, aussi beau et intelligent que Bozidar, portant le chapeau rond à bords larges garni de plumes de paon. Ils se saluèrent et résolurent de faire route ensemble; mais ce n'était pas pour longtemps. Le beau compatriote, qui s'appelait Frantichec Sloparak, était un jeune étourdi et espérait attraper avec ses souricières aussi bien les jeunes et jolies femmes que les souris.

Un jour donc que Bozidar raccommodait en ville des marmites et des poêles, Sloparak revint à l'improviste, car il se trouvait que son cœur était pareil à quelqu'un de ces pots fêlés, et il s'attendait à ce que la belle Bozena exerçât sur son cœur l'art dont elle avait fait preuve en raccommodant un chaudron. Mais la jeune femme le repoussa, grave et décidée; et, lorsqu'il l'enlaça quand même de son bras et l'embrassa dans le cou, elle brisa sur la tête de l'audacieux un pot de terre glaise et se mit à rire quand il fit sa retraite, inondé de sang.

— T'ai-je assez plumé, moineau impertinent! lui cria-t-elle; et, en effet, elle gardait dans sa main quelques plumes de paon du chapeau.

Depuis lors, Bozidar et Sloparak furent des ennemis ; et, quand ils se rencontrèrent, ce n'étaient que railleries, querelles et méchans propos, de sorte que, quand un jour leur cheval disparut, Bozidar en accusa aussitôt son compatriote.

A partir de ce jour, Bozidar et Bozena se virent obligés de tirer eux-mêmes leur charrette. Ils avancèrent plus lentement, c'est vrai, mais ils réussirent à poursuivre leur route, et ils ne perdirent pas leur bonne humeur. Bozena supportait tout avec patience; et, à peine la tente était-elle dressée, elle semblait avoir oublié ses peines, la fatigue de ses membres, les meurtrissures de ses pieds, et, se tressant une couronne de fleurs sauvages, elle se prenait à chanter à rendre jaloux alouettes et rossignols.

Un jour leur premier enfant vint au monde en pleine campagne, entre les gerbes, sous le ciel étoilé. Bozidar fut au désespoir ; il pleurait et priait, tandis que la pauvre petite femme avait encore le courage de le consoler. Mais lorsque le bébé fut entre ses bras, pleurnichant, elle eut conscience d'une vie nouvelle, d'un don inattendu, et elle baisa les mains à Bozidar, qui souriait comme s'il eût été lui arracher une étoile du haut firmament, tandis que des larmes joyeuses coulaient le long de ses joues.

Un enfant n'est-ce pas plus qu'une étoile? N'est-ce pas tout un univers en petit pour ceux qui lui ont donné le jour et qui, stupéfaits et muets, s'arrêtent devant ce grand mystère de la création, comme jadis les premiers hommes devant les portes du paradis.

Il est vrai que le pèlerinage devint encore plus fatigant. Bozidar dut tirer seul la charrette et Bozena marcha derrière, l'enfant attaché sur son dos dans un grand sac de toile. Mais Bozidar ne pensa guère à lui-même, il s'inquiétait seulement d'elle et du mioche, qui, en honneur du bon Palitcheck, avait reçu le nom de Jan, et Bozena plaignait son pauvre homme de tirer la voiture comme un cheval et de devoir gagner le pain quotidien pour tous les trois, et encore un peu plus.

Chaque fois que leur pacotille était épuisée, ils arrêtaient pour attendre un nouvel envoi de leur pays natal. Alors c'était joie dans la petite famille : on chômait, on se laissait aller à un brin de noce et parfois on se grisait un peu en l'honneur de Bozidar.

C'était par un tel jour de chômage que Bozidar et Sloparak se rencontrèrent tous deux échauffés, et semblant plus disposés à prendre en main le couteau que la chope. Bozena frémit. Elle s'attendait à les voir s'attaquer, mais elle avait oublié que deux Slaves ne peuvent pas être ennemis pour longtemps. Au lieu de dégainer, les deux ennemis s'ouvrirent les bras et s'embrassèrent sur les deux joues ; ils burent ensemble, et s'embrassèrent de nou-

veau, et toute animosité fut enterrée à jamais. Sloparak se mit même à tirer la charrette en compagnie de Bozidar, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un chien à même de remplir dignement la place de l'ami reconquis.

Ainsi, Bozidar et Bozena parcoururent le monde pendant trois ans. Au garçon était venu se joindre une petite fille, et les kreutzers économisés avaient considérablement augmenté.

Un jour, sur les frontières de Belgique, une lettre de leur curé leur fut remise. Leur vieille mère, écrivait-il, était souffrante et s'affaiblissait de jour en jour, il était temps de revenir.

— Eh bien ! qu'en penses-tu ? demanda Bozidar.

— Comme tu voudras, répliqua Bozena ; avec toi je cours le monde, avec toi, je retournerai à la maison, je serai où tu seras, c'est mon sort sur cette terre, et je ne demande pas mieux.

— Eh bien ! retournons.

— Allons !

— C'est de bon cœur ?

Pendant quelques minutes, Bozena le regarda, puis elle fit de la tête un mouvement d'assentiment.

Aussitôt ils se mirent en route, et à l'époque où la neige blanchissait de ses premiers flocons le sauvage décor des monts Carpathes, Bozena et Bozidar firent leur entrée dans leur pays natal, les deux enfans assis sur la charrette attelée du chien, eux-mêmes marchant à côté, les yeux luisans, et chantant à gorge déployée.

A leur arrivée, la mère vivait encore, et elle se remit bientôt en revoyant ses enfans et les deux petits. Mais Bozena et Bozidar ne comptaient plus s'en aller.

De leurs propres yeux, ils avaient vu les merveilles, les contes de Palitcheck, et après ce grand monde, cette immense patrie de tous, le petit monde, la motte de terre où ils étaient, la petite patrie qui bien plus que l'autre les captivait.

Qu'est donc la vie, sinon un grand pèlerinage où finalement l'on revient au point de départ, seulement l'un s'en va traînant, derrière son cheval de bataille, une grande armée, et l'autre vendant des souricières de porte en porte.

A présent Bozena et Bozidar sont assis là où le vieux Palitcheck s'était assis si longtemps avec la vieille Anna, et ils y demeureront jusqu'au jour où leurs cheveux commenceront à grisonner et où leurs enfans s'en iront à leur tour de par le monde ; car aussi longtemps qu'il y aura des souris et des souricières, des drouineurs slovaques parcourront l'Europe, portant en leurs bonnes et honnêtes physionomies comme le miroir de leurs âmes honnêtes.

SACHER-MASOCH.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

Voulez-vous avoir la preuve qu'il n'y a aujourd'hui dans la France entière qu'un immense désir de paix intérieure, et que les agitations, les excitations des partis sont la plus flagrante contradiction du vœu public? Vous n'avez qu'à regarder un peu partout autour de vous, à demêler la réalité des choses à travers les fictions, à suivre le peuple actif, industrieux et sensé dans sa vie de tous les jours.

Il poursuit ses travaux et ses œuvres utiles, sans oublier ses plaisirs, ce bon peuple de France, et reste facilement étranger aux luttes, aux rivalités de ceux qui se disputent le droit de le gouverner. Il ne se passionne guère, on le voit à mille signes, pour des querelles factices et n'a aucun goût pour tout ce qui prolongerait les dissensions intestines, aucun goût pour la politique de secte qu'on lui impose quelquefois, que sa raison désavoue. Il reste scandaleusement insensible à la motion de M. Pochon, qui voudrait nous ramener à un monopole universitaire suranné ou aggravé, et faire tout simplement de l'éducation nationale un instrument de règne. Il ne partage pas les colères des radicaux, qui ont une frayeur si comique de la réconciliation religieuse dans la liberté et prenaient feu ces jours passés encore parce que M. l'évêque de Châlons a osé parler de la « prévoyance et du patriotisme » de M. le président de la République, parce qu'un prélat n'a pas craint de complimenter le gouvernement sur ses succès extérieurs. Il n'est même pas trop pressé de voir se rouvrir une session où l'on menace déjà d'interpeller le gouvernement sur ce qu'il se propose de faire pour répondre à la cordialité, à la politique conciliatrice des chefs de l'église, par des redoublemens d'animosité et de persécution. Non, cette masse française intelligente, laborieuse et sensée, aussi étrangère aux fanatismes de secte qu'aux utopies anarchiques, ne se laisse pas abuser. Elle n'est d'instinct ni avec les prétendus politiques qui ont peur de la paix religieuse, ni avec les prétendus délé-

gués ouvriers qui récemment, au congrès socialiste de Bruxelles, mettaient dans leur programme la négation de la patrie. Elle n'est pas avec ceux qui la trompent; elle est avec ceux qui la servent, et bien plus qu'aux guerres de croyances ou aux querelles stériles, elle s'intéresse à ce qui la réconforte et la touche, aux spectacles de son armée, à ces belles manœuvres qui viennent de s'accomplir dans l'est. Là est pour elle la virile et émouvante réalité!

Qu'est-ce, en effet, que cette campagne de manœuvres qui vient de se dérouler pendant quelques jours dans toute cette zone de Champagne illustrée autrefois par la guerre? C'est comme un couronnement de quinze ans d'efforts et de sacrifices faits par la France pour relever sa puissance militaire, pour se voir revivre dans son armée nouvelle. Ceci est un peu plus sérieux et intéressant pour le pays que la motion de M. Pochon ou la prochaine interpellation de M. le pasteur Dide sur les menées cléricales. Il s'agit de savoir si on est resté ou si on restera un grand peuple éclairé par l'expérience et le malheur. Jusqu'ici les manœuvres étaient des exercices assurément utiles, instructifs, mais forcément circonscrits et partiels. Celles-ci, par la manière dont elles ont été organisées, par l'extension qu'elles ont prise, par la multiplicité et la complexité des opérations, ont un caractère autrement saisissant, autrement décisif. Elles mettent en mouvement ou en présence sur un théâtre qu'on peut appeler si l'on veut un champ de bataille, plus de 100,000 hommes, quatre corps d'armée, sous la direction supérieure de l'homme qui serait appelé à commander les armées de la France, M. le général Saussier, avec le concours de deux chefs militaires d'élite, M. le général Davout, duc d'Auerstædt, et M. le général de Gallifet, commandant deux armées opposées l'une à l'autre. L'une de ces armées était censée venir de l'est, l'autre de l'ouest, et elles devaient se rencontrer, elles se sont rencontrées, en effet, autour de Bar-sur-Aube. Ce n'est pas la guerre sans doute avec ses terribles réalités et ses imprévus, c'est du moins ce qui se rapproche le plus de la guerre, ce qui en donne l'idée la plus exacte, la plus complète. Ce qu'ont été, en définitive, dans leurs phases diverses, ces opérations entre corps d'armée, entre les deux armées ensuite, c'est une affaire de stratégie et de tactique entre militaires. M. le général Saussier et ses lieutenans, M. le général Davout, M. le général de Gallifet, sont certainement hommes à tirer parti de leurs forces, à conduire habilement une expérience toujours délicate. Au fond, qui a gagné la bataille, ce n'est pas précisément la question; ce n'était pas même l'objet de ce simulacre de guerre. Le profond intérêt de ces manœuvres, c'est qu'elles étaient la première épreuve sérieuse de notre organisation militaire.

Depuis près de vingt ans on y travaille avec une patiente persévérance et un esprit de suite qui se sont perpétués pour l'honneur de la France à travers la mobilité des régimes et les oscillations de la poli-

tique intérieure. On a dû tout recommencer, tout reprendre : la reconstitution de l'armée elle-même, par un recrutement nouveau, les mille services adaptés à un état militaire si étrangement agrandi, le système de mobilisation, l'armement, les règlemens, l'instruction, le classement des forces nationales, l'organisation d'un commandement supérieur toujours prêt à l'action. On a eu tout à faire, et si on n'a pas tout fait, on s'est du moins dévoué à cette œuvre de défense nationale avec le concours des chefs militaires les plus éminens, sans distinction d'opinions, sans trop de contestations de la part des chambres. Il restait à faire l'expérience de ce puissant organisme dans des proportions assez larges, assez sérieuses pour décider la question, pour laisser entrevoir ce qui est désormais acquis, ce qui peut manquer. Eh bien, l'épreuve est faite : c'est l'intérêt supérieur de ces manœuvres de l'est. Le résultat est à travers tout la révélation de l'armée nouvelle. Pour la première fois, plus de 100,000 hommes, rassemblés sans confusion, ont été appelés à passer par toutes les phases de mobilisation, de marches, de déploiement, sous les yeux de celui qui doit les commander et de son premier lieutenant, M. le général de Miribel, le major général de nos armées. M. le président du conseil, ministre de la guerre, dans un repas où il a réuni tous les officiers généraux à Vendeuvre, a pu dire sans jactance : « L'expérience qui se poursuit a répondu à tous les doutes; » elle a prouvé que chefs et soldats étaient les dignes gardiens de la puissance française reconstituée. Et ce qui ajoute encore à la signification, à l'éclat de cette expérience, c'est qu'elle s'est poursuivie au milieu des sympathies ardentes des populations de ces contrées, réchauffées à ces beaux spectacles militaires, rassurées par cette résurrection d'une armée, image vivante de la France !

Puisque tout aujourd'hui est aux affaires militaires, à l'organisation des armées, aux expériences, aux manœuvres, et que ce vaste travail d'armement universel est la suite trop évidente des événemens de 1870-1871, tout ce qui touche à cette terrible époque et aux conditions nouvelles de la guerre a un inépuisable intérêt. Le témoignage d'un homme qui a eu le plus grand rôle dans la guerre, qui a été une des premières autorités militaires, est certes de ceux qui restent toujours instructifs. Les *Mémoires* de M. de Moltke entre tous étaient faits pour éveiller d'avance la curiosité ! Qu'ils dussent être un document historique ou un document militaire, c'était toujours la pensée, le dernier mot du chef d'armée qui, depuis Napoléon, a manié les plus grandes masses, conduit les plus vastes opérations et décidé dans sa sphère la plus sérieuse crise de l'Europe en ce siècle. On ne pouvait évidemment s'attendre à des confidences intimes, à des échappées familières, à des saillies de génie comme M. de Bismarck en aura peut-être dans ses mémoires, s'il les écrit, comme il en avait dans ces conversations

de Versailles, qui ont été recueillies par un Dangeau tudesque. M. de Moltke, avec sa nature rigide et méthodique, n'a jamais été homme à se livrer aux tentations de l'esprit ou aux divulgations indiscrètes. On pouvait croire du moins que cet illustre taciturne, écrivant au soir de sa vie, à l'extrême limite de la vieillesse, peu avant sa mort, s'était réservé de laisser dans une dernière œuvre une impression plus vive, plus personnelle et plus directe sur les événemens auxquels il a été mêlé.

Eh bien! ces *Mémoires* sont sortis des archives de famille et viennent de voir le jour. Ils ont sans doute leur mérite, ils sont un document de plus signé d'un grand nom. En réalité, soit qu'ils se ressentent de l'âge de celui qui les a laissés à sa famille, soit qu'ils aient été écrits avec une réserve systématique, ils n'ont rien de bien saillant, rien de bien nouveau; ils ne brillent ni par l'originalité de l'esprit, ni par la liberté des jugemens, ni par une vue supérieure des choses. Ce maître des mobilisations, des concentrations et des grandes opérations de guerre parle comme tout autre officier moins bien placé aurait pu parler. Tout bien compté, les meilleurs mémoires de M. de Moltke sont encore dans les rapports d'état-major, dans les récits officiels qu'il a faits ou inspirés sur les campagnes de 1866, de 1870-1871 : récits peu colorés, assurément, mais substantiels, précis et minutieux. Ce qu'on vient de publier sous le nom de *Mémoires* ou de *Souvenirs* n'ajoute rien à ces relations écrites au lendemain et sous l'impression de la double guerre par laquelle la Prusse est devenue la maîtresse de l'Allemagne. Ce n'est ni de l'histoire, ni un commentaire vivant et saisissant de l'histoire, ni une de ces œuvres révélatrices qui éclairent d'une lumière nouvelle les faits et les hommes. C'est une étude toujours savante peut-être, qui en définitive n'apprend rien et n'explique rien. Tout au plus, si on le voulait, en rapprochant ces pages de quelques publications récentes, des lettres de M. de Roon, pourrait-on démêler comme une partie intime dans ces tragédies militaires d'autrefois; on pourrait entrevoir que, s'il y eut au camp des vaincus bien des incohérences, bien des misères, il y avait aussi au camp des vainqueurs bien des faiblesses, des hésitations, des divisions voilées par le succès, que tous ces hommes, M. de Moltke, M. de Roon, M. de Bismarck, ne s'entendaient pas toujours et qu'il fallait toute l'autorité de l'empereur Guillaume pour remettre parfois d'accord toutes les volontés. Ce qu'il y a de plus apparent aujourd'hui, c'est que les Allemands, en dépit de toutes les explications et des récits posthumes de M. de Moltke, ont réussi il y a vingt ans par des raisons qui ne tenaient pas toutes à leur supériorité, et que ces événemens, sans être oubliés, sont pour ainsi dire désormais dépassés. Les hommes qui y ont pris part au premier rang ont cessé de vivre ou ont disparu de la scène par la disgrâce. Les conditions de la guerre ne sont plus ou ne seraient

plus les mêmes. On n'en est plus à 1870, à cette date des grandes collisions dont les Allemands célébraient l'autre jour encore l'anniversaire en mêlant le nom de M. de Moltke à leurs commémorations.

Le fait est qu'en vingt années il s'est passé bien des choses. Tout a changé, et l'état moral des nations, et leurs rapports, et leurs forces, et les chefs appelés à conduire leurs armées au combat, s'il le fallait. Tout s'est transformé, et c'est là même ce qu'on pourrait appeler une des énigmes du temps; c'est ce qui met un inconnu de plus dans la situation faite à l'Europe. L'Allemagne, depuis vingt ans, n'a cessé sans doute de maintenir ou de développer un état militaire proportionné à ses ambitions; mais comme elle, les autres nations ont obéi à la suprême nécessité d'accroître leurs forces, leurs armemens : elles ont rétabli l'égalité ! De plus, dans tous les pays ces armées qui existent aujourd'hui, qui peuvent se rencontrer, sont également nouvelles, elles n'ont jamais fait la grande guerre, elles n'ont d'autre expérience que celle des manœuvres, et pour toutes, l'épreuve du premier feu, de la vraie bataille serait la même. Enfin, ni dans un camp ni dans l'autre, il ne reste plus un seul des anciens chefs militaires qui ont pu conduire des soldats au combat. En Allemagne tout comme en France, les généraux qui auraient à manier des masses colossales étaient en 1870 de simples capitaines, tout au plus des colonels. Ils ont été vaillans et instruits dans leurs grades : c'est autre chose, pour les Allemands comme pour les Français, de mener un demi-million, un million d'hommes en campagne sur un échiquier qui peut embrasser l'Europe entière. Tout est donc nouveau, là est l'inconnu. Qu'en sera-t-il de cet étrange duel préparé ou engagé à chances égales entre des nations qui sont aujourd'hui en paix, qu'un incident peut précipiter dans les conflits ? Qui aura mérité d'attirer ou de fixer la fortune dans son camp ? On se souvient du beau mot du maréchal Bugeaud, émoustillé par une parole un peu sentencieuse de M. Guizot et écrivant avec une virile confiance de son bivouac d'Isly, la veille de la bataille, qu'il prouverait le lendemain que la guerre n'est pas un simple « jeu de la force et du hasard. » L'avantage, dans les batailles nouvelles, restera probablement encore à ceux qui auront su garder ou retrouver, dans des cadres si prodigieusement élargis, ce qui fait la puissance des armées et des nations : l'esprit militaire, la fidélité aux traditions, la discipline, qui fait d'une masse une armée, les dons de l'action et du commandement.

C'est la force des peuples qui veulent vivre de savoir accepter la discipline qui double leur puissance. C'est l'honneur de ceux qui veulent avoir un avenir de savoir se respecter eux-mêmes dans leur passé, dans les hommes qui les ont servis ou illustrés, qui n'ont jamais marchandé leur peine ni leur sang. Qu'on honore donc sans distinction de temps et de régime des hommes comme Faidherbe qui va avoir sa

statue, comme Carnot dont on est allé chercher les restes à Magdebourg, comme Lassalle, le vaillant cavalier de l'empire, dont on va demander la dépouille à la Bavière ; rien de mieux, c'est un bon signe. La France a certes d'assez belles traditions militaires pour trouver tous les exemples dans sa propre histoire. Depuis quelque temps, déjà, il y a un travail utile, réconfortant, pour faire revivre ces figures de grands soldats d'autrefois. M. le général Thoumas a consacré une série d'études curieuses, instructives, au maréchal Lannes, foudroyé dans l'éclat de sa fortune ; à l'habile artilleur Sénarmont, tué devant Cadix ; au jeune Lacoste, mort devant Saragosse ; à bien d'autres plus obscurs et aussi héroïques. Le général Marbot s'est récemment remis lui-même dans toutes les mémoires par les souvenirs qu'il a laissés, par tous ces récits d'une vivacité si entraînante. Ce sont les soldats de la grande époque qui comptaient leurs étapes à travers l'Europe par leurs actions héroïques et par leurs blessures, quand la mort devant l'ennemi n'interrompait pas brusquement leur carrière. Et, sans remonter si loin, M. le comte d'Antioche vient de retracer, avec autant de zèle que d'intérêt, l'histoire d'un éminent soldat d'une autre génération, de *Changarnier*, le héros de la retraite de Constantine, un des premiers dans cette élite de jeunes capitaines qui ont assuré un empire à la France dans la Méditerranée et se sont appelés les « Africains. » Ils ont eu leur jour, ces brillans Africains, prodigues de leur activité et de leur courage, parmi lesquels le général Changarnier s'est illustré, et dont les derniers héritiers sont encore aujourd'hui les Mac-Mahon, les Canrobert. Ils ont disparu à leur tour, emportés dans le tourbillon des événemens. Ils restent dans l'histoire, tous ces hommes, depuis le maréchal Bugeaud jusqu'au général Chanzy, avec la variété de leurs physionomies et l'honneur de leurs services, avec leur bel entrain militaire et l'éclat d'une carrière prématurément interrompue pour quelques-uns d'entre eux, assombrie par une fortune ingrate.

Quinze années durant, Changarnier a été entre tous un des héros de cette guerre d'Afrique, où il avait débuté comme simple capitaine et d'où il sortait avec les étoiles de divisionnaire qu'il avait conquises en déployant les dons les plus rares du chef militaire. Il n'était encore qu'un inconnu lorsque, laissé à l'arrière-garde d'une armée en détresse, démoralisée par la misère, décimée par les rigueurs de la saison, enveloppée de nuées d'Arabes, il suffisait avec son bataillon et une indomptable fermeté pour couvrir cette première retraite de Constantine qui rappelait la retraite de Russie. Il avait fait face à tout avec une poignée d'hommes, et depuis ce jour il s'était pour ainsi dire classé dans l'armée. Il ne cessait de grandir pendant six ans de campagnes, toujours prêt aux entreprises hardies et toujours vigilant, alliant le calcul à la résolution, conduisant les affaires dont il était chargé avec l'imperturbable assurance de l'homme fait pour tous les commande-

mens. On a dit quelquefois que cette guerre d'Afrique, toute de surprises et de coups de main, avait pu atténuer chez quelques-uns de nos chefs militaires le sens de la grande guerre. Ce qui a fait l'originalité du général Changarnier, ce qui relève sa carrière et son caractère, c'est que, même dans un petit cadre ou si l'on veut dans un cadre spécial, il avait l'instinct inné de l'homme de guerre supérieur dans toutes les positions. Il avait le sens des grandes opérations, le don d'une conception rapide et d'une exécution irrésistible, le coup d'œil du champ de bataille, la précision des ordres, le sentiment et le goût de la responsabilité dans le commandement, l'art de porter avec aisance, presque avec élégance, sans le moindre trouble, le poids de toutes les difficultés. Il ne doutait de rien ! Il avait aussi, sans doute, comme on dit, les défauts de ses qualités, une confiance superbe et presque naïve en lui-même, une humeur indépendante et fière, le caractère peu commode, tout ce qui faisait dire au maréchal Bugeaud dans une note sur lui : « Excellent pour commander en chef, détestable en sous-ordre ! » C'est tout l'homme de guerre, il méritait d'être étudié et d'avoir son histoire. Il se sentait fait pour le commandement ; il l'ambitionnait dans une guerre européenne, où la victoire à laquelle « il était accoutumé, » disait-il, n'aurait peut-être pas été aussi facile qu'en Afrique, mais où elle n'eût pas été au-dessus de ses talens dans l'action.

Le malheur du général Changarnier fut d'être entraîné comme bien d'autres, plus que bien d'autres, dans la politique en pleine révolution de 1848, et peut-être même de se plaire un peu trop dans ce rôle prépondérant de gardien de l'ordre, d'arbitre des partis, que les circonstances lui faisaient. Avec la volonté de servir uniquement le pays, il ne pouvait éviter de glisser dans une situation fausse. Tant qu'il n'avait qu'à défendre Paris contre les agitations et les agitateurs révolutionnaires, il avait une mission assez simple ; il la remplissait avec une énergie décisive et un succès qui faisaient de son commandement une sorte de ministère indépendant et supérieur de l'ordre public. Les difficultés commençaient pour lui lorsque la lutte se dessinait entre une assemblée pleine de contradictions, mal résignée à la république, impuissante à rétablir une monarchie, et le prince Louis-Napoléon, qui déguisait à peine ses ambitions, qui mettait toute sa diplomatie à profiter des divisions parlementaires. Que le général Changarnier fût par ses goûts, par ses opinions avec l'assemblée, contre les velléités impérialistes, ce n'était pas même un doute. Il affectait d'abord de garder une attitude de sphinx entre les partis ; il ne pouvait cependant se retrancher indéfiniment dans sa réserve énigmatique sans risquer d'être victime de ce duel des deux forces rivales. En réalité, c'était un soldat dépaysé dans la politique, trop loyal pour céder à des tentations équivoques, trop militaire pour se prêter à d'obscures menées,

assez naïf pour croire que son épée suffirait à arrêter les partis prêts à en venir aux mains. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, si dans ces événemens Changarnier avait des illusions, il mettait dans sa conduite autant de droiture que de désintéressement, qu'il prétendait rester « l'homme de l'ordre et de la loi, » et que le jour où il était frappé par le 2 décembre, il bravait l'exil avec une dignité fière.

Il sacrifiait tout, même ce qu'il avait de plus cher, sa position dans l'armée, plutôt que de paraître sanctionner par le serment qu'on lui demandait le coup d'État de la force. Il subissait la condition des vaincus, acceptant la pauvreté sans se plaindre, opposant à tout une sérénité hautaine, étranger aux intrigues, fidèle au pays. Ce n'est qu'après bien des années qu'il rentrait en France à la suite d'une amnistie sans condition. Il n'avait jamais oublié qu'il restait de la famille militaire, et lorsque la guerre de 1870 était déclarée, il n'avait pas hésité à demander un commandement : on le lui avait refusé! Aux premiers désastres, il ne se souvenait plus des refus qu'il avait essuyés, il allait droit au drapeau, au camp de Metz ; il se présentait à l'empereur pour servir en volontaire, et c'est en volontaire qu'il s'enfermait à Metz avec nos soldats, partageant leurs misères, leurs derniers combats, la douleur de la capitulation, respecté par ses anciens lieutenans d'Afrique qui revoyaient en lui le chef de leur jeunesse fait pour les commander. Il renouait avec l'armée par la souffrance supportée en commun. Le soldat se retrouvait en lui jusqu'au bout, et c'est le soldat d'un autre temps, inaccessible aux défaillances, qui méritait surtout d'être remis en honneur dans un intérêt militaire, pour l'instruction des armées.

Ces jours sont passés pour l'Europe comme pour la France, et depuis vingt ans, depuis cette guerre de 1870, où Changarnier figurait pour la dernière fois, bien des événemens se sont succédé; bien des transformations de tout ordre, lentement préparées, décidées ou précipitées au dernier moment par des circonstances imprévues, s'accomplissent ou sont en train de s'accomplir : témoin cette sorte de drame international qui se déroule depuis quelque temps à la surface du continent où toutes les puissances, et la France et la Russie, et l'Angleterre et l'Allemagne et l'Autriche, ont leur rôle, où toutes les positions semblent changées.

Il est certain que la visite de l'escadre française à Cronstadt et à Portsmouth, cette visite devenue désormais historique, a créé ou dévoilé de nouveaux rapports, qu'elle a eu des effets destinés sans doute à se prolonger; elle a été comme un coup de théâtre retentissant dans les affaires de l'Europe, et sans prétendre diminuer la signification des entrevues que d'autres souverains peuvent avoir entre eux, on ne peut pas vraisemblablement attacher la même importance à la rencontre récente de l'empereur d'Allemagne et de l'empereur d'Autriche à Schwarzenau,

à l'occasion des manœuvres de l'armée autrichienne. L'empereur Guillaume, à peine remis des indispositions qui l'ont momentanément éloigné de Berlin, après son voyage à Londres, et l'empereur d'Autriche ont tenu, il faut le croire, à se rencontrer, à échanger leurs vues sur les derniers incidens européens, peut-être à prouver que, quant à eux, ils restaient toujours unis. Ils n'ont pas voulu faire de l'entrevue de Schwarzenau une réponse calculée, concertée aux fêtes de Cronstadt et de Portsmouth. Cronstadt est un événement, une nouveauté dans le monde, Schwarzenau n'est pas un événement et n'a rien changé, rien effacé. Au fond, il est bien clair que l'opinion d'une partie de l'Europe est restée ébranlée par ces récens mouvemens, que tous les esprits ne cessent de se préoccuper de ce qui pourrait en résulter, que les impressions se succèdent. Au premier moment, à Berlin, à Vienne et même à Londres, on a visiblement éprouvé une désagréable surprise en voyant ce rapprochement franco-russe se manifester avec cet éclat, l'Europe pour ainsi dire partagée en deux camps, une alliance nouvelle opposée à la triple alliance. Puis on s'est efforcé de se rassurer, on a commencé à s'accoutumer à ce qu'on ne pouvait empêcher, à cette idée d'une organisation nouvelle de l'Europe. On a épuisé les explications, les commentaires, toutes les raisons qu'on avait de se tranquilliser, et dont la première, la plus décisive est certainement que la Russie et la France en se rapprochant n'ont pas songé à troubler l'Europe, à se jeter dans des aventures, qu'elles se sont bornées à constituer une force nouvelle destinée à garantir tous les intérêts, tous les droits aussi bien que la paix elle-même. On est passé du pessimisme de la première heure à une apparence d'optimisme et de confiance, on reviendra peut-être avant peu de l'optimisme au pessimisme. Il ne faut pas s'y fier. Ce serait une singulière illusion de croire que la triple alliance, un instant déconcertée, atteinte dans la prépondérance qu'elle a prétendu s'attribuer, ne cherchera pas à prendre sa revanche. Elle attendra, elle saisira les occasions, et c'est là justement le danger d'une situation où les moindres incidens peuvent être exploités, qu'ils viennent de l'Orient ou de l'Occident, comme on vient de le voir ces jours passés encore, à propos des affaires de Turquie.

C'est la suite d'une vieille histoire. Les luttes d'influence qui agitent l'Occident ont souvent leur retentissement sur le Bosphore, et à vrai dire ce qui vient d'arriver à Constantinople a particulièrement ce caractère de se relier aux derniers mouvemens de l'Europe. Au premier abord, à l'origine, ce n'est pourtant rien de bien extraordinaire. D'après les traités de 1841 et de 1856, qui consacrent le principe de la clôture des Dardanelles, la Porte a gardé le droit d'accorder des firmans de passage à certains navires étrangers. Récemment un navire russe appartenant à ce qu'on appelle la flotte volontaire de la mer Noire, c'est-à-dire une flotte construite avec des dons ou des souscriptions volontaires,

ce navire s'est présenté pour franchir les Dardanelles; les agens ottomans lui ont interdit le passage. Là-dessus l'ambassadeur de Russie à Constantinople, M. de Nelidof, a protesté. On a donné des explications; le divan s'est rendu aux raisons de l'ambassadeur du tsar, et une entente paraît même s'être établie pour régler à l'avenir le passage des bâtimens russes, sous la réserve de la souveraineté de la Porte. L'affaire semblait dès lors terminée; mais aussitôt, de Londres, de Berlin, de Vienne, est parti le cri d'alarme. Les Anglais ont cru voir dans ce simple fait le signe d'une pression exorbitante du cabinet de Saint-Pétersbourg à Constantinople et le préliminaire d'une invasion de la marine militaire russe dans la Méditerranée. Les journaux allemands et autrichiens se sont hâtés de saisir ce prétexte et de signaler l'incident comme le premier résultat de l'entente franco-russe. Les uns et les autres se sont élevés avec une passion jalouse contre l'atteinte qui aurait été portée à la convention des détroits. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ceux qui protestent le plus vivement contre une prétendue violation du traité des détroits sont les mêmes qui depuis quelques années sont les complices d'une violation bien plus réelle, bien plus criante du traité de Berlin, dans les Balkans, contre la Russie. Il paraîtrait donc qu'il y a les traités qu'on ne peut violer et les traités qu'on peut violer selon les circonstances, selon le vent qui souffle, l'intérêt du moment! Ce n'est pas absolument nouveau dans la diplomatie.

On commençait à se calmer lorsque tout à coup est survenu à Constantinople un incident nouveau qui n'est peut-être pas une suite directe de cette petite affaire des Dardanelles, qui paraît du moins se rattacher à la situation générale. Il y a peu de jours, au lendemain de l'incident des détroits, le sultan Abdul-Hamid, par un acte souverain qui a éclaté à l'improviste, s'est décidé à congédier son grand-vizir, Kiamil-Pacha, et à changer quelques-uns de ses principaux ministres. Il a brusquement renouvelé le personnel de son gouvernement en appelant au grand-vizirat un homme jeune encore, Djevat-Pacha, qui a été employé à quelques missions difficiles et qui était récemment gouverneur de la Crète. Que signifie réellement cette révolution ministérielle? Le sérail a ses secrets. Le sultan Abdul-Hamid a eu sans doute des raisons de diverse nature, intérieures ou extérieures. Dans tous les cas, le fait caractéristique, dans cette révolution de pouvoir, est évidemment la disgrâce de Kiamil-Pacha. Or Kiamil-Pacha, qui était depuis six ans grand-vizir, passait pour être dans le divan le représentant d'une politique favorable à la triple alliance. Il a peuplé d'officiers et d'agens allemands les administrations militaires et civiles de l'empire. Il n'a cessé de se prêter à la diplomatie équivoque de Vienne et de Berlin dans les affaires des Balkans, en Bulgarie. S'il n'était pas un allié, il était le complice de l'alliance austro-allemande plus peut-

être que le sultan ne le désirait. Est-ce à dire qu'Abdul-Hamid ait voulu changer brusquement la direction de la politique ottomane et passer d'un camp à l'autre? Il est assez vraisemblable qu'il a voulu tout simplement ressaisir son indépendance à demi compromise et se dégager d'une sorte d'inféodation. Il n'en a cependant pas fallu davantage pour réveiller tous les soupçons et mettre le feu à toutes les polémiques, pour qu'à Vienne, à Berlin comme à Londres, on se hâtât de voir dans la révolution ministérielle de Constantinople l'œuvre de la pression franco-russe. Et c'est ainsi qu'on revient sans cesse à une situation plus que jamais peut-être livrée aux contradictions, aux fausses interprétations, aux excitations intéressées qui font à l'Europe une paix précaire.

Le vieux monde n'est pas toujours tranquille ou il ne l'est pas sans de vagues et perpétuelles inquiétudes ; le nouveau monde l'est encore moins, et on pourrait reprendre ce mot d'un écrivain américain qui autrefois, à propos des expositions européennes alors au début, prétendait dans une boutade humoristique que si on faisait une exposition de pronunciamientos, de coups d'état, de dictatures, l'Amérique aurait droit à la première place. L'Amérique du Sud n'a pas perdu ses droits. Les révolutions ne cessent sur un point de l'immense continent hispano-américain que pour recommencer sur un autre point. Le Chili lui-même, qui a si longtemps passé pour la république espagnole modèle, sort à peine d'une longue guerre civile qui a épuisé le pays.

Depuis huit mois, en effet, la lutte était ouverte sur le territoire chilien qui est partout resserré entre les Andes et l'Océan-Pacifique, mais qui s'étend en longueur du Pérou à la Terre de Feu ; elle se déroulait à travers les péripéties et les épisodes étranges sur terre et sur mer, entre deux partis ennemis. Dans un camp était un président, M. Balmaceda, qui se jouait de la constitution et des lois, qui disposait en dictateur des forces et des ressources du pays ; d'un autre côté s'était formé et levé en armes un parti qui s'est appelé le parti « congressiste, » qui ralliait sous son drapeau des hommes du parlement et de toutes les opinions, tous ceux qui voulaient résister à la dictature. M. Balmaceda restait au centre du gouvernement, à Santiago ; l'insurrection avait établi son quartier-général au nord, à Iquique, où elle s'était organisée. Quoiqu'il y ait eu depuis huit mois des rencontres sanglantes et même des batailles navales meurtrières, la lutte aurait pu se prolonger indéfiniment entre des adversaires séparés par de vastes espaces, lorsque l'insurrection s'est décidée récemment à aller chercher son ennemi autour de Valparaiso, où M. Balmaceda paraissait se concentrer avec ses forces. L'armée congressiste a débarqué, en effet, sous les ordres du général del Canto auprès de Valparaiso, et il n'a fallu rien moins que cinq ou six jours de batailles pour décider la victoire en faveur de l'insurrection. La défaite de l'armée pré-

sidentielle entraînait la chute de Valparaiso, qui, à son tour, entraînait la dispersion du gouvernement dictatorial et la prise de la capitale du Chili, de Santiago. Aujourd'hui, Balmaceda a disparu, les congressistes sont maîtres de tout. Les armes ont décidé, l'œuvre politique commence. La question est désormais de savoir ce que feront les vainqueurs pour reconstituer un ordre régulier et légal, pour réparer les désastres d'une longue guerre civile qui laisse au Chili un dangereux héritage de ruines et d'anarchie.

Quelle étrange fortune des choses et des hommes! quelles mobilités sur la scène publique! Au milieu des affaires du jour, voici la disparition d'un homme qui a été le premier personnage de l'état en France, et dont la mort n'est même pas un événement. Après avoir été président de la république, M. Jules Grévy vient de s'éteindre, à quatre-vingt-quatre ans, obscurément et sans bruit, dans sa résidence de Mont-sous-Vaudrey. Il a marqué, dans une carrière plus longue que brillante, par une fidélité invariable aux idées républicaines et par une certaine simplicité sévère de tenue qui firent de lui le président de l'assemblée nationale en 1871, puis le successeur de M. le maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la république. Il avait assurément, dans sa magistrature, de la correction, de la finesse, l'expérience des affaires. Il eut même son moment d'autorité le jour où, par son adresse, sans rien livrer de l'honneur de la France, il réussissait à détourner une guerre redoutable à propos du commissaire Schnæbelé. Le malheur de M. Jules Grévy a été de finir médiocrement comme personnage public. Son mérite fut de sauver sa dignité personnelle des incidens qui marquèrent sa chute. Sa sagesse a été de se renfermer depuis, silencieux et réservé, dans cette retraite où il vient de s'éteindre comme un homme qui était déjà d'un autre temps.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Après deux mois d'inactivité à peu près complète, le marché financier de Paris a repris, dans la première quinzaine de septembre, une animation qui, ainsi que le faisait pressentir la persistance des dispositions optimistes pendant la morte saison, s'est traduite sur la cote

par un mouvement général de hausse. En juillet et en août, la fermeté ne s'était pas démentie sur notre place, en dépit du krach des valeurs portugaises et de la baisse constante du rouble papier.

Avec le mois de septembre s'ouvrait la période, sinon encore de grandes opérations, du moins de préliminaires à de grandes et très importantes opérations. Actuellement il est question d'un emprunt contracté par le gouvernement russe avec les maisons de banque de Paris qui ont pris, il y a deux ou trois ans, une part si active au succès des emprunts de conversion. On s'entretient également de l'émission qui aura lieu, dans les premiers jours d'octobre, d'obligations du Crédit foncier 3 pour 100, rapportant 12 francs par an, et remboursables, par conséquent, à 400 francs, dans un délai de soixante-quinze ans. Ces titres participeront chaque année à six tirages de lots, qui comprendront chacun un lot de 100,000 francs. Il sera versé 20 francs à la souscription et 20 à la répartition. Les autres versemens seront échelonnés sur une période de trois ans et demi.

Aussitôt que le marché de Berlin eut paru avoir sensiblement épuisé ses moyens de dépréciation par la baisse du rouble, de l'emprunt d'Orient et de divers autres fonds, la spéculation, chez nous, a commencé à sortir de sa longue immobilité, et son effort s'est porté d'abord sur nos fonds publics. Le 3 pour 100 était à 95.15 à la fin de juillet et à 95.50 à la fin d'août. Immédiatement après la liquidation, qui s'est effectuée avec des taux de report très modérés, les achats se sont multipliés. L'abondance extrême de l'argent, l'existence incontestée d'un découvert, encourageaient à la reprise. Le 3 pour 100 avait été compensé à 95.80, l'amortissable à 96.60, le 4 1/2 à 105.25. En douze jours, ces trois fonds se sont avancés à 96.45, 97.20 et 105.85. Le 3 pour 100 nouveau a de son côté franchi le cours de 94 et atteint 94.55. Le 16 courant, un coupon trimestriel sera détaché sur la rente ancienne, et il n'est pas improbable que, dans la seconde quinzaine du mois, le 3 pour 100 ne soit coté à 96 francs ex-coupon.

L'an dernier, à pareille époque, le coupon trimestriel de la rente a été détaché sur le même cours de 96.50 que, dans certains cercles, on semble trouver excessif, bien qu'il réponde à un ensemble de conditions économiques et financières dont une année écoulée a bien plutôt fortifié qu'affaibli la portée et la signification.

Sur le marché des fonds étrangers, le trait caractéristique reste la baisse, puis la reprise du rouble de 205 à 217, et, dans une autre partie de la cote, l'insuccès des tentatives d'amélioration dont les fonds portugais ont été l'objet. L'Italien se tient avec peine entre 90 et 91. Sur les informations plusieurs fois renouvelées d'une détente de la situation monétaire à Lisbonne, les maisons de banque, qui avaient participé à l'opération des Tabacs, ont essayé d'échafauder une reprise de la rente 3 pour 100 du Portugal. Dans les derniers jours d'août, on

a réussi à porter ce fonds de 38 à 41 ; mais des ventes ont ramené le cours de 38. Les obligations portugaises 4 1/2 et 4 pour 100 ne valent plus que 290 et 232.50. Les obligations de la Société des Tabacs de Portugal viennent d'être admises à la cote officielle et y figurent à 390 fr. Ces titres avaient été émis il y a quelques mois à 437.50. L'agio de l'or à Lisbonne continue d'osciller entre 18 et 25 pour 100.

La rente extérieure s'est relevée très vivement de 71.25 à 72.50. Un emprunt espagnol sera émis dans un délai assez rapproché. La prudence avec laquelle le gouvernement de Madrid et la Banque d'Espagne ont résolu de procéder à l'application de la nouvelle loi portant augmentation de la circulation fiduciaire a empêché jusqu'ici l'agio sur l'or de dépasser 7 à 8 pour 100. La perspective d'une très belle récolte de vin a contribué pour sa part à la fermeté des cours.

Nous avions signalé l'anomalie de la faiblesse du 4 pour 100 hongrois à 89 et 90 francs, alors que le budget hongrois est en excédent et que la récolte est très satisfaisante et permettra de larges exportations. Depuis le commencement du mois, le 4 pour 100 de Hongrie s'est relevé de plus d'une unité à 90.50. Les fonds ottomans se sont un peu raffermis sans présenter de bien notables variations de cours. La Banque ottomane s'est élevée de 555 à 565 francs.

La reprise s'est maintenue sur le 5 pour 100 argentin à 327.50 et sur le 4 pour 100 brésilien à 72.50.

Les titres de quelques établissemens de crédit ont suivi la hausse des rentes. Le Crédit foncier gagne plus de 30 francs à 1,291.25, la Banque de France près de 100 francs à 4,585.

La Banque de Paris a dépassé 780 francs, les acheteurs escomptant les résultats de l'opération que cet établissement projette avec le Portugal. Le Crédit lyonnais est en hausse à 825, ainsi que le Comptoir d'escompte ancien à 276.25. Le Comptoir national est calme à 550, comme la Banque d'escompte à 450 et le Crédit mobilier à 315.

Les prix des actions de nos grandes compagnies sont restés très fermes, le Lyon a même gagné 30 francs à 1,512.50, l'Orléans et le Nord 10 à 1,545 et 1,845, le Midi 12.50 à 1,297.50. Les Autrichiens se sont bien tenus à 630, les Lombards à 255, de même le Nord de l'Espagne à 292.50 et le Saragosse à 290.

Le Suez a été porté de 2,800 à 2,850 francs. La plus-value acquise dans les huit premiers mois de 1891 sur les recettes de la même période de 1890 atteint déjà 13,541,442 francs. Le bénéfice net pourra fournir le service des emprunts contractés pour l'élargissement du canal, d'amples prélèvemens en faveur des réserves et enfin une notable augmentation du dividende. Les voitures sont calmes à 705, les Omnibus à 1,050. Le Gaz est en hausse de 10 francs à 1,450, la Compagnie transatlantique de 15 à 580. Le Rio-Tinto s'est relevé de 535 à 555.

Le directeur-gérant : CH. BULOZ.